·BIBLIOTECA·
·LVCCHESI·PALLI·

Grande Salone
22 - VI - 24

III 22 VI 3/2

RECHERCHE
DES PRINCIPES
DE
L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Se trouve à Paris,

Chez
- DIDOT, FILS AÎNÉ, rue Pavée-Saint-André-des-arts ;
- FIRMIN DIDOT, rue Dauphine, fauxbourg Saint-Germain ;
- DE SENE, au Palais Royal, n°. 1 ;
- DEBRAY, ibidem, n°. 235 ;
- DENNÉ, ibidem, n°. 94.

22510

RECHERCHE
DES PRINCIPES
DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE,
OU
ESSAI SUR LA SCIENCE
DE LA POLICE INTÉRIEURE
DES NATIONS LIBRES,

Dans lequel on traite spécialement de la population, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, du numéraire, des especes monnoyées, de l'intérêt de l'argent, de la circulation, des banques, du change, du crédit public, et des impôts.

PAR le chevalier JACQUES STEUART, baronnet.

Ore trahit quodcumque potest, atque addit acervo. . . .
Hor. Lib. I, Sat. I.

TOME II.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT L'AÎNÉ.
M. DCC. LXXXIX.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans le second volume.

SUITE DU LIVRE II.

CHAPITRE XIV. La sécurité, l'aisance et le bonheur n'accompagnent pas inséparablement le commerce et l'industrie. page 1

CHAP. XV. Apperçu général des principes qui doivent fixer l'attention d'un administrateur qui veut établir le commerce et l'industrie sur une base durable. 21

CHAP. XVI. Développement de quelques principes établis dans le chapitre précédent, relativement aux progrès et à l'encouragement du commerce étranger. 42

CHAP. XVII. Des moyens de baisser les prix des manufactures, afin de leur procurer du débit dans les marchés étrangers. 61

sont les conséquences d'un tel changement de circonstances? page 172

CHAP. XXVI. De la vibration de la balance des richesses entre les sujets d'un état moderne. 200

CHAP. XXVII. Circulation et balance des richesses, objets dignes de l'attention d'un administrateur d'un état moderne. 228

CHAP. XXVIII. La circulation considérée relativement à la hausse et à la baisse du prix des subsistances et des manufactures. 264

CHAP. XXIX. La circulation avec les nations étrangeres est la même chose que la balance du commerce. 302

CHAP. XXX. Questions diverses et observations relatives au commerce et à l'industrie. 324

CHAP. XXXI. récapitulation du second livre. 426

Fautes à corriger.

Page	8	ligne 23,	aussi, *lisez* ainsi.
	159	21,	aux, *lisez* sur les.
	176	9,	puissent diminuer, *lisez* diminuent.
	209	1,	i *lisez* il.
	232	22,	*effacez* en.
	256	10,	mercantille, *lisez* mercantile.
	284	27,	l'acquérir, *lisez* les acquérir.
	310	26,	dessinoit, *lisez* destinoit.
	ib.	28,	ser, *lisez* sert.
	370	18,	instantanée, *lisez* instantané.
	399	15,	avoit, *lisez* a.

RECHERCHE
DES PRINCIPES
DE
L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

SUITE DU LIVRE SECOND.

CHAPITRE XIV.

La sécurité, l'aisance et le bonheur, n'accompagnent pas inséparablement le commerce et l'industrie.

La république de Licurgue offre, à mon avis, le plan le plus parfait d'économie politique, qu'on puisse trouver, soit parmi les anciens, soit parmi les modernes. On ne sauroit douter qu'elle n'ait existé, et qu'elle

n'ait été la plus durable de toutes celles établies parmi les Grecs ; et si elle périt à la fin, ce fut plutôt par les abus qui s'y introduisirent successivement, que par aucun vice dans sa forme.

La simplicité de cette institution en faisoit la solidité ; et si les Lacédémoniens se fussent attachés, dans tous les temps, aux principes de leur gouvernement, à l'esprit de leur constitution, peut-être qu'ils existeroient encore aujourd'hui. Mon intention, dans ce chapitre, n'est pas de faire une dissertation critique sur le méchanisme de chaque partie de la république de Sparte, mais de comparer le plan général de l'économie politique de Lycurgue avec les principes que j'ai établis.

Nous trouvons une description de ce plan dans la vie de ce législateur, par Plutarque, un des plus judicieux écrivains qui aient paru jusqu'à présent.

Cet historien vivoit au moins 800 ans après l'institution du plan qu'il décrit ; plan qui ne fut jamais réduit en système de loix écrites, mais gravé d'abord dans les esprits de tous les Spartiates, par l'autorité immédiate des Dieux, qui les soumit à la plus violente révolution qui ait peut-être jamais

eu lieu chez aucune nation, et qu'ils ont soutenue pendant tant de siecles, par la seule force de l'éducation.

Comme l'ensemble des loix de Lycurgue n'a été transmis que par la seule tradition, il ne faut pas supposer que la description que Plutarque, ou tout autre ancien, nous donne de cette république, soit une représentation bien exacte et bien certaine de chaque partie du système établi par ce grand législateur. Mais, d'un autre côté, nous pouvons être très assurés que les principaux traits de cette institution nous ont été transmis dans toute leur pureté : et quant à mon sujet, je n'ai pas besoin de m'engager dans un détail particulier, qui pourroit supposer la moindre controverse sur la réalité des faits.

La propriété, chez les Lacédémoniens, lorsque Lycurgue forma son plan, étoit partagée d'une maniere très inégale ; de là il résultoit, dit notre historien, qu'un grand nombre de pauvres étoient attirés dans la ville, où les richesses étoient accumulées dans un petit nombre de mains ; c'est-à-dire, suivant notre langage, *que le luxe des riches, qui vivoient dans la ville, avoit débarrassé les terres des bouches inutiles, et*

que l'instabilité du gouvernement rendoit l'industrie précaire, ce qui dut ouvrir la porte à une détresse générale parmi les dernieres classes.

Le premier pas que fit le législateur, fut de préparer l'esprit du peuple, et de l'engager à se soumettre à une réforme totale, qui ne pouvoit pas manquer d'entraîner beaucoup d'inconvénients.

Pour y parvenir, il alla à Delphes, sans communiquer son projet à personne. La Pythonisse déclara qu'il étoit le favori des Dieux, et plutôt un Dieu qu'un homme; et répandit publiquement le bruit, qu'Apollon lui avoit donné le plan d'une république plus parfaite que toutes celles qui étoient connues alors.

Quel puissant moyen entre les mains d'un profond politique, qui avoit déja parcouru le monde entier pour approfondir les mysteres de la science du gouvernement! Et de quelle importance n'étoit-il pas pour lui, auprès d'un peuple superstitieux, d'avoir une recommandation donnée directement (comme on le supposoit) par la Divinité même, pour établir la forme du gouvernement qu'il jugeoit à propos!

Le pénétrant Lacédémonien ne compta

cependant pas entièrement sur la soumission aveugle de ses compatriotes aux ordres de l'oracle ; il pensa judicieusement qu'il falloit quelques dispositions préalables. C'est pourquoi il communiqua d'abord son plan à ses amis, ensuite, peu-à-peu, aux principaux membres de l'état, qu'on n'auroit jamais déterminés à adopter une innovation si préjudiciable à leurs intérêts, sans une vénération et une soumission profonde de leur part pour la volonté des Dieux. Assuré de leur assistance, il parut dans la place publique accompagné de tous ses partisans armés ; ayant ainsi commandé le respect, il établit les fondements de son gouvernement, par la nomination d'un sénat.

Nous passerons ici sous silence tout ce qui est étranger à l'économie politique dans ce gouvernement. Il est indifférent, pour l'objet de cette recherche, de savoir où résidoit l'autorité souveraine. Il suffit qu'il y eût dans l'état une autorité capable d'exécuter ce plan.

Il détruisit d'un seul coup toute inégalité. La propriété de toutes les terres de l'état fut mise en une masse commune, que le législateur divisa en portions égales, suivant le nombre des citoyens. Toutes les branches

d'industrie leur furent interdites ; et on fit disparoître *l'intérêt* de l'argent, par l'introduction d'une monnoie de fer.

Ainsi, tous devinrent égaux, quant à la fortune, puisque ni la richesse, ni l'industrie, ni les terres, ne donnoient de la supériorité à personne. Je conclus de cette partie du plan, que Lycurgue avoit reconnu l'insuffisance absolue d'une loi agraire, pour rétablir l'égalité parmi les individus d'un état, si l'on ne proscrivoit pas en même temps les richesses et l'industrie ; circonstance qui paroît avoir échappé à tous les autres législateurs anciens, aussi bien qu'aux partisans modernes de l'égalité et de la simplicité des mœurs. Les terres étoient cultivées par les Hilotes, qui étoient nourris de leurs productions, et qui étoient obligés de livrer le surplus, c'est-à-dire, une quantité déterminée de fruits, aux propriétaires de chaque portion. Tous les arts méchaniques nécessaires étoient exercés par des esclaves.

Par cette distribution, tous les individus de l'état recevoient librement, et sans frais, les productions de la terre ; c'est-à-dire, tout ce qui servoit à la nourriture. Les propriétaires spartiates étoient plutôt les inspec-

teurs des esclaves, et les collecteurs de la subsistance publique, que les propriétaires du sol qui les produisoit; car, quoique chacun fût nourri du produit de ses terres, et sur le lot qui lui avoit été assigné, cependant cette portion étoit réglée, et devoit être consommée en public; celui qui auroit prétendu manger seul, ou avant de venir à la salle publique, devenoit l'objet du mépris général.

Leurs vêtements étoient les plus simples possibles, les mêmes pour tout le monde, et peu coûteux. Cette simplicité ne produisit aucun mauvais effet, parceque personne ne vivoit de son industrie. Les arts, comme on l'a dit, étoient exercés par les Hilotes, qui étoient la propriété des particuliers; et si les maîtres qui entretenoient des esclaves manufacturiers, gagnoient à ce trafic, comme cela devoit arriver à quelques uns, on leur ôtoit tous les moyens de profiter de la supériorité de leurs richesses.

Les Spartiates étoient toujours ensemble, ils n'avoient rien à faire qu'à se divertir: et leurs amusements étoient principalement des exercices militaires. Les réglements de ces nombreuses assemblées, qu'on a comparées, avec beaucoup de justesse et d'élégance, à

des essaims d'abeilles, excluoient toutes les marques extérieures de distinction. Il étoit impossible qu'aucun luxe se glissât dans leurs tables, leurs habits, leurs meubles, ou tout autre objet de dépense.

Voilà donc une nation entiere nourrie et pourvue gratuitement. Elle n'avoit aucun besoin d'industrie, dont nous avons fait voir que l'utilité consistoit principalement à trouver des moyens de fournir aux nécessiteux ce que les Spartiates leur fournissoient sans travail. Nous pouvons conclure, des principes que nous avons établis, que, dans de pareilles circonstances, un peuple ainsi abondamment nourri doit avoir prodigieusement multiplié. C'est ce qui arriva indubitablement. Mais la distribution des lots ne pouvoit permettre qu'un nombre déterminé de citoyens. C'est pourquoi, lorsque la population excédoit ce nombre, on renvoyoit les surnuméraires pour former des colonies. Lorsque la population des Hilotes augmentoit trop, et excédoit aussi la proportion du travail qu'on exigeoit d'eux; pour empêcher la consommation des vivres de leurs maîtres, qu'ils avoient à leur disposition, et pour qu'ils ne devinssent pas par-là oisifs, licencieux, et par conséquent dange-

reux à l'état, il étoit permis de les détruire par maniere d'exercice militaire, dirigé et conduit par ruse et par adresse ; talent que ce peuple préféroit toujours, en fait de guerre, à la force, au travail et à l'intrépidité.

Cette coutume paroît très barbare, et je ne saurois la justifier que par la férocité des mœurs de ces temps ; faisant abstraction de la cruauté, il étoit absolument nécessaire de restreindre les nombres de cette classe dans de certaines limites. Les esclaves Lacédémoniens étoient, à plusieurs égards, plus heureux que ceux des autres nations. C'étoient réellement un corps de fermiers, qui payoit une certaine quantité de fruits de chaque lot ; savoir, 70 midimnes d'orge : leur nombre n'étoit pas recruté de dehors comme ailleurs, mais entretenu par leur propre propagation ; par conséquent, il étoit d'une nécessité absolue, ou d'empêcher leur trop grande multiplication, ou de diminuer les rentes qui étoient dans une proportion exacte avec les besoins de l'état. Quel moyen pouvoit-on employer ? C'étoient des esclaves qu'on ne pouvoit pas inscrire au nombre des citoyens : on ne pouvoit pas les vendre aux étrangers, pour de l'argent

qui étoit prohibé ; ils étoient inutiles pour l'industrie. Il n'étoit donc pas étonnant que la férocité des mœurs de ces temps permît le traitement inhumain qu'ils éprouvoient, et que Plutarque cependant est bien loin d'attribuer aux institutions primitives de Lycurgue ; d'ailleurs, lorsque nous voyons des hommes libres, obligés de quitter eux-mêmes le pays, au moment que leur nombre excédoit certaines limites, on ne devoit pas s'attendre qu'on permît à des esclaves inutiles de multiplier à discrétion.

Nous voyons, dans cette esquisse de l'économie politique de Lycurgue, l'état abondamment pourvu de tous les objets nécessaires ; un moyen efficace d'empêcher une procréation vicieuse parmi les citoyens ; un remede pour la trop grande multiplication des esclaves. Le premier soin d'un administrateur doit être, ensuite, de régler l'emploi du peuple.

Chaque homme libre dans l'état étoit élevé aux armes dès l'enfance ; aucun soin domestique ne pouvoit le dispenser de servir sa patrie comme soldat. Ses enfants ne lui étoient pas à charge ; les Hilotes étoient chargés de procurer les vivres ; les domestiques, dans la ville, de les préparer ; et les

tables publiques étoient toujours abondamment servies. Toute la jeunesse de Sparte étoit élevée, non comme les enfants de leurs parents, mais comme ceux de l'état; tous se pénétroient des mêmes sentiments de frugalité, de tempérance et d'amour de la simplicité; s'exerçoient aux mêmes emplois; et avoient, à tous égards, les mêmes occupations. La simplicité du plan de Lycurgue rendit ce projet praticable. La multiplicité et la variété des emplois parmi nous exigent absolument que les parents soient chargés de l'éducation de leurs enfants; tandis qu'à Sparte il n'y avoit pas deux professions pour les hommes libres. On ne trouvoit chez eux ni orateurs, ni jurisconsultes, ni médecins, ni politiques de profession. Les vieillards étoient chargés du soin d'inculquer dans l'esprit de la jeunesse les institutions de leur législateur; tout ce qu'ils entendoient, tout ce qu'ils voyoient, étoit relatif à la guerre. Les Dieux mêmes étoient représentés armés; et tous les préceptes qu'on leur enseignoit, tendoient à bannir les superfluités, et à établir un genre de vie sobre et dur.

Il existoit une émulation constante parmi la jeunesse, dans tous les exercices militaires,

tels que la lutte et le pugilat. Afin donc d'entretenir l'émulation, et de bannir, en même temps, l'animosité, on encourageoit les expressions mordantes et satyriques; mais elles étoient toujours assaisonnées de quelque chose de spirituel et de poli. Le maintien grave et les regards baissés, qu'on exigeoit des jeunes gens dans les rues, ainsi que les ordres qui leur enjoignoient de tenir leurs mains sous leurs robes, pouvoient bien avoir pour but de prévenir les querelles, et principalement les coups, lorsque l'autorité d'une assemblée publique n'étoit pas à portée de modérer la vivacité de leurs passions. Par ces moyens les Spartiates vivoient dans une concorde parfaite, au milieu d'une guerre continuelle.

Un peuple soumis à de tels réglements devoit jouir d'une entiere sécurité, relativement aux attaques du dehors; et certainement l'intention du législateur n'avoit pas été d'étendre, par des conquêtes, les limites de la Laconie. Quel peuple se seroit avisé d'attaquer les Lacédémoniens, où il n'y avoit que des coups à gagner?

Ils jouissoient de l'aisance au suprême degré. Ils étoient abondamment pourvus de toutes les choses nécessaires à la vie; quoi-

que j'avoue que ces plaisirs, avec des mœurs aussi austeres, ne seroient goûtés par aucune société moderne : mais tout dépend de l'habitude. Des aliments grossiers ont plus de saveur pour un bon estomac, que les mets les plus recherchés pour un appétit dépravé ; et si on compte la sensualité au nombre des plaisirs de la vie, les mœurs de ce peuple ne les excluoient pas absolument. Il n'entre pas dans mon plan de m'étendre sur ce sujet : mais enfin on y jouissoit au plus haut degré du plus grand plaisir des hommes raisonnables, le commerce délicieux de la société. La république entiere étoit continuellement rassemblée en corps ; leurs amusements, leurs études, leurs occupations étoient les mêmes ; un seul goût régnoit universellement : la jeunesse et les vieillards étoient constamment ensemble ; la premiere étoit sous l'inspection et l'autorité immédiate des derniers : les mêmes sentiments se transmettoient de génération en génération. Les Spartiates étoient si contents de leur sort, qu'ils méprisoient les mœurs de toutes les autres nations. Si cela ne présente pas l'idée du bonheur, j'avoue que je suis en peine de m'en former une. La sécurité, l'aisance et le bonheur, n'accompa-

gnent donc pas inséparablement le commerce et l'industrie.

Lycurgue avoit assez de pénétration pour s'appercevoir du côté foible de son institution ; il connoissoit l'influence séduisante du luxe, et prévit clairement que les conséquences de l'industrie, qui procure aux hommes une si grande variété d'objets de jouissance, et une facilité étonnante de les satisfaire, détruiroient facilement les principes qu'il avoit cherché à inculquer à ses compatriotes, si jamais leur simplicité étoit altérée par des communications avec l'étranger. C'est pourquoi il affecta d'introduire plusieurs coutumes, qui ne pouvoient manquer de dégoûter et de révolter la délicatesse des états voisins. Il permit que les morts fussent enterrés dans l'enceinte de la ville : l'attouchement des cadavres n'étoit pas regardé comme une souillure par les Lacédémoniens. Il défendit l'usage des bains, chose si nécessaire à la propreté dans un pays chaud : la grossièreté et la saleté de leurs vêtements, la sueur causée par leurs violents exercices, devoit nécessairement dégoûter les étrangers de venir parmi eux. D'un autre côté, il n'y avoit rien à Sparte qui pût engager un étranger à desirer de devenir membre de

l'état. Pour empêcher que les citoyens mêmes n'apportassent la contagion des coutumes étrangeres, il défendit aux Spartiates de voyager, et exclut de tout emploi dans l'état tous ceux qui avoient reçu une éducation étrangere: l'éducation spartiate seule pouvoit rendre un homme propre à vivre à Lacédémone.

Le vol, encouragé parmi les Lacédémoniens, avoit pour but de les rendre rusés et adroits, et ne supposoit pas la moindre idée de vice. C'étoit ordinairement quelque comestible, dont la frugalité de leur table excitoit l'envie, tandis que, de l'autre côté, le danger des représailles les rendoit attentifs à ce qui leur appartenoit; et le plaisir de punir une entreprise infructueuse les dédommageoit en partie de la peine d'être constamment sur leurs gardes. Un Lacédémonien n'avoit rien de bien précieux qui pût lui être volé; et c'est le desir et l'intention de faire un gain illicite, qui rend le vol criminel ou honteux.

Le commerce caché des Spartiates avec leurs jeunes épouses avoit sans doute pour but de graver dans l'esprit des femmes la différence énorme entre un acte contraire à la pudeur et celui de paroître seulement

nue dans les exercices publics : deux choses que nous confondons facilement par l'impression de nos propres habitudes. Je suis persuadé que, parmi nous, la modestie d'une jeune personne a été plus souvent offensée en ôtant son mouchoir, la premiere fois qu'elle a paru à la cour, que celle d'une Lacédémonienne en se déshabillant devant mille spectateurs ; cependant la raison et le bon sens doivent lui avoir fait sentir la différence, entre se conformer à une coutume en fait de parure, et une violation palpable des loix de l'honneur et de la modestie de son sexe.

J'ai appellé cette république lacédémonienne, un plan parfait d'économie politique, parceque c'étoit un système uniforme, et dont toutes les parties étoient d'accord. *Là* les superfluités n'étoient pas nécessaires, parcequ'on n'avoit nul besoin d'industrie pour nourrir qui que ce fût. *Là* les superfluités n'étoient pas permises, parcequ'au moment qu'on sort des bornes de l'absolu nécessaire, les degrés de l'excès deviennent indéterminés et purement relatifs. Ce qui paroît superflu à un paysan, paroît nécessaire à un bourgeois ; et le luxe le plus excessif de cette classe n'approche souvent pas de ce qui est regardé comme purement

nécessaire

nécessaire à l'homme d'un rang plus élevé. Lycurgue s'arrêta au seul point déterminé, le pur nécessaire physique ; tout ce qui étoit au-delà fut considéré comme abusif.

Les seules choses dont les Lacédémoniens fissent le commerce, étoient :

1°. Ce qui pouvoit rester des fruits de leurs portions de terres au-delà de leur propre consommation :

2°. L'ouvrage de leurs esclaves employés à des métiers. Le nombre de ceux-ci ne pouvoit pas être fort grand, parceque le bois dont leurs maisons étoient construites ne se travailloit qu'avec la scie et la hache ; et tous les ustensiles étoient de la plus grande simplicité. Une très petite quantité de monnoie de fer pouvoit donc suffire à la circulation dans Sparte : la nature même de leurs besoins devoit, comme je l'ai dit, limiter leur commerce à l'échange du surplus des productions de leurs lots de terre, contre l'ouvrage des esclaves manufacturiers qui devoient, par ce moyen, pourvoir à leur nourriture.

Comme les Lacédémoniens n'avoient aucun rapport de commerce avec les autres nations, la monnoie de fer n'étoit que comme un billet de banque, sans aucune valeur in-

trinseque, comme je le suppose, et qui servoit de terme moyen, imaginé pour tenir les comptes et faciliter les échanges. Une autre preuve de cette opinion, que cette monnoie n'avoit aucune valeur intrinseque, est qu'on dit qu'elle étoit rendue inutile à tout autre usage en la trempant au vinaigre, afin de détruire, par-là, comme ils le croyoient, la valeur intrinseque qu'elle auroit pu conserver. Si cette monnoie fut donc faite d'un poids extraordinaire, ce ne pouvoit être uniquement que dans la vue politique de décourager le commerce, de gêner la circulation; choses absolument incompatibles avec le plan général, et nullement une suite du peu de valeur du métal dont elle étoit faite. Une petite quantité de ce métal avec l'empreinte de l'autorité publique, pour lui donner une valeur et un cours, auroit aussi bien rempli toutes les vues.

Finissons ce chapitre par un développement du sujet, qui mettra dans un plus grand jour encore la force des principes sur lesquels la république lacédémonienne étoit établie.

Si quelque prince de l'Europe, ayant, je suppose, six millions de sujets, dont une moitié employée à l'agriculture, et l'autre au commerce et à l'industrie, ou vivant d'un

revenu déja acquis; si un tel prince, dis-je, avoit assez d'autorité pour engager son peuple à adopter un nouveau plan d'économie, destiné à les rassurer contre les entreprises d'une puissance voisine, qui, je suppose, a formé le projet de les envahir et de les subjuguer:

Qu'il engage tous les propriétaires des terres à renoncer à leurs possessions respectives; ou si cette supposition paroissoit absurde, qu'il contracte des dettes de la valeur de toute la propriété de la nation; qu'il mette un impôt de vingt sous par livre sur les terres, et qu'il fasse ensuite banqueroute à ses créanciers; qu'on leve les revenus de toutes les terres du pays pour l'usage de l'état; que tous les arts de luxe soient proscrits, et que tous ceux qui les exerçoient se forment, sous les ordres des propriétaires primitifs des terres, en un corps de troupes réglées, officiers et soldats, pourvus de tout ce qui est nécessaire à leur entretien, et que celui de leurs femmes et de leur famille soit aux frais de l'état. Poussons encore plus loin la supposition. Qu'on interdise toutes les superfluités; que les paysans soient réduits à la servitude, et obligés de travailler la terre, sans autre profit, pour eux-mêmes,

que leur simple subsistance ; que l'usage de l'or et de l'argent soit proscrit, et que tous ces métaux soient resserrés dans le trésor public ; qu'on n'encourage aucune sorte de commerce étranger, et très peu de commerce intérieur ; mais qu'on reçoive et qu'on entretienne tous ceux qui veulent servir comme soldats, et que ceux qui sont disposés à l'oisiveté, ou qu'on trouve superflus, soient chassés du pays : je demande quelle combinaison, parmi les princes actuels de l'Europe, feroit faire une guerre heureuse contre un tel peuple. Que manqueroit-il à son aisance, c'est-à-dire à son abondante subsistance ? Leur bonheur dépendroit de la tournure de leur esprit. Quel pays se défendroit contre les attaques d'un pareil ennemi ? Je conviens volontiers qu'un tel système d'économie politique ne sera pas adopté ; mais, si jamais il l'étoit, ne détruiroit-il pas absolument le système entier du commerce et de l'industrie, qui a été si long-temps à se former ? et n'obligeroit-il pas promptement toute autre nation à adopter, pour sa propre conservation, une conduite semblable, autant qu'il seroit possible ?

CHAPITRE XV.

Apperçu général des principes qui doivent fixer l'attention d'un administrateur qui veut établir le commerce et l'industrie sur une base durable.

Je me suis permis la digression des deux chapitres précédents, pour servir de délassement à l'esprit, comme on place des danses dans les entr'actes d'un opéra sérieux. Je reviens à présent au point où j'ai interrompu ma recherche à la fin du douzieme chapitre.

C'est un grand secours pour la mémoire, quand on traite un sujet d'une certaine étendue, que de rassembler de temps en temps ses idées. On ne peut traiter aucun point avec netteté, si on n'en écarte une foule de combinaisons; et on n'en sauroit appliquer aucune partie, ni l'adapter à aucun plan, sans rappeller de nouveau un nombre presque infini d'autres combinaisons.

Rien ne doit paroître plus inconséquent

que quelques parties de ce livre, comparées à d'autres parties du livre qui précede, et traitées d'une maniere si différente. *Là*, le luxe a été envisagé sous un point de vue favorable, et chaque augmentation de superflu a été considérée comme un moyen d'augmenter la population : nous étions alors occupés à retirer le genre humain, pour ainsi dire, d'un état d'oisiveté, pour l'engager à multiplier et à cultiver la terre ; nous n'avions pas besoin de le diviser en sociétés, qui en font des intérêts séparés, parceque les principes que nous examinions étoient communs à toutes. C'est pourquoi nous avons considéré les industrieux qui sont les pourvoyeurs, et les hommes adonnés au luxe qui sont les consommateurs, comme des enfants de la même famille, et sous la protection du même pere.

Maintenant nous nous trouvons engagés dans une opération plus compliquée : nous présentons différentes sociétés animées d'un esprit différent ; les unes adonnées à l'industrie et à la frugalité ; d'autres à la dissipation et au luxe. De là naissent des intérêts opposés parmi les nations, qu'il faut supposer chacune sous le gouvernement d'un homme d'état, uniquement occupé d'ajou-

ter au bien-être de ceux qu'il gouverne, quoiqu'aux dépens des autres sociétés qui l'environnent.

Ceci présente une idée nouvelle, et fait naître de nouveaux principes. La grande société du genre humain, dont nous nous sommes occupés dans le premier livre, est ici considérée comme divisée, pour ainsi dire, en deux; les pourvoyeurs industrieux sont supposés vivre dans un pays, et les consommateurs prodigues dans un autre. Les principes du premier livre conservent ici toute leur activité; le luxe tend toujours avec la même force à l'avancement de l'industrie. Le devoir de l'administrateur est d'en éloigner le siege hors de son pays; lorsqu'il aura rempli ce but, sans nuire à l'industrie intérieure, il aura une occasion de réunir tous les avantages de l'ancienne simplicité à la richesse et au pouvoir qui accompagnent le luxe des états modernes. Il pourra retenir son peuple dans la sobriété et la modération, relativement à toutes les dépenses et à tous les objets de consommation; et les faire jouir en même temps des richesses et de la supériorité sur tous ses voisins.

Ce seroit le cas de toutes les nations commerçantes, si elles n'étoient occupées qu'à

fournir aux besoins ou à la consommation d'un luxe outré des étrangers, et si elles n'adoptoient pas insensiblement ces mêmes mœurs qu'elles cherchent à inspirer aux autres.

Toutes les fois donc que nous supposons qu'un peuple s'applique à l'avancement du commerce extérieur, nous devons simplifier nos idées, en faisant abstraction de toutes les combinaisons politiques, provenant d'autres circonstances ; c'est-à-dire qu'il faut supposer que cet esprit regne universellement, et indiquer ensuite les principes qui en déterminent le succès.

Nous devons encourager l'économie, la frugalité et la simplicité des mœurs ; décourager la consommation intérieure de tout ce qui peut être vendu au dehors, et exciter chez les peuples voisins le goût des superfluités. Lorsqu'un tel système ne peut plus être soutenu dans toute son étendue, parceque la balance du commerce extérieur devient positivement plus légere, il faut alors encourager une consommation intérieure additionnelle, proportionnée à la diminution de la demande étrangere, afin de rétablir cette balance, sans rien ôter du côté pesant, conserver et nourrir ceux qui ont

enrichi l'état; car si on vouloit toujours maintenir la même simplicité de mœurs, il en résulteroit infailliblement un rétablissement forcé de la balance, par la détresse, la misere et l'extinction entiere des ouvriers devenus surabondants.

Je dois donc, en pareille circonstance, considérer l'introduction du luxe ou d'une consommation superflue, comme une suite raisonnable et morale du déclin du commerce étranger.

Je suis néanmoins bien éloigné de croire que le luxe de chaque état moderne soit seulement en proportion de ce déclin ; et je reconnois volontiers qu'on pourroit citer un grand nombre d'exemples, où les progrès du luxe et la concurrence domestique avec les étrangers qui viennent au marché, ont été la cause de la décadence et de l'extinction du commerce étranger; mais comme mon but est principalement d'indiquer des principes et d'en faire voir les effets, il suffit d'observer qu'à mesure que le commerce étranger décline, il faut, ou qu'une augmentation proportionnée sur la consommation intérieure ait lieu, ou une diminution du nombre des industrieux proportionnée à celle de la consommation précédente. Le

premier moyen opere ce que j'appelle une restitution naturelle de la balance, d'après les principes déja déduits ; le dernier est ce que je nomme une restitution forcée.

Voilà donc un exemple où l'introduction du luxe peut être une démarche prudente et raisonnable de la part de l'administration ; et tant que les progrès n'en seront pas accélérés par d'autres principes que celui de conserver les industrieux, en leur donnant de l'emploi ; le même esprit, sous un administrateur habile, conduira l'industrie dans un nouveau canal mieux entendu pour ranimer le commerce étranger, et augmenter le bien-être de tous, en substituant la demande des étrangers à la place du luxe domestique.

J'espere que d'après ce que j'ai dit, on comprendra suffisamment les effets politiques du luxe ou de la consommation des choses superflues. Jusqu'ici je les ai considérés comme avantageux seulement aux classes qui leur doivent leur subsistance. J'indiquerai dans une autre occasion leur influence sur les impôts, et comment l'abus de la consommation chez les riches peut affecter la prospérité de l'état.

Aussi tôt que le commerce étranger vient

à s'arrêter, sans qu'on ait le projet de le rétablir, et que la consommation intérieure ait suppléé à son défaut, en consommant l'ouvrage et en nourrissant les industrieux, nous nous trouvons obligés de raisonner de nouveau d'après les principes du premier livre. L'administrateur doit veiller davantage sur le sort de ceux qui produisent et de ceux qui consomment. Ces derniers peuvent vivre sans emplois; ce que les autres ne peuvent faire. Les uns ont rarement besoin de la protection de l'administrateur; elle est constamment nécessaire aux autres. Il y a une fluctuation perpétuelle dans la balance entre ces deux classes, d'où il naît une foule de nouveaux principes qui rendent l'exercice de l'administration infiniment plus difficile, et exigent des talents supérieurs chez celui qui gouverne. Je me bornerai ici à indiquer les effets les plus frappants de la fluctuation et de la subversion de cette nouvelle balance, que je développerai plus en détail dans le chapitre suivant.

1°. A mesure que les consommateurs deviennent prodigues, ceux qui produisent deviennent opulents; et lorsque les premiers sont ruinés, les derniers prennent leur place.

2°. A mesure que les premiers vivent frugalement et avec économie, les derniers languissent. Lorsque ceux-là commencent à accumuler et à adopter un genre de vie simple, ceux-ci s'éteignent : tous les excès sont vicieux.

3°. Si le produit de l'industrie, consommé dans un pays, excede le revenu de ceux qui ne travaillent pas, il faut que la balance due par les consommateurs soit payée aux fournisseurs, par une aliénation proportionnelle de leurs fonds ; cette vibration de la balance donne une idée très exacte de ce qu'on entend par *profit et perte relatifs*. La nation ne perd rien à ce changement.

4°. Lorsque, d'un autre côté, le produit annuel de l'industrie, consommé dans un pays, n'égale pas la valeur des revenus de ceux qui ne travaillent pas, la balance du revenu épargné doit être resserrée dans les coffres, convertie en vaisselle, prêtée aux étrangers, ou exportée tout simplement comme le prix de la consommation étrangere.

5°. On peut dire que la balance ne penche d'aucun côté, lorsque les deux intérêts marchent de concert, c'est-à-dire, lorsque la consommation intérieure est précisément égale au revenu annuel des fonds. Je ne pré-

tends pas décider, dans ce moment, si cet équilibre exact annonce un état de perfection, dans un pays où il n'y a point de commerce étranger (dont il est ici question), ou s'il vaut mieux qu'il y ait de petites vibrations entre les deux côtés; mais je crois pouvoir dire que toute subversion de la balance de part ou d'autre ne peut qu'être très nuisible, et qu'il faut par conséquent la prévenir.

En voilà assez pour ce moment sur un sujet qui sera traité plus amplement dans la suite. Fixons maintenant notre attention sur les intérêts d'un peuple uniquement occupé à étendre de plus en plus le commerce étranger. Tant que cet esprit domine, je dis que le devoir d'un administrateur est d'encourager chez son peuple la frugalité, la sobriété et l'application au travail; et d'exciter, autant qu'il est possible, chez les nations étrangeres, le goût des superfluités.

Tant qu'un peuple est occupé d'un commerce étranger, les rapports entre les individus de l'état ne seront pas si intimes que quand ceux qui produisent et ceux qui consomment vivent dans la même société; un pareil commerce suppose, et crée même nécessairement, une chaîne de dépendances

étrangeres, qui ont un effet analogue à celui qui avoit lieu en vertu de la dépendance naturelle entre les citoyens. Or, l'usage de la dépendance est, comme je l'ai dit, de former un lien dans la société, capable de faire subsister les nécessiteux par le superflu des riches, et d'entretenir la paix et la concorde parmi les hommes.

Ainsi le commerce et la communication avec les étrangers forment une nouvelle espece de société entre les nations, et rendent par conséquent le travail de l'administrateur plus compliqué; il faut qu'il soit, comme auparavant, attentif à pourvoir aux besoins et à l'emploi de tout son peuple : mais comme ces liaisons étrangeres font dépendre ces circonstances mêmes du maintien d'une bonne intelligence avec les nations voisines, il faut qu'il acquiere une connoissance exacte de leur situation domestique, afin de concilier, autant que cela se peut, les intérêts des deux parties, en engageant les étrangers à fournir les objets de premier besoin, lorsqu'on ne peut se procurer des métaux précieux; et de recevoir en échange les superfluités que l'industrie peut inventer; et enfin, il doit inspirer à son peuple un esprit d'émulation, relativement à la fru-

galité, la tempérance, l'économie, l'application au travail et à l'invention. Si cette émulation n'est pas entretenue, une autre prendra sa place ; car l'émulation est inséparable de la nature de l'homme, et si elle ne se trouve pas parmi les citoyens dans la pratique de la modération, la richesse qu'ils doivent acquérir les rendra bientôt les rivaux des étrangers, quant au luxe et à la dissipation.

Tant qu'un esprit de modération régnera chez une nation commerçante, elle peut être assurée qu'aussi long-temps qu'elle surpassera les nations avec lesquelles elle est en correspondance à cet égard, autant augmentera-t-elle la proportion de sa richesse, de son pouvoir et de sa supériorité sur elles. Ce sont des objets légitimes de l'ambition des hommes, lorsqu'ils sont acquis au moyen d'une émulation si louable.

Si l'on dit que le goût immodéré des choses superflues, l'intempérance, la paresse, qualités diamétralement opposées aux premieres, corrompent l'esprit humain, et mènent à la violence et à l'injustice ; n'a-t-il pas été sagement ordonné, par l'auteur de toutes choses, qu'un peuple sobre, vivant sous un bon gouvernement, acquerroit nécessairement, par l'industrie et la modération, la

richesse, qui est le meilleur moyen de se défendre contre la violence de ceux avec lesquels il est lié dans la grande société du genre humain? et n'a-t-il pas été sagement ordonné aussi qu'à mesure qu'un peuple contracte des habitudes vicieuses, qui menent aux excès et à l'injustice; la pauvreté, qui est la suite même de la dissipation, le privât du pouvoir de nuire? Mais ces réflexions sont un peu étrangeres à mon sujet, et sortent des bornes de l'économie politique.

Lorsque nous parlons de la vertu d'un peuple commerçant et industrieux, nous n'envisageons seulement que son *intérêt* à conserver de tels sentiments, et nous examinons le préjudice politique qui résultera pour lui s'il les abandonne. Lorsque nous parlons d'une nation adonnée au luxe, où la portion qui ne travaille pas se livre aux excès dans tous les genres de consommation, et où les ouvriers travaillent afin de les leur fournir, nous examinons les conséquences d'un tel esprit par rapport au commerce étranger; et si nous trouvons que le goût du luxe, chez les riches, lui soit contraire, tâchons de découvrir les moyens d'engager les habitants à changer de mœurs, par un motif d'intérêt personnel.

D'après

D'après cela, je vais donner une esquisse succincte des principes généraux par lesquels on peut établir et conserver, autant qu'il est possible, un système de commerce étranger, et des moyens par lesquels on peut le rétablir, lorsque, par les avantages naturels et par l'habileté supérieure de l'administration des nations rivales (et non par des vices intérieurs), un peuple a perdu, pendant un certain temps, tous les avantages qu'il retiroit de son commerce étranger.

Le premier principe général est d'employer, le plus utilement possible, un certain nombre d'individus de la société à produire les objets de premier besoin, toujours en quantité plus que suffisante pour fournir aux habitants, et d'imaginer des moyens de mettre chacun des ouvriers libres en état de se procurer sa propre subsistance, par l'exercice de quelque espece d'industrie.

Ces premiers objets remplis, je considere le peuple comme abondamment pourvu de tout ce qui est absolument nécessaire, et même d'un surplus destiné à un nombre additionnel d'ouvriers libres, aussitôt qu'on pourra se procurer une demande pour leur travail. En attendant, ce surplus sera un

objet d'exportation ; mais aussitôt que cette demande viendra du dehors pour une plus grande quantité de manufactures qu'auparavant ; elle aura l'effet de multiplier, par degrés, le nombre des habitants, jusqu'à la proportion du surplus ci-dessus, pourvu que l'administrateur soit toujours attentif à employer ces nombres additionnels (qu'une multiplication utile doit produire) à fournir à la demande additionnelle : alors, au moyen de l'équivalent qu'ils reçoivent des étrangers, ils enrichiront le pays, et acheteront, en même temps, pour eux-mêmes, une partie des productions nationales, dont on n'a permis l'exportation que faute de demande dans l'intérieur.

Il faut qu'en même temps il continue de donner des encouragements propres à hâter les progrès de l'agriculture, afin de trouver toujours un excédant de subsistances (car, sans cet excédant, il n'y en a jamais assez) dont il doit permettre l'exportation ; il faut le considérer comme la provision de ces ouvriers industrieux qui sont encore à naître.

Il doit empêcher toute concurrence étrangere, au-delà d'un certain taux, pour la quantité de vivres nécessaires à la consommation intérieure ; et, par des primes sur l'exporta-

tion, il doit décharger les cultivateurs des provisions superflues, qui pourroient leur rester lorsque les prix sont trop bas.

Nous expliquerons plus en détail cette question importante, en parlant de la police des grains.

Si des causes naturelles produisent dans le prix des vivres une hausse que l'extension de l'agriculture ne peut faire baisser, il faut alors qu'il mette à contribution toute la communauté, afin d'indemniser ceux qui travaillent pour les étrangers, de leurs avances sur les prix des vivres ; ou qu'il indemnise les étrangers, d'une autre maniere, de leurs avances pour le prix des manufactures.

Il doit considérer les manufactures des choses superflues comme étant destinées aux étrangers, et décourager par tous les moyens possibles toute concurrence intérieure pour ces objets.

Il doit faire tous ses efforts pour proportionner constamment les fournitures à la demande ; et lorsque les premieres excedent nécessairement la derniere, malgré tous ses soins, il doit alors considérer ce qui reste, après la demande, comme le superflu des étrangers ; et pour soutenir la balance entre l'ouvrage et la demande, il doit en favoriser

la vente même dans le pays, avec de certaines restrictions, jusqu'à ce que les ouvriers employés dans les branches qui regorgent, puissent être plus utilement occupés de quelque autre maniere.

Il doit considérer que l'objet direct de l'intérêt privé de chaque individu doit être l'avancement du bien de la communauté, et le démontrer clairement par l'emploi désintéressé de l'argent public.

De ce principe dérive l'autorité dont tous les gouvernements sont revêtus, de lever des impôts pour être employés à l'avancement de la prospérité de l'état; et on ne peut mieux parvenir à ce but qu'en appliquant leur produit à entretenir une balance égale entre l'ouvrage et la demande. C'est de là que dépend principalement le salut d'un état commerçant.

Si le défaut de demande étrangere provient de la supériorité des avantages naturels des autres pays, il faut qu'il redouble d'activité pour augmenter le luxe parmi ses voisins en même temps qu'il entretiendra la simplicité chez lui; il faut qu'il augmente les primes sur l'exportation, ainsi que celles accordées aux manufactures lorsque le prix de l'industrie n'égale pas celui de la subsistance.

Tant que ces opérations sont conduites avec modération et persévérance, tant que les attraits des richesses acquises n'en empêchent pas l'exécution, l'administrateur peut se flatter de voir les étrangers revenir dans ses ports, aussitôt que leur propre dissipation et leur défaut de frugalité auront compensé les avantages que la nature leur avoit donnés sur leurs voisins sobres et industrieux.

Si on poursuit ce plan, le commerce étranger augmentera en proportion du nombre des habitants, et le luxe domestique servira d'instrument entre les mains de l'administrateur, pour augmenter la demande lorsque les fournitures intérieures deviennent trop considérables pour la consommation extérieure. En d'autres termes, les citoyens riches seront excités à consommer ce qui est superflu, afin de maintenir la balance en faveur des industrieux et de la nation.

Tout le but de ce plan est d'indiquer l'effet de trois principes très simples.

Le premier, c'est que, dans un pays qui n'a pour objet unique que d'étendre le commerce étranger, il faut empêcher qu'il ne se forme au dehors aucune concurrence pour les objets de premiere nécessité, et principalement les vivres, de maniere à

hausser les prix au-delà d'un certain taux.

Le second, qu'il ne faut souffrir aucune concurrence intérieure pour les superfluités, capable d'en porter le prix au-delà de certaines limites.

Le troisieme, que, quand on ne peut conserver ces taux, et que, par des causes naturelles, les prix les dépassent, il faut mettre de l'argent public dans un des bassins de la balance, pour réduire les prix au niveau de ceux de l'exportation.

Plus un commerce étranger a d'étendue dans un pays, plus ces taux *doivent* être tenus bas; moins il a d'étendue, plus on *peut* leur permettre de monter.

Par conséquent si personne n'étoit occupé dans une nation à procurer les choses nécessaires à la vie, mais que chacun fût employé à fournir des articles de consommation étrangere, on pourroit permettre que les prix de ces choses nécessaires tombassent aussi bas qu'il est possible; un taux quelconque seroit superflu en faveur de ceux qui vivent en les produisant.

Si personne dans l'état n'étoit employé à fournir aux étrangers, on pourroit laisser monter aussi haut qu'il est possible le prix de ces objets superflus; et un certain taux

deviendroit inutile, puisque son seul objet seroit de favoriser l'exportation.

Mais comme aucune de ces suppositions ne peut jamais avoir lieu ; qu'une partie de chaque nation est employée à produire, une autre partie à consommer, et que c'est seulement le surplus de l'industrie qu'on peut exporter ; un taux devient nécessaire pour conserver les intérêts réciproques des deux parties dans l'intérieur ; et il faut que l'argent public opere seulement sur le prix du superflu de l'industrie, de maniere à le rendre susceptible d'exportation, même dans le cas où les prix nationaux de la consommation intérieure auroient été au-delà. Je vais présenter cet objet sous un autre point de vue, pour mieux faire comprendre une idée qui me paroît un peu obscure.

Si les vivres et autres objets nécessaires à la vie étoient un pur don de la nature dans un pays, j'aurois établi pour principe qu'il faut décourager toute concurrence extérieure pour ces objets, soit au-dessus ou au-dessous d'un taux quelconque, parceque, dans ce cas, les plus bas prix sont les meilleurs, puisqu'il n'en peut résulter aucun inconvénient pour qui que ce soit d'industrieux : mais lorsque la production de ces objets est elle-

même une manufacture ou une branche d'industrie, un certain taux est nécessaire en faveur de ceux qui gagnent leur vie en les produisant.

D'un autre côté, quant aux manufactures des choses superflues, la concurrence domestique doit être arrêtée au-delà d'un certain taux, afin que les prix ne montent pas plus haut que ceux qu'offrent les étrangers ; mais on peut l'encourager au-dessous de ce taux, afin de favoriser la consommation et faire vivre les manufacturiers. S'il n'y avoit point du tout de demande étrangere, le taux deviendroit inutile, et la richesse de la nation ne feroit que circuler avec plus ou moins de rapidité, à mesure que les prix hausseroient ou baisseroient. L'étude de la balance entre l'ouvrage et la demande deviendroit alors un objet principal d'attention pour l'administrateur, non pour enrichir l'état, mais pour conserver la santé et la vigueur à chacun de ses membres. En outre, l'objet du taux regarde le commerce étranger et l'acquisition de nouvelles richesses aux dépens des autres nations : c'est pourquoi il ne faut pas permettre que les riches du pays augmentent leurs consommations en superfluités, et outrepassent la proportion des fournitures cons-

tantes ; parceque celles-ci étant destinées pour les étrangers, l'unique moyen de les empêcher de se fournir eux-mêmes, est de faire en sorte que les prix ne montent pas au-delà du taux auquel les étrangers peuvent les produire.

D'ailleurs, si chaque membre de la société s'attachoit au même objet d'industrie, il ne seroit pas nécessaire de mettre le public à contribution pour l'avancement du bien général ; mais, comme une partie est employée à enrichir l'état par la vente de ses ouvrages aux étrangers, et une autre partie à faire circuler ses richesses dans le pays pour la consommation du superflu, je trouve que c'est un bon expédient de jeter une partie de la circulation domestique dans le trésor public, afin que, quand les prix haussent nécessairement, en conséquence de la richesse des particuliers, un administrateur soit en état d'accorder des primes sur la partie qui peut être exportée, et que la nation puisse par-là continuer de fournir aux étrangers au même prix qu'auparavant.

Plus ces principes pourront être mis à exécution, plus l'état prospérera et plus il conservera sa supériorité. Lorsque la demande étrangère commence à manquer, de maniere à ne pouvoir plus être rappellée, il faut, ou

que l'industrie décline, ou que le luxe intérieur commence. Il est aisé de prévoir les conséquences de l'un et de l'autre cas ; et j'examinerai particulièrement dans le chapitre suivant les principes qui peuvent influer sur ces conséquences.

CHAPITRE XVI.

Développement de quelques principes établis dans le chapitre précédent, relativement aux progrès et à l'encouragement du commerce étranger.

Je vais maintenant développer certaines idées que je crois avoir exprimées dans des termes trop généraux dans le chapitre précédent, relativement au commerce qui se fait avec d'autres nations.

J'ai constamment en vue de séparer et de distinguer les principes du commerce étranger, de ceux qui n'influent que sur les progrès du commerce intérieur, et sur une circulation rapide ; opérations qui produisent des effets très différents, et qui méritent également l'attention de l'administrateur.

L'existence même du commerce étranger suppose une diversité d'intérêts entre les nations qui se trouvent aux côtés opposés du contrat mercantile, parceque toutes les deux veulent faire un marché le plus avantageux possible. De tels contrats supposent une dépendance mutuelle entre l'une et l'autre, qui peut être ou nécessaire ou accidentelle. Elle est nécessaire lorsque l'une de ces nations ne peut subsister sans le secours de l'autre : tel est l'état de la Hollande relativement aux nations qui lui fournissent des grains. Elle est accidentelle lorsque les besoins d'une nation particuliere ne peuvent être fournis par ses propres habitants, faute d'intelligence ou d'adresse seulement.

Ainsi toutes les fois qu'une nation en trouve une autre qui dépend nécessairement d'elle pour certaines branches particulieres de trafic, elle a une base assurée pour un commerce étranger ; lorsque cette dépendance est accidentelle, il faut du jugement et la main d'un habile administrateur.

Le meilleur moyen de conserver tous ses avantages est d'examiner jusqu'à quel point ils sont nécessaires, et en quoi ils ne sont qu'accidentels ; de considérer sous quel rapport les nations voisines peuvent facilement

devenir les rivales de la sienne, et à quels égards celle-ci a des avantages naturels que l'on ne sauroit lui enlever.

C'est sur ces avantages naturels qu'il faut principalement compter : la France, par exemple, ne peut jamais avoir de rivale pour ses vins ; d'autres pays tirent de grands avantages de leur situation, de leurs mines, de leurs rivieres, de leurs ports, de leurs pêches, de leurs bois et de certaines productions propres au sol. Si on fait abstraction de ces avantages naturels, toutes les nations sont sur le même pied relativement au commerce. L'industrie et le travail n'appartiennent de préférence à aucune, non plus que l'économie et la sobriété.

Cette proposition pourroit être révoquée en doute d'après les principes de Montesquieu, qui attribue à l'influence du climat l'origine d'un grand nombre de loix, de coutumes et même de religions. Ce grand homme raisonnoit d'après des faits et d'après l'expérience, ainsi que d'après le pouvoir et la tendance des causes naturelles à produire certains effets, lorsqu'elles ne sont pas contrariées par d'autres circonstances : mais, suivant ma maniere d'envisager ce sujet, je suppose qu'on ne permet jamais que ces

causes produisent leurs effets naturels et immédiats, lorsqu'ils pourroient entraîner des inconvénients politiques ; parceque je suppose toujours à la tête du gouvernement un administrateur qui fait concourir toutes ces circonstances à l'exécution du plan qu'il a adopté.

1°. Si une nation s'est proposé d'être long-temps florissante et puissante par le commerce, qu'elle s'applique d'abord sérieusement à manufacturer toutes les productions naturelles du pays : il faut pour cela employer un nombre suffisant de bras ; car si les bras manquent, les productions seront exportées sans avoir acquis par le travail aucune valeur additionnelle, et par conséquent on aura perdu le fruit de cet avantage naturel.

Les subsistances et tous les objets nécessaires aux manufactures doivent être, autant qu'il est possible, tenus à un taux modéré.

Et enfin, si l'économie et la sobriété des ouvriers, si des réglements sages de la part de l'administrateur ne sont pas soutenus et observés, le but sera manqué : car si la manufacture, lorsqu'elle est portée à sa perfection, ne conserve pas l'avantage qu'avoit le

manufacturier au commencement, en employant les productions naturelles du pays; c'est comme si cet avantage n'eût pas existé. En voici un exemple.

Je supposerai que la laine soit meilleure, plus abondante et à meilleur marché dans un pays que dans un autre, et que les deux nations rivalisent pour ce commerce; il est naturel que la derniere desire d'acheter de la laine chez la premiere, et que celle-ci veuille la conserver chez elle pour la manufacturer. Voilà donc un avantage naturel que la premiere a sur la derniere, et qu'on ne peut lui enlever. Je supposerai que les subsistances ne sont pas plus cheres dans un pays que dans l'autre, c'est-à-dire, que le pain et les autres objets de premiere nécessité sont au même prix. Si les ouvriers du premier (qui ont été les fondateurs des manufactures de draps, et qui ont eu, par une longue suite d'années, une si grande supériorité sur toutes les autres nations, qu'elles ont été, en quelque façon, dans sa dépendance absolue pour leur draperie); si ces ouvriers, dis-je, augmentent leurs prix de temps à autre, et si, en conséquence des grands profits dont ils ont joui sans rivalité pendant long-temps, ces prix ont été consolidés, avec la valeur réelle, par l'habitude

d'un genre de vie plus dispendieux, ce qui suppose une augmentation de salaire ; ce pays pourroit perdre par-là tous les avantages que lui donnoient le bas prix et la qualité supérieure de ses laines : mais si, d'un autre côté, les ouvriers du dernier pays travaillent moins, sont moins adroits, achetent leurs laines à des prix exorbitants, et que le transport en soit très dispendieux; si les manufactures ne peuvent se soutenir avec succès que par l'autorité publique; si les ouvriers particuliers sont écrasés par des impôts excessifs sur leur industrie; tous les avantages accidentels que ce dernier pays avoit sur le premier, peuvent être plus que compensés; et celui-ci peut regagner ce que la nature lui avoit donné d'abord. Mais cette considération ne doit pas lui donner trop de confiance. Les inconvénients accidentels du dernier peuvent cesser; ainsi la seule sécurité réelle du premier sur cette branche est le bas prix de la main-d'œuvre.

2°. En parlant de taux dans le dernier chapitre, j'ai établi une distinction entre celui qui se régloit par la hauteur de la demande étrangere et celui qui est tenu aussi bas que les moyens de fournir la manufacture peuvent le permettre. Ceci demande un peu d'explication.

Il ne faut pas supposer qu'un peuple se détermine jamais par un principe d'esprit public, à ne pas profiter de la hausse de la demande étrangere; et comme celle-ci peut provenir de circonstances et d'événements inconnus aux manufacturiers, de pareilles révolutions sont inévitables : nous devons donc restreindre le sens trop général de notre proposition, et observer que les *vibrations* indispensables de cette demande étrangere ne nuisent point; mais que l'administrateur doit être constamment attentif à empêcher *la subversion de la balance, et la moindre consolidation des profits extraordinaires avec la valeur réelle.* Il y parviendra, comme on l'a déja observé, en multipliant les ouvriers dans ces branches d'exportation sur lesquelles les profits se sont élevés; ceci augmentera la fourniture, et empêchera même que son propre peuple ne fasse des gains extraordinaires, qui finiroient par être préjudiciables au commerce étranger.

Un administrateur peut quelquefois, par un motif de bienfaisance, ou peut-être de justice naturelle envers les classes industrieuses, aussi-bien que par les vues d'une politique sage, permettre de plus grands profits, pour encourager les arts de goût qui servent

servent d'embellissement à un pays, qui établissent sa réputation pour l'élégance et la recherche, et engagent par-là les étrangers à donner la préférence à des productions dont le principal mérite est le nom du pays d'où on les tire : mais même à l'égard de ces articles, il doit toujours être sur ses gardes, et ne jamais permettre qu'ils montent assez haut pour encourager d'autres nations à établir une rivalité dangereuse.

3°. L'encouragement qu'on recommande de donner à la consommation intérieure des objets de superfluité, lorsque la demande extérieure de ces mêmes objets est si basse que les ouvriers se trouvent dans la détresse, exige aussi une explication.

Si l'on prend à la lettre ce que j'ai avancé dans le dernier chapitre, j'avoue que la supposition paroît absurde ; parcequ'elle attribue à ceux qui sont en état de se procurer des choses superflues, un degré d'esprit public et de désintéressement, qu'on ne trouve nulle part, pour qu'ils en discontinuent la demande, aussitôt qu'une autre branche de commerce étranger vient à s'ouvrir, pour employer les ouvriers industrieux ; ce qui contredit les principes sur lesquels nous

avons établi tout le système de notre économie politique.

J'ai observé ailleurs que si les révolutions arrivoient aussi subitement que je suis obligé de les représenter, tout seroit bouleversé.

Voici donc, selon moi, à quoi se réduit cette opération ; c'est que quand l'administrateur trouve que le goût de son peuple ne le porte pas à profiter du surplus des marchandises qui leur restent, et qu'ils étoient dans l'usage d'exporter, il devroit employer son autorité et son adresse de maniere à empêcher que les ouvriers ne tombent dans la détresse ; et lorsque cette détresse devient inévitable, par une baisse subite de la demande étrangere, sans une interposition plus puissante, il devroit alors, au refus des autres, devenir lui-même l'acheteur de ces marchandises ; ou, par des primes et des récompenses sur ce surplus, en encourager la vente de quelque maniere que ce fût, jusqu'à ce qu'on eût pu pourvoir autrement à ces ouvriers surnuméraires ; et quoique j'avoue que les individus riches d'un état ne sont pas naturellement portés, par un principe d'esprit public ou de désintéressement, à rendre efficaces de pareilles opérations politiques, et de contribuer au but qu'on

se propose ; nous ne pouvons pas nier cependant qu'il ne soit au pouvoir d'un bon administrateur, en exposant la situation politique de certaines classes du peuple, d'obtenir des gens opulents qu'ils concourent à ce projet patriotique ; c'est à quoi se borne tout ce que je prétends recommander dans la pratique. Mon but est d'établir des principes que je ne conseille jamais qu'autant que leur exécution est rendue possible par des démarches préalables, et en disposant convenablement l'esprit du peuple.

CHAPITRE XVII.

Symptomes de la décadence du commerce étranger.

Si des manufacturiers sont sans emploi, il ne faut pas toujours l'imputer à l'administrateur, ni conclure que cela vient de la décadence du commerce, jusqu'à ce qu'on ait remonté aux causes. Si, d'après cet examen, on trouve que pendant quelques années les vivres ont été à un plus haut prix que dans les pays voisins, alors je conviens

que ce pourroit être la faute de l'administrateur ; car il est certain qu'une nation commerçante, en dirigeant une partie du commerce par des canaux convenables, peut toujours être en état d'établir une juste balance sur cet objet : et quoiqu'il ne soit pas expédient, dans des années de disette, de réduire trop bas le prix des grains, il est cependant généralement possible d'en hausser le prix chez toutes les nations rivales ; ce qui est la même chose relativement à la question présente.

Si ce défaut d'emploi pour les manufacturiers n'est pas occasionné par le haut prix des vivres, mais par le défaut de commission de la part des marchands, il faut rechercher les causes de cette diminution de la demande. Elle peut être accidentelle, et provenir de causes qui peuvent cesser en peu de temps ; alors le commerce se rétablira comme auparavant. Elle peut aussi provenir de l'établissement de quelques entreprises nouvelles en différents lieux du pays, qui, à raison de divers avantages naturels, ou de la plus grande sobriété des ouvriers, ou de la proximité des lieux, peuvent fournir les marchés qui l'étoient auparavant par les ouvriers industrieux qui se

trouvent sans emploi. Dans ce dernier cas, la détresse des manufacturiers n'annonce pas la décadence du commerce en général; elle peut au contraire contribuer à remédier aux mauvais effets des profits consolidés, en obligeant ceux qui les partageoient auparavant, à abandonner l'aisance de leur situation, et à se soumettre de nouveau à une industrie laborieuse, pour se procurer une subsistance. Lorsque ces révolutions sont subites, elles sont dures à supporter et réduisent le peuple à une grande détresse: c'est en partie pour prévenir de pareils inconvénients, que nous conseillons le taux le plus bas possible sur les objets d'exportation.

Il existe deux causes qui annoncent communément la décadence du commerce: 1°. lorsque des marchés étrangers, fournis ordinairement par une nation commerçante, commencent à l'être par d'autres qui ne les fournissoient pas auparavant, quelque peu importants que soient les articles: 2°. lorsque le pays lui-même tire du dehors les manufactures qu'il trouvoit aupavavant chez lui.

Ces circonstances prouvent de deux choses l'une; ou qu'il y a des ouvriers dans les

autres pays, qui, par les avantages qu'ils doivent à la nature, ou par l'industrie et la frugalité, trouvent une demande pour leurs ouvrages, ôtent le pain à ceux qui étoient autrefois employés, et les privent de certaines branches de leur commerce étranger; ou que ces ouvriérs étrangers, profitant de l'augmentation du luxe et de la dissipation des premiers commerçants, commencent à fournir au marché certains articles de consommation, dont les profits, d'abord très modiques, leur sont insensiblement cédés, sans beaucoup de rivalité, par les ouvriers de l'autre nation commerçante, qui gagnent davantage à servir leurs propres compatriotes opulents.

Je ne vois pas de meilleur remede, comme je l'ai déja dit, contre la premiere cause de décadence, que la patience et la persévérance dans la frugalité et l'économie, en attendant que des commerçants sans prévoyance éprouvent les inconvénients qui accompagnent généralement la richesse et l'aisance.

Il est beaucoup plus difficile de remédier à la seconde cause de décadence; elle est profondément enracinée dans l'esprit et les mœurs du peuple entier. Dans quelques clas-

ses que ce soit, les inférieurs ont contracté un goût pour les superfluités et la dépense, qu'elles sont en état de satisfaire en travaillant pour leurs compatriotes, tandis qu'elles dédaignent comme basses et peu lucratives les diverses branches du commerce étranger. Les classes supérieures, de leur côté, comptent sur les inférieures, pour la satisfaction de mille petits desirs frivoles, formés par le goût de la dissipation et entretenus par l'habitude, la mode et l'amour de la dépense.

Voilà donc un système établi, par lequel les pauvres deviennent riches, et les riches heureux, par la jouissance d'une variété perpétuelle dans tout ce qui peut les mettre à l'abri des inconvénients auxquels la nature humaine est exposée. Les deux parties sont par-là intéressées à le soutenir, et exercent l'une et l'autre tout leur génie à imaginer de nouveaux besoins; l'un pour la satisfaction immédiate de les éloigner; l'autre pour le profit qu'elle fait en en fournissant les moyens, et par l'espoir de les partager un jour. Mais la nature même de l'homme indique le remede de ce grand mal: le devoir de l'administrateur est de le mettre en usage. Ce remede dérive de l'instabilité de

tous les goûts qui ne sont pas fondés sur des desirs raisonnables. Dans tous les pays adonnés au luxe, nous voyons constamment certaines classes d'ouvriers réduites à la détresse, par le changement des modes. Si un administrateur étoit attentif à employer ceux qui sont forcés à l'oisiveté, avant qu'ils s'adonnent à de nouvelles inventions pour soutenir l'ancien plan, ou avant qu'ils contractent un genre de vie misérable et vicieux, il les obtiendroit à bon marché, et pourroit tourner leur travail à l'avantage de l'état et au découragement du luxe.

J'avoue cependant que tant que le goût du luxe régnera chez les riches, il y aura toujours des gens industrieux, qui leur en fourniront les objets dans la plus grande abondance; j'avoue encore que ce goût a des attraits infinis, sur-tout quand la jeunesse et la santé mettent un homme riche en état de le satisfaire. Ceux, néanmoins, dont le luxe est systématique, c'est-à-dire, fondé sur un goût formé et une habitude ancienne, sont en petit nombre, en comparaison de ceux qui s'y adonnent par légèreté, par vanité et par imitation. Ces derniers sont ceux qui soutiennent et étendent

principalement ce système : mais ils ne sont pas les plus incorrigibles ; sans l'imitation, chaque âge chercheroit ce qui peut satisfaire ses desirs naturels et s'en contenteroit. A 25 ans, on pourroit penser à la parure, aux chevaux, à la chasse, aux chiens et aux vins recherchés ; à 40, à une table délicatement servie et aux plaisirs de la société ; à 60, à des voitures, des fauteuils, des tapis et des meubles commodes. Mais le goût de l'imitation confond tous les âges. Le vieillard aime les chevaux et les beaux habits ; le jeune homme aime les voitures à ressort, et il s'étend nonchalamment sur le duvet d'un fauteuil assez grand pour lui servir de lit. Tout cela provient de la superfluité des richesses et du goût de l'imitation, non des attraits réels du repos et du luxe, comme chacun peut s'en convaincre, pour peu qu'il ait vécu parmi les grands et les riches. La mode, que je prends ici pour le terme synonyme d'imitation, engage la plupart des hommes à des dépenses superflues, qui sont si loin d'être des objets de luxe, qu'elles sont souvent à charge aux personnes qui s'y livrent. Il est au pouvoir de l'administrateur de détruire tous ces moyens de dépenses, par son propre exemple, par celui de ses fa-

voris et de ses domestiques, en les mettant au-dessus des caprices de la mode.

La légèreté et l'inconstance même des hommes viendront, comme je l'ai déja dit, à son secours. Une génération économe succede souvent à une génération prodigue; et nous voyons aujourd'hui un système de sobriété succéder dans presque toute l'Europe à un système habituel d'ivrognerie. L'ivrognerie et un grand nombre de domestiques inutiles étoient le luxe d'autrefois.

Un administrateur habile peut profiter de toutes ces révolutions : il faut, d'un côté, qu'il donne bon exemple, et de l'autre, qu'il profite de tous les changements dans les goûts, pour rétablir le commerce étranger en faveur de ses sujets. Des exemples de frugalité, de la part du chef d'un peuple adonné au luxe, nuiroient infiniment, s'il n'avoit pour but que de réformer les mœurs des grands, sans dédommager les pauvres de la diminution de leur consommation.

En même temps que le luxe vient à perdre du terrain dans le pays, il faut donc trouver un débouché pour l'ouvrage de ceux que cette diminution laisse sans emploi, et qui, par conséquent, doivent tomber dans la détresse.

Ce principe n'est que l'inverse de celui qui a déja été établi dans le chapitre XV, où nous avons dit que, quand la demande étrangere commence à baisser, il faut faire augmenter le luxe domestique, afin d'adoucir, en faveur des industrieux, le choc d'une révolution subite. Nous disons ici, par la même raison, qu'il faut ouvrir un commerce étranger toutes les fois que le luxe domestique diminue.

Combien peu voyon-snous de princes vivre frugalement ou avec magnificence, par des considérations politiques! Ne faut-il donc pas mettre sous leurs yeux les conséquences naturelles de l'un et de l'autre? Et n'est-il pas encore plus nécessaire d'indiquer les moyens d'éviter les inconvénients qui peuvent en résulter?

Sous une administration prodigue, la population augmentera; l'administrateur doit donc être attentif à fournir des moyens de subsistance. Sous un regne économe, la population diminuera, si l'administrateur n'ouvre pas tous les canaux qui peuvent emporter les produits superflus de l'industrie. En voici la raison: une diminution de dépenses domestiques est une diminution d'emploi; celle-ci suppose une diminution dans

le nombre des ouvriers, parcequ'elle interrompt la circulation de la subsistance qui les faisoit vivre : mais si les produits qui résultent de cet emploi sont exportés, la nation conservera sa population; et les épargnes du prince peuvent être compensées par la balance qui vient des étrangers.

Ces réflexions ne sont présentées que comme de simples apperçus, et il ne seroit peut-être pas hors de propos de s'y arrêter ici; mais je compte les ramener ailleurs avec plus d'avantage, après avoir examiné les principes des impositions, et avoir indiqué ceux qui doivent diriger l'application de l'argent public.

CHAPITRE XVIII.

Des moyens de baisser les prix des manufactures, afin de leur procurer du débit dans les marchés étrangers.

La multiplicité des rapports entre les différentes parties de l'économie politique me force à de fréquentes répétitions de mes principes. Je n'ai pas d'autres regles pour juger si ces rapports sont superflus ou nécessaires, que la tendance qu'ils ont à me donner une idée plus distincte de mon sujet; c'est ce qui arrive lorsque les mêmes principes sont appliqués à des circonstances différemment combinées.

J'ai déja parlé ailleurs de presque tout ce que j'ai à dire sur ce qu'annonce le titre de ce chapitre; et mon intention ici n'est que de rapprocher des idées qui paroissent éparses, parcequ'elles ont été présentées suivant les occasions, par leur rapport avec d'autres matieres.

Les moyens de baisser les prix des manu-

Les causes des hauts prix, c'est-à-dire hauts relativement à ceux auxquels on les trouve dans d'autres pays, peuvent se réduire à quatre chefs que je rapporterai dans leur ordre; j'indiquerai ensuite les moyens d'y remédier.

1°. La consolidation des grands profits à la valeur réelle des marchandises; cette cause opère par-tout où s'est introduit le luxe, et où le commerce intérieur a détourné un trop grand nombre d'ouvriers, qui se contentoient autrefois d'un bas prix et d'un gain modéré.

2°. La hausse du prix des articles de première nécessité. Cette cause agit lorsque les progrès de l'industrie ont été plus rapides que ceux de l'agriculture. Nous avons vu que les progrès de l'industrie supposoient nécessairement une augmentation d'*habitants utiles:* or ceux-ci ont communément de quoi acheter leur subsistance, au moment que leur nombre augmente au-delà de la proportion de la quantité produite par l'agriculture, ou de ce qui se trouve dans les marchés du pays, ou de ce qui est importé du dehors; ainsi ils entrent en concurrence et en haussent les prix. On peut observer ici en passant que ce qui fait haus-

ser le prix des vivres, est l'augmentation du nombre des habitants utiles, c'est-à-dire, de ceux qui se trouvent dans l'aisance. Quelque nombreuse que soit la derniere classe des pauvres, à quelque point que soit poussée la procréation vicieuse ; de pareils habitants contribueront fort peu à l'augmentation des prix, mais beaucoup à celle de la misere. On voit la preuve de cette observation dans plusieurs provinces, où le nombre des pauvres est très grand, et où cependant le prix des vivres est très bas ; tandis qu'on ne trouve aucun exemple d'un grand nombre d'industrieux réunis, qui ne fassent promptement hausser le prix de la plupart des objets de subsistance.

3°. Les avantages naturels des autres pays. Cette cause opere malgré toutes les précautions du peuple le plus frugal et le plus laborieux. Qu'il se prive de toute sorte de superfluités ; qu'on le suppose diligent et adroit ; que l'administrateur profite de toutes les circonstances pour l'établissement du commerce extérieur : les avantages du climat et de la situation peuvent néanmoins donner à un peuple une si grande supériorité sur les autres, qu'une concurrence directe avec lui soit impossible.

4°. La

4°. La supériorité des autres peuples dans la fabrication de leurs manufactures, leurs progrès dans la science du commerce, l'avantage qu'ils ont de faire profiter leur argent dans les intervalles de leur propre circulation directe, l'habileté de leur administrateur, l'emploi des fonds publics, en un mot la perfection de leur économie politique.

Avant de parler des moyens d'écarter tous ces inconvénients, il faut que j'observe que, comme il s'agit ici de la hauteur *relative* des prix des manufactures, il faut toujours supposer une concurrence entre deux nations; c'est ce qui oblige un administrateur à être principalement attentif à la hausse des prix. Le terme *concurrence* est relatif, et renferme l'idée de rivalité entre deux parties qui s'efforcent de parvenir au même but. Je dois donc distinguer entre les efforts que fait une nation pour *conserver* la supériorité qu'elle a déja acquise, et ceux d'une autre qui cherche à la surpasser. J'appellerai les premiers *concurrence pour conserver;* les seconds, *concurrence pour acquérir.*

Les trois premiers chefs nous présentent

les inconvénients auxquels sont exposés les compétiteurs pour *conserver ;* le quatrieme comprend ceux auxquels les compétiteurs pour *acquérir* sont communément sujets.

Ayant assujetti notre sujet à l'ordre qui lui convient, il faut indiquer maintenant les principes qui influent respectivement sur les moyens de remédier à tous les inconvénients, soit qu'ils arrivent à une nation dont le commerce étranger est déja bien établi, ou à une autre où tout est naturellement disposé pour entrer en concurrence afin de l'acquérir.

En proposant un remede aux causes particulieres d'augmentation que nous avons rapportées, nous devons les supposer chacune entièrement simple et sans mélange avec les autres; ce qui arrive très rarement : mais je le fais pour une plus grande clarté ; et la principale difficulté dans la pratique est de combiner le remede en proportion de la complication du mal. Je commence maintenant par la premiere des quatre causes des hauts prix ; savoir les profits consolidés.

Toute la doctrine de ces profits a été suffisamment exposée dans le chapitre X : nous en avons expliqué la nature, et nous avons

fait voir comment, par une longue prépondérance de la demande, la subversion de la balance avoit l'effet de consolider les profits dans un pays adonné au luxe; nous avons aussi observé qu'on ne pouvoit les réduire à un taux convenable, sans réduire en même temps à la détresse ceux qui en avoient joui long-temps.

La question est donc de les baisser, lorsque le commerce extérieur ne peut être conservé autrement, quelles qu'en soient les suites pour certains individus. Lorsque l'avantage d'une nation se trouve en concurrence avec des inconvénients momentanés pour quelques habitants, on doit préférer le bien général à des considérations particulieres.

J'ai observé plus haut, que le luxe domestique, en offrant de hauts prix sur certains objets d'industrie, détourne plusieurs ouvriers employés à fournir des objets d'exportation, sur lesquels les profits sont ordinairement très modiques. Le premier effet naturel et immédiat qui en résulte, est de diminuer le nombre des bras employés à fournir à la demande étrangere; ce qui diminue la fourniture, occasionne une *simple concurrence* du côté des étrangers qui sont les acheteurs, et augmente enfin

les profits jusqu'à ce que, par leur hausse et leur consolidation, on déserte le marché.

La marche même que je viens de tracer indique le remede. Il faut multiplier le nombre des bras employés dans ces branches particulieres ; et si le goût du luxe et la richesse du pays empêchent quelqu'un qui pourroit mieux faire, de se livrer à une espece d'industrie lucrative pour la nation, mais ingrate pour ceux qui l'exercent, l'administrateur doit assembler les enfants des pauvres dans des maisons de travail, et les faire élever dans ces occupations, sous les meilleurs réglements possibles, afin de sauver chaque article de dépenses superflues : on peut aussi y employer, suivant le besoin, en attendant qu'ils trouvent mieux, ceux dont on a parlé plus haut, que le changement des modes aura laissés sans emploi. Ce peut être aussi un débouché pour les enfants trouvés, puisqu'un grand nombre de ceux qui travaillent pour l'exportation, doivent être comptés avec raison parmi la derniere classe du peuple. Nous avons proposé, dans le premier livre, d'employer tous ceux qui seroient élevés aux dépens de la charité publique, à recruter les classes qui ont le plus de peine à soutenir leur propagation.

J'observerai ici que, quoiqu'il soit vrai en général que la plupart des ouvrages exportables ne donnent que des profits très modiques, par l'extension de l'industrie dans différents pays, cependant on pourroit trouver plusieurs exceptions, particulièrement chez les nations renommées pour l'élégance de leur goût : mais nous voyons combien promptement les branches lucratives du commerce étranger sont enlevées, par l'inconvénient même dont nous cherchons le remede. La raison en est simple ; lorsque des étrangers demandent de ces manufactures, ils ne font que partager les objets du luxe extérieur, qui porte par-tout des profits considérables aux manufacturiers. Ces grands profits établissent facilement une rivalité en faveur de la nation à qui ils sont fournis, parcequ'une simple idée suffit pour mettre ceux qui exercent une profession semblable dans ce pays en état de fournir leurs propres compatriotes. Cela étant ainsi, un administrateur habile doit être constamment attentif aux divers goûts qui naissent dans les pays étrangers pour les inventions de son peuple ; et aussitôt que ses ouvriers qui fournissent les objets de luxe, en ont adopté quelques unes, il peut, afin de les sou-

tenir, mettre ces branches entre les mains les plus frugales; et il doit les encourager de maniere à empêcher au moins la rivalité des étrangers, qui étoient accoutumés à travailler pour de grands profits. C'est un des moyens pour convertir une branche de luxe en un article de commerce étranger. Éclaircissons cela par un exemple.

Quels avantages la France ne retire-t-elle pas de l'exportation de ses modes! Mais nous voyons ses vernis, ses gazes, ses rubans et ses colifichets, bientôt imités par d'autres nations, par la raison même des grands profits, ou du moins des profits consolidés, dont ont joui les ouvriers françois eux-mêmes, qui, fertiles en inventions et soutenus par leur réputation d'élégance, sont en possession du droit de prescrire à toute l'Europe des regles de goût dans les choses de pur superflu. Cette prérogative n'est cependant pas permanente; et ce peuple élégant, pour avoir donné long-temps l'exemple, et pour avoir déterminé les modeles de raffinement dans certains arts de luxe, inspirera à la fin un goût semblable à ses éleves, qui se trouveront alors en état de le supplanter; au lieu que s'il avoit eu soin d'établir toutes ses inventions au

plus bas prix possible, il auroit toujours continué d'en être le seul fournisseur.

Ainsi le moyen de réduire les profits consolidés, soit sur des objets d'exportation ou de consommation intérieure, est d'augmenter le nombre de bras employés à les fournir; et plus cette révolution s'opere graduellement, moins il en résultera d'inconvénients pour ceux qui seront forcés d'y renoncer.

Un état qui a un vaste territoire et de grandes occasions d'étendre son agriculture (j'ai supposé que c'étoit la situation actuelle de la France), peut, sous une bonne administration, trouver que les progrès du luxe sont très compatibles avec la prospérité de son commerce étranger, parceque la population peut y être augmentée à discrétion. Mais aussitôt que les subsistances deviennent difficiles à obtenir, cette ressource manque; alors un administrateur doit tirer le meilleur parti possible de ses habitants. On doit mettre des entraves au luxe, et obliger ceux qui sont employés à fournir à la consommation intérieure à de hauts prix, à réduire les profits consolidés, afin que le montant total de leurs manufactures rentre dans des limites qui les rendent vendables dans les marchés étrangers.

Si les manufacturiers se permettent un certain luxe dans leur genre de vie, il faut l'attribuer à leurs profits extraordinaires. Ils pourront continuer d'en jouir, tant que le produit de leur ouvrage sera consommé dans le pays ; mais aucun marchand ne prétendra le vendre au dehors, parceque, dans ce cas, il trouvera la concurrence du travail de quelqu'autre peuple qui vit avec plus d'économie, et qui travaille, par conséquent, à plus bas prix.

Pour rétablir le commerce étranger, il faut donc mettre fin aux profits consolidés, en attaquant le luxe, toutefois lorsque les circonstances rendent impraticable une augmentation de population ; les prix alors baisseront nécessairement.

Cela occasionnera des murmures parmi tous les négociants. Le cri général sera que le commerce est ruiné, que les manufacturiers meurent de faim, que l'état est perdu ; mais la vérité sera que, par leur travail, les manufacturiers commenceront à enrichir leur propre nation aux dépens de ceux qui commercent avec elle, au lieu de s'enrichir eux-mêmes aux dépens de leurs propres concitoyens, par une révolution seulement dans la balance de la richesse intérieure.

Digitized by Google

Ce sera une entreprise très difficile pour un administrateur, que de vouloir réformer subitement cet abus des profits consolidés, lorsqu'il faut qu'il attaque le luxe de son propre peuple. Le meilleur parti est donc d'empêcher que les choses n'en viennent au point d'exiger un remede aussi dangereux et aussi difficile.

Il n'est guere possible de changer les mœurs d'un peuple autrement que par une attention convenable à l'éducation de la jeunesse; c'est pourquoi on doit employer toutes sortes de moyens pour fournir de nouveaux bras aux manufacturiers: et afin que la contagion de l'exemple ne rende toutes les précautions inutiles, on pourroit changer le lieu même des manufactures, sur-tout si elles se trouvent dans de grandes villes très peuplées, où la vie soit très chere; dans ce cas, il faudroit en établir d'autres dans les provinces où l'on peut vivre à bon marché. L'état doit encourager ces nouvelles entreprises, et y recevoir un grand nombre d'enfants, afin de les accoutumer, de bonne heure, à l'industrie et à la frugalité; d'un autre côté, cela encouragera les hommes à se marier et à propager, et contribuera, en même temps, à les décharger du

poids d'une famille nombreuse. Si on suit un pareil plan, le nombre des pauvres diminuera bientôt, et les habitants utiles se multiplieront insensiblement par la jeunesse qui recrutoit le nombre de ces pauvres; de sorte que les impôts affectés au soulagement de la pauvreté peuvent être employés à la prévenir.

On a souvent proposé des loix de naturalisation dans un pays où les profits consolidés ont amené les inconvénients dont nous proposons ici le remede. Plusieurs se flattent d'attirer ainsi, dans le pays, des étrangers industrieux qui, étant accoutumés à vivre plus frugalement et avec de moindres profits, puissent, par leur exemple et leur concurrence, baisser le prix de l'ouvrage parmi les habitants.

Plusieurs circonstances concourent à empêcher le succès de ce projet. La premiere est que les profits consolidés ne sont pas le seul inconvénient qu'il faut écarter; il y a aussi une complication de hauts prix sur un grand nombre d'autres choses nécessaires. La seconde, c'est qu'on ne suppose aucun changement opéré dans le pays, soit dans l'augmentation des subsistances, soit dans le réglement des prix, ou le genre

de vie. Ces étrangers qui, en cette qualité, sont exposés à des dépenses extraordinaires, ne peuvent subsister, ni travailler, par conséquent, à un aussi bas prix que chez eux. D'ailleurs, quel motif peut-on leur supposer en venant, si ce n'est de gagner davantage, et de vivre mieux ?

Voilà donc une nation qui appelle des étrangers pour qu'ils travaillent à meilleur marché ; et des étrangers qui se rendent en foule dans le pays, dans l'espoir de vendre leur travail plus cher. C'est précisément le cas de deux amis qui vont faire un marché : le vendeur imagine que *son ami* ne lui refusera pas un bon prix ; l'acheteur, de l'autre côté, se flatte que *son ami* lui vendra moins cher qu'à un autre. Cela ne manque guere de produire du mécontentement des deux côtés.

D'ailleurs, à moins qu'on n'augmente la quantité des vivres, si les étrangers arrivent pour en consommer une partie, les naturels du pays doivent, en quelque façon, mourir de faim ; et si vous augmentez la quantité des vivres, et que vous les teniez à un plus bas prix que dans les pays voisins, vos propres habitants multiplieront : l'état peut en prendre un grand nombre à

son service pendant qu'ils sont jeunes ; ils sont bientôt en état de travailler aux manufactures ; on peut les engager pendant un nombre d'années suffisant pour dédommager le public de ses premieres avances ; et l'encouragement seul d'avoir du pain moins cher qu'ailleurs, vous attirera autant d'étrangers que vous voudrez en recevoir, pourvu qu'on puisse leur procurer un secours continuel de vivres, proportionné à l'augmentation du peuple.

Mais il est, selon moi, toujours plus avantageux pour un état, qu'il se peuple par le moyen de ses propres habitants qu'avec des étrangers, par plusieurs raisons qui me paroissent palpables.

Revenons maintenant à la seconde cause des hauts prix ; savoir la hausse de la valeur des objets de premiere nécessité, que nous avons dit provenir de ce que les progrès de l'industrie ont été plus rapides que ceux de l'agriculture. Je vais présenter cette idée sous un plus grand jour, car ici elle me paroît renfermée dans des termes trop généraux pour être apperçue sous tous ses rapports.

Si la population excede la proportion des subsistances, cela semble supposer qu'il y

a déja trop d'habitants ; et la demande qu'on leur a faite du produit de leur industrie ayant été la cause de leur multiplication, prouve qu'autrefois il y en avoit trop peu. Ajoutez encore que si, malgré la hausse du prix de l'ouvrage, causée par la disette des vivres, la balance de la demande intérieure l'emporte aux dépens du commerce extérieur ; cette circonstance prouve, de plus, qu'à quelque degré que la population ait déja été portée au-delà de la proportion des vivres, le nombre est encore trop petit, relativement aux besoins intérieurs, et à ce qu'on exige d'eux pour l'avancement de la prospérité de leur pays, en les faisant contribuer au soutien du commerce étranger.

Les faits étant ainsi posés, le remede paroît simple : il faut augmenter et les habitants et les subsistances. Il s'agit donc de savoir de quelle maniere et avec quelles précautions on y parviendra.

Il faut augmenter la population en réduisant le prix des subsistances au taux que la demande a mis sur l'ouvrage de ceux qui doivent les consommer ; ce qu'on ne peut exécuter qu'en en augmentant la quantité par l'importation, lorsque le pays même n'en fournit pas assez.

Ici l'interposition de l'administrateur est absolument nécessaire, parcequ'on pourroit essuyer de grandes pertes en diminuant le prix des grains dans une année de disette. Il faut donc accorder des primes sur l'importation, en attendant qu'on puisse exécuter un plan pour étendre l'agriculture; ce dont nous parlerons ailleurs. Il faut agir, dans ce cas, avec la plus grande circonspection; car, si le prix des grains est réduit trop bas par cette opération, vous ruinez les propriétaires fonciers; et, comme nous l'avons déja observé, quoique toutes choses reprennent bientôt l'équilibre dans une nation commerçante, cependant de pareilles révolutions subites et violentes sont toujours à craindre; elles sont dangereuses, parcequ'on doit ménager l'esprit de toutes les classes d'habitants.

Lorsqu'une branche d'industrie tombe en discrédit, les ouvriers qui y étoient employés pourroient être forcés à l'abandonner au grand détriment de tous; c'est ce qui arrivera infailliblement, lorsque ces transitions violentes ne proviennent pas de causes naturelles, comme dans l'exemple dont il s'agit, lorsque le prix du grain est supposé diminuer, parceque la quantité en a été aug-

mentée par l'importation et non par l'abondance ; car, lorsque le marché baisse par l'importation, le pauvre fermier n'a rien qui le dédommage du bas prix qu'il tire de son grain ; au lieu que, quand cette baisse ne provient que de l'abondance, il a une quantité additionnelle.

Dans des années d'une disette générale, un administrateur ne doit donc réduire le prix du grain, en accordant des primes, qu'en raison de la quantité qui manque ; c'est-à-dire que plus la quantité de grains dont on a besoin est grande, moins on doit en diminuer le prix.

On regarderoit peut-être comme un projet très vaste pour un gouvernement quelconque d'entreprendre de tenir les grains à bas prix dans des années de disette générale. J'avoue qu'il est politiquement impossible de tenir les prix bas, parceque, dans toute l'Europe prise ensemble, le produit de la totalité est consommé, année commune, par les habitants ; et dans une année de disette générale, il seroit très difficile, ou peut-être impossible, sans avoir pris d'avance toutes ses mesures, de faire vivre une nation dans l'abondance, tandis que les autres meurent de faim. Ainsi, tout ce qu'on propose est de tenir les

prix des grains dans la plus juste proportion possible avec l'abondance de l'année.

Or cela n'arrive jamais sans l'intervention du gouvernement. Je suppose que les habitants d'un pays consomment dans une année ordinaire six millions de *quarters* de grain ; si, dans une année de disette, il se trouve qu'il manque un million de *quarters*, ou beaucoup moins, les cinq millions de *quarters* produits se vendront peut-être le double du prix ordinaire, au lieu de n'augmenter que d'un cinquieme : mais, si vous examinez ce cas dans des pays où le commerce n'est pas bien établi, comme dans certaines provinces intérieures du continent, il n'est pas du tout rare de voir les grains se vendre trois fois le prix qu'ils valent dans les années ordinaires d'abondance. Cependant si, dans une de ces années, les habitants d'un grand royaume manquent de provisions pendant six mois, peut-être que tout le reste de l'Europe seroit à peine capable de les empêcher de mourir de faim.

C'est la crainte du besoin et non le besoin réel qui fait monter les grains à un prix immodéré. Or comme cette révolution extraordinaire dans les prix ne provient pas d'une cause naturelle, c'est-à-dire, du degré de la disette,

disette, mais de l'avarice ou des manœuvres de ceux qui les accaparent, elle produit d'aussi mauvais effets pour la partie des habitants d'un pays qui est employée aux manufactures, que ceux que produiroit la baisse des grains pour les fermiers, dans le cas où les prix seroient réduits, par l'importation, au-dessous de la juste proportion de la quantité produite dans le pays.

Outre l'importation des grains, il est un autre moyen d'en augmenter considérablement la quantité dans certaines contrées de l'Europe. Ne pourroit-on pas, dans une année de disette, augmenter considérablement la quantité des vivres en défendant les liqueurs faites avec des grains, et en permettant l'importation des vins et des eaux-de-vie ? Ou même sans gêner en aucune maniere la liberté des habitants quant aux brasseries, je suis persuadé que, dans de telles années, la liberté d'importer des vins sans payer des droits, augmenteroit considérablement la quantité des vivres.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les inconvénients qui pourroient résulter, pour le fisc, d'un pareil projet, parceque nous ne parlons à présent que des moyens qu'on pourroit employer pour maintenir la balance du

commerce étranger. La caisse publique, qui se remplit aux dépens de ce commerce, ne continuera pas long-temps dans un état florissant.

Il paroît que ce sont là les expédients momentanés les plus raisonnables pour diminuer le prix des grains dans des années de disette. Nous examinerons dans la suite les principes d'après lesquels on pourroit obvier à l'état précaire du prix des subsistances.

Dans les années d'abondance, il faut prendre d'autres précautions ; car les hauts prix occasionnés par l'exportation sont aussi nuisibles aux pauvres artisans que s'ils étoient l'effet de la disette ; et les bas prix occasionnés par une trop grande abondance sont aussi nuisibles au pauvre cultivateur que si sa récolte avoit manqué.

Un administrateur doit donc être très attentif à mettre le commerce intérieur des grains sur le meilleur pied possible pour empêcher les manœuvres des marchands, et favoriser la distribution égale des vivres dans toutes les parties du pays ; et, par le moyen de l'importation et de l'exportation suivant l'abondance et la disette, régler une juste proportion entre l'abondance générale d'une année en Europe et le prix de la subsistance,

observant toujours de le tenir un peu plus bas chez lui qu'on ne le trouve chez aucune nation commerçante sa rivale. Si cette méthode est bien suivie, la population augmentera ; et c'est là un point essentiel pour diminuer les frais des manufactures, parceque vous augmentez le nombre d'ouvriers, et que vous diminuez par conséquent le prix du travail.

L'invention et l'introduction des machines est un autre moyen admirable pour réduire le prix des manufactures, dans les pays où les vivres sont devenus chers par une concurrence mal entendue entre les habitants, pour leur subsistance. Nous avons déja répondu dans un autre chapitre aux principales objections qui ont été faites contre les machines, dans les pays où le nombre des oisifs et de ceux qui exercent une industrie peu importante est si grand, que tout moyen d'abréger le travail n'est regardé que comme un moyen d'affamer les pauvres. Cette objection n'est pas solide ; et quand elle le seroit, nous ne cherchons pas ici des plans pour nourrir les pauvres, mais pour accroître les richesses d'une nation commerçante, en mettant les industrieux en état de se nourrir eux-mêmes aux dépens des étrangers. On a

éprouvé que l'introduction des machines réduisoit les prix d'une maniere surprenante; et si elles ôtent le pain à des centaines d'hommes employés auparavant à exécuter des ouvrages simples, elles donnent du pain à des milliers, en étendant des branches sans nombre d'industrie, qui, sans elles, seroient demeurées circonscrites dans des limites très étroites. Quels progrès n'a-t-on pas faits dans l'art de bâtir depuis un siecle! Qui peut douter que la commodité des grands ouvrages de fer, des moulins à scies, n'ait excité plusieurs constructeurs? Et ce goût, loin de diminuer, a contribué à augmenter de beaucoup le nombre des forgerons et des charpentiers, aussi-bien qu'à étendre la navigation. J'ajouterai seulement, en faveur des machines, que l'expérience fait voir que l'avantage qu'elles procurent est plus que suffisant pour compenser tous les inconvénients qui résultent des profits consolidés et d'une vie dispendieuse; que les premiers inventeurs acquierent par-là une supériorité qu'on ne peut contre-balancer qu'en adoptant les mêmes inventions.

Nous avons dit que la troisieme cause des hauts prix venoit des avantages naturels dont les nations voisines étoient redevables à leur

climat, à leur sol ou à leur situation.

Ceci ne suppose aucune augmentation des prix dans le pays dont il s'agit ; on suppose seulement qu'ils haussent relativement, par les occasions que d'autres nations ont eues de fournir les mêmes articles à un plus bas prix, en conséquence de leurs avantages naturels.

Il est deux expédients qu'on peut mettre en usage pour prévenir les mauvais effets d'une concurrence qu'on ne peut vaincre par les moyens ordinaires. Le premier est d'aller au secours des branches qui souffrent, avec l'argent public ; l'autre est la patience et la persévérance dans la frugalité, ainsi que je l'ai déja observé. Un exemple du premier suffira pour faire concevoir clairement la chose. J'ai déja dit que je renvoyois à dessein une dissertation plus ample sur les principes qui influent dans ces opérations.

Supposons une nation qui exporte généralement chaque année pour un million sterling de poisson, et qu'une autre nation découvre sur ses propres côtes une pêche si abondante, qu'elle soit en état de vendre à 20 p. 100 moins cher que la premiere. Dans ce cas, l'administrateur peut acheter tout le poisson de ses sujets et le vendre dans tous

les marchés étrangers moins cher que ses compétiteurs, en perdant peut-être deux cents cinquante mille livres. Qu'en résulte-t-il? Que le million qu'il a payé pour le poisson reste dans le pays, et que sept cents cinquante mille livres y viennent du dehors pour le prix de ce poisson. Comment faut-il remplacer ces deux cents cinquante mille livres? Par un impôt général sur tous les habitants; celui-ci est mis dans les coffres publics, et tout rentre dans l'ordre. Que résulte-t-il si on n'a pas recours à cet expédient? Que ceux qui sont employés à la pêche sont réduits à mourir de faim; que le poisson qu'ils ont pris leur reste; ou s'il est vendu par les propriétaires à une grande perte, ils se trouvent ruinés; et la nation perdra désormais sept cents cinquante mille livres par an.

Pour abréger cette opération, il faut accorder des primes sur l'exportation, ce qui revient au même; c'est même un degré de perfection ajouté à l'application de ces principes. Mais on abuse souvent des primes. C'est à la puissance coërcitive du gouvernement d'arrêter de pareils abus. Tout ce que j'ai à dire là-dessus, c'est que s'il y a des crimes qu'on doive punir plus sévèrement que le vol des grands chemins et l'as-

sassinat, je voudrois, si j'étois administrateur, mettre, à la tête de cette liste de forfaits, toute surprise faite à l'administration pour obtenir, sous de faux exposés, de pareils secours de la caisse publique : la multiplicité seule des fraudes peut décourager un gouvernement sage de se conduire d'après ces principes, et fait échouer le projet. Si des punitions séveres peuvent arrêter cette espece de fraude, je crois qu'on les jugera bien appliquées.

Un administrateur qui protege ainsi le commerce étranger en faveur de son pays, par une opération extraordinaire sur la circulation de ses richesses, doit, en même temps, employer le second remede avec une égale prudence. Il faut qu'il ait soin d'entretenir la sobriété chez lui, et qu'il attende patiemment jusqu'à ce qu'il s'introduise parmi ses voisins, des abus qui produiront quelques uns des inconvénients dont nous avons déja parlé. Aussitôt que cela arrive, il est parvenu à son but. Les primes pourront cesser ; alors on pourra conduire l'argent public dans un autre canal, ou supprimer entièrement l'impôt suivant les circonstances.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que plus ces opérations seront conduites avec adresse et

discrétion, moins les nations rivales en concevront de jalousie : et comme le plan que nous proposons regarde un état déja en possession d'une branche de commerce extérieur, sur le point de lui être disputée par d'autres nations qui ont des avantages naturels supérieurs ; il faut supposer au moins que la balance de l'argent est en sa faveur. Cet argent, s'il est bien employé, vaincra tous les obstacles qu'on pourroit lui opposer : et si une telle opération excite l'indignation de sa rivale, elle lui attirera, de l'autre côté, la faveur de tous les états neutres qui trouveront un avantage sensible à cette concurrence, et qui ne manqueront jamais de donner leur argent à ceux qui vendent le moins cher. En un mot, aucun commerçant particulier ne peut entrer en concurrence avec la richesse d'une nation. Les primes sont des machines de commerce auxquelles on ne peut résister que par d'autres machines semblables.

Jusqu'ici nous avons proposé des remedes pour les inconvénients qui accompagnent la richesse et la supériorité, et pour conserver les avantages qui résultent d'un commerce étranger déja établi. Changeons maintenant de côté, et adoptons l'intérêt de ces

nations qui gémissent sous le poids d'une forte concurrence avec de riches voisins, versés dans le commerce, exercés dans tous les arts et dans toutes les manufactures, et dirigés par un administrateur habile, qui sait tirer parti de toutes les circonstances pour augmenter le travail de sa nation.

Il n'est pas aisé à un état, peu familiarisé avec les idées de commerce et d'industrie, d'envisager, même de loin, la possibilité de rivaliser avec une pareille nation, jusqu'à ce que les abus qui accompagnent les richesses s'y soient introduits. Il seroit donc très imprudent de débuter par quelque entreprise qui pût exciter sa jalousie.

Il faut d'abord que cet état examine en quoi consistent ses avantages naturels; s'il possede quelque genre de productions, telles que des grains, des bestiaux, des vins, des fruits, du bois ou autres choses semblables, qui soient d'une si grande importance pour la nation rivale, qu'elle veuille se les procurer avec de l'argent, et non par l'échange de ses manufactures : on peut alors ouvrir avec elle ces différentes branches de commerce. Si rien de tout cela ne s'y trouve, le premier moyen qu'il faut employer, est

de faire cesser toute communication de commerce par échange avec ce peuple, et de s'attacher, avec soin, à fournir à tous les besoins intérieurs sans recourir aux étrangers.

Aussitôt que ces besoins sont satisfaits, et qu'il reste un excédent, il faut chercher d'autres nations qui aient moins d'avantages, et on peut entretenir un commerce avec elles dans un genre plus subalterne; dans ce cas, il faut glaner avant de moissonner: mais en glanant chaque année on ajoute au fonds de ses richesses; plus elles serviront aux usages publics, plus l'augmentation en sera rapide.

Les commerçants auront certains avantages inséparables de leur état d'enfance; savoir ces séries d'augmentations dans tous les genres dont nous avons parlé souvent. Si on peut les conserver dans une égale progression; si la balance de l'ouvrage et de la demande, celle de la population et de l'agriculture se soutiennent dans des vibrations modérées, par des augmentations alternatives; et si on adopte et qu'on conserve un plan d'économie semblable à celui de ses rivaux; tous les avantages du climat, du

sol et de la situation, produiront leurs effets à la longue, et finiront par assurer une supériorité décidée.

Je terminerai ce chapitre par quelques observations sur la différence entre la théorie et la pratique, relativement à la question présente.

Dans la théorie, nous avons considéré comme simples et sans compositions toutes les causes des hauts prix, et qui empêchent l'exportation. Dans la pratique, elles se trouvent rarement ainsi. C'est ce qui rend les remedes difficiles, et souvent dangereux: difficiles, par la complication des maux: dangereux, parceque les remedes contre des profits consolidés causeront de grandes secousses si on les applique à détruire ceux qui proviennent de la cherté des subsistances, ainsi que je l'ai déja observé.

Le quatrieme cas présente une autre grande différence entre la théorie et la pratique: nous avons supposé qu'une nation peu familiarisée avec le commerce débute par une concurrence avec celles qui en sont déja en possession. Lorsque j'examine la situation de certains pays de l'Europe (peut-être l'Espagne), auxquels on pourroit faire l'application de ces principes, je trouve que

c'est précisément chez ces nations que les autres désavantages des profits consolidés, et même les hauts prix des objets les plus nécessaires à la vie, sont portés le plus loin; la seule raison pour laquelle il leur reste un schelling, est l'avantage infini qu'ils retirent de leurs mines et de la vente de leurs productions brutes et non manufacturées, joint à la simplicité de leur genre de vie, produite par l'extrême misere des classes inférieures; cela seul les empêche de consommer des marchandises étrangeres. Si le numéraire étoit aussi également distribué dans ces pays que dans ceux où fleurissent le commerce et l'industrie, il seroit exporté promptement; chacun étendroit sa consommation en marchandises étrangeres, et les richesses disparoîtroient: mais cela n'arrive pas; les riches gardent leur argent dans leurs coffres, parcequ'on a très sagement mis des entraves considérables au prêt à intérêt. Ainsi le vice ne consiste pas dans la défense de prêter de l'argent à intérêt, mais bien en ce que le peuple ne soit pas mis dans le cas d'en avoir un besoin pressant pour son industrie. S'ils étoient excités à fournir à leurs propres besoins, l'état pourroit favoriser la circulation en encourageant

le prêt à intérêt ; mais comme ils sont réduits à tout tirer de l'étranger, il vaut mieux que l'argent reste resserré.

Par l'usage et l'application convenables de ces principes généraux, suivant les différentes circonstances, je pense que, dans une nation dont l'objet principal est un commerce étranger très étendu et très lucratif, un administrateur peut établir et conserver long-temps une grande supériorité en fait de commerce, pourvu qu'il ne survienne point de guerre ; car alors toute nation peuplée, d'une grande étendue, aura tant de peine à se procurer des vivres, et tant de bouches à nourrir, que ce qui faisoit auparavant sa grandeur, hâtera sa ruine.

CHAPITRE XIX.

Du commerce naissant, du commerce étranger, du commerce intérieur relativement aux divers principes qui y influent.

J'AI toujours trouvé la géographie d'un pays plus aisée à retenir par l'inspection des cartes, après avoir parcouru les régions qu'elles représentent, qu'auparavant, comme on entend mieux la plupart des préfaces après avoir lu le livre auquel elles doivent cependant servir d'introduction. Ces réflexions justifieront aux yeux du lecteur cette espece de licence, d'interrompre mon sujet pour y intercaler un chapitre qui ne sert qu'à en faire une distribution convenable.

Mon intention actuellement est de passer en revue tout le système du commerce divisé en ses différentes branches, afin d'indiquer le principe qui convient à chacune d'elles et dont les autres doivent découler naturellement: je les mettrai sous les yeux du lecteur, afin qu'il puisse ranger ses idées dans

le même ordre que j'ai fait moi-même ; les termes dont je suis obligé de me servir, deviendront par-là plus exacts pour exprimer es combinaisons que j'ai besoin de faire comprendre.

Je distingue trois especes de commerce ; le commerce naissant ou dans son enfance, le commerce étranger, et le commerce intérieur.

1°. Le commerce naissant, pris dans une acception générale, peut s'entendre de l'espece qui a pour objet de fournir aux besoins des habitants d'un pays, parceqn'il est communément antérieur à celui qui fournit aux besoins des étrangers. Cette espece a été plus ou moins connue dans tous les temps et dans tous les pays, suivant que les besoins des hommes ont été plus ou moins multipliés, et suivant le nombre de ceux dont la subsistance dépendoit de l'industrie.

Les principes généraux qui doivent diriger un administrateur qui veut encourager convenablement le commerce, sont relatifs à deux objets.

1. D'augmenter l'aisance et le bonheur des classes supérieures en faisant servir leurs richesses à leurs besoins et à leurs goûts.

2. D'augmenter l'aisance et le bonheur

des classes inférieures en dirigeant leurs facultés naturelles vers des moyens certains de pourvoir à leurs besoins.

Ceci présente l'idée d'une société libre, parcequ'on y trouve la circulation d'un équivalent réel pour chaque service, et pour l'acquisition duquel les hommes se soumettent volontiers aux travaux les plus pénibles.

Je n'ai guere eu besoin, dans le premier livre, de considérer le commerce sous différentes dénominations, ou relativement à l'influence que pourroit avoir sur lui tout autre principe que celui d'augmenter la population et d'étendre l'agriculture, *en faisant passer les richesses des gens opulents dans les mains des industrieux.* Cette opération, lorsqu'elle n'est pas poussée plus loin, est une représentation exacte du commerce encore dans l'enfance.

Mais je dois maintenant présenter cette matiere sous un nouveau point de vue, et considérer le commerce naissant comme une base pour établir le commerce étranger. Il n'est par lui-même que le moyen de satisfaire les desirs de ceux qui possedent l'équivalent, et de le procurer à ceux qui ne l'ont pas. Il faut ensuite examiner comment, par les soins de l'administrateur, le commerce peut

peut mettre une société en état d'acquérir la supériorité sur d'autres, en diminuant la quantité qu'elles ont de cet équivalent général, et en en augmentant la quantité absolue chez elle, de maniere non seulement à favoriser la circulation de la partie nécessaire aux besoins des citoyens, mais encore, avec le surplus de cet équivalent, de mettre les autres nations dans sa dépendance pour la plupart des opérations de leur économie politique.

L'administrateur qui veut perfectionner ce commerce naissant et le convertir en commerce étranger, doit examiner les besoins des autres nations et les productions de la sienne; il doit juger ensuite quelles sont les especes de manufactures qui conviennent mieux sous le premier rapport, et les objets nécessaires à sa propre consommation. Il doit introduire l'usage de ces manufactures parmi ses sujets, et tâcher d'étendre sa population et son agriculture par des encouragements accordés à ces nouvelles branches de consommation; il faut qu'il procure à son peuple les meilleurs maîtres, et qu'il leur fournisse toutes les machines utiles; il doit sur-tout les débarrasser de leurs ouvrages lorsque la demande intérieure ne suffit pas pour les consommer.

Il faut nécessairement un temps considérable pour qu'un peuple acquiere une certaine dextérité dans les manufactures. Les especes en sont très multipliées ; chacune exige une adresse particuliere, et, s'il est permis de le dire, un instituteur particulier pour enseigner les éléments de l'art. On ne s'apperçoit pas de cet inconvénient dans les pays où les manufactures sont déja établies ; et plus d'un entrepreneur a été ruiné pour n'y avoir pas fait attention.

Dans les opérations peu compliquées des manufactures où les apprentissages ne sont pas en usage, les uns forment les autres ; on met les commençants avec des ouvriers déja formés ; toute l'instruction qu'on leur donne se borne à ceci : *Faites comme vous voyez faire les autres.* C'est l'avantage d'une industrie établie sur celle qui ne fait que commencer ; et je pense que c'est là la raison de ce que nous voyons certaines manufactures, après être restées long-temps dans l'enfance, faire dans peu d'années des progrès étonnants. A quelles pertes n'est-on pas exposé dans le début ! Combien d'hommes intelligents ne sont-ils pas découragés par des commencements sans succès, lorsque l'administrateur n'en fait pas l'objet de son atten-

tion ! S'il va au secours de ses sujets, en prohibant les manufactures étrangeres, combien de fois ne voyons-nous pas faire des profits exorbitants par ces moyens ! parcequ'il néglige en même temps d'étendre les manufactures en multipliant les bras qui y sont employés. Je conviens que tant qu'un royaume est tenu exactement fermé, que toute communication étrangere est interdite, les grands profits font peu de mal réel ; ils encouragent l'adresse et le bon goût; ce sont là les meilleures bases à donner aux manufactures : mais aussitôt que l'adresse aura été suffisamment étendue, qu'on se sera procuré un assez grand nombre d'excellents maîtres, alors l'administrateur doit multiplier le nombre des éleves ; il faut que cette génération nouvelle s'accoutume à la frugalité et à des profits modérés, pour conduire ce plan à la perfection.

Par conséquent le principe fondamental qui doit guider l'administrateur dans cette premiere espece de commerce, c'est d'encourager les manufactures de toutes les branches des productions naturelles ; en étendant leur consommation intérieure, en empêchant toute concurrence avec les étrangers ; en permettant l'augmentation des pro-

fits, autant que cela peut contribuer à encourager l'adresse et l'émulation dans les inventions et leur perfectionnement; en débarrassant d'une maniere quelconque les industrieux de leurs ouvrages, toutes les fois que la demande vient à manquer. En attendant qu'ils puissent être exportés avec profit, ils peuvent l'être avec perte aux dépens du public; on ne doit rien épargner pour se procurer les maîtres les plus habiles dans chaque genre d'industrie, ou pour les frais des premiers établissements, soit en machines, soit en d'autres articles utiles ou nécessaires au succès de ces différentes entreprises: il doit aussi avoir constamment les yeux ouverts sur tous les profits que l'on fait sur chaque branche d'industrie; et aussitôt qu'il voit que la valeur réelle de la manufacture est assez basse pour la rendre exportable, employer les ouvriers comme nous l'avons expliqué plus haut, et faire cesser ces grands profits qu'il n'a permis que parcequ'ils étoient alors nécessaires pour porter la manufacture à sa perfection. A mesure que les prix de toutes les especes d'industrie sont réduits au taux de l'exportation, cette espece de commerce perd dans la même proportion de son caractere primitif, et en acquiert un second.

2°. *Le commerce étranger* a été suffisamment expliqué. Le principe fondamental est de bannir le luxe, d'encourager la frugalité, de fixer le taux des prix le plus bas possible, de veiller avec la plus grande attention sur la vibration de la balance entre l'ouvrage et la demande. Tant que celle-ci se maintient, aucun vice intérieur ne peut en affecter la prospérité. Lorsque les avantages naturels des autres nations forment une rivalité qu'on ne peut vaincre autrement, l'administrateur doit contre-balancer ces avantages par le poids et l'influence de l'argent public : lorsque ce moyen ne réussit pas, le commerce étranger est anéanti, et de ses cendres naît la troisieme espece que j'appelle commerce intérieur.

3°. Nous avons dit quelque chose des principes les plus généraux du *commerce intérieur,* dans le premier livre ; nous les avons traités d'une maniere plus particuliere dans le quinzieme chapitre de celui-ci : mais il reste encore à l'examiner sous de nouveaux rapports, d'où nous aurons à déduire de nouveaux principes que nous expliquerons dans les chapitres suivants. Je me bornerai ici à indiquer quelques points généraux qui serviront à particulariser et à distinguer cette troi-

sieme espece de commerce des deux autres.

Le commerce intérieur dont il s'agit ici est censé avoir succédé à l'extinction totale du commerce étranger. L'administrateur doit ici, comme dans les deux autres especes, avoir soin de fournir aux besoins des riches en venant au secours des pauvres par le maintien d'une circulation aussi rapide qu'auparavant : mais, comme son objet, dans le premier cas, étoit de surveiller la balance de l'ouvrage et de la demande, il faut à présent qu'il fasse attention principalement à la maniere dont la balance des richesses vibre entre les consommateurs et les manufacturiers ; c'est-à-dire, entre les riches et les industrieux. Nous avons décrit succinctement les effets de cette vibration dans le chapitre XV.

Son devoir, en dirigeant le commerce étranger, étoit de fixer le taux des prix le plus bas possible, et de circonscrire les profits dans les limites les plus étroites : mais comme il n'est plus question d'exportation, cet objet de son attention disparoît en grande partie ; et les grands profits que font alors les industrieux, n'auront pas d'autre effet que de faire plus promptement pencher la balance des richesses de leur côté. Plus les

profits seront grands, plutôt les industrieux s'enrichiront, plutôt les consommateurs s'appauvriront, et plutôt il sera nécessaire d'interrompre toute communication mercantile avec les pays étrangers, sous le rapport du commerce.

De cette situation politique d'un état naît le principe fondamental des impôts, qui est que, *pendant la vibration de la balance entre le consommateur et le manufacturier, l'état doit hâter la dissipation du premier, et partager les profits du second.* Nous n'anticiperons pas ici sur cette partie de notre sujet; mais nous ferons voir assez clairement, dans les chapitres suivants de ce livre, qu'aussitôt que la richesse d'un état devient assez considérable pour introduire le luxe, pour mettre fin au commerce étranger, et ôter tout espoir de le rétablir, vu la hausse excessive des prix; alors les impôts deviennent nécessaires, tant pour la conservation du gouvernement, d'un côté, que pour servir à rétablir, de l'autre, le commerce étranger, malgré tous les effets pernicieux du luxe qui tendroit à l'éteindre.

J'espere que ce résumé et cet exposé succinct de mes principes suffiront pour faire comprendre au lecteur les distinctions que

j'ai voulu établir entre ce que j'ai appellé commerce naissant, commerce étranger, et commerce intérieur. Ces distinctions sont très nécessaires à retenir, et il est bon d'en faire l'application dans différents endroits de ce traité, afin de spécifier nettement des propositions générales : celles-ci sont inévitables ; mais elles pourroient induire en erreur, si on ne répétoit continuellement ces restrictions fatigantes pour le lecteur, qui lui paroîtront frivoles, et détourneront peut-être son attention.

J'ajouterai seulement que nous ne devons pas supposer le commerce d'aucune nation restreint à aucune de ces trois especes. Je les ai considérées séparément, suivant l'usage, afin de faire voir leurs différents principes. C'est le devoir de l'administrateur de les combiner suivant les circonstances.

CHAPITRE XX.

Du luxe.

Le lecteur sera peut-être surpris de me voir encore traiter ce sujet d'une maniere spéciale, après tout ce que j'en ai dit dans le premier livre, où je l'ai défini assez clairement, en distinguant le luxe de la sensualité et de l'excès, et en le faisant consister seulement dans *l'acquisition de choses superflues, dans la vue de les consommer;* ce qui doit nécessairement produire le bon effet de donner de l'emploi et du pain aux industrieux.

L'acception simple de ce terme m'a paru la plus propre à expliquer les effets politiques d'une consommation extraordinaire : je ne peux nier cependant que le mot *luxe* ne présente communément une idée plus compliquée ; et si je n'observois pas cette circonstance, on pourroit croire que j'ai restreint à dessein ce terme général à une acception particuliere, afin d'induire en

erreur, et de déguiser l'influence vicieuse de l'économie moderne sur l'esprit des hommes : je conviens que si elle est réellement vicieuse, elle ne peut manquer d'affecter leur bonheur politique.

Ne fût-ce que pour distraire un moment, mon intention dans ce chapitre est de présenter mes idées sur le luxe (suivant le sens le plus étendu de ce mot) dans un ordre qui puisse d'abord justifier la définition que j'en ai donnée, en faisant voir son exactitude ; et ensuite de concilier ceux dont les sentiments paroissent opposés sur une matiere où tous doivent être d'accord, lorsque les termes sont bien entendus.

Je distinguerai donc le *luxe* en tant qu'il affecte nos divers intérêts, en produisant des effets nuisibles, du *luxe* en tant qu'il se borne à satisfaire modérément nos desirs naturels et raisonnables. Je dois séparer des objets qui ne sont que trop souvent confondus, et analyser ce terme complexe en désignant les idées qu'il renferme par des définitions particulieres.

Les intérêts affectés par le luxe sont au nombre de quatre ; 1°. le *moral*, en tant qu'il nuit au cœur et à l'esprit ; 2°. le *physique*, en tant qu'il nuit au corps ; 3°. le *do-*

mestique, en tant qu'il nuit à la fortune; et 4°. le *politique*, en tant qu'il nuit à l'état.

On peut aussi réduire à quatre chefs les desirs naturels qui résultent de notre économie animale, et qu'on peut satisfaire avec *luxe;* savoir, *la faim, la soif*, *l'amour*, et *le repos* ou l'indolence. La satisfaction modérée de ces desirs, ou le bonheur physique, sont la même chose. La jouissance immodérée est *excès;* et si celle-ci est comprise dans le mot *luxe*, je pense que personne n'en a jamais fait sérieusement l'apologie.

La premiere chose à expliquer est de savoir ce qu'il faut entendre par *excès*. Ce qui paroît excès chez l'un, pourroit être modération dans l'autre ; c'est pourquoi je mesure l'excès par le mauvais effet qu'il produit sur l'*ame*, le *corps*, la *fortune* et l'*état;* et lorsque nous parlons du *luxe* comme d'un vice, il est nécessaire de spécifier les mauvais effets qu'il produit, relativement à l'un, à plusieurs, ou à tous les intérêts qui peuvent en être affectés : lorsqu'on y manque, il en résulte des ambiguités, qui entraînent dans des disputes interminables.

Afin de rendre mes idées sur cette matiere les plus précises possibles, je donnerai un

exemple du mal qui résulte pour l'*ame*, le *corps*, la *fortune* et l'*état*, de la satisfaction immodérée des différents desirs naturels dont j'ai parlé plus haut.

1°. Quant à l'ame, *les excès de la table* produisent le mauvais effet d'émousser les sensations, de rendre un homme incapable d'étude et d'application.

Le *vin* trouble l'entendement, et empêche souvent d'appercevoir les rapports les plus palpables entre les objets.

L'*amour* concentre trop nos idées sur le même objet ; c'est à lui qu'on rapporte désormais tous ses projets, ses actions, ses plaisirs ; par conséquent il les rend frivoles et superficiels.

Le *repos*, c'est-à-dire le trop grand amour du repos, détruit l'activité, rend nos résolutions incertaines, égare le jugement dans toutes les occasions où un côté de la question présente un obstacle à la jouissance d'une indolence chérie.

Ce sont là des exemples des maux produits par le *luxe* dans l'acception la plus étendue de ce mot. Lorsque la satisfaction de ces desirs n'est accompagnée d'aucun de ces inconvénients, c'est une preuve, à mon avis, qu'il n'y a point eu d'*excès moral*, ou que

cette satisfaction ne suppose directement aucun mal moral ; mais je ne saurois décider de même qu'il n'y a point eu de luxe dans la jouissance de ces choses superflues.

2°. Les inconvénients *physiques* qui résultent des quatre sortes d'excès, se terminent dans le mal qu'ils font au corps, à la santé ou à la constitution. S'il ne résulte rien de fâcheux de ce qu'on a satisfait ses desirs, je n'y trouve aucun mal *physique* : mais je pense encore que le mot *luxe* peut être appliqué ici dans le sens le plus étendu.

3°. Si on examine les inconvénients *domestiques* de ces quatre especes, ils se réduisent tous à un ; savoir, à la dissipation de la fortune de laquelle dépend l'aisance future du propriétaire et le bien-être de sa postérité. Lorsqu'on examine le *luxe* sous ce rapport, l'idée que nous nous en formons souffre une nouvelle modification. Un *excès* dans ce cas est compatible avec une satisfaction très modérée de nos desirs les plus naturels. Ce n'est ni la *table*, ni le *vin*, ni l'*amour*, ni l'*indolence* qui nuisent à la fortune, ce sont les dépenses qu'entraînent ces jouissances ; ceux même qui s'enrichissent chaque jour par ces dépenses, se permettent souvent ces jouissances jusqu'à l'*excès*, dans un sens *moral* et *physique*.

4°. On a déja remarqué certains inconvénients *politiques* du *luxe*, dont le plus frappant est la destruction du commerce étranger : mais la perte du commerce ne renferme aucune idée d'*excès moral*, *physique* ou *domestique* ; elle est cependant vicieuse en tant qu'elle affecte le bien-être de l'état. Outre ce mal particulier, je conviens encore qu'autant que la bonne administration d'un état dépend de l'application et de la capacité aussi-bien que de l'intégrité de ceux qui sont à la tête, ou seulement employés dans la direction des affaires publiques ; autant les inconvénients moraux du *luxe* dont je viens de parler peuvent affecter la prospérité de l'état. Les suites du *luxe excessif*, *moral* et *physique*, ainsi que la dissipation des fortunes particulieres, peuvent rendre l'administrateur et ceux qu'il emploie, avides et corrompus, négligents dans leur devoir, et incapables de s'acquitter de leurs charges. Ces maux, s'ils arrivent, peuvent être indirectement comptés parmi les maux *politiques* qui accompagnent le *luxe* : mais, d'un autre côté, comme ils ne peuvent pas être regardés comme des effets *nécessaires* de la *cause* à laquelle on les attribue ici, c'est-à-dire du luxe *moral*, *physique* et *domestique*,

je ne crois pas qu'on puisse proprement les comprendre sous la définition de ce terme; on doit plutôt les attribuer à l'imperfection de la nature humaine qu'à aucune autre cause seconde qui pourroit contribuer accidentellement à les produire : ils peuvent provenir de l'*avarice* aussi-bien que de la *prodigalité*.

J'espere que cet exposé succinct d'une question qui ne tombe pas directement dans les bornes de mon sujet, suffira pour prouver que ma définition du *luxe* renferme au moins la partie la plus essentielle pour en déterminer le sens, qui est de se procurer *des superfluités dans la vue d'en faire la consommation*. Cela est inséparable de nos idées du *luxe*, au lieu qu'un *excès* vicieux ne l'est certainement pas. Un homme sobre peut aussi-bien qu'un homme intempérant avoir une table recherchée ; un homme vertueux peut jouir des plaisirs de l'amour et du repos avec autant de sensualité qu'Héliogabale : mais personne ne peut se livrer au luxe dans le sens que nous attachons à ce mot, sans donner du pain aux industrieux, encourager l'émulation, l'industrie et l'agriculture, et sans contribuer à la circulation d'un équivalent proportionné à chaque service. Celui-ci

est le *palladium* de la liberté, la source d'une douce dépendance, et le lien de l'union parmi les sociétés libres.

Je terminerai ce chapitre par une observation métaphysique. L'usage des mots est d'exprimer des idées. Plus une idée est simple, plus il est aisé de l'exprimer par un mot. Toutes les fois donc qu'une langue fournit plusieurs de ces mots qu'on nomme *synonymes*, nous pouvons conclure que l'idée qu'ils expriment n'est pas simple. Dans toutes ces occasions, ce seroit un service rendu aux lettres que de rendre ces mots le moins synonymes possible, et de marquer toutes les nuances particulieres entre les idées qu'ils renferment.

Quant au point dont il s'agit, je trouve que les trois termes *luxe*, *sensualité* et *excès* sont également pris pour des synonymes, malgré les différences caractéristiques qui les distiguent. *Le luxe consiste à se pourvoir d'objets de sensualité en tant qu'ils sont superflus: la sensualité consiste dans une jouissance actuelle:* et *l'excès suppose l'abus de ces jouissances.* D'après ces définitions, un homme peut vivre dans le *luxe* par vanité, par orgueil, par ostentation, ou dans la vue politique d'encourager la

la consommation, sans aucun goût pour la sensualité ni aucunes dispositions à l'excès. On pouvoit, d'un autre côté, se livrer à la *sensualité* dans la république de Lacédémone aussi-bien qu'à la cour d'Artaxerxès. L'*excès*, il est vrai, semble plus intimement lié avec la *sensualité* qu'avec le *luxe*; mais la différence est si grande, que la *sensualité*, à mon sens, doit être en grande partie éteinte avant que l'*excès* puisse commencer.

CHAPITRE XXI.

Du nécessaire physique, et du nécessaire politique.

APRÈS avoir éclairci nos idées sur le *luxe*, il est assez naturel d'examiner ce qu'on entend par *nécessaire physique*.

J'ai observé dans le troisieme chapitre du premier livre, que, dans la plupart des pays où les vivres sont réduits à une quantité déterminée, les habitants sont nourris dans une progression réguliere, depuis l'abondance et une subsistance copieuse, jusqu'au dernier degré du besoin et de la famine. *La*

subsistance est copieuse lorsqu'elle ne suppose aucun degré de superfluité. Ce qui présente l'idée du *nécessaire physique*, c'est l'extrémité de cette échelle, c'est le premier rang parmi les hommes qui ne jouissent d'aucun superflu quelconque. Un homme jouit du nécessaire physique, quant aux aliments, lorsqu'il est suffisamment nourri ; s'il est suffisamment vêtu aussi, et à l'abri de tout ce qui pourroit lui nuire, il a complètement ce qu'on peut appeller son nécessaire physique. Au moment qu'il ajoute à cela, on peut le considérer comme montant à une autre catégorie, c'est-à-dire dans la classe de ceux *qui vivent dans le luxe*, ou qui consomment des superfluités, parmi lesquelles on trouve dans tous les pays autant de degrés en montant qu'il y en a en descendant du point où il étoit auparavant : telle est l'idée générale de la question ; nous allons en examiner une autre.

Si nous observons la maniere d'être de plusieurs animaux qui n'ont aucun desir qui les porte à des excès, nous pourrons nous former une idée très juste du *nécessaire physique* par rapport à l'homme. Lorsque ces animaux sont exempts de travail et qu'ils ont des vivres à leur discrétion, ils ont com-

plètement le nécessaire physique : ils sont alors dans leur plus grande beauté, et jouissent du plus haut degré de bonheur dont ils soient susceptibles. Les animaux forcés au travail nous prouvent clairement que le *nécessaire physique* n'est pas limité à un seul point, mais qu'il peut varier comme tant d'autres choses. Chacun peut s'appercevoir de la différence entre les animaux qui travaillent et qui sont bien nourris, et ceux qui ne le sont que médiocrement ou mal. Je suppose qu'ils vivent tous en santé et qu'ils travaillent suivant leur force ; ceci représente la nature du *nécessaire physique* de l'homme.

Nous trouvons chez toutes les nations différents degrés d'aisance parmi les individus des classes inférieures ; il seroit cependant difficile de déterminer ceux qui jouissent d'un superflu d'avec ceux qui n'ont que le pur nécessaire physique, ou de ceux qui se trouvent au-dessous. Il est bon d'expliquer ici la cause de cette espece d'ambiguité.

L'homme, à raison de ses besoins, forme naturellement des desirs qui ne dérivent pas de son économie animale, mais qui leur ressemblent beaucoup par leurs effets. Ils proviennent des affections de l'ame, et se for-

ment par l'habitude et l'éducation ; une fois qu'ils sont *régulièrement établis*, ils créent une autre espece de nécessaire que j'appellerai *politique* pour plus de netteté. La ressemblance entre ces deux especes de *nécessaire* cause donc toute l'ambiguité.

Le *nécessaire politique* a pour objets certains articles de *superflu physique* qui distinguent ce qu'on appelle *rang* dans la société.

Le *rang* se détermine par la naissance, l'éducation ou l'habitude. Un homme consent difficilement à descendre d'un genre de vie élevé à un genre inférieur ; et lorsqu'une circonstance accidentelle l'a tenu pendant un certain temps au-dessus du niveau du *rang* auquel sa *naissance* ou son *éducation* l'avoient placé, son ambition le porte à se soutenir dans cette élévation. Il est approuvé si cette ambition paroît raisonnable ; le consentement commun de ses concitoyens lui prescrit en conséquence un certain *nécessaire politique* proportionné ; et lorsque ce *nécessaire* lui manque, il est considéré comme dans le besoin.

Si, d'un autre côté, un homme, soit par vanité, soit par un espoir mal fondé de succès, forme le projet de s'élever au-dessus du

rang que sa *naissance* ou son *éducation* lui avoient assigné, ses concitoyens ne lui accordent pas un nécessaire politique proportionné à son ambition; et lorsqu'il échoue, on le regarde seulement comme retombé dans la classe à laquelle il devoit appartenir; mais s'il manque du nécessaire politique proportionné à ce rang, alors il est censé privé de son *nécessaire politique.*

La mesure de cette derniere espece de *nécessaire* se détermine seulement par l'opinion générale; c'est pourquoi on ne peut le fixer avec précision: et comme cette opinion pourroit avoir pour objet ceux mêmes qui se trouvent au-dessous du niveau du *nécessaire physique*, il arrive souvent qu'il est fort difficile d'en déterminer les bornes exactes.

Il paroîtra peut-être absurde de supposer que quelqu'un, privé d'une partie de son *nécessaire physique*, puisse jouir de *superfluités* que nous avons données pour le caractere distinctif du *nécessaire politique.* Malgré l'absurdité apparente, rien n'est cependant plus commun parmi les hommes; on en voit la raison dans ce que nous avons observé plus haut. Les desirs qui naissent des affections de son ame, sont souvent si véhé-

ments, qu'ils le portent à y céder, même aux dépens des moyens qui pourroient le mettre en état de satisfaire à ce que son économie animale exige nécessairement de lui.

Il résulte de là que, quelque aisé qu'il soit de se faire une idée exacte du nécessaire physique par rapport aux *animaux*, rien n'est plus difficile cependant que d'en fixer les limites relativement à l'*homme*.

Supposons à présent que ceux qui ne jouissent que d'un superflu borné, et qui composent les classes inférieures du peuple, soient divisés en trois degrés, relativement au nécessaire physique; le premier, le moyen et le dernier; demandons alors comment on peut se faire une idée exacte de la valeur respective de la consommation que chacun de ces degrés suppose, afin de déterminer le *minimum* ou le dernier terme des profits de l'industrie. Cette question est très importante, parceque nous avons fait voir que le succès du commerce extérieur dépendoit du bas prix des manufactures, et celui-ci dépend du bas prix des *choses nécessaires à la vie*; c'est-à-dire, du nécessaire physique des manufacturiers.

La meilleure méthode pour fixer la valeur de la consommation totale que suppose

cette quantité nécessaire, c'est de calculer la dépense que font ceux qui vivent dans des communautés telles que des hôpitaux, des maisons de travail, des armées, des couvents, suivant les différents degrés d'aisance dont jouissent respectivement ceux qui les composent. En parcourant les différents articles de dépenses dans ces établissements, il sera aisé de distinguer ceux qui appartiennent au nécessaire physique, de ceux qui ne sont destinés qu'à satisfaire le nécessaire politique : le pain de munition est un exemple de la premiere espece ; le capuchon et les longues manches d'un moine sont de la derniere.

Une fois qu'on a trouvé la valeur réelle de la subsistance d'un homme, l'administrateur pourra mieux juger du degré d'aisance qu'il est nécessaire ou convenable d'accorder aux différentes classes des habitants laborieux et industrieux.

Nous avons divisé ce nécessaire physique en trois degrés, *haut*, *moyen* et *bas* ; il faut examiner à présent lequel de ces trois degrés il faut adopter pour fixer le prix de l'industrie de la plus basse classe du peuple.

Je réponds qu'il faut dans une société que l'individu de la complexion la plus foible,

le moins capable de travail et d'industrie, qui a le moins de talent pour les ouvrages qui exigent quelque capacité, qui n'a aucuns défauts naturels, et qui jouit de la santé, que cet individu, dis-je, soit mis en état, par un travail proportionné à sa force, de gagner le plus *bas* degré de nécessaire physique; car, dans ce cas, le plus grand nombre des industrieux se trouvera dans la seconde classe, et ceux qui sont vigoureux et sains seront tous dans la premiere.

Je ne pense pas que la différence soit très grande entre la premiere classe et la derniere. Une petite quantité ajoutée à ce qui est absolument nécessaire, fait qu'il y en a assez: mais cette *petite quantité* est la plus difficile à acquérir, et c'est l'aiguillon le plus puissant de l'industrie. Au moment qu'un homme commence à vivre de son industrie, quelque mesquin que soit son genre de vie, il forme aussitôt de petits projets d'ambition; il compare sa situation avec celle de ses pareils, qui sont d'un degré au-dessus de lui, et regarde une légere augmentation d'aisance comme une addition à son bonheur et à son élévation.

On trouve encore plus de variété parmi ceux qui sont compris dans la sphere du

nécessaire physique. Le travail d'un homme vigoureux devroit être autrement récompensé que celui d'un être extrêmement foible. Mais dans tous les états il se trouve des travaux de différentes especes ; les uns exigent plus, les autres moins de forces, et il faut que tout soit payé ; mais comme l'homme foible n'exige pas communément autant de nourriture que l'homme fort et robuste, la différence de ses gains peut être compensée par la modicité de sa consommation.

Ce que nous entendons par la *premiere classe* du nécessaire physique, c'est quand une personne gagne de quoi se nourrir abondamment, se bien vêtir et se bien mettre à l'abri des injures du temps, sans aucune superfluité. Je dis qu'un homme sain et vigoureux devroit gagner tout cela en exerçant la derniere espece d'un travail industrieux, et sans qu'il fût possible que la concurrence des gens de la même profession pût jamais l'en priver.

Si on pouvoit trouver un moyen d'empêcher la concurrence entre les hommes de la même profession, une fois qu'ils se trouveroient réduits dans les bornes du *nécessaire physique*, ce moyen seroit le plus sûr garant contre la décadence, et la base la plus solide d'une prospérité durable.

Mais, comme nous l'avons observé dans le premier livre, il sera impossible d'y parvenir, tant que le mariage subsistera sur le pied actuel. Cette circonstance seule rend la condition des gens industrieux de la même profession absolument différente. Les uns sont chargés d'une famille, les autres n'en ont pas. Le seul moyen qu'un administrateur puisse employer est donc de ne jamais perdre de vue les principes généraux; de prévenir, autant qu'il est possible, cette concurrence, au moins sur les objets d'exportation; d'éviter, dans son administration, toutes les mesures qui pourroient y donner lieu, en favorisant quelques individus aux dépens des autres de la même classe; et si la conduite des affaires publiques suppose nécessairement de pareils inconvénients, il faut tâcher d'indemniser ceux qui souffrent de cette concurrence.

Nous pouvons donc établir ici deux principes: le premier, qu'il ne faut *encourager* aucune concurrence parmi ceux qui travaillent pour le *nécessaire physique;* le second, que, dans un état devenu florissant par son commerce extérieur, il faut encourager la concurrence dans toutes les branches d'exportation, jusqu'à ce que les compéti-

teurs se soient réduits mutuellement dans les limites de ce nécessaire.

J'observerai de plus que ce *nécessaire physique* doit être le plus haut degré d'aisance qu'un homme soit capable d'acquérir par le travail et l'industrie, dans les cas qui ne demandent pas des talents particuliers. C'est un point qui mérite aussi l'attention d'un administrateur. On voit fréquemment dans les grandes villes différents emplois, tels que celui de porteur d'eau, de crocheteur, de scieur de bois, etc. érigés en corporations qui empêchent la concurrence et haussent les profits au-delà du taux du *nécessaire physique*. Cela décourage l'industrie, si je ne me trompe, et produit le mauvais effet de rendre la vie plus chere, sans remplir aucuns des buts proposés par l'établissement des corporations, comme nous le ferons voir dans son temps. Le *nécessaire physique* doit donc être la récompense du travail et de l'industrie. Tout ce qu'un homme gagne au-delà de ce taux, doit être le fruit d'une *habileté* supérieure.

Il n'est pas du tout nécessaire de fixer les limites entre ces deux classes ; elles se distingueront assez par l'effet simple de la concurrence. Qu'un homme fasse une décou-

verte ingénieuse, il en profitera et s'élevera au-dessus des classes inférieures réduites au nécessaire physique; mais si l'invention est de nature à être facilement copiée, il aura bientôt des concurrents, qui réduiront ses profits, et les renfermeront dans les bornes du *nécessaire physique*. Aussitôt que cela arrive, son industrie disparoît, parcequ'elle cesse de lui être *particuliere*.

Il se présente ici une question : D'où vient que certains ouvriers évitent cette concurrence, et tirent des profits considérables de leurs métiers, tandis que d'autres trouvent des concurrents, en s'efforçant de gagner le simple nécessaire physique ?

Ces effets sont le résultat de la combinaison de différentes causes que nous examinerons séparément, laissant le lecteur juger jusqu'à quel point elles peuvent étendre les profits au-delà du nécessaire physique.

I. Nous avons dit (chapitre IX) que le prix du travail d'un ouvrier se déterminoit par la quantité que pouvoient produire généralement ceux de sa profession, sans être ni les meilleurs ni les plus mauvais, et sans que le lieu de leur demeure eût aucun avantage ou désavantage particulier. Ainsi, un ouvrier qui, à une adresse extraordinaire,

joint l'avantage du lieu, doit gagner plus qu'un autre.

II. Nous avons souvent remarqué que la concurrence entre ouvriers de la même profession diminuoit les profits du travail. Il suit de là que les arts où il se trouve le moins de concurrence, donnent le plus de profit. Or plusieurs circonstances empêchent la concurrence. 1°. Une adresse extraordinaire dans un art quelconque, et particulièrement dans ceux où tout le mérite dépend d'une grande précision, comme dans l'horlogerie, tous les genres de peinture, les instruments de mathématiques et autres semblables; ce qui rend la rivalité impossible avec un artiste célebre, et le laisse maître de son prix, comme l'expérience le prouve. 2°. La difficulté d'acquérir l'adresse requise, ce qui résulte du temps et de l'argent qu'il faut employer dans un apprentissage, et devient un obstacle palpable à une concurrence considérable. Il est peu d'hommes qui, ayant les fonds nécessaires pour soutenir la perte de plusieurs années employées à une application infructueuse, aient aussi les dispositions nécessaires pour les diriger vers cette branche particuliere d'adresse. 3°. Un grand nombre d'autres, avec des talents et la capacité re-

quise pour entrer en concurrence, sont obligés de travailler pour les autres, à cause des dépenses qu'exige un assortiment d'instruments et de machines, le logement, et beaucoup d'autres choses nécessaires pour établir un maître dans une profession. Ces causes et d'autres semblables empêchent la concurrence et soutiennent les hauts prix. 4°. Les maîtres augmentent considérablement leurs profits en partageant ceux de leurs ouvriers ; les premiers ont un droit bien juste à ce partage, par l'emploi constant qu'ils procurent aux derniers ; la certitude qu'ont ceux-ci de gagner leur *nécessaire physique*, et de faire en même temps des profits proportionnés à leur adresse, les détermine à partager avec les maîtres. La cinquieme cause des grands profits, et la derniere dont je parlerai, est la plus puissante de toutes ; c'est la grande économie et la sobriété. La fortune de l'ouvrier augmentera en proportion du concours et de la combinaison de ces circonstances ; ce qui sert de réponse à la premiere partie de la question proposée.

Voyons à présent comment il arrive que beaucoup de gens industrieux trouvent des concurrents dans un genre d'industrie qui

ne produit que le simple *nécessaire physique*. Cela provient de quelque désavantage dans leur situation personnelle ou politique: dans leur situation personnelle, lorsqu'ils sont chargés d'une nombreuse famille, et interrompus par des maladies ou d'autres accidents; dans leur situation politique, quand ils se trouvent dans une sujétion particuliere dont les autres sont exempts, ou accablés d'impôts que les autres ne paient pas.

J'ajouterai seulement qu'en évaluant le prix du *nécessaire physique*, pour la derniere classe, il faut avoir égard à toutes les interruptions du travail. Personne n'est censé travailler tous les jours libres: et le travail de l'année doit fournir aux dépenses de l'année; cela est évident. D'ailleurs, ni l'humanité, ni la politique, c'est-à-dire, l'intérêt de l'état, ne sauroient approuver une économie rigoureuse sur cette quantité essentielle. Si on corrige les grands abus sur le prix du travail, ceux que l'œil du public n'apperçoit pas, ne nuiroient pas à l'exportation; et tant que celle-ci prospere, l'état est sain et vigoureux. L'exportation de l'*ouvrage* est un autre pouls du corps politique.

CHAPITRE XXII.

Réflexions préliminaires sur le commerce intérieur.

Je reprends le sujet que, pour délasser l'attention du lecteur, j'ai interrompu au chapitre XIX.

Je vais traiter directement du commerce intérieur, que j'ai suffisamment distingué du commerce naissant et du commerce étranger.

Transportons-nous dans un nouveau pays. Ici le commerce étranger a été porté au plus haut degré possible; mais le luxe des habitants, la négligence, peut-être, de l'administrateur, et les avantages naturels des autres nations, joints au progrès de leur industrie et de leur habileté, ont concouru à enlever cette branche de commerce, et à tarir la source qui augmentoit constamment la richesse nationale.

Examinons les effets naturels de cette révolution, et voyons comment on pourroit éviter

éviter tous les inconvénients, comment un administrateur doit s'y prendre pour empêcher l'exportation d'une partie des richesses que la nation peut avoir accumulées chez elle pendant la prospérité de son commerce étranger; comment il peut tenir tout son peuple constamment occupé, et par quels moyens il peut favoriser une circulation uniforme de la richesse intérieure, comme un équivalent exact donné par les riches pour les services qui leur sont rendus par les industrieux pauvres; comment, par des impôts judicieusement établis, il peut lever dans une juste proportion une partie du revenu annuel de chaque individu, sans en réduire aucun au-dessous du taux d'un ample nécessaire physique; comment, par le moyen de ce fonds public, il peut entretenir en vigueur chaque branche d'industrie, et se trouver en état de profiter, en même temps, par ce même moyen, de la moindre révolution dans la situation des autres états, pour rétablir le commerce étranger de son peuple; et enfin, comment une société peut, par ce moyen, se défendre suffisamment contre les ennemis du dehors, avec un corps de troupes entretenues régulièrement aux dépens du public, sans causer aucune révolution subite qui puisse

nuire à l'industrie, soit qu'il faille en augmenter le nombre pour soutenir une guerre inévitable, ou le diminuer au retour de la paix et de la tranquillité. Tel est, en peu de mots, l'objet de l'attention de l'administrateur d'un peuple vivant de ses propres richesses, sans aucunes liaisons mercantiles avec des étrangers.

Quelque pernicieux qu'aient été autrefois les effets naturels et immédiats des causes politiques, lorsque le mécanisme du gouvernement étoit moins compliqué qu'aujourd'hui, ils se trouvent à présent soumis à de telles restrictions, par le système de l'économie moderne, qu'il devient très facile de prévenir le mal qui pourroit en résulter.

Ainsi, toutes les fois que nous voyons qu'il résulte un préjudice notable, pour un état, d'un changement de circonstances *opéré graduellement*, nous pouvons affirmer avec confiance qu'il a été occasionné par la négligence ou l'incapacité de ceux qui étoient chargés des affaires publiques, plutôt que par toute autre cause.

J'ai observé, dans le troisieme chapitre du premier livre, qu'avant l'introduction de l'économie moderne, qui se soutient par le

moyen des impôts, un état étoit rarement intéressé à surveiller les actions du peuple. Celui-ci vendoit, achetoit, transféroit, transportoit, modifioit les productions de la terre et des manufactures, pour un usage public ou pour sa consommation particuliere, ainsi qu'il le jugeoit à propos. C'est précisément à ces opérations qu'un état moderne est principalement intéressé; parceque, dans chacune de ces circonstances, le peuple doit ressentir l'effet des impôts proportionnels.

L'intérêt qu'a l'état à lever ces impôts, donne lieu à l'administrateur de soumettre toutes ces opérations à de certaines restrictions, au moyen desquelles il peut, dans chaque changement de circonstances, produire l'effet qu'il juge à propos. Le peuple achete-t-il des étrangers ce qu'il peut trouver chez lui; l'administrateur met un droit à l'importation. Ceux-ci cherchent-ils à vendre ce qui devroit être manufacturé chez lui par son peuple; alors il tient les portes de son pays absolument fermées. S'agit-il de simples transports dans l'intérieur; il accélere ou retarde l'opération, suivant que l'intérêt commun l'exige. Veut-on modifier ou composer ce que le bien général demande qu'on consomme sous sa forme primitive; il peut ou

l'empêcher par une défense expresse, ou permettre cette consommation aux riches seulement, en la soumettant à un impôt.

Une influence si puissante sur les opérations d'un peuple entier donne à un administrateur moderne une autorité inconnue dans les siecles précédents, sous les gouvernements les plus absolus. On en peut voir les effets, en considérant la force de certains états de l'Europe aujourd'hui, où le pouvoir souverain est extrêmement limité quant à l'exercice *arbitraire* qu'on en voudroit faire, et où, en même temps, ce pouvoir agit sur les richesses des habitants d'une maniere plus efficace que ne le feroit l'autorité la plus despotique et la plus absolue.

C'est l'ordre et la régularité dans l'administration de l'économie compliquée de nos jours, qui seuls peuvent mettre l'administrateur en état d'employer toute la force de son peuple. Plus leurs actions lui sont subordonnées, plus il lui est aisé de les faire concourir à l'avancement du bien général.

On objectera peut être ici qu'un peuple libre, qui laisse à un administrateur le pouvoir de gêner ses actions les plus ordinaires, est sans doute insensé, et qu'on doit le regarder comme voulant se soumettre au joug

de l'esclavage le plus dur, parcequ'il sera le plus difficile à secouer. J'en conviens ; je suppose que le pouvoir donné soit d'une nature arbitraire comme celui que nous avons décrit dans le XIIIe chapitre de ce livre. Mais tant que le pouvoir législatif ne s'exerce qu'à acquérir de l'influence sur les actions des individus, pour l'avancement d'un plan d'économie politique, uniforme et régulier dans toutes ses parties ; la conséquence sera que, loin de réduire le peuple à l'esclavage, l'exécution de ce plan deviendra absolument incompatible avec toutes les mesures arbitraires ou irrégulieres.

Le pouvoir d'un souverain moderne, quelque absolu qu'il soit par la constitution de l'état, devient limité aussitôt qu'il établit le plan d'économie que nous cherchons à expliquer. Si son autorité ressembloit auparavant à la force et à la solidité du coin qui peut être employé indifféremment à fendre du bois, des pierres et d'autres corps durs, et qu'on peut mettre de côté et reprendre à volonté ; elle ressemblera à la longue à une montre qui n'a pas d'autre usage que de marquer la succession du temps, et qui se détruit si on l'emploie à autre chose,

ou si elle est touchée par une main trop rude.

Ainsi, comme l'économie moderne est le frein le plus efficace qui ait jamais été inventé contre la folie du despotisme, de même la sagesse d'une si grande puissance ne brille jamais avec autant d'éclat que quand on la voit s'exercer à former ce plan, et à établir cette économie comme un frein contre l'exercice arbitraire du pouvoir dans les générations suivantes. Je laisse au lecteur à chercher dans la conduite des souverains modernes, des exemples qui confirment ce que la raison me semble indiquer; je serois peut-être tenté d'en parler avec plus de détails, s'ils étoient moins frappants.

La partie de notre sujet que nous allons traiter maintenant, nous présentera un système d'économie politique encore plus compliqué que tout ce que nous avons vu jusqu'ici.

Tant que le commerce étranger prospère et continue à s'étendre, la richesse d'une nation augmente tous les jours; mais sa force ne s'exerce pas avec la même facilité qu'après que la richesse commence à circuler davantage dans l'intérieur, comme nous

le ferons voir facilement. Mais, d'un autre côté, la force qu'elle exerce, est beaucoup plus aisée à réparer. Dans le premier cas, sa frugalité la met en état de tirer de nouveaux secours des trésors de ses voisins; dans le second, son luxe lui fournit une ressource dans les richesses de ses propres habitants.

Au commencement du chapitre, j'ai transporté mon lecteur dans un nouveau pays, ou plutôt je l'ai ramené dans le même que nous avons considéré dans le premier livre.

Ici le luxe et la consommation superflue arrêteront ses regards presque à chaque pas. Il comparera naturellement le système de frugalité que nous avons déja traité, avec la dissipation dont nous parlons maintenant; et nous pourrons très naturellement conclure que l'introduction de cette derniere est un pronostic assuré de destruction. Cette conjecture semble être justifiée par les exemples que l'histoire nous fournit des plus grandes monarchies, qui ont été détruites aussitôt qu'on a vu disparoître le goût de la simplicité. Il est donc nécessaire d'examiner un peu les circonstances, afin de pouvoir comparer sous ce rapport aussi l'économie des anciens avec la nôtre; afin de reconnoître

si l'introduction du luxe est aussi nuisible aujourd'hui, qu'elle l'a été pour ces nations que nous ne connoissons plus que par l'histoire, quoiqu'elles aient joué un si grand rôle dans le monde, qu'attestent encore les ruines éparses qui restent de leur grandeur passée.

Le luxe est l'enfant de la richesse ; et la richesse s'acquiert par les nations comme par les particuliers, ou par un titre lucratif ou par un titre onéreux, comme parlent les jurisconsultes. Le titre lucratif par lequel un état acquiert, consiste dans la rapine, ou dans le produit de ses mines; le titre onéreux, au moins pour la majeure partie, consiste dans l'industrie.

La richesse des anciens monarques de Babylone, de Perse, de la Grece et de Rome, provenoit de rapine, au lieu que l'industrie enrichissoit Sidon, Tyr, Carthage, Athenes et Alexandrie. Le luxe des premiers causa leur ruine; le luxe des derniers contribua à leur grandeur, parcequ'ils n'eurent point de rivaux qui profitassent des effets naturels de ce luxe, en leur enlevant les avantages du commerce étranger. La paix étoit aussi nuisible aux brigands que la guerre aux industrieux.

Lorsqu'un empire étoit en guerre, sa richesse circuloit, pour servir d'équivalent aux services nécessaires. Au retour de la paix, le peuple rentroit dans l'esclavage comme auparavant. Le monarque s'emparoit alors de toute la richesse, et la distribuoit suivant ses caprices. Les fortunes se faisoient dans un instant, sans qu'on sût comment : elles se détruisoient ensuite par des transitions également violentes et subites. Le luxe de ces temps étoit accompagné de l'oppression la plus excessive. Une consommation extraordinaire n'étoit pas la preuve de la circulation d'un équivalent suffisant en faveur des industrieux : il ne produisoit pas l'effet de donner du pain aux pauvres, ni de diminuer proportionnellement l'opulence des riches. Les grands demeuroient toujours grands ; et plus ils étoient prodigues, plus les petits étoient réduits à la détresse. En un mot le luxe n'avoit rien en sa faveur que cette qualité qui *seule* en constitue l'abus dans les temps modernes ; savoir, la satisfaction excessive des passions des grands, qui entraînoit fréquemment la corruption de leurs mœurs.

Lorsque le luxe s'introduisoit dans un pareil état, les affaires publiques étoient négli-

gées, parceque ce n'étoit pas une bonne administration qui procuroit des richesses. La guerre, dans ces circonstances, produisoit des effets à-peu-près semblables à ceux de l'introduction de l'industrie dans les temps modernes; elle procuroit de l'emploi, et nécessitoit une circulation plus réguliere, comme nous l'avons dit plus haut.

D'un autre côté, la richesse et le luxe des villes commerçantes citées ci-dessus étoient de la même espece que ceux des temps modernes, et provenoient de l'aliénation de leurs ouvrages, c'est-à-dire de leur industrie; on n'avoit rien pour rien; et lorsqu'elles étoient obligées de faire la guerre, elles se trouvoient dans la nécessité, ou de dissiper leurs richesses pour payer des troupes, ou d'en abandonner la source, le travail de leurs citoyens industrieux. Ainsi les guerres puniques firent la grandeur de Rome guerriere, et anéantirent l'industrieuse Carthage. Je ne prétends pas ici soutenir la justesse de ces réflexions sur tous les points; et il est étranger à mon but actuel d'entrer dans un plus grand détail; je ne m'attache qu'à faire voir la différence des effets du luxe dans les temps anciens et dans les temps modernes.

Le luxe ancien étoit absolument *arbi-*

traire ; il ne pouvoit, par conséquent, être soumis à aucune restriction, et produisoit les plus mauvais effets qui pussent *naturellement* et *mécaniquement* en découler.

Le luxe moderne est *systématique ;* il ne peut faire un pas qu'aux dépens d'un équivalent proportionné en faveur de ceux qui ont le plus de besoin de la protection et du secours de leurs concitoyens, et sans produire une vibration dans la balance de leurs richesses. Cette balance est entre les mains de l'administrateur, qui peut retirer une contribution de toutes ces vibrations. Il tient les rênes dans ses mains, et peut tourner, restreindre, et diriger le luxe de son peuple vers l'objet qu'il juge à propos.

Le luxe, dans ce cas, loin de conduire à la négligence des affaires publiques, oblige au contraire à la plus grande attention dans leur administration pour le soutenir ; si on les néglige, les industrieux seront affamés, la consommation diminuera; c'est-à-dire que le luxe disparoîtra insensiblement, et qu'on ne cherchera plus qu'à thésauriser. Ces effets et d'autres semblables auront lieu indubitablement, et se suivront *mécaniquement* l'un l'autre, si une main habile ne s'applique à les prévenir.

Il est impossible de ne pas sentir les avantages d'un commerce intérieur florissant, après l'extinction du commerce étranger. L'élégance, le goût et les beaux arts, seront par ce moyen portés au plus haut degré. Tous les habitants peuvent être employés à travailler ou à consommer ; tous peuvent vivre dans l'abondance et à l'aise, par le moyen d'une circulation rapide qui opérera parmi eux une égalité raisonnable dans les richesses.

Le luxe ne peut jamais être une cause d'inégalité : l'avarice et la parcimonie forment de grandes fortunes ; le luxe les dissipe et rétablit l'égalité.

Une telle situation seroit sans doute la plus desirable et la plus avantageuse de toutes, si le genre humain étoit réuni en une même société, ou que le pays qui seroit dans cette position, n'eût aucune communication avec d'autres nations.

La balance entre l'ouvrage et la demande n'influeroit alors que sur la balance des richesses parmi les individus. Si les ouvriers devenoient rares, la balance tourneroit plus promptement en faveur des hommes laborieux, et les oisifs deviendroient pauvres. Si les ouvriers devenoient trop nombreux (ce

à quoi il ne faut guere s'attendre), tout se vendroit moins cher; mais la même quantité des richesses n'éprouveroit aucune diminution.

Quel est donc le grand avantage du commerce étranger?

Je réponds par une autre question. Quel avantage y a-t-il qu'une personne fasse une grande fortune dans son pays? Un homme médiocrement riche peut sans doute être aussi heureux que tel autre qui jouit d'un revenu considérable ; et la même chose seroit vraie des nations, si elles étoient toutes animées de l'esprit de paix et de justice, ou si elles étoient subordonnées à une puissance temporelle supérieure, qui pût protéger le foible contre la violence et l'injustice du fort.

Ce sont donc les intérêts séparés des nations disposées à communiquer ensemble, et à consommer les productions les unes des autres, qui font l'importance des principes du commerce.

Tant que les nations se contentoient de leurs propres productions, tant que la différence de leurs coutumes et les contrastes de leurs préjugés étoient considérables, les liaisons ne pouvoient être très intimes entre elles.

CHAPITRE XXIII.

Une nation enrichie par un commerce réciproque de manufactures avec d'autres nations, doit y renoncer entièrement, lorsqu'elle s'apperçoit que la balance tourne contre elle.

Le commerce ayant subsisté long-temps dans la nation que nous allons considérer, je supposerai qu'à la longue ses voisins ont appris à fournir à meilleur marché qu'elle un article quelconque de leur propre consommation et de celle des autres. Que doit-elle faire alors ? Personne n'achetera d'elle lorsqu'on pourra se pourvoir moins cher ailleurs. Que faut-il, dis-je, qu'elle fasse ? car si on ne met pas des entraves à ce commerce, si l'administrateur n'y porte pas la plus grande attention, il est certain que des marchands importeront les productions et même les manufactures des nations rivales ; les habitants leur donneront la préférence sur les leurs ; l'argent sortira du pays, et ses manufacturiers

facturiers industrieux mourront de faim.

Nous pouvons donc regarder cette question comme un problême de commerce qu'il faut résoudre d'après les principes déja établis.

Il faut savoir d'abord si, dans cette branche qui ne lui est pas favorable, la nation rivale ne possede pas quelque avantage naturel qui ne peut être contre-balancé, ni par une industrie supérieure, ni par plus d'adresse ou plus de disposition à la frugalité; si cela est ainsi, on peut mettre en usage, selon les circonstances, l'un ou l'autre des trois plans suivants.

1°. Renoncer entièrement à cette branche de commerce, et recevoir ces articles des étrangers qui peuvent les fournir à plus bas prix.

2°. Défendre totalement l'importation de ces marchandises.

3°. Mettre des droits à l'importation, afin d'en hausser le prix au point de les rendre plus cheres que les marchandises du même genre produites dans le pays.

On peut recourir au premier de ces moyens, si, après avoir examiné comment on pourroit disposer des ouvriers employés dans une manufacture, on trouve qu'il est aisé de les

occuper à quelque autre branche d'industrie dans laquelle la nation est aussi supérieure à ses rivaux par ses avantages naturels, qu'elle leur est inférieure dans la branche qu'elle veut abandonner, pourvu que ses voisins veuillent ouvrir leurs ports à l'importation libre des marchandises dont il s'agit : car, quoiqu'il y ait peu de profit à un commerce d'échange, je pense qu'il est toujours prudent d'entretenir une correspondance, et d'éviter toutes les occasions d'interrompre le commerce avec les autres nations. Un peuple laborieux, économe et intelligent, tel que je suppose nos commerçants, sera en état de profiter de plusieurs circonstances qui ne manqueront pas de tourner au désavantage des autres, moins experts au commerce, avec lesquels il a formé des liaisons : en attendant quelque révolution favorable, il ne doit pas légèrement, ni à raison de quelques petits inconvénients, renoncer à commercer avec eux, sur-tout si le luxe paroissoit y faire des progrès.

Mais, en supposant que la nation rivale ne consente pas à recevoir les manufactures que les commerçants peuvent fournir avec de grands avantages naturels, quels moyens faut-il prendre?

Je pense qu'elle doit encourager, pour sa propre consommation, l'article dans lequel elle est surpassée, quoiqu'elle renonce à l'exporter : dans ce cas il faut examiner s'il convient d'abandonner totalement ce commerce avec les étrangers (suivant le second moyen proposé ci-dessus), ou s'il est plus expédient de préférer le dernier, c'est-à-dire de laisser importer les marchandises, en y mettant des droits qui en soutiennent le prix précisément au point qu'il faut pour que sa modicité ne décourage pas les fabrications intérieures, et que, par sa hauteur, il ne fasse pas monter les profits des manufactures au-delà d'un taux raisonnable, en cas d'une augmentation de demande.

Il faut adopter le second parti lorsque les avantages naturels des pays étrangers sont si grands, que les droits que l'administrateur seroit obligé d'imposer, ne feroient qu'encourager la contrebande.

Le troisieme paroît le meilleur, lorsque les avantages des rivaux sont moins considérables; dans ce cas, les commerçants peuvent à la longue regagner leurs premiers avantages, tant par les progrès que le luxe fait chez leurs voisins, que par d'autres révolutions qui arrivent fréquemment chez les nations commerçantes.

Il faut s'arrêter à ce moyen, dans le cas où une nation ne sauroit soutenir la concurrence dans une branche où elle n'a pas les mêmes avantages que ses voisins, et qu'elle ne peut compenser cette supériorité ni par son industrie, ni par sa frugalité, ni par une application convenable de sa richesse nationale : ces opérations ont déja été suffisamment expliquées ; et si l'on cesse de les considérer ici, ce n'est pas que nous pensions qu'elles puissent jamais cesser de produire leurs effets chez toutes les nations ; mais c'est pour simplifier nos idées, et indiquer les principes qui doivent diriger un administrateur, dans les occasions où de meilleurs expédients seroient impraticables, par les différentes combinaisons des circonstances.

Supposons à présent qu'une nation éprouve une concurrence supérieure dans ses manufactures d'entrepôt, c'est-à-dire dans celles où elle a les plus grands avantages naturels en sa faveur.

Lorsque cela arrive, on a la preuve qu'il existe quelque vice intérieur dans l'état, soit par les progrès du luxe chez les ouvriers, ce qui doit provenir des profits consolidés, ou de quelque désavantage accidentel, tel que la cherté des subsistances, ou des impôts

mal assis. Il faut obvier à tous ces inconvéniens (excepté les impôts dont je parlerai ailleurs), d'après les principes déja établis; et si l'on ne peut y parvenir, n'importe par quelle raison, alors arrive le moment fatal où il faut renoncer à tout commerce réciproque de manufactures ; car si une nation ne peut faire des profits sur les branches où elle a les plus grands avantages naturels, il est plus que probable que toutes les autres branches lui deviendront pour le moins aussi désavantageuses. Si, lors de cette révolution, on ne ferme pas tous les ports du pays à l'importation des manufactures étrangeres, les marchands les introduiront, épuiseront par ce moyen les richesses de la nation, et réduiront les industrieux à la misere.

Les incorporations, dont nous allons dire un mot en finissant ce chapitre, ont été établies sur ce principe.

Les villes et les corporations (1) peuvent être considérées comme des nations où le

(1) *Corporation*, mot purement anglois, qui signifie *communauté d'habitants ; incorporation* n'est employé ici que pour la réunion des intérêts de gens de même profession. N. D. T.

luxe et les impôts ont rendu les vivres si chers, que l'ouvrage ne peut être fourni qu'à un très haut prix; par conséquent, si toute espece d'ouvrage pouvoit être librement apportée des provinces ou de la campagne, pour fournir à la demande de la capitale ou des corporations inférieures, que deviendroient les artisans et les manufacturiers qui y font leur résidence? D'un autre côté, si ces derniers se retiroient hors du district de ces corporations, que deviendroit le revenu public qu'on leve dans ces petits états?

L'établissement des corporations met l'administrateur en état de lever des impôts considérables sur toutes sortes de consommations; et quoiqu'il en résulte nécessairement une augmentation dans le prix du travail, cependant, par le moyen d'autres réglements, dont nous parlerons dans la suite, on peut éviter les mauvaises conséquences qui en résultent pour le commerce étranger, et empêcher que chaque objet d'exportation ne s'éleve au-delà du taux nécessaire, pour trouver du débit, malgré toute la concurrence étrangere.

Le système moderne des impositions paroît avoir été introduit d'abord dans les villes, tandis que les campagnes, encore sous

la dépendance des barons, en étoient presque totalement exemptes. Les villes, ayant obtenu certains privileges, commencerent, en vertu du pouvoir dont leurs magistrats étoient revêtus, à lever des impôts ; et voyant les inconvénients qui provenoient de la concurrence extérieure (le commerce étranger), elles formerent des communautés, ou incorporations, des différentes classes d'industrieux, avec pouvoir d'empêcher l'importation de l'ouvrage d'un homme du même métier, qui ne fût pas de la même société.

Ici s'éleve une question.

Pourquoi dans certains pays se plaint-on des incorporations comme d'un obstacle à l'industrie, si leur établissement vient d'un principe aussi simple que celui que nous venons d'établir ?

Qu'on me permette de chercher ma réponse dans une autre question: Pourquoi ne s'en plaint-on pas dans tous les pays ?

La différence entre la situation de tel ou tel pays indiquera clairement le principe qui doit régler l'établissement et le régime des incorporations. Ce principe une fois bien compris, on verra finir toutes les disputes sur le bien ou le mal général qui en résulte; et la question se présentera sous son vrai

point de vue, savoir, leur utilité considérée relativement à la situation du pays où elles sont établies : dans une province on reconnoîtra qu'une incorporation est utile, et qu'elle est nuisible dans une autre.

Il faut d'abord convenir que le principe en est juste. Personne n'a jamais prétendu que l'industrie dans les *villes* où les subsistances sont cheres, dût souffrir la concurrence de celle de la *campagne*, où la vie est à bon marché; je parle de la consommation directe des citoyens. Mais on pourroit dire qu'aucune corporation inférieure ne doit jouir d'un privilege exclusif à l'égard de ceux qui partagent tous les fardeaux imposés par la grande corporation, dont ils tirent leur existence ; qu'ils n'ont droit à aucune exclusion contre des citoyens, mais seulement contre des étrangers qui ne sont pas sous la même jurisdiction, ni assujettis aux mêmes charges. Ici la contestation est entre ceux de la grande corporation et ceux de la petite. Or je dis que tant qu'aucun autre intérêt ne s'y mêle, la corporation elle-même devroit décider cette question. Mais au moment où le bien public est affecté par certains privileges dont jouissent des individus, ces privileges devroient être abolis ou réduits à de justes bornes.

Dans les pays où l'industrie s'arrête à un point déterminé, tant que la consommation des villes n'augmente ni ne diminue; lorsque ceux qui subsistent d'un revenu acquis, menent une vie toujours uniforme; que cette consommation réguliere est constamment fournie par un nombre déterminé et suffisant de citoyens; lorsque les ouvriers qui y sont employés sont dans la proportion exacte de la demande qu'on leur fait; dans ces pays, dis-je, diminuer les privileges des incorporations, ce seroit le moyen de détruire l'égalité de la balance entre l'ouvrage et la demande.

Nous avons dit que quand les ouvriers deviennent trop nombreux pour l'ouvrage, les profits sont réduits au-dessous du taux nécessaire à la subsistance; que les industrieux entrent en concurrence pour le nécessaire physique et se nuisent mutuellement. Voici donc le principe que la corporation ne doit pas perdre de vue: les profits sur chaque espece de commerce doivent être en proportion de l'ouvrage.

Pour mieux connoître cette proportion, dans plusieurs corporations d'Allemagne les corps de métiers subalternes sont limités. Il y a un nombre déterminé d'apothicaires,

de menuisiers, de forgerons, etc., autorisé dans chaque ville, sans pouvoir être augmenté, et proportionné à l'étendue des besoins des habitants. Ce réglement paroît sage; je ne dis pas qu'on ne puisse en abuser: mais le pouvoir de l'administration doit se trouver quelque part; et si, dans un pays où l'industrie fait peu de progrès, les incorporations étoient ouvertes à tout le monde, il arriveroit que les uns affameroient les autres, et que les consommateurs seroient mal servis.

D'un autre côté, lorsque l'industrie est encore dans son enfance; que les mœurs d'un peuple changent tout d'un coup, ou par des degrés trop rapides, comme cela est arrivé dans plusieurs pays de l'Europe depuis 60 ans (1); il faudroit avoir bien peu d'intelligence pour ne pas s'appercevoir de la nécessité d'un changement dans l'administration: et si, lors de ces révolutions, ceux qui se trouvent à la tête de ces incorporations profitoient de l'augmentation de la demande, et faisoient hausser les prix en faveur des ouvriers incorporés, il en résul-

(1) Ceci a été écrit vers 1760.

teroit infailliblement que la ville seroit déserte, et privée d'un commerce qui lui auroit nécessairement appartenu, en conséquence de l'avantage qu'elle devroit retirer des établissements déja faits pour fournir à chaque branche de consommation (1).

Mais qu'on suive constamment le principe ci-dessus ; qu'on tienne les profits à un taux convenable ; qu'on augmente les ou-

(1) C'est par cette raison que les villes des Pays-bas autrichiens sont aujourd'hui presque désertes, et que les classes industrieuses s'assemblent dans des villages qui commencent à être aussi peuplés que les villes. Les privileges des villes ne sont pas connus dans ces villages. Ces privileges finiront probablement par la banqueroute aussi-bien que par la dépopulation. La dépopulation sera l'effet des causes déja assignées, et la banqueroute sera causée par les sommes que ces incorporations prêtent au souverain, sur le crédit de nouvelles impositions, constamment mises sur chaque branche de consommation. Cela est si vrai, qu'il ne vaudroit guere la peine de faire l'acquisition de ce pays, un des plus fertiles et des plus peuplés de l'Europe, s'il falloit payer exactement les dettes des corporations de toute espece, et laisser subsister, sans réforme, leurs *privileges* ruineux.

vriers en proportion de la demande; que les ouvriers de la ville n'aient sur ceux de la campagne aucun avantage qui ne soit compensé par la différence du prix de la subsistance: que les désavantages du côté de la ville n'affectent que sa propre consommation, et non le superflu de son industrie; qu'on se pourvoie dans les fauxbourgs, ou si on veut dans un lieu hors de la ville, et entouré de murs s'il le faut, de tout ce qui est nécessaire pour faire un commerce étranger (ici on considere comme étranger tout ce qui n'entre pas dans la consommation de la ville); qu'on y tienne des marchés de toutes sortes d'ouvrages venant de la campagne; alors on remplira le vrai but des incorporations. Si on trouve que la prospérité du commerce demande encore plus de liberté, qu'on les abolisse; mais, d'un autre côté, il faut ôter toutes les charges, et chaque membre, ci-devant incorporé, doit être dédommagé par l'état, de la perte qu'on lui fait essuyer.

Le grand changement qui s'opere tous les jours dans l'esprit des différentes nations de l'Europe, où les incorporations ont été long-temps établies, sans qu'on en ait éprouvé de grands inconvénients, fait naître ces ré-

flexions, qui semblent dériver naturellement des principes que j'ai développés. J'ajouterai seulement que c'est d'après l'usage de lever des impôts sur ces especes de petites républiques, que les souverains semblent avoir conçu l'idée d'étendre ce système, en appropriant d'abord aux revenus publics ce que les villes avoient établi en leur faveur, et ensuite en étendant ce plan lorsque les circonstances favorisoient leurs vues. La réflexion suivante fera juger que telle est la véritable origine du système moderne des impôts, je veux dire ceux sur la consommation. Le droit de lever des impôts ne paroît nulle part avoir été essentiellement attaché à la royauté, même dans les états où les souverains ont joui, par la constitution, d'une autorité illimitée sur les personnes de leurs sujets. Je regarde ce droit comme le caractere le moins équivoque d'un pouvoir absolu et sans bornes. Je ne connois aucune monarchie chrétienne (si ce n'est peut-être la Russie) dans laquelle le consentement des états, ou l'approbation et le concours de quelque corps politique, n'ait été nécessaire pour rendre constitutionnelle la levée des impôts. Si l'on trouve d'autres exceptions, je crois qu'il ne sera pas difficile de fixer l'origine d'un tel exercice

de l'autorité souveraine, sans remonter à une antiquité bien reculée.

Les prérogatives des souverains se mesuroient, dans les temps anciens, par le pouvoir qu'ils exerçoient constitutionnellement sur les *personnes* de leurs sujets; et celles des souverains modernes, par celui qu'ils exercent sur leur *bourse*.

Après avoir montré la nécessité de mettre un terme au commerce réciproque étranger des manufactures, aussitôt que ce commerce devient désavantageux dans toutes ses branches, la question qui se présente naturellement est de savoir comment il faut procéder, dans cette opération, de maniere à éviter une révolution subite et violente dans l'économie de l'état; ce qui est la chose la plus dangereuse de toutes: il faut par conséquent prévoir le mal d'aussi loin qu'il est possible, pour le prévenir à l'aide de précautions convenables.

CHAPITRE XXIV.

Du meilleur moyen d'arrêter un commerce étranger en manufactures, lorsque la balance se trouve contre la nation.

Il ne faut pas entendre par ce qui a été dit dans le dernier chapitre, qu'aussitôt que la balance du commerce étranger, soit sur le tout, soit sur quelque branche particuliere de manufacture, se trouve contre la nation, l'administrateur doive l'arrêter tout-à-coup. Ce remede seroit trop violent pour pouvoir être jamais employé avec succès. Il n'est guere possible qu'il arrive subitement une révolution considérable dans le commerce d'une nation, soit à son avantage, soit à son désavantage, excepté dans un temps de troubles civils ou de guerres étrangeres; ce qui ne regarde pas la question actuelle. Un administrateur habile aura toujours l'œil sur toutes les branches de commerce étranger, particulièrement aux importations: celles-ci consistent, ou dans les productions naturelles des autres pays, ou dans ces mêmes productions aug-

mentées de valeur par une main-d'œuvre quelconque.

En fait de commerce, il faut distinguer deux choses dans la marchandise vendue : la premiere est la matiere ; la seconde, le travail employé à la rendre utile.

La matiere exportée d'un pays est ce qu'il perd ; le prix du travail exporté est ce qu'il gagne.

Si la valeur des matieres importées est plus grande que la valeur de ce qui est exporté, le pays gagne ; si la valeur du travail importé est plus grande que celle du travail exporté, le pays perd. Pourquoi ? parceque, dans le premier cas, les étrangers doivent avoir payé en *matieres brutes* l'excédent du travail exporté ; et que, dans le second, le pays a rendu aux étrangers en *matieres brutes* l'excédent du travail importé.

C'est donc une maxime générale, qu'on doit mettre des entraves à l'importation du travail, et en encourager l'exportation.

Lorsqu'on commence à importer chez une nation une manufacture qu'elle étoit dans l'usage de fabriquer chez elle ; c'est une preuve, ou que le prix commence à hausser dans le pays même, ou que les étrangers font de nouveaux progrès dans ce genre.

D'un

D'un autre côté, lorsque l'importation des manufactures consommées dans un pays vient à diminuer, et que les marchands commencent à perdre sur ces branches de commerce, c'est une preuve que l'industrie gagne dans le pays sur ces mêmes objets. L'administrateur doit donc alors saisir l'occasion, et commencer par gêner doucement l'importation de ces marchandises, sans vouloir l'arrêter tout d'un coup, parceque cela pourroit avoir l'effet de porter trop haut les profits des fabrications intérieures.

Il faut éviter toute révolution soudaine. Un obstacle subit, mis à une grande importation, hausse par secousses, pour ainsi dire, les prix de l'industrie intérieure ; ils ne montent pas graduellement, et ces profits subits engagent trop de gens à vouloir les partager. Cela fait abandonner d'autres branches d'industrie également utiles à l'état. De pareilles révolutions causent de grands maux, parcequ'il faut beaucoup de temps avant que le peuple soit instruit de leur vraie cause ; et pendant que dure l'incertitude du peuple, il est surpris et comme enivré de ce qu'il voit, suivant que ses intérêts divers en sont affectés. Chacun explique ce phénomene d'une maniere différente ; les uns veulent remédier à

ces inconvénients, tandis que d'autres sont uniquement occupés à profiter, autant qu'il est possible, de chaque avantage momentané; en un mot, rien n'est si nuisible qu'une révolution subite dans un corps aussi compliqué que celui de la classe entiere des industrieux dans une société moderne. Lors donc qu'il arrive de pareils changements, malgré tous les efforts de l'administrateur, le meilleur moyen de prévenir les inconvénients qu'ils entraînent avec eux, est d'instruire le public des vraies causes de chaque changement favorable ou défavorable aux différentes classes des habitants. Ce moyen paroît aussi le plus propre à engager chacun à seconder les effets des remedes convenables, lorsqu'on ne peut pas éviter les inconvénients mêmes. A présent que nous avons parlé du plan propre à encourager les manufactures dans leur prospérité et à les soutenir dans leur décadence, je vais examiner les moyens de prévenir la chûte de celles qui sont déja établies.

Nous avons dit que l'importation d'un article quelconque de consommation, fabriqué ordinairement dans le pays, étoit une preuve non équivoque d'une rivalité étrangere. Je ne dirai rien dans ce moment des

moyens qu'il faut employer pour remédier à cet inconvénient, les ayant déja discutés. Nous supposerons que tout ce qu'on peut imaginer à cet égard soit sans effet; et que l'industrie étrangere gagne tous les jours du terrain, au point de fournir de plus en plus les différentes branches de consommation intérieure.

Alors l'administrateur commencera par mettre de certaines entraves à l'importation de ces articles ; si elles ne suffisent pas, il faut les augmenter ; et si l'augmentation occasionne des fraudes difficiles à prévenir, ces objets doivent être absolument prohibés : de cette maniere on reconnoîtra que, sans aucune défense violente ou subite du commerce étranger, chacune de ces branches pernicieuses sera élaguée peu-à-peu jusqu'à ce qu'enfin il cesse totalement, comme dans l'exemple cité ci-dessus ; savoir, lorsque les branches les plus avantageuses ne peuvent plus être soutenues sans perte.

Il faut cependant ajouter ici quelques observations pour restreindre un plan si général d'administration. Rien n'est plus compliqué que les intérêts du commerce considéré relativement à toute une nation ; il n'est guere possible qu'il soit également favorable, dans

toutes ses parties, à l'accroissement de sa richesse : par conséquent un administrateur qui, sur le simple apperçu d'une seule branche, voudroit en assujettir l'importation à des restrictions à mesure qu'il verroit la balance devenir défavorable à la nation, pourroit ruiner un commerce florissant.

Il faut d'abord qu'il examine scrupuleusement chaque emploi que l'on fait de la marchandise importée ; si une partie en est exportée ensuite avec profit, ce profit doit être déduit de la balance de la perte faite sur la consommation de ce qui reste ; si elle est consommée à raison des autres branches d'industrie qui gagnent à cela, la balance de la perte peut encore être plus que compensée ; si c'est un moyen d'entretenir avec une nation voisine une correspondance d'ailleurs avantageuse, la perte qui en résulte peut être supportée jusqu'à un certain point ; mais si, après avoir examiné toute la chaîne des conséquences, il trouve que la richesse de la nation n'est pas du tout augmentée, ni son commerce encouragé en proportion de la perte qu'elle a d'abord essuyée par l'importation, je crois qu'il peut décider qu'une telle branche de commerce est nuisible, et par conséquent qu'elle doit être arrêtée avec toute la

prudence possible conformément à la regle générale.

Le premier soin de l'administrateur d'une nation qui va perdre son commerce étranger sans aucun espoir de le recouvrer, est de conserver les richesses qu'elle a déja acquises ; rien ne doit l'engager à en faire le sacrifice, si ce n'est le salut de la société entiere lorsqu'elle se trouve subitement menacée par des ennemis du dehors. La condescendance pour les habitudes de quelques particuliers, quoiqu'assez riches pour consommer les productions des autres pays, sans que leurs fortunes privées s'en ressentent ; le dessein d'empêcher qu'on ne thésaurise ; celui de favoriser une prompte circulation intérieure ; l'avantage des marchands qui pourroient s'enrichir en continuant un commerce désavantageux à la nation ; et, pour tout dire en un mot, le desir de conserver le même nombre d'habitants ; tous ces motifs, dis-je, ne doivent pas déterminer l'administrateur à consentir à la diminution de la richesse nationale.

Voici mes raisons pour étendre cette proposition au point de sacrifier une partie de la population d'un pays à la conservation de ses richesses ; je me flatte que, si on les exa-

mine bien, on ne me taxera pas de machiavelisme à raison d'une assertion aussi hardie.

Tant qu'un peuple est nourri du produit de ses propres terres, le maintien de sa population n'a rien d'incompatible avec celui de sa richesse : par conséquent si, en pareil cas, les nombres diminuoient par le déclin du commerce étranger, soit par l'exportation des vivres, soit par le défaut de culture des terres, je prononcerois sans hésiter que c'est la faute de l'administrateur.

Mais un peuple industrieux peut, comme je l'ai dit, accroître sa population bien au-dessus de la proportion de sa propre subsistance ; ce qui lui en manque peut être fourni du dehors, et payé par une balance favorable du commerce : or, quand cette balance tourne contre lui, et qu'on arrête par conséquent le commerce étranger désavantageux, d'après les principes que nous avons déduits, l'administrateur est réduit à cette alternative, ou de laisser exporter annuellement une partie des richesses déja acquises pour procurer des vivres à ce que j'appelle l'*excédent* de son peuple, ou d'en réduire le nombre par degrés, en encourageant les émigrations, en établissant des colonies,

etc. jusqu'à ce qu'il se trouve dans la proportion de la subsistance nationale. S'il adopte le premier plan, supposé que l'exécution en soit possible, il en résultera qu'aussitôt que toute la richesse est dépensée, la société entiere, excepté les propriétaires des terres et les cultivateurs, marchera vers sa destruction ; s'il préfere le second, il reste indépendant de tout l'univers par rapport aux habitants qu'il conserve. Ceux-ci sont en état de se soutenir par eux-mêmes ; et il peut modeler le plan de son économie politique relativement aux autres nations, suivant que les circonstances l'exigent. Tant que ses sujets seront nourris et employés, il se trouvera à la tête d'un peuple heureux et florissant.

On objectera peut-être que la premiere partie de l'alternative est impossible ; j'en conviens, si on la suppose portée au point où je l'ai conduite, parceque le pouvoir de l'administrateur ne sauroit s'étendre jusqu'à conserver la population aux dépens de toute la richesse de la nation. Mais il m'est aisé de supposer le cas où l'on pourroit entretenir un grand nombre d'individus, en sacrifiant une partie considérable des richesses de l'état, réduit à une situation telle que nous l'avons représentée.

Supposons qu'un souverain, après avoir perdu son commerce étranger, augmente ses armées à mesure que ses ouvriers industrieux deviennent oisifs, par la cessation de la demande de leur travail ; qu'il remplisse ses magasins de vivres importés de l'étranger pour leur subsistance, laissant les productions du pays pour nourrir le reste de ses sujets : un pareil plan donneroit des vivres et de l'emploi à chacun, et ce souverain pourroit être regardé comme un chef plein d'humanité. Oui sans doute, j'aimerois un tel prince ; mais plus je l'aimerois, plus je serois fâché de voir échouer son projet par l'impossibilité physique de le soutenir long-temps ; et quand il vient à échouer par l'épuisement de ses richesses, ce ne seront pas ses regrets qui donneront du pain à ses soldats, ni de l'emploi à ses sujets industrieux qui ne trouveront plus d'équivalent pour leur travail.

Cela doit suffire à présent, quant aux principes généraux, qui influent sur la cessation nécessaire de l'importation des marchandises étrangeres et sur la diminution de la richesse nationale, dans le cas dont il s'agit.

Passons maintenant aux articles d'exportation. Les branches les plus lucratives d'ex-

portation sont celles du travail; les moins profitables sont celles des simples productions naturelles. Lorsque l'ouvrage ne peut être exporté dans toute sa perfection, à raison de son prix excessif, il vaut mieux l'exporter dans un moindre degré de perfection que point du tout; et si même cela ne peut se faire avec avantage, alors le peuple sera obligé de renoncer à travailler excepté pour lui-même: et si alors la consommation intérieure n'augmente pas en proportion de la diminution de la demande étrangere, un certain nombre d'ouvriers demeurera oisif, et une certaine quantité de productions naturelles restera dans les magasins. Les premiers disparoîtront bientôt par la faim ou par la désertion. La derniere deviendra un objet d'exportation. Voilà donc une nouvelle espece de commerce qui naît de la ruine de l'autre. Lorsqu'une nation a été forcée de réduire ses exportations aux simples articles de productions naturelles, conformément à nos principes, alors le plan proposé dans le titre de ce chapitre se trouve exécuté. Elle est réduite aussi bas, en fait de commerce, qu'elle peut l'être; mais, en même temps, elle peut jouir de ses avantages naturels, malgré la fortune; et en proportion de ces

avantages, elle peut, moyennant un bon gouvernement et de la frugalité, conserver en sa faveur une balance de commerce, qui accroîtra constamment la richesse nationale.

Il y a donc un terme où le commerce étranger peut s'arrêter pour chaque article, excepté pour les productions naturelles. J'ignore si ce terme est bien éloigné, lorsqu'on considere l'état du commerce relativement à certaines nations de l'Europe.

Si l'industrie et la frugalité dominoient également dans toutes les parties des grands corps politiques, ou si le luxe et la consommation superflue étoient portés par-tout au même degré, le commerce pourroit, sans aucun inconvénient, être entièrement affranchi de ses entraves; il cesseroit d'être un objet de soin et d'intérêt pour l'administrateur. D'un autre côté, si toutes les nations étoient également attentives à réprimer chaque branche de commerce non lucratif, il en résulteroit une stagnation générale dans le commerce; les manufactures cesseroient d'être des objets de trafic; chaque nation se pourvoiroit elle-même, et rien ne seroit exporté ni importé, que des productions naturelles.

Mais comme l'industrie et l'oisiveté, le luxe et la frugalité changent constamment leur balance dans tous les états de l'Europe; les commerçants ont soin de s'informer de ces vicissitudes, et les administrateurs habiles profitent de ces découvertes pour le rétablissement de leur propre commerce. Lorsqu'ils trouvent qu'il ne peut plus être soutenu avec les manufactures ou les productions de leur pays, ils engagent leurs marchands à devenir les colporteurs de leurs voisins, et forment, par ce moyen, une espece de dernier retranchement qui empêche, tant qu'ils pourront le défendre, que leur commerce étranger ne soit totalement anéanti; parcequ'au moyen de ce dernier expédient, il peut continuer pendant quelque temps à accroître le fonds national. C'est afin d'ôter même cette ressource, que certaines nations ont mis des restrictions, non seulement sur les importations, mais même sur les personnes qui les font (1). Si l'on portoit jusqu'à un certain point ces précautions de tous les côtés, nous verrions bientôt la fin du système entier du commerce étranger,

(1) Par l'acte de navigation en Angleterre.

aujourd'hui si fort à la mode, qu'il paroît devenir de plus en plus l'objet de l'attention aussi-bien que de l'imitation de tous les administrateurs modernes.

CHAPITRE XXV.

Lorsque le commerce étranger d'une nation riche est réduit aux seuls articles de productions naturelles, quel est le meilleur plan qu'elle puisse suivre, et quelles sont les conséquences d'un tel changement de circonstances.

Il n'est plus question maintenant d'une nation commerçante ; elle a perdu ce caractere au moment où l'on a mis un terme à l'exportation du travail et de l'adresse de son peuple.

Le premier objet de sa sollicitude doit être d'accroître, par tous les moyens possibles, la quantité de ses productions naturelles, d'être très sobre sur leur consommation, et d'exporter le surplus de la maniere la plus avantageuse.

Si elle s'apperçoit que l'exportation des vivres augmente, tandis qu'une partie de son peuple est dans le besoin, elle peut être assurée que l'industrie souffre par quelque vice intérieur; et on trouvera que la cause la plus probable de cet effet sera une concurrence inégale entre ceux des dernieres classes, qui travaillent pour se procurer le nécessaire physique. Il y faut obvier; et l'administrateur ne doit jamais s'arrêter, jusqu'à ce qu'il ait fixé la balance de l'ouvrage et de la demande, de maniere à empêcher au moins que le *côté de l'ouvrage* ne l'emporte; car c'est par-là que la misere s'introduit parmi le peuple.

Si la prépondérance est du côté de la *demande*, le mal ne sera pas d'abord si grand; parceque ce changement de la balance ne fera que hausser les prix, accélérer la circulation, et entretenir l'autre balance, savoir celle de la richesse (dont nous parlerons dans le chapitre suivant), sans aucune diminution du capital national.

Un autre soin que l'administrateur doit avoir dans ces circonstances, est d'empêcher l'importation de tout ouvrage quelconque, et de toutes les productions étrangeres qui peuvent servir au luxe, quoique j'aie

dit qu'une consommation superflue n'étoit pas très nuisible, lorsque les intérêts du commerce étranger ne demandoient pas qu'on arrêtât l'exportation, en haussant les prix dans l'intérieur. Quoique l'importation des productions étrangeres en échange de productions semblables du crû du pays, ne nuisent point à un état, relativement à sa richesse; cependant si l'objet importé est purement superflu, je crois qu'il seroit prudent à l'administrateur de le décourager, parceque le desir des choses superflues prouve un penchant au luxe; et je voudrois que ce penchant fût dirigé vers le bien de la nation, c'est-à-dire vers l'augmentation et l'entretien de citoyens utiles.

Eclaircissons ceci par un exemple. Supposons que les vins étrangers soient à la mode, et fassent partie du luxe d'une table recherchée; un administrateur peut, par son exemple, les décourager, en introduisant plusieurs autres objets de dépense qui suffisent pour les compenser. Les ameublements peuvent être plus magnifiques, les buffets plus ornés, les desserts plus décorés; il peut introduire, immédiatement après dîner, de nouveaux jeux et des amusements qui auroient l'air du goût et de la recherche.

Par ces exemples, il peut substituer une espece de dépense, qui seroit d'une utilité nationale, à la place d'une autre où le luxe ne produit rien de semblable. Et lorsque la prodigalité et la dépense ne contribuent ni à donner du pain aux pauvres, ni à accélérer la circulation intérieure en faveur du public, je ne vois pas pourquoi l'administrateur voudroit les soutenir, encore moins pourquoi des spéculatifs qui ne cherchent que les moyens de rendre les hommes heureux par leurs services mutuels et réciproques, se tourmenteroient pour trouver des arguments en faveur de la dissipation.

Je n'ai pas besoin d'ajouter, au principe établi, qu'il faut décourager l'importation des marchandises étrangeres (quand elles deviennent des objets d'une plus grande consommation superflue intérieure), cette restriction, que lorsqu'une telle branche de commerce devient nécessaire à soutenir, afin d'engager une nation voisine à consommer de nos propres superfluités ; dans ce cas, le luxe des consommateurs des productions étrangeres tend évidemment à l'avantage national. Si des vins délicats et des soies écrues sont importés en retour de harengs salés et de cuirs non apprêtés ; sou-

tenir un tel commerce n'est que le moyen de faire consommer aux riches ces objets de productions intérieures, en les convertissant en vins de Bourgogne et en velours.

Ces considérations regardent l'augmentation, ou au moins la conservation de la richesse nationale: si on y a égard, il n'est guere possible que les richesses déja acquises puissent diminuer; et, dans ce cas, toute la balance de l'exportation des productions naturelles sera un profit net.

Il y a plusieurs choses à observer, relativement à l'exportation des productions naturelles. Les articles très abondants, et que les autres pays ne produisent pas, tels que les vins des parties méridionales de l'Europe, doivent toujours être exportés, parcequ'il y a des profits considérables à faire sur un commerce qui n'a point à craindre de concurrence; dans ces occasions, un peuple devroit être assez sage pour garder ses profits pour lui.

Mais si les autres nations refusent de les recevoir, à moins qu'ils ne soient importés par leurs propres sujets, alors l'administrateur peut mettre des droits sur l'exportation, ce qui est un moyen de partager les profits avec les voituriers; la seule précaution nécessaire,

cessaire, en mettant ces droits, est de ne pas les monter assez haut pour diminuer la demande, ni encourager une nation voisine à entrer en concurrence pour cette branche de commerce.

Les états voisins qui fournissent les mêmes objets de productions naturelles, reglent communément les droits sur l'exportation, de maniere à compenser à-peu-près toute la différence que les étrangers pourroient trouver à commercer avec l'une ou avec l'autre; ou bien ils accordent des privileges particuliers de commerce aux nations avec lesquelles ils trouvent qu'il y a le plus grand avantage à commercer.

Si les avantages naturels sur ces articles sont moins considérables, on ne peut point y mettre de droits. Alors on peut encourager l'exportation, en accordant de plus grands privileges à quelques étrangers ou autres, qui favoriseroient l'exportation à peu de frais pour l'état.

Si, enfin, les productions naturelles du pays sont communes à d'autres, où elles peuvent être également abondantes, il sera difficile d'en procurer l'exportation; il pourroit même arriver que leur trop grande abondance dans l'intérieur occasionnât des in-

convénients. Dans ce cas, l'administrateur doit accorder des primes ou des récompenses pour l'exportation, comme l'unique moyen de se débarrasser du superflu, qui pourroit influer sur la masse totale de cette production, au point de réduire le prix de l'industrie de ceux qui y sont employés, au-dessous du taux du nécesaire physique. En accordant cette prime, il soutient donc l'industrie dans cette branche ; il ne retranche rien de la richesse nationale, et l'exportation qui a lieu, en conséquence de cette prime, est un profit net. Cette opération est rare dans le commerce ; mais elle est si intimement liée avec la science des impôts et avec l'emploi convenable des revenus publics, que je renverrai l'examen ultérieur de ce point jusqu'à ce que je traite de cette partie de mon sujet, d'autant plus que ce livre s'étend au-delà des bornes que je m'étois prescrites.

Il est assez inutile de parler d'importation pour un pays qui n'exporte point de manufactures ; le principe fondamental, dans ce cas, est de ne permettre aucune importation qui ne tende à encourager l'exportation du surplus des productions naturelles, et qui en même temps ne puisse pas favoriser la

rivalité sur aucune branche d'industrie domestique. Ainsi, il vaut mieux, dans un pays septentrional, rassasier les riches habitants de vin et d'épiceries, que de décourager l'agriculture par l'importation de riz et de grains étrangers, supposé qu'on ait le choix de l'alternative, et que l'une comme l'autre soit le retour de son propre superflu.

Je vais maintenant prendre en considération son commerce intérieur et la consommation de ses propres manufactures. Il ne s'agit pas ici d'augmenter ni de diminuer ses richesses, mais seulement de les faire circuler de la maniere la plus propre à donner de l'emploi à tout le monde. La conduite de l'administrateur, dans ce cas, doit être réglée par différentes considérations dont chacune mérite une attention particuliere. Je les réduirai à trois chefs, que je passerai rapidement en revue, ayant déja suffisamment expliqué les principes sur lesquels ils sont fondés.

1°. Régler la consommation et les progrès du luxe, en proportion des ouvriers qu'on y peut employer.

2°. Régler la multiplication des habitants suivant l'étendue et la fertilité du sol. Ces

deux considérations doivent constamment aller ensemble.

Ainsi, tant qu'un administrateur trouve son pays susceptible de culture, il doit encourager d'autant la demande de l'ouvrage, et favoriser même de nouvelles branches de consommation superflue, puisque l'équivalent qu'il en faut donner doit nécessairement encourager l'agriculture. Mais lorsque le pays devient parfaitement cultivé, et peuplé dans la proportion de ses productions, il faut mettre un frein à la multiplication, c'est-à-dire au luxe, si l'on veut prévenir la misere et la dépopulation, à moins que nous ne supposions que les habitants soient entretenus aux dépens de la richesse nationale; moyen dont nous avons déja indiqué les conséquences pernicieuses.

3°. Régler la distribution des classes du peuple, suivant la situation politique du pays.

C'est ici le cas le plus compliqué de tous. Il seroit imprudent, par exemple, dans un très petit état situé sur le continent, d'en distribuer tous les habitants en producteurs et consommateurs, comme nous les avons appellés souvent; c'est-à-dire, ceux qui vivent d'un revenu déja acquis, et ceux qui

sont constamment employés à en acquérir un, en fournissant aux besoins des autres. Il faut qu'il y ait une troisieme classe, qui soit entretenue aux dépens de la communauté entiere, pour servir à sa défense. Cette classe ne donne aucun équivalent réel de ce qu'elle reçoit, c'est-à-dire, rien qui puisse circuler ni passer d'une main dans une autre; mais elle est encore utilement employée comme partie d'une société réunie par le lien d'une dépendance réciproque: ceci ne suppose aucun vice; mais en même temps l'administrateur doit faire attention aux conséquences d'une pareille distribution de classes.

Plus un état est riche, plus il a à craindre de ses voisins; par conséquent une plus grande portion de ses habitants doit être entretenue pour sa défense, aux dépens de l'industrie des autres; ce qui doit diminuer le nombre des ouvriers libres, employés dans les manufactures et à fournir des objets de consommation: il seroit donc imprudent d'encourager les progrès du luxe, tandis que la sûreté publique exige une diminution dans le nombre des bras qui doivent y fournir. Si, dans de pareilles circonstances, on ne met pas un frein au luxe, la demande montera

au-dessus du taux convenable ; la vie deviendra tous les jours plus chere, les prix hausseront, et deviendront un obstacle au rétablissement du commerce étranger : objet qu'un administrateur prudent ne perdra jamais de vue un seul instant.

C'est par ces raisons et d'autres semblables, que plusieurs petits états fortifient leurs villes capitales, entretiennent un corps de troupes, dont la solde est constante et proportionnée au nombre des habitants ; forment des arsenaux bien munis d'artillerie, et établissent des loix somptuaires, et d'autres réglements propres à réprimer le luxe. Rien de si sage sous tous les rapports ; leur territoire ne peut être étendu ni amélioré, ni leur population augmentée qu'aux dépens de leurs richesses ; car il ne s'agit plus maintenant de ceux qui gagnent leur vie aux dépens des étrangers. Si on permettoit aux riches citoyens de donner des vivres à tous ceux que leur prodigalité pourroit entretenir, le fonds public diminueroit constamment en proportion de la subsistance étrangere importée pour ces surnuméraires nourris aux dépens des gens adonnés au luxe ; ce qui seroit autant de perdu.

Dans d'autres états, tels que la France,

l'Espagne, la Grande-Bretagne, etc., qui ont une étendue considérable, qui sont puissants par leurs richesses, fortifiés par leur position, et dont la sûreté est liée avec le système général de la politique de l'Europe, qui les rassurent contre les conquêtes; les progrès du luxe n'y font pas grand mal, parceque ces territoires sont encore susceptibles d'améliorations infinies, pourvu qu'il ne s'introduise pas parmi les dernieres classes du peuple.

L'administrateur doit avoir un soin particulier d'en arrêter les progrès dans ces classes; autrement il aura peu d'espoir de rétablir jamais le commerce étranger: au lieu que si les basses classes du peuple continuent à vivre dans la frugalité et l'industrie, ces circonstances mêmes peuvent faire r'ouvrir le commerce et le rétablir par degrés, à mesure que le luxe gagne parmi les autres nations où le bas peuple est moins frugal et moins laborieux.

Le luxe parmi ceux qui vivent d'un revenu déja acquis, et qui, par leur rang dans l'état, ne sont pas destinés à l'industrie, produit le bon effet de donner du pain à ceux qui leur fournissent les objets de ce luxe; mais il ne peut jamais y avoir un avantage

à introduire le luxe parmi les dernieres classes, parceque c'est le moyen de rendre leur subsistance plus dispendieuse, et par conséquent plus précaire.

Ayant ainsi brièvement rassemblé les principaux objets du soin d'un administrateur, lors de la cessation du commerce étranger de sa nation, je finirai ce chapitre en indiquant quelques conséquences générales, dont la raison et l'expérience font voir la liaison naturelle avec une pareille révolution, non par rapport à l'industrie et au commerce intérieur, mais par leur influence sur l'esprit, le gouvernement et les mœurs d'un peuple.

Il est très certain que l'esprit d'une nation change suivant les circonstances. Tant que dure la prospérité du commerce étranger, l'attention des gens à argent se tourne vers le gain. L'argent, dans de telles mains, s'emploie généralement à en procurer davantage, et non à acquérir des objets de luxe; à moins que ce ne soit pour fournir à la consommation des étrangers prodigues, qui deviennent par-là, tous les jours, de plus en plus pauvres. C'est ce desir de s'enrichir qui produit la frugalité. Un homme est toujours modéré dans ses dépenses, lorsqu'il

fait ce qu'on appelle sa fortune ; on ne trouve des prodigues que parmi ceux dont la fortune est déja faite : il en seroit de même des nations, sans l'interposition d'un administrateur sage et prévoyant.

Lorsque, par la cessation du commerce étranger, la partie mercantile d'une nation se voit privée des profits qu'elle faisoit sur les étrangers, et que de l'autre côté elle voit fermer par degrés les barrieres de la nation contre chaque objet de correspondance non lucrative, elle commence à retirer ses fonds du commerce, et cherche à les placer dans le pays même. Cet argent est souvent prêté à des propriétaires de terres qui vivoient jusques-là dans les bornes de la modération par deux bonnes raisons ; la premiere étoit le peu d'argent qu'on pouvoit emprunter à raison du gros intérêt occasionné par les grands profits du commerce étranger, et parceque le fonds national ne faisoit que se former alors ; la seconde, parceque le goût du temps étoit la frugalité. Mais une fois que l'argent, auparavant employé à acheter de grandes quantités d'ouvrages pour les marchés étrangers, tombe entre les mains des propriétaires de terres, ils commencent à contracter du goût pour le luxe. Ce goût se

perfectionne, s'étend par une infinité d'arts qui occupent les ouvriers autrefois employés à fournir des objets d'exportation. C'est ainsi qu'on voit par degrés une nation riche, industrieuse, frugale et commerçante, transformée en un peuple riche, ingénieux, poli et adonné au luxe.

Comme l'attention de l'administrateur étoit fixée auparavant sur la conservation d'une balance égale entre l'ouvrage et la demande, et sur chaque branche de commerce, afin d'empêcher la sortie d'aucune portion des richesses déja acquises; il faut qu'il la dirige maintenant vers les effets des opérations intérieures de cette richesse. Il étoit autrefois intéressé à l'accroître, il faut aujourd'hui qu'il soit en garde contre les suites de cet accroissement.

Tant que la masse des richesses nationales est encore dans le commerce étranger, elle ne circule pas dans l'intérieur du pays, mais bien chez les étrangers contre lesquels la balance se trouve constamment. Dans ce cas, l'homme le plus riche de l'état peut paroître un des plus pauvres chez lui. Vous entendez parler dans les pays étrangers de la richesse d'un marchand qui est votre plus proche voisin, et à qui, par son genre de

vie, vous n'auriez pas supposé un écu de superflu. La circulation de l'argent pour la consommation intérieure doit être alors très peu considérable; par conséquent les impôts seront modiques, et le gouvernement sera pauvre.

Aussitôt que cette masse d'argent, qui ne faisoit auparavant qu'entrer et sortir continuellement, sans pénétrer, pour ainsi dire, dans le pays, est retirée du commerce étranger, et mise dans la circulation intérieure, on voit s'ouvrir une nouvelle scene.

Chacun commence alors à paroître riche; cette opulence, qui faisoit auparavant l'admiration des étrangers, étonne les propriétaires eux-mêmes. L'usage de l'argent étoit autrefois d'en produire davantage; on le donne aujourd'hui en échange des objets qui n'étoient consommés que par les étrangers.

C'est cette révolution dans l'esprit du peuple qui rend la considération de la balance de ces richesses un objet de la plus grande importance politique, parceque c'est sa fluctuation constante parmi les différentes classes de citoyens qui forme la base de l'opulence publique.

Un gouvernement doit toujours être res-

pecté, craint et obéi par le peuple qu'il gouverne : il faut donc qu'il soit puissant, et sa puissance doit être d'une nature analogue à celle des sujets. Si vous supposez les principaux seigneurs de l'état revêtus d'une grande autorité par le nombre et la dépendance de leurs vassaux, il faut que le souverain ait à ses ordres des vassaux plus puissants encore ; si leur puissance provient de leurs richesses, il faut que le souverain soit riche. Aucun gouvernement ne peut subsister sans cette juste balance. Tout pouvoir consiste dans les hommes et dans l'argent.

Si nous supposons à présent une grande quantité de richesses dans la circulation intérieure, l'administrateur doit suivre de nouvelles maximes ; il faut qu'il favorise cette circulation de maniere à remplir le vuide de la consommation étrangere, et qu'il conserve tous les industrieux qui l'ont enrichi. Plus cette circulation sera rapide, plus les industrieux trouveront d'occasions de s'enrichir promptement ; les oisifs et les prodigues s'appauvriront d'autant plus vîte. Une autre conséquence également certaine, est que plus la circulation est prompte, plutôt la richesse sera divisée également ; et plus il y a d'égalité dans les richesses, plus il y en aura dans

le pouvoir. Il suit de ces principes que, par une pareille révolution dans la situation d'un état, un gouvernement populaire pourroit probablement s'introduire, si l'administrateur ne prenoit pas les précautions nécessaires pour l'empêcher.

Il parviendra à son but par des impôts différemment répartis suivant l'esprit du gouvernement.

Un administrateur s'enrichit par les impôts, et ses richesses le mettent en état de se faire respecter de ses sujets, et de conserver sa dignité et sa considération.

Par leur répartition et la maniere de les percevoir, le pouvoir se trouve dans les mains où l'esprit de la constitution exige qu'il soit. S'agit-il d'une monarchie où le seul nom de roi fait trembler, les grands seront enrichis par ses bienfaits, et les classes inférieures seront opprimées et tenues dans la pauvreté, afin qu'on puisse plus facilement les engager à remplir les armées que le prince entretient pour soutenir son autorité au dedans et son influence au dehors.

Ici les hommes indépendants seront toujours vus de mauvais œil, et regardés comme les rivaux du prince qui devroit être la seule personne indépendante dans l'état.

Dans les gouvernements limités où le monarque n'a pas seul le droit de lever des impôts, ils seront répartis plus également et d'une maniere moins arbitraire, pourvu que la théorie en soit généralement bien entendue : chacun sait *quand* et *combien* il doit payer, et le produit de l'impôt doit être proportionné, d'un côté, aux besoins de l'état, et, de l'autre, à la quantité de circulation qui a lieu lors du paiement ; c'est-à-dire qu'il ne faut pas exiger d'un homme tout ce que l'état peut lui demander pour une année, lorsqu'il fait l'acquisition peu considérable, quoique très essentielle, de quelque objet nécessaire à sa subsistance.

J'ai cru observer une différence remarquable dans le but qu'on se propose en levant des impôts, dans les pays où ces deux formes de gouvernement sont établies.

Dans la monarchie pure, le prince semble jaloux en quelque sorte de l'accroissement des richesses, et leve des impôts en conséquence sur ceux qui deviennent riches. Dans le gouvernement limité, ils tombent principalement sur ceux qui deviennent pauvres.

Ainsi le monarque met un impôt sur l'industrie ; chacun est imposé en raison du profit qu'il est *censé faire* sur sa profession. La

capitation et la taille sont aussi proportionnées à l'*opulence supposée* de ceux qui y sont assujettis. Ces droits et d'autres semblables sont destinés, dit-on, à établir l'égalité dans les charges que supportent les sujets, en faisant contribuer les industrieux et les capitalistes en proportion de leurs gains, quoique les fonds qui produisent ces gains soient cachés aux regards du public.

Dans les gouvernements limités, les impôts se levent communément sur la consommation. On y encourage l'industrie; et tous les profits restent à l'industrieux, pour qu'il en forme un capital. Quand ce capital est formé, ce qui arrive lorsqu'il cesse de s'accroître, il commence ordinairement à diminuer. Le nombre des gens prudents qui vivent précisément de leurs revenus est très borné; c'est donc par la dissipation des richesses entre les mains des particuliers que l'état s'enrichit; par-là on ne fait qu'abréger la route qui conduit à la pauvreté; celui qui commence à dissiper sa fortune, en verra également la fin, pour peu qu'il vive; on ne lui fait donc aucun tort; et on fait du bien à l'état, en faisant passer par les coffres publics une partie de ses richesses.

La seule précaution à prendre en impo-

sant la consommation, est de rendre les impositions égales, d'empêcher qu'elles n'affectent le simple nécessaire, et qu'elles ne produisent une concurrence inégale entre des gens de la même classe. L'effet de ces impôts est encore plus fâcheux que celui qui tombe sur les richesses qui s'accroissent. Ils empêchent les pauvres de pourvoir à leur propre subsistance ; ceux des classes inférieures sont touchés de compassion les uns pour les autres ; ils tâchent de se secourir mutuellement ; et ces mêmes classes qui forment plus de la moitié du peuple, tombent dans la misere. C'est ainsi que d'un château de cartes, la premiere qui tombe en renverse une autre, jusqu'à ce qu'elles soient toutes abattues.

De ces principes sur lesquels j'ai été obligé d'anticiper, on peut déduire la nécessité des impôts dans les états où le commerce étranger commence à décliner ; sans eux, point de sécurité pour le gouvernement contre le pouvoir de la richesse intérieure. Autrefois les princes vivoient de leurs domaines ou de leurs biens patrimoniaux. Quel domaine suffiroit aujourd'hui pour fournir aux frais du gouvernement ? Et si le gouvernement n'est pas en état de tenir les rênes de chaque

que principe d'action dans l'état, il n'est plus un gouvernement, mais une idole, un objet de respect volontaire. L'administrateur doit donc tenir le gouvernail, et ne point abandonner la conduite du vaisseau à la discrétion de ceux qu'il est chargé de conduire.

Une autre conséquence des impôts, est que plus le luxe domine, plus l'état s'enrichit: par conséquent, si ce luxe produit la licence, il fournit en même temps un frein contre ses mauvais effets.

Cette augmentation de richesses produit pour l'administrateur un double avantage: car outre l'accroissement du revenu public, les progrès du luxe changeant constamment la balance de la richesse, en la faisant passer du riche prodigue au pauvre laborieux, met ceux qui étoient auparavant riches, et par conséquent puissants, dans sa dépendance pour leur subsistance. Par l'acquisition de ces personnes il acquiert une augmentation de crédit, et soutient son autorité; ainsi la richesse et le pouvoir circulent et se tiennent par la main.

On demandera peut-être comment on peut accorder ces principes avec la vigueur et la force qu'on trouve communément dans le

gouvernement des nations où le commerce est florissant; car nous y supposons peu d'impôts, et par conséquent un gouvernement pauvre et foible par cette raison, et un peuple riche et par conséquent puissant.

Je réponds que dans ces circonstances un peuple est ordinairement occupé de son commerce, il doit donc être pacifique; et comme sa richesse ne paroît pas, étant constamment en circulation chez les étrangers, l'influence ne s'en fait pas sentir dans le pays. Tant que la richesse est employée à faire de plus grands profits, elle ne peut donner du pouvoir; par rapport à tous ces effets politiques, elle est donc dans le pays comme si elle n'existoit pas. Il n'est donc pas nécessaire qu'un état soit en possession des richesses qu'il n'a pas besoin d'employer. Si cette nation est attaquée, elle devient riche dans un instant, chacun contribue à détourner les dangers communs; mais si au contraire elle est agitée de troubles intérieurs, on voit la fortune se ranger communément du côté de la rébellion, ce qui confirme les principes établis. Je pourrois citer à l'appui de cette observation plusieurs remarques historiques; je me contenterai d'inviter le lecteur à réfléchir sur les révolutions de la

Hollande, et de comparer les succès des rébellions en France et en Angleterre pendant le dernier siecle, avec d'autres d'une date plus récente. Le lecteur peut consulter là-dessus l'observation du savant M. Hume, sur le commencement de la guerre civile. *Histoire de la Grande-Bretagne, tom.* 1.

Lors donc que le commerce étranger a cessé pendant quelque temps, et que le luxe a pris sa place, une partie considérable de la richesse nationale commence à circuler dans le trésor public. Il est naturel alors que les grands fréquentent la cour pour partager les profits du gouvernement, et que l'administrateur cherche à se les attacher pour servir de frein continuel à l'esprit turbulent, qui peut également naître des richesses nouvellement acquises par quelques uns, ou d'un état de fortune désespéré chez d'autres.

Lorsqu'il y avoit peu de circulation d'argent en Europe et peu d'impôts, on ne trouvoit aucun profit à s'attacher aux souverains; ceux-ci étoient plus redoutables à leurs ennemis qu'utiles à leurs amis. Les grands vivoient dans leurs terres, et leur grandeur ressembloit à celle du prince; elle consistoit dans le nombre et la dépendance de

leurs vassaux, qui avoient aussi peu à attendre de leurs seigneurs que ceux-ci du roi. Les pauvres alors étoient dépouillés par les grands du peu d'argent qu'ils avoient; aujourd'hui les grands sont obligés d'abandonner la majeure partie de leur fortune à cette foule de pauvres qui réclament d'eux sans cesse le juste équivalent de leur industrie.

Lorsque les rois se voient entourés de tous les grands qui sollicitent différentes marques de leurs faveurs, ils peuvent s'appercevoir du changement que le luxe et une circulation rapide ont produit dans leur situation. Cette révolution n'a pas été subite, elle a été l'ouvrage de plusieurs siecles; je crois qu'on y peut distinguer trois époques différentes.

La premiere pendant la force du gouvernement féodal: alors les grands barons étoient consultés, et s'engageoient à soutenir les guerres du roi, parceque c'étoient eux qui en payoient les frais et essuyoient les plus grandes pertes; ces temps sont appellés, par quelques uns, des temps de liberté, parceque presque tous les états de l'Europe étoient alors dans toute leur splendeur. C'est avec raison qu'on les appelle ainsi, si on ne considere que la condition des grands.

Il y avoit rarement alors des troubles intérieurs et des guerres civiles contre le roi, qui ne fussent soutenues par les grands, qui, jaloux de leurs justes droits, ambitieux d'en acquérir d'autres aux dépens de la couronne, forçoient leurs vassaux ou les engageoient par l'influence constitutionnelle qu'ils avoient sur eux, à troubler la tranquillité publique.

Je crois qu'on peut dire que la seconde époque a commencé dans les temps d'industrie et aux premiers développements du commerce. Les princes, dont les sujets commençoient à s'enrichir aux dépens des autres nations, trouverent d'un côté les moyens de borner le pouvoir des grands seigneurs, et d'étendre la liberté publique. Les seigneurs, de leur côté, lorsqu'ils vouloient troubler l'ordre public, ne cherchoient pas, comme autrefois, à défendre leurs propres privileges; ils cherchoient plutôt à se réunir avec le peuple, qu'ils excitoient à la révolte par des considérations populaires.

C'est ce qu'on peut appeller l'époque de la confusion de laquelle sont sorties diverses formes déterminées de gouvernements; les unes se rapprochoient de la monarchie, d'autres des formes populaires, suivant que les princes se sont trouvés plus ou moins

en état de se soutenir pendant la révolution et le changement de la balance entre la richesse publique et l'opulence particuliere.

On peut fixer la troisieme et derniere époque dont je vais parler, au temps où la masse du revenu public est devenue proportionnée à celle de la richesse nationale, lorsque les peuples ont été gouvernés par des loix générales, et non soumis au pouvoir arbitraire des grands. Aujourd'hui les grands, loin d'être un frein à l'autorité royale, tirent souvent du prince toute leur consistance. Les sommes prodigieuses qui entrent dans les caisses publiques, mettent les princes en état de vivre avec la plus grande magnificence, et de fixer à leur cour les hommes les plus puissants, par l'attrait du plaisir ou des distinctions. L'exemple du souverain les porte à imiter sa dépense; cette imitation augmente la consommation, qui, à son tour, accroît les revenus du roi, à mesure qu'elle diminue celui de tous les autres.

Lorsque les grands ont épuisé leur fortune en faisant une cour assidue au prince, ils emploient le crédit qu'ils ont acquis auprès de lui pendant le temps de leur dissipation, pour obtenir certaines marques de faveur qui puissent suppléer au dérangement de leur

fortune. Ils peuvent alors continuer de vivre comme ils faisoient auparavant; ils ne trouvent aucune différence dans leur situation, à moins qu'il ne leur arrive de réfléchir que le fonds qui formoit leur premiere opulence étoit leur propriété, au lieu que leur richesse actuelle est tout entiere dans les mains de leur maître.

Pour compenser cette différence, on leur fait acquérir, par la faveur de la cour, des avantages dont la plus grande fortune indépendante n'auroit pu les faire jouir.

Le luxe, dans le genre de vie, s'étant introduit par-tout, rassemble les riches dans la capitale ou dans les autres grandes villes du royaume, où chacun compare la dépense et la figure qu'il fait avec celle des autres qui l'environnent. Une personne honorée de la faveur du roi, et de la même qualité qu'une autre, acquiert, par cette circonstance, une grande supériorité. Je suppose qu'il commande dans une place, c'est à lui qu'il faut s'adresser pour obtenir des faveurs, et peut-être pour obtenir justice; il est décoré de quelque titre ou de quelque marque extérieure de distinction qui lui attire la considération et le respect; et, qui plus est, c'est encore un acheminement à une plus haute

élévation. Il faut un grand fonds de philosophie et de bon sens pour n'être pas ébloui par ces distinctions. L'indépendance comparée à ces avantages n'est qu'un bonheur négatif; pour être vraiment heureux, il faut avoir du pouvoir, et tenir les autres dans sa dépendance.

CHAPITRE XXVI.

De la vibration de la balance des richesses entre les sujets d'un état moderne.

Nous avons souvent parlé de cette balance comme d'un objet de la plus grande importance pour l'administrateur d'une nation où le luxe domine, et qui ayant perdu son commerce étranger, substitue à sa place un commerce intérieur très étendu; celui-ci remplacera la perte de l'autre au point de procurer également de l'emploi, et par conséquent des subsistances, à tous ceux qui sont disposés à être industrieux, quoiqu'il soit absolument inutile pour augmenter la richesse nationale déja acquise.

J'expliquerai d'abord ce que j'entends par la vibration de la balance des richesses entre les membres d'une société ; et on verra par-là pourquoi je la mets au nombre des balances politiques d'un état moderne.

On a observé, au commencement du chapitre XIX, que le caractere distinctif de ce qu'on nomme liberté, est la circulation d'un équivalent proportionné à chaque service.

J'appelle richesse cet équivalent proportionné qui circule.

Les desirs des riches et les moyens de les satisfaire, les portent à demander des services aux pauvres ; les besoins urgents des pauvres, l'ambition de devenir riches, les forcent à se prêter à ce qu'on exige d'eux ; ils se soumettent aux travaux les plus rudes, et flattent tous les goûts des riches, pour avoir un équivalent en argent.

Cette espece d'échange entre les deux classes est ce que nous appellons circulation ; les effets qu'elle produit sur la situation politique des parties au moment même de la circulation, et les conséquences qui en résultent après qu'il est entièrement consommé, expliquent ce qu'on appelle la balance des richesses.

Pour rendre nos idées plus exactes, con-

sidérons l'argent d'un côté, les prestations, ainsi que certains politiques les appellent, ou les services de toute espece de l'autre, comme des équivalents *réciproques;* examinons ensuite la nature de ces prestations et de ces services, qui tendent à mettre ces équivalents en circulation, c'est-à-dire quelles sont les choses qu'on peut acquérir avec de l'argent.

On peut les diviser, comme font les jurisconsultes, en corporelles et incorporelles; les corporelles peuvent encore être subdivisées en choses *consommables* et *non-consommables;* les incorporelles peuvent se diviser en services personnels, et ce que les juristes appellent *jura*; droit à une chose quelconque. Je ne puis bien m'expliquer sans le secours de ces distinctions.

Examinons ensuite les effets de la circulation de l'argent, en tant qu'il a pour objet l'acquisition de ces quatre différentes especes.

1. Des choses qui ne se consomment pas. 2. Des choses qui se consomment. 3. Des services personnels. 4. Des droits acquis à quelque chose que ce soit.

I. La seule chose qui ne se consomme point est la surface de la terre. Il ne faut pas prendre ceci dans un sens philosophi-

que, encore moins dans un sens chymique. Une chose est consommée, relativement à notre recherche, au moment qu'elle devient inutile ou même qu'elle est perdue.

La surface de la terre est donc la seule chose qui ne se consomme point, parceque, généralement parlant, elle ne peut jamais cesser d'être utile, et ne se perd jamais : elle peut être changée ; mais il faut que la terre ait toujours une surface. Ce qu'on dit de la surface peut s'entendre aussi de la petite partie intérieure, accessible à l'homme pour lui fournir ce qu'il y trouve d'utile, tel que le produit de ses mines.

Après la terre elle-même, rien n'est moins susceptible d'être consommé que les métaux; par conséquent, les monnoies peuvent très bien être mises au nombre des choses qui ne se consomment point, quoiqu'elles puissent se perdre et s'user par la circulation.

Considérons maintenant les effets de la circulation dans l'achat d'une terre. (A), je suppose, a une piece de terre, (B) a mille livres pesant d'or monnoyé, que les loix de la société ont établi comme un équivalent exact circulant pour tout ce qui peut se vendre. Ils consentent à faire un échange ; avant l'échange, la balance de leurs richesses

est égale, l'argent vaut la terre, et la terre vaut l'argent ; le troc n'apporte aucun changement et n'en peut produire dans la suite. L'acquéreur de la terre peut s'appliquer à la culture du sol ; celui qui a reçu l'argent, peut employer ses mille livres pesant d'or de la maniere la plus avantageuse ; par conséquent ce traité n'a produit aucune vibration dans la balance.

Si l'argent-lui-même est l'objet de la vente, les conséquences seront à-peu-près les mêmes. (A) possede une guinée, (B) a 21 shillings ; l'échange qu'ils font ne produit aucune altération dans leur situation. La même chose a lieu dans les autres especes de circulations, telles que l'argent transmis par succession. (A) meurt et laisse son argent à (B) ; ici le possesseur de l'argent ne fait que changer de nom, peut-être d'inclination, et voilà tout.

De même un homme paie ses dettes, retire son obligation ou son gage ; cette circulation n'affecte point la balance, les parties restent dans le même état qu'auparavant.

Il est donc de la nature de la circulation, lorsqu'un objet qui ne se consomme point est donné pour un autre, de ne point causer de vibration dans la balance de sa ri-

chesse entre les parties ; parceque pour que cette vibration ait lieu, il faut que l'une des parties devienne plus riche qu'auparavant, et l'autre plus pauvre dans la même proportion.

II. Dans la seconde classe d'aliénations, savoir, celle des choses qui peuvent se consommer, sont compris tous les objets corporels, excepté l'argent, et la terre qu'on peut acheter avec l'argent. Dans cette classe deux choses méritent attention ; la premiere, la simple substance ou la production de la nature ; l'autre, la modification ou l'ouvrage de l'homme. J'appellerai la premiere *valeur intrinseque ;* l'autre, *valeur utile.* La valeur de la premiere doit toujours être appréciée selon son utilité, après que la modification qu'elle a reçue est entièrement détruite ; et lorsque par la nature de la chose l'un et l'autre doivent être consommés ensemble, alors la valeur totale est la somme des deux. La valeur de la seconde doit être estimée d'après le travail qu'elle a coûté à produire. Un exemple rendra ceci plus clair.

La valeur intrinseque d'une manufacture quelconque, de soie, de laine ou de toile, est moindre que la valeur primitive employée ; parceque la matiere premiere est

rendue presque inutile à tout autre usage que celui auquel la manufacture est destinée. Mais la substance intrinseque d'un pain ne perd rien par la modification, parceque la derniere ne peut être consommée sans la premiere. Dans une piece de vaisselle d'argent artistement travaillée, la valeur intrinseque subsiste tout entiere, indépendamment de la valeur utile, parcequ'elle ne perd rien par la modification. La valeur intrinseque est donc toujours quelque chose de réel en soi: le travail employé dans la modification représente une portion du temps d'un homme, lequel étant utilement employé, a donné à quelque substance une forme qui l'a rendue utile, agréable, ou, en un mot, propre médiatement ou immédiatement à l'usage de l'homme.

Appliquons ces distinctions aux différentes circonstances qui accompagnent la consommation, afin d'en mieux sentir les effets.

La consommation de la valeur intrinseque d'un objet quelconque a lieu au moment que la matiere employée commence à diminuer; elle est achevée lorsque cette matiere est totalement consommée. La consommation de la valeur utile suit les mêmes progrès, à mesure que l'usage auquel on l'em-

ploie fait diminuer ou disparoître entièrement la valeur.

Prenons un exemple, et examinons les effets de la circulation dans l'achat des choses qui se consomment, quant à la vibration de la balance des richesses. (A) a une piece de monnoie, (B) a quelque chose que son travail a produit; ils font un échange. (A) jusques-là n'a ni gagné ni perdu, ni (B) non plus : mais (A) commence à faire usage de ce qu'il a acheté avec sa piece de monnoie, et par cet usage il en disparoît une partie; dès ce moment la balance commence à tourner contre lui. (B) d'un autre côté échange sa piece de monnoie avec une autre personne que nous appellerons (C), qui lui donne en retour une piece de bois. Si (B) met au feu cette piece de bois, à mesure qu'elle brûle, la balance se remet de niveau entre (A) et (B), et tourne en faveur de (C). Si (B), au lieu de brûler son bois, en fait une poutre pour soutenir sa maison, la balance tournera plus lentement, parceque le bois sera plus long-temps à se consommer; mais s'il fait quelques meubles utiles d'une partie de ce bois, il peut se chauffer avec le reste, et acheter une poutre pour sa maison et même des vivres avec

l'argent que produira son ouvrage. Si (B) s'arrête là, il se trouvera précisément au même niveau que (A); son feu éteint, sa poutre pourrie, et sa nourriture consommée; la balance entiere se trouvera en faveur de (C), pourvu que celui-ci ait pu, par son industrie, se procurer les choses nécessaires, et conserver sa piece de monnoie entiere. Voilà donc l'aiguillon de l'industrie, savoir, l'acquisition de cette balance, qui produit une supériorité relative même dans les plus basses classes, et qui fixe leur rang, aussi bien que leur nécessaire politique, conformément aux principes établis dans le XXIe chapitre.

Le caractere essentiel de cette vibration de la balance des richesses est le changement dans la proportion relative des richesses entre les individus; mais il faut observer que, dans cette seconde espece, nous ne devons considérer le changement de proportion, qu'autant qu'il est produit par la circulation d'un équivalent libre et proportionné, qui soit de nature à être transporté à un autre, sans aucune diminution. La consommation est donc la seule chose qui fasse tourner la balance. Tant que l'objet de consommation reste entier entre les mains de l'acquéeur,

reur, il demeure toujours possesseur de la valeur, et peut, en intervertissant l'opération, rentrer dans la possession de la même espece de richesse qu'il avoit auparavant.

On demandera peut-être si l'argent est absolument nécessaire pour produire la vibration de cette balance par le moyen de la consommation. On peut facilement concevoir la plus grande inégalité entre les membres d'un état sans supposer l'existence de l'argent ; on peut admettre un partage inégal des terres, et un grand excédent de denrées entre les mains d'un individu, qui peut les échanger pour des ouvrages d'industrie. Dans cette supposition, on peut demander si, sans argent, il peut arriver une vibration dans la balance de la richesse, en supposant dans ce cas que le mot *richesse* signifie en général les moyens d'acheter ce qu'un homme peut exécuter ou produire.

Je réponds que sans aucun doute la balance est susceptible de légeres vibrations, parceque, même dans l'échange des choses qui se consomment, la consommation peut aller plus vîte d'un côté que de l'autre ; mais je pense qu'à moins que le fonds des richesses qui ne se consomment point, et qui donne la supériorité (dans l'exemple cité

nous avons supposé que c'étoit de l'argent ne vienne à changer de main, suivant la proportion exacte de la consommation faite, on ne peut pas dire à la rigueur qu'il puisse s'opérer une vibration un peu considérable.

Supposons que (A) soit propriétaire d'un champ, et que (B) soit un ouvrier industrieux; afin que (B) puisse acheter la terre de (A), il faut supposer que (A) est très prodigue et disposé à consommer une plus grande portion d'ouvrage que l'équivalent du surplus du produit de sa terre. Or, pour fournir à (A) la valeur de sa terre, il faut que (B) distribue son ouvrage à plusieurs personnes différentes, et qu'il prenne en échange, non des choses dont il ait lui-même besoin, mais de celles qui peuvent être utiles à (A); mais aussitôt que (A) aura livré à (B) tout le surplus de sa terre, quel fonds de crédit trouvera-t-il pour engager (B) à lui fournir davantage? Il ne peut pas le payer en terre, parceque son fonds ne peut pas entrer en circulation; et tous les moyens qu'ils pourroient prendre pour tenir leurs comptes, ne sont autre chose que l'introduction d'une *monnoie*, soit *réelle* soit *symbolique*. Avant tout je dois donner l'explication de ces termes.

Par monnoie réelle, j'entends ce que nous appellons especes, ou especes monnoyées, ou une modification des métaux précieux qui, par le consentement unanime des hommes et sous la sanction des loix, porte avec elle sa valeur intrinseque.

Par monnoie symbolique, j'entends ce qu'on nomme communément crédit, ou un moyen de tenir des comptes de dettes et de créances entre les parties, et qu'on exprime par ces dénominations de monnoie qui se réalisent en especes. Les billets de banque, le crédit en banque, les lettres de change, les obligations, les livres des marchands, où le crédit se donne et se reçoit, sont compris dans le grand nombre d'especes de crédit que renferme le terme de *monnoie symbolique*.

Dans l'exemple dont il s'agit, nous pouvons supposer que (A) n'ayant plus d'équivalent propre à la circulation à donner à (B) pour son ouvrage, et voulant en consommer jusqu'à concurrence de la valeur de sa terre, consente à lui donner des engagements par écrit, dont chacun lui donnera droit à un arpent de terre, à un arbre fruitier, à 10 toises du cours d'une riviere, etc., et que chacune de ces portions de propriétés soit évaluée à une

certaine quantité d'ouvrage. Cet accord fait, il continue sa consommation et paie régulièrement et proportionnellement la valeur de ce qu'il reçoit; et à mesure que la consommation avance du côté de (A), la balance de la richesse doit tourner en faveur de (B); au lieu qu'elle étoit égale tant que (A) gardoit sa terre, et (B) sa faculté de composer un équivalent pour le surplus; parceque la terre d'un côté, et l'industrie de l'autre, produisent des équivalents exacts l'une de l'autre. Le produit des deux pouvoit se consommer, et est supposé l'être. Cette opération faite, la terre et l'industrie se trouvent comme auparavant prêtes à produire de nouveau. Voilà donc l'effet du crédit ou de la monnoie symbolique. Je demande si les engagements écrits que (B) a reçus de (A) ne contiennent pas une valeur aussi réelle que s'il lui avoit donné de l'or ou de l'argent, et s'il paroît que le pays où ils vivent, soit devenu plus riche par cette invention. Ces billets font-ils autre chose que déclarer lequel est le propriétaire de la valeur qu'il contient?

Rien n'est si aisé que d'inventer une monnoie qui puisse faire circuler les terres aussi bien que les maisons, et toute autre chose

qui, par sa nature, conserve la même valeur pendant le temps de la circulation. Tout ce qui a une valeur, peut changer de main pour un équivalent. Toutes les fois que cette valeur est déterminée, et qu'elle ne peut plus varier, on peut la faire circuler; cette circulation peut produire une vibration dans la balance de la richesse, aussi bien qu'une livre d'or ou d'argent convertie en pieces de monnoie.

C'est pourquoi ces nations qui ne font circuler que leurs métaux, bornent l'industrie à la proportion de la masse qu'ils en ont. Ceux qui font circuler leurs terres, leurs maisons, leurs manufactures, même leurs services personnels, et jusqu'à leurs heures, peuvent donner à l'industrie un encouragement fort au-dessus de celui qui proviendra de la seule circulation des métaux. Ceci peut avoir lieu, lorsque les progrès de l'industrie exigent une circulation à laquelle les métaux ne pourroient suffire.

J'ai placé ici cette discussion qui appartient au livre suivant, afin de mettre le lecteur en état de se former une idée de l'étendue de celui que je traite à présent, et de juger à quel point on peut porter le luxe ou la consommation, puisque, d'après ce que

j'ai dit, il paroît qu'il n'est pas du tout impossible qu'un peuple mette dans la circulation toute la valeur intrinseque de son pays. On peut la mettre toute en papier, pour ainsi dire, ou la graver sur du cuivre, de l'étain ou du fer, et la faire circuler comme un équivalent exact du produit de l'industrie ; et comme on ne peut prescrire des bornes à la consommation et à la prodigalité, il seroit possible par un moyen semblable, dans l'espace d'un an, de faire circuler un équivalent en objets de consommation produit par l'industrie, qui égalât la propriété entiere du royaume le plus étendu et le plus opulent. Cette supposition n'est pas chimérique ; elle paroît très possible d'après l'activité de certaines personnes, qui de nos jours parviennent, en fort peu de temps, à dissiper les plus grandes fortunes, c'est-à-dire, suivant notre langage, qu'ils les mettent en circulation par le moyen de la monnoie symbolique des contrats, des hypotheques et des comptes. Mais cette espece de circulation augmente-t-elle la richesse de l'état? Non, sans doute, non plus qu'on n'augmenteroit les richesses de la France et de l'Angleterre, en envoyant à la monnoie toute l'argenterie des deux royaumes. La monnoie symboli-

que n'est faite que pour mettre en état ceux qui ont des effets qui par leur nature ne peuvent entrer dans la circulation, et qui sont la cause principale de l'inégalité, de donner un équivalent qui puisse circuler pour les services qu'ils demandent selon toute l'étendue de leur valeur; ou, pour le dire en d'autres termes, c'est un moyen de détruire, comme on le voit tous les jours, les causes mêmes de l'inégalité dans les fortunes.

Les partisans des loix agraires et de l'égalité universelle devroient donc, au lieu de s'élever contre le luxe et la consommation superflue, chercher plutôt les moyens de les rendre plus universels. S'ils blâment les substitutions perpétuelles des terres, faites par leurs peres en faveur de leurs descendants encore à naître, parcequ'elles sont à certains égards préjudiciables à l'industrie; ils ne devroient pas désapprouver, ce me semble, cette dissipation qui tend à remettre tout au niveau, alimente l'industrie, et qui est la seule chose qu'on veut prévenir par ces dispositions.

Quelques politiques se sont persuadés que l'égalité dans les fortunes banniroit le luxe et la consommation superflue; de ce nom-

bre est Montesquieu, auteur pour qui j'ai la plus grande estime, et que beaucoup d'autres ont copié sur ce point. Mais je n'ai jamais trouvé son idée exposée d'une maniere claire. L'égalité dans les fortunes changeroit certainement la nature du luxe; elle diminueroit la consommation des uns, et augmenteroit celle des autres: mais, à moins de rendre les hommes oisifs, elle ne détruiroit jamais l'industrie elle-même; et tant que celle-ci subsistera dans un degré égal, il faut que la même quantité de ce qu'elle produit soit régulièrement consommée; d'ailleurs on ne peut jamais avancer cette proposition qu'en supposant que la personne vivant dans le luxe, c'est-à-dire le consommateur, soit plus riche que celui qui le fournit, ce que je ne peux nullement admettre. Faut-il que le charretier qui boit un pot de biere soit plus riche que le cabaretier? Faut-il que la paysanne qui achete une aune de ruban soit plus riche que le marchand qui le vend? Faut-il que le petit-maître soit plus riche que son tailleur? le voyageur que le banquier qui lui compte de l'argent? le client que l'avocat? le malade que le médecin?

Comment donc peut-il se faire que l'éga-

lité empêche le luxe, à moins qu'on ne suppose chacun réduit à l'absolu nécessaire physique, et privé de la faculté d'inventer ou du pouvoir d'acquérir rien au-delà? Lycurgue seul a pris ce principe pour la base de sa république ; cependant les richesses étoient connues à Sparte aussi bien que la pauvreté.

L'égalité absolue *de fait* est une supposition absurde, si on l'applique à la société humaine. Ne faut-il pas que la frugalité amasse, et que la prodigalité dissipe? Ces inclinations opposées suffisent par elles-mêmes pour détruire les meilleurs réglements, pour entretenir l'égalité ; et lorsqu'elles sont portées à un certain degré, elles doivent substituer à sa place la plus grande inégalité que la quantité de circulation soit capable de produire. Tout ce qui circule peut devenir stagnant. Pourquoi y avoit-il une si grande égalité à Sparte? parcequ'il y avoit peu de circulation. Pourquoi les capucins sont-ils dans un état d'égalité parfaite? parcequ'il n'y a aucune circulation parmi eux.

Par conséquent, si les variations de la balance de la richesse dépendent de la différence des inclinations parmi les hommes, quel meilleur plan peut-on adopter, pour

conserver l'égalité, que celui d'une industrie illimitée, qui équivaudroit à la circulation universelle de toutes les propriétés, à l'aide de laquelle la dissipation pourroit corriger les effets de la thésaurisation, et celle-ci les effets de la dissipation? C'est le remede le plus efficace contre la pauvreté et contre l'excès des richesses, parceque par-là le riche et le pauvre changent continuellement de condition. Dans ces alternatives de leur situation respective, les parties qui changent par degrés, doivent certainement se trouver de niveau en allant d'une extrémité à l'autre dans un certain point; et voilà l'égalité, comme les seaux d'un puits se rencontrent avant que de se dépasser.

3°. La premiere espece de choses incorporelles qui peut s'acquérir avec de l'argent, est le service personnel: tel est celui d'un domestique; l'avis d'un médecin, d'un jurisconsulte; les secours des gens éclairés pour acquérir des connoissances; le service de ceux qui sont employés dans l'administration des affaires publiques au dedans et au dehors, ou pour la défense de l'état par terre ou par mer; le séjour des grands près des rois, pour augmenter l'éclat de leur cour, et faire respecter leur autorité; de même

lorsque l'argent est donné en échange d'amusements de toute espece, lorsqu'on ne reçoit en retour aucune valeur transportable.

Il y a une sorte de ressemblance entre les especes dont je viens de faire l'énumération, et ce qu'on appelle la *valeur utile* des objets de consommation : dans l'une et l'autre il y a un équivalent donné pour le temps d'un homme utilement employé ; mais la différence qu'il s'y trouve consiste en ceci, la *valeur utile* étant adaptée, ou ayant pour support ou pour *substratum*, comme on dit dans les écoles, la substance intrinseque, devient par-là permanente et vendable ; tandis qu'ici, faute d'une substance permanente et transportable, les services personnels, quoiqu'ils produisent des avantages faciles à saisir, ne peuvent cependant être transportés pour le prix exact qu'ils ont coûté.

La circulation produite par cette troisieme espece d'acquisition opere une vibration momentanée de la balance. Au moment que le service personnel est rendu, on peut dire qu'il est consommé : et quoique l'acquéreur ait reçu un juste équivalent de l'argent qu'il a donné, et qu'en certain cas il puisse être devenu capable de se dédomma-

ger de toutes ses dépenses en rendant de semblables services à d'autres ; cependant tout le monde doit s'appercevoir que ces services ne peuvent pas être considérés comme la circulation du premier.

4°. L'acquisition de la quatrieme espece de choses incorporelles, c'est-à-dire des droits, ne produit guere plus de balance, lorsqu'on en donne un équivalent exact propre à la circulation, que la vente d'une terre ; parce-qu'un droit ne suppose que le pouvoir d'user, c'est-à-dire de consommer ; et le droit n'est pas diminué par l'usage, il est compensé par l'usage de l'argent ; ainsi l'argent et le droit étant l'un et l'autre permanents, il n'y a point de vibration dans la balance. Toutes les servitudes sont de cette espece ; l'achat de privilege ou d'immunités, même le prêt à intérêt, peuvent être rangés avec raison dans cette classe.

Ici on alléguera peut-être qu'il seroit possible de citer un exemple où la création d'un tel droit, quoiqu'acquise par un équivalent exact qui circule, produit la plus grande vibration possible dans la balance de la richesse. C'est lorsqu'un état contracte des dettes, et que les créanciers publics acquierent un droit aux impositions générales sur

le peuple pour le paiement de leurs intérêts.

Cette objection a besoin d'explication, et je l'ai proposée principalement pour amener un éclaircissement nécessaire à mon sujet.

Si l'on prétend que cet exemple suppose une vibration de la balance de la richesse *dans l'intérieur de l'état*, je dirai alors, qu'il faut qu'elle ait lieu, ou, 1°. entre les créanciers et l'état, ou, 2°. entre l'état et le peuple, ou, 3°. entre les créanciers et le peuple. Mais,

1°. Les créanciers n'acquierent aucune balance contre l'état, parcequ'ils ont donné un objet qui ne pouvoit se consommer, pour un autre de la même nature; savoir celui de l'argent pour un revenu annuel. L'argent vaut le revenu, et le revenu vaut l'argent; par conséquent, s'il survient après coup quelque changement dans la balance, il faut qu'il soit la suite d'autres opérations indépendantes de ce traité. Mais supposons ce qui n'arrive que trop souvent, que l'argent dans ce cas soit considéré comme un objet de consommation, parcequ'on ne l'a emprunté que pour le dépenser; sous ce rapport, ne semble-t-il pas que le créancier ait

obtenu une balance en sa faveur contre l'état, aussitôt que l'argent est dépensé réellement? Je réponds que non, parceque l'état, en dépensant l'argent emprunté, demeure, à l'égard des créanciers tout aussi riche qu'auparavant. C'est le peuple qui paie l'intérêt, pour lequel l'état ne leur donne aucun équivalent transportable.

2°. On insiste, et on dit que cela étant ainsi, l'état a acquis une balance contre le peuple, suivant les principes établis ci-dessus, par lesquels on voit que dans les occasions où l'argent est donné pour des services personnels, et où on ne reçoit en échange rien qui puisse se transporter, la balance tourne sur le champ en faveur de celui qui a reçu l'argent. Je réponds à cela que quant à l'intérêt payé par le peuple, l'état ne le reçoit pas pour lui-même, mais pour ses créanciers. Les services personnels sont supposés déja payés, et la vibration a lieu avant que l'intérêt ne soit dû; par conséquent, la balance ne change pas entre l'état et le peuple.

En percevant les impôts destinés à payer l'intérêt de l'argent déja dépensé, le public, c'est-à-dire l'état, ne donne aucun équivalent proportionné d'un côté, et de l'autre il n'est pas plus enrichi, par rapport au peuple,

qu'il n'a été appauvri, par rapport au créancier, en dépensant l'argent emprunté; et puisqu'il n'y a point de changement réciproque dans la situation des deux parties, je ne vois pas comment on peut en conclure une vibration dans la balance des richesses entre elles. Nous verrons bientôt ceux entre lesquels s'opere la vibration de la balance.

3°. La balance entre les créanciers et le peuple est celle qui paroît, au premier coup-d'œil, avoir été principalement affectée, parceque les premiers reçoivent des derniers une rétribution constante en conséquence de leur prêt. Mais, même dans ce cas, il n'y a point de véritable vibration proportionnée au prêt ou à l'argent dépensé; 1°. parceque les créanciers eux-mêmes font partie du peuple qui contribue à toutes les impositions sur la consommation, qui sont en général les plus régulieres, les plus permanentes, et les plus communément destinées au paiement de l'intérêt; 2°. parceque l'argent dépensé par l'état, s'il l'est dans l'intérieur, revient à la vérité à d'autres mains, mais il revient toujours au peuple dont nous parlons ici; enfin, 3°. parcequ'il n'y a point du tout de traité entre les créanciers et le peuple.

OBJECTION. Il sembleroit par ce raisonne-

ment, qu'en épuisant le peuple par des impôts, on ne produiroit aucune vibration dans la balance de ses richesses.

Rép. Si le peuple est épuisé, ce ne peut être qu'en enrichissant les étrangers. Ce cas est hors de la question, puisque nous avons mis de côté la considération des rapports étrangers. Mais admettons que cette circonstance soit aussi comprise dans l'objection : je conviens alors que chaque schilling envoyé hors du pays sans faire rentrer un équivalent réel et permanent à sa place, produit une vibration de la balance de nation à nation, mais non de sujet à sujet. A cela on répond que quand les impôts sont hauts, un grand nombre de personnes sont ruinées tandis que d'autres s'enrichissent. Cela produit une vibration, je l'avoue : mais je réplique que par la supposition même, dans tous les cas semblables, il faut que l'argent reste dans le pays ; au lieu que, dans le premier cas, il étoit supposé dépensé au dehors. Or nous n'examinons pas ici les effets des dettes et des impôts en changeant la balance entre un particulier et un autre, mais relativement aux trois intérêts divers qui ont été désignés plus haut, de l'état, du peuple, et des créanciers.

Qu'on

Qu'on me permette maintenant de demander quel est l'effet des impôts sur la vibration de la balance de la richesse entre les individus. Je réponds que quiconque paie un impôt, semble payer un service personnel. Il ne reçoit aucun équivalent corporel, qu'il puisse aliéner pour la même valeur ; et celui qui est employé par l'état et payé du produit des impôts, acquiert en sa faveur une balance contre ceux qui le paient. Lorsque le produit des impôts sert pour payer des services étrangers, il ne peut y avoir aucun changement dans la balance intérieure, comme on l'a déja dit ; il n'y en a pas non plus lorsqu'il reste dans le pays : le peuple et les créanciers sont aussi riches qu'auparavant. Ceci peut suffire pour le présent, quant aux effets des dettes et des impôts sur la balance de la richesse nationale.

L'industrie est l'unique moyen de faire circuler les richesses, de maniere à changer la balance entre les parties : toutes les especes de circulation qui ne produisent pas des changements semblables, sont étrangeres à l'objet actuel. Un homme meurt et laisse sa fortune à un autre ; personne ne perd à cela que celui qui n'est plus ; un autre paie ses dettes, et on ne peut pas dire que ni le dé-

biteur ni le créancier changent de situation par cette opération. Un marchand achete une certaine quantité de marchandises argent comptant; il ne perd rien par-là dans la balance de sa richesse; il est vrai qu'il a donné de l'argent pour des objets de consommation, mais la balance n'opere pas jusqu'à ce que la consommation ait lieu; et comme on ne suppose pas qu'il achete pour consommer, je mets cette branche de circulation au nombre de celles qui n'influent pas sur la balance.

Ainsi nous voyons deux différentes especes de circulation dans un état; l'une fait tourner la balance, l'autre non: ces objets ne sont pas d'une petite importance, lorsqu'il s'agit d'établir des impôts, comme nous le verrons ailleurs. Il suffit d'observer ici que le temps propre pour les percevoir est celui de la circulation, parcequ'alors l'imposition peut être exactement proportionnée à la somme qui circule, et par conséquent aux facultés des personnes qui y sont intéressées.

Dans toutes les accises ou impôts sur la consommation, c'est l'argent du consommateur qui est taxé à l'instant du paiement; de sorte que celui contre lequel la balance

tourne, a cette surcharge de plus à payer. Cette espece d'impôt établie au temps de la circulation, est celle qui produit les plus grandes sommes à l'état. Je n'ai jamais entendu parler d'un bon moyen de taxer la personne en faveur de qui la balance doit tourner, quoique par les principes que nous établirons, il seroit peut-être possible d'en découvrir.

Quant aux autres especes de circulation où la balance ne tourne pas, il n'est pas fort ordinaire d'y mettre des impôts ; il y a cependant plusieurs exemples qui font voir comment on pourroit les établir : les casualités payées pour les changements de vassaux, ou sur l'extinction des vies sur les baux des terres en Angleterre (1) ; la confirmation des testaments en Ecosse ; les investitures en Allemagne ; le centieme denier, les lods et ventes et le contrôle sur les actes notariés en France ; les émoluments de la *rote*

(1) La plupart des baux en Angleterre, pour les terres, sont à vie sur quatre têtes ; lorsqu'une vient à manquer, on la remplace par une autre, d'après les conditions qu'on fait avec le propriétaire. N. D. T.

en Espagne et dans plusieurs autres pays catholiques, sont de ce genre. D'après le même principe on peut lever des impôts plus ou moins considérables sur chaque branche de cette espece de circulation; mais il faudroit alors en découvrir toutes les ramifications par l'analyse la plus exacte; car jusqu'ici nous ne nous en sommes occupés que d'une maniere très superficielle.

CHAPITRE XXVII.

Circulation et balance des richesses, objets dignes de l'attention d'un administrateur d'un état moderne.

Après avoir expliqué la nature de la circulation, ainsi que de cette balance des richesses, il nous reste à indiquer à l'administrateur, en quoi ces deux objets doivent spécialement fixer son attention.

I. *Il doit se faire une idée claire et distincte de la nature, des propriétés et des effets de la circulation; mot fréquemment employé sans qu'on en sente toute*

l'étendue, et dans un sens vague et indéterminé.

Le mot *circulation* est peut-être un des plus expressifs qu'il y ait dans aucune langue; et c'est par cette raison qu'il est aussi facile à entendre. Il représente le passage successif de l'argent et des effets transportables d'une main dans une autre, et leur retour au point d'où ils étoient partis, comme s'ils étoient dans une espece de cercle. Voilà, strictement parlant, la vraie signification de ce mot, pour les esprits les plus ordinaires; mais il faut qu'un administrateur en ait des idées plus précises, plus détaillées, et par conséquent beaucoup plus étendues.

Il doit combiner les conséquences qui résultent de ce passage successif, et faire attention aux effets qu'il produit. Il doit, non seulement considérer l'argent qui est une valeur permanente, lorsqu'il passe d'une main dans une autre; mais il doit peser les conséquences de la variété de consommation qu'il entraîne après lui dans sa marche.

Une guinée, avant d'arriver de Londres à Yorck, peut occasionner la consommation de mille fois sa valeur, et autant avant de revenir à Londres. Chaque pas que fait

Si la quantité d'argent en circulation est au-dessous de la proportion des deux premiers, l'industrie ne pourra jamais se développer, parceque l'équivalent qui existe entre les mains des consommateurs, est alors au-dessous de la proportion de leurs desirs de consommer, et de ceux des industrieux de produire. Eclaircissons ceci par un exemple familier, tiré d'une partie de quadrille.

Lorsqu'en donnant les cartes chacun met une fiche au jeu suivant l'ancienne maniere angloise, il n'en faut qu'un petit nombre pour la circulation de la partie; mais si l'on joue les as, les consolations, que l'on mette remise sur remise comme en France, il faut avoir des boîtes avec des fiches, des contrats et des jetons; de maniere qu'en réduisant tout à la derniere dénomination, chaque joueur a besoin de plus de cinq cents marques; il est donc clair que le nombre des marques doit être proportionné à la circulation du jeu. Mais au jeu comme dans l'état, les circonstances rendent cette circulation fort irréguliere. La fortune peut être pendant un temps considérable si égale parmi les joueurs, qu'aucun d'eux n'ait besoin de compter plus de la valeur de cent

jetons, et tant que cette égalité continue, la circulation n'éprouve pas la moindre interruption. Mais qu'un des joueurs ait pendant quelque temps un bonheur soutenu, vous verrez bientôt trois boîtes vuides, et toutes les marques entassées devant lui. La fortune au quadrille forme des stagnations dans la circulation de l'équivalent, comme l'industrie et la frugalité en forment dans l'état. Lorsqu'on en est là, ne faut-il pas que les joueurs s'arrêtent ou qu'ils prennent un moyen de remettre leurs marques dans la circulation? Empruntent-ils du gagnant? ceci représente le prêt: rachetent-ils leurs marques avec de l'argent de leur bourse? voilà ce que j'appelle la propriété solide mise en circulation.

Nous pouvons juger, d'après cet exemple familier, combien il est nécessaire que le fonds qui circule, soit constamment entretenu suivant la proportion des occasions de dépense qu'on en a.

Il est impossible de déterminer la proportion du numéraire nécessaire pour entretenir la circulation d'un pays, particulièrement de celui où ni le prêt ni le papier de crédit, c'est-à-dire des hypotheques données sur la propriété solide, ne sont pas familièrement con-

nus ; en voici la raison : la solution de la question ne dépend pas de la quantité du numéraire seul, mais aussi des dispositions de ceux qui le possedent ; et comme celles-ci changent constamment, la question devient par-là impossible à résoudre.

Il est donc du devoir de l'administrateur qui cherche à favoriser la circulation, de prévenir toutes les causes de stagnation ; et lorsqu'il n'est pas en son pouvoir d'écarter ces especes d'obstructions politiques, en faisant sortir des coffres l'argent du pays, il doit, à proportion que les autres intérêts politiques de son peuple l'exigent, faciliter l'introduction d'une monnoie symbolique pour en tenir lieu.

On reconnoît mieux un grand génie politique, par l'étendue de ses vues, que par leur exactitude minutieuse dans toutes les parties de détail. Il vaut beaucoup mieux qu'un administrateur puisse envisager, même superficiellement, chaque objet du gouvernement sous tous ses rapports, que d'en suivre un seul dans tous ses détails ; il y emploieroit la majeure partie de son temps, et laisseroit par conséquent tout le reste en souffrance.

Je ne puis me dispenser de rapporter ici

une observation judicieuse du savant M. Melon, employé par le duc d'Orléans pendant la régence.

« Il n'appartient (dit-il) qu'à celui qui « a été chargé de la direction de toutes « les branches du gouvernement, d'éta- « blir un plan général d'administration; « et même alors on ne doit pas attendre « de lui des détails particuliers, relative- « ment à un grand nombre d'objets qu'il « ignore lui-même totalement, et dont il a « été obligé de confier le soin à d'autres qui « lui étoient subordonnés. Un homme qui « peut entrer dans un détail minutieux sur « de petites choses, est communément peu « propre à l'administration des grandes. Il « suffit qu'un tel homme connoisse les prin- « cipes par l'expérience et la réflexion, et « sache appliquer les maximes fondamenta- « les lorsque les circonstances l'exigent. »

J'applique cette observation au point dont il s'agit. Un administrateur qui s'abandonne entièrement à favoriser la circulation et les progrès des diverses especes de consommations de luxe, peut porter les choses trop loin, et détruire l'industrie qu'il veut encourager. C'est ce qui arrive lorsque les conséquences de la consommation intérieure

haussent les prix, et nuisent par-là à l'exportation. Ce doit donc être un des principaux objets de son attention, que de juger quand il faut encourager la consommation en faveur de l'industrie, et la décourager dans la vue d'arrêter les progrès du luxe.

Si le pays qu'il gouverne est dans un état de simplicité, et qu'il desire y réveiller le goût de l'industrie et du luxe, il doit, comme je l'ai déja dit, encourager la consommation intérieure, afin de favoriser la population, et donner du pain aux industrieux. Il doit faciliter la circulation en attirant dans les mains du public les especes qui se trouvent dans le pays, dans le cas où il y en auroit quelque partie de resserrée; il doit suppléer au manque actuel des métaux, par une quantité de papier de crédit suffisante pour remplir ce vuide.

Dans tous les pays où regne la simplicité, et où il y a une quantité considérable d'especes, il faut qu'il y en ait une grande partie de resserrée, parceque la consommation doit y être foible; conséquemment la circulation foible; conséquemment aussi peu d'especes ou beaucoup de trésors. Dans ces cas, l'administrateur doit engager ceux qui possedent ces richesses, à s'en dessaisir

en faveur de ceux qui peuvent fournir des gages de sûreté; et il faut qu'il fixe un taux pour la rétribution annuelle du prêt. Si cela est difficile à effectuer par le défaut de confiance de la part des capitalistes, il faut qu'il trouve en leur faveur le moyen de devenir l'emprunteur lui-même, soit en aliénant certains droits, soit en créant de nouveaux privileges qui tiennent lieu d'intérêts; et quand ils auront consenti à se détacher de leur argent, il pourra lui-même le prêter à ceux qui auront tout à la fois une propriété solide et l'envie de consommer; mais qui, faute de fonds circulant, pour acheter des superfluités, ont vécu jusques-là dans la simplicité.

L'introduction du prêt à intérêt est donc un très bon expédient pour accélérer la circulation et donner naissance à l'industrie.

Objection. Mais on objecte à cela que dans certains pays on regarde ce plan comme contraire aux préceptes du christianisme, et qu'un administrateur ne doit donc pas le permettre.

A cela je n'ai rien à répondre, parceque je ne suis pas casuiste; mais je puis proposer un expédient qui suppléera au défaut du prêt à intérêt; et je vais l'exposer ici parcequ'il

peut servir à éclaircir les principes que je viens d'établir.

Le motif pour lequel on permet le prêt à intérêt, n'est pas de donner un revenu à ceux qui tiennent leur argent resserré, mais de procurer l'usage d'un équivalent circulant, à ceux qui ont des sûretés suffisantes pour en répondre. Si donc les loix de son église empêchent l'administrateur de mettre en circulation l'argent de ses sujets en en permettant le prêt à intérêt, rien n'est plus aisé que d'inventer une autre espece de circulation où l'intérêt ne sera pas nécessaire.

Qu'il établisse une caisse où chaque propriétaire foncier puisse recevoir, en vertu d'une hypotheque, une certaine valeur proportionnelle en papier monnoie de différentes dénominations, les plus propres à la circulation. Il peut y fixer un terme pour le paiement en faveur du débiteur, pour lui donner l'occasion de retirer son obligation et de dégager sa propriété; mais ce terme expiré, la terre doit appartenir au créancier, ou il faut, si on l'exige, que l'état paie le papier, et qu'il soit autorisé en conséquence à vendre la terre hypothéquée, ou à retenir une partie proportionnelle du re-

venu ou de la propriété de la terre même, suivant qu'on le juge à propos.

Qu'il constitue de plus un gage réel pour toutes les dettes établies sur toutes les especes de propriété solide, avec les plus grandes facilités de les liquider en faveur de ceux qui auront donné à crédit aux propriétaires quelque espece de marchandise que ce soit. Il faut pour y parvenir abolir toute espece de substitutions et de fidéicommis, qui gênent l'aliénation des propriétés foncieres, et que ces propriétés soient aussi aisées à vendre que des meubles. Que ces principes influent sur l'esprit du gouvernement; que cette espece de papier de crédit soit modifiée et étendue suivant les circonstances, et bientôt on verra naître le goût de la consommation.

Le plus grand obstacle qu'éprouve l'industrie naissante, est le défaut général de crédit des deux côtés. Les consommateurs n'ayant aucune valeur propre à la circulation, la difficulté de liquider leurs dettes, en aliénant leurs terres, empêche qu'on ne leur fasse crédit; et le grand nombre de faillites, occasionnées par le défaut de paiement parmi les gens industrieux, en empêche d'autres d'aller à leur secours au commencement de leur entreprise.

On peut conclure de ces principes qu'un administrateur qui veut accroître l'industrie et la consommation intérieure, doit commencer par se pourvoir d'un fonds quelconque pour la circulation, lequel doit être toujours prêt et à la disposition de ceux qui ont quelque espece d'équivalent réel à donner pour la consommation qu'ils desirent de faire : car comme les especes peuvent souvent manquer, il faut imaginer un moyen d'y suppléer sur le champ.

L'utilité de cette espece de crédit ou de papier monnoie se fait principalement sentir au moment qu'il entre en circulation, parceque c'est alors seulement qu'il supplée au défaut d'especes réelles ; et au moyen de cette invention, le desir de consommer crée en quelque sorte l'équivalent circulant, sans lequel l'aliénation du produit de l'industrie n'auroit pas lieu, et sans lequel par conséquent l'industrie elle-même seroit arrêtée.

Mais cette utilité du papier monnoie cesse dans la circulation ultérieure, parceque le consommateur en seconde ligne, qui a le papier d'un autre à donner en échange, est déja pourvu d'un équivalent circulant ; c'est pourquoi, si les especes n'étoient pas sujettes à s'user ou difficiles à acquérir, il

seroit très indifférent pour l'état, aussi-bien que pour la circulation, que ce papier continuât d'avoir cours, ou qu'il fût retiré et réalisé par le débiteur, et qu'on fît circuler l'or et l'argent à sa place.

Essayons maintenant de rendre cette doctrine plus claire par un exemple.

Supposons un pays où il y ait un million de pieces d'or, nécessairement employées à entretenir la circulation ordinaire, et un autre million de pieces de la même valeur résserrées dans les coffres, parceque les propriétaires ne veulent pas les dépenser. Supposons que le revenu annuel des propriétés foncieres du pays soit aussi d'un million, et que, si le fonds même pouvoit se vendre, il valût vingt millions des mêmes especes. Supposons encore qu'on n'y connoisse ni crédit ni papier monnoie, et que tous ceux qui desirent consommer quelque chose soient obligés de se pourvoir auparavant d'une portion du million qui circule avant que de pouvoir satisfaire leurs goûts.

Dans ces circonstances, l'administrateur cherche à introduire l'industrie; et voyant que le million qui suffisoit auparavant pour entretenir la circulation, ne suffit plus, parceque son peuple a pris du goût pour une

plus

plus grande consommation ; il propose à ceux qui tiennent l'autre million resserré dans leurs coffres, de le lui prêter à 5 p. %; et pour mieux les déterminer, il offre de lever des droits sur tous les habitants jusqu'à la concurrence du produit annuel de cinquante mille pieces d'or à payer chaque année aux créanciers en retour de leur trésor. Si ce projet est adopté, il peut placer ce million en petites sommes sur tous ceux qui veulent emprunter, en donnant des sûretés suffisantes ; ou en accordant des primes ou d'autres encouragements à ses manufactures naissantes, il peut le mettre entre les mains du public, c'est-à-dire dans la circulation. C'est là un moyen d'augmenter la quantité du fonds circulant, lorsque l'augmentation sur la consommation du produit de l'industrie commence à l'exiger.

Mais supposons maintenant que ce projet régulier d'emprunt soit contraire à ce qu'on appelle la constitution de l'état, à la religion ou à l'esprit du peuple ; comment peut-on le remplacer ?

L'administrateur doit alors adopter un autre plan, en étendant l'usage des gages, et au lieu d'effets mobiliers, recevoir des terres, des maisons, etc. Le mont-de-piété

à Rome donne du papier monnoie sur des sûretés mobiliaires déposées entre ses mains. Que l'administrateur, sans exiger d'intérêt, fasse de même à l'égard des terres de ses sujets, qui sont les meilleures de toutes les sûretés. Tant que les terres subsistent, il faut que ce papier monnoie conserve sa valeur; car je suppose que les arrangements qu'on a pris sont tels que le papier donne un droit incontestable aux terres engagées. L'avantage d'un tel établissement sera que, sans avoir aucune portion du million de pieces d'or en circulation, tous ceux qui veulent consommer, pourront tout de suite se procurer du papier monnoie en proportion de leur ouvrage, et recevoir en échange tout ce qu'ils desirent, au lieu qu'auparavant personne ne pouvoit acheter le moindre ouvrage d'industrie.

Supposons qu'à la longue, et par une suite du goût toujours croissant pour les superfluités, ce papier monnoie augmente jusqu'à la somme de cinq millions de pieces d'or. Je demande si la valeur réelle de ce papier a souffert quelque diminution, parcequ'elle excede de beaucoup l'or et l'argent du pays, et qu'elle ne peut pas, par conséquent, être tout-à-la-fois liquidée contre

des especes. Non certainement, parceque cette valeur ne consiste pas dans la représentation de ces métaux, mais des terres auxquelles ce papier donne droit. Je demande ensuite si le pays en est devenu plus riche. Je réponds encore négativement, parceque la propriété des terres, si elles étoient vendues, étant supposée valoir vingt millions, les propriétaires du papier sont supposés, dans ce cas, avoir, par leur industrie, acquis cinq millions des vingt, et les autres quinze sont tout ce qu'il reste aux propriétaires des terres.

Supposons à présent qu'un million de ce papier monnoie tombe entre les mains de ceux qui n'ont pas l'inclination de le dépenser. Les personnes économes et qui thésaurisent sont dans ce cas; elles chercheront naturellement à réaliser leur papier en prenant possession des terres qu'il représente. Au moment où cette opération a lieu, le million de papier monnoie est anéanti, et le capital qui circule est réduit à quatre millions en papier et un million en especes. Supposons, d'un autre côté, que ceux qui ont des trésors qu'ils ne peuvent prêter à intérêt, voyant dans la circulation un papier monnoie qui donne droit à une propriété fon-

cière, l'achetent avec leur million de pieces d'or, et s'emparent ensuite d'une quantité proportionnée de terre. Quel effet cette double opération produira-t-elle sur le fonds circulant? Je réponds qu'au lieu d'être composé comme auparavant d'un million en especes, et de cinq millions en papier, il sera, immédiatement après l'achat du papier, de deux millions en especes, et de cinq millions en papier; et aussitôt que le million en papier acheté sera réalisé en terre, et éteint par-là, les especes en circulation seront de deux millions, et le papier sera réduit à quatre. Voilà donc un moyen très raisonnable d'attirer hors des coffres des avares tout le numéraire du pays, sans le secours de l'intérêt. Faisons un pas de plus, et alors je m'arrêterai pour ne pas trop anticiper sur le sujet du livre suivant.

Je suppose que l'administrateur s'apperçoive que les especes s'usent insensiblement par la circulation; qu'il fasse attention que leur valeur est entièrement proportionnée à leur poids, et que la diminution de la masse doit être une diminution réelle de la richesse du pays; qu'il fasse rentrer en conséquence toutes les especes monnoyées, les dépose dans un trésor, et mette à leur place un papier mon-

noie, dont la sûreté est fondée sur les especes déposées ; n'est-il pas évident que tant que le trésor reste intact, le papier qui circule aura une valeur aussi réelle (quoique moins intrinseque) que celle qu'auroient eue les especes mêmes ? Mais si on dissipe ce trésor, qu'arrivera-t-il ? il est évident que le papier, portant droit aux especes, perdra alors sa valeur, aussi réellement qu'auroit fait l'autre espece de papier, assurant des droits à la propriété des terres, et donné, comme nous l'avons supposé, par les propriétaires eux-mêmes, si un tremblement de terre eût englouti, ou qu'un conquérant étranger eût saisi toute la propriété fonciere, engagée pour répondre de ce papier.

Ainsi l'expédient de la monnoie symbolique, qui est une des branches de ce qu'on nomme crédit, est principalement utile pour encourager la consommation et augmenter la demande des produits de l'industrie ; et, sous ce rapport, l'introduction de la plus grande quantité d'especes possible dans un pays ne pourroit y suppléer, parceque le crédit est toujours à la disposition de quiconque a une propriété, et que les autres pourroient lui manquer dans mille occasions. Un homme qui a du crédit peut toujours

acheter, quoique souvent il n'ait pas un shilling dans sa poche.

Toutes les fois donc que l'intérêt de l'état exige que les habitants riches augmentent leur consommation en faveur des industrieux pauvres, l'administrateur doit mettre en usage tous les moyens d'entretenir une proportion entre les progrès de l'industrie et l'augmentation progressive du fonds circulant, en procurant aux habitants des facilités pour mettre leurs propriétés foncieres en circulation lorsque les especes viennent à manquer. Dans ces cas, les substitutions sont pernicieuses.

D'un autre côté, lorsque le luxe commence à faire trop de progrès, et qu'il menace de préjudicier au commerce étranger, alors on devroit rendre les propriétés foncieres plus difficiles à aliéner; les substitutions, dans ce cas, pourroient être utiles. Toute dette mobiliaire, excepté les lettres-de-change qui se trouvent dans la circulation étrangere, pourroit être dépouillée de ses privileges, particulièrement, comme en France, du droit de faire arrêter la personne du débiteur. L'usure devroit être sévèrement punie; on pourroit même établir une loi semblable au *Sénatus-Consulte-Macédonien*,

qui déclaroit nul le contrat de prêt du côté des emprunteurs, tant qu'ils étoient dans la puissance paternelle. Les comptes des marchands ne devroient pas avoir la préférence sur les autres dettes ; mais au contraire, ils devroient être assujettis à une courte prescription: en un mot, il faut mettre des entraves à la circulation intérieure, et accélérer la circulation étrangere. Lorsque le commerce étranger vient à s'arrêter, on peut alors reprendre le premier plan, accélérer et favoriser la circulation intérieure à mesure que le produit de l'industrie et le goût des superfluités l'exigent.

III. *Un administrateur doit distinguer avec soin les branches de circulation qui produisent une vibration dans la balance des richesses, de celles qui n'en produisent point, afin de déterminer les impôts qu'il convient de lever sur son peuple.*

En traitant ce troisieme objet de l'attention de l'administrateur, je me bornerai à l'application des principes qui établissent la nécessité des impôts chez un peuple adonné au luxe, enrichi par le commerce, et où les industrieux ne peuvent plus subsister qu'au moyen d'une grande circulation domestique, objet de notre recherche actuelle.

Toutes les fois que la circulation fait vibrer la balance des richesses, il se présente une occasion de lever sur la consommation, des impôts parfaitement proportionnés à la quantité de circulation. Or, un administrateur peut, par le moyen des impôts, et par l'emploi convenable qu'il fait de leur produit, gêner ou favoriser une branche quelconque d'industrie. En imposant des droits, il peut réprimer le luxe s'il reconnoît qu'il détourne un trop grand nombre d'ouvriers d'autres occupations plus nécessaires; ou en accordant des primes, il peut encourager la consommation ou l'exportation des articles où il est expédient d'augmenter le nombre de bras employés, ce qui fait l'effet contraire des impôts; ou en troisieme lieu, lorsque le commerce étranger se trouve très borné, relativement à la consommation intérieure, il peut se servir du luxe pour attirer dans le trésor public une partie de la fortune des riches, en augmentant, *peu à peu*, les impôts sur le luxe; car, lorsque les impôts sont augmentés insensiblement, la consommation n'en est pas gênée; c'est, par conséquent le meilleur plan à suivre lorsque le luxe n'est pas nuisible; mais lorsqu'il devient préjudiciable, l'augmentation des im-

pôts doit être prompte, afin de produire l'effet des révolutions violentes qui entraînent toujours des inconvénients; dans ces occasions, les inconvénients mêmes seront la preuve du succès de l'opération. Un exemple rendra ceci plus clair.

Si vous voulez mettre un frein à l'usage des liqueurs spiritueuses, chaque changement dans votre économie relativement à ces objets, soit pour l'imposition sur la consommation, soit pour les réglements qui regardent leur vente en détail, doit aller par secousses pour ainsi dire; mais si vous cherchez seulement à augmenter le revenu public aux dépens du penchant qu'a le peuple à s'empoisonner avec des liqueurs spiritueuses, les augmentations et les changements doivent être modérés et progressifs.

J'observerai ici en passant que la meilleure méthode qu'un administrateur puisse employer pour corriger un vice quelconque chez son peuple, est de lui faciliter d'abord les moyens de le satisfaire, jusqu'à ce qu'il soit sur un pied régulier, et, pour ainsi dire, systématique; alors, par des révolutions subites et violentes dans l'administration de cette branche d'économie, il pourra le détruire et l'extirper.

Si toutes les courtisannes de Londres étoient reçues dans une maison grande et commode, où les libertins pourroient se rendre, pendant un certain temps, secrètement et sans danger, bientôt on ne verroit plus de ces femmes courir les rues, et on ne peut pas douter qu'en les tenant rassemblées, et soumises à certains réglements qui pourroient même contribuer à augmenter leur aisance, on préviendroit, en grande partie, les progrès de la débauche et ses conséquences pernicieuses. A Paris, on les trouve dans leurs maisons, parceque la police ne s'en occupe pas, tant qu'elles ne commettent ni trouble ni désordre. Mais lorsqu'on les persécute dans leurs maisons, elles vont dans les rues où l'exercice public de leur profession blesse généralement la modestie; et l'on peut dire que l'exemple de ces prostituées a plus corrompu de femmes que tous les débauchés de la ville.

J'espere qu'on ne regardera pas cette digression comme une apologie des lieux publics de débauche, où, loin de suivre de bons réglements pour supprimer les vices dont ils sont remplis, l'objet principal, au contraire, est souvent d'encourager les abus pour les faire tourner au profit du

revenu public. Un tel plan d'administration représente celui d'un chef qui tourne contre son peuple les armes qu'il n'a reçues que pour le défendre. Mon intention est bien différente ; c'est de réprimer le vice autant qu'il est possible ; c'est de renfermer dans les bornes de l'ordre, ce qu'on ne peut parvenir à détruire, de l'éloigner des regards du public, et prévenir par-là une imitation contagieuse pour l'innocence. Je passe maintenant à un objet de l'attention d'un administrateur relatif à cette branche de circulation, qui ne suppose aucune vibration de la balance entre les parties intéressées.

Plus l'administrateur connoît parfaitement et en détail les circonstances et la situation de tous les individus de l'état qu'il gouverne, plus il est en son pouvoir de leur faire du bien ou du mal. Je suppose toujours que ses inclinations sont vertueuses et bienfaisantes.

La circulation de grandes sommes d'argent fait voir le jour, pendant un temps, à des richesses qui, avant et après, sont communément dérobées aux yeux du public. On ne doit donc pas perdre de vue ces branches de propriété, qui ont une fois paru dans cette espece de circulation, jusqu'à ce qu'elles viennent naturellement à se dissiper, en re-

tournant dans les autres branches dont nous avons parlé, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elles soient entièrement dépensées, et que la balance ait tourné contre leurs propriétaires : après cette révolution, elles circuleront, pendant un certain temps, en petites sommes, et demeureront imperceptibles ; mais, à la longue, elles formeront de nouvelles stagnations ; alors elles seront prêtées de nouveau, ou employées pour acheter des terres ; et paroissant encore une fois sous les yeux de l'état, elles redeviendront un objet d'attention comme auparavant.

Rien n'est plus raisonnable que de faire contribuer aux charges de l'état toutes les propriétés qui produisent un revenu annuel déterminé. Mais ces impôts, qui sont destinés à opérer sur une propriété aussi mobile que l'argent comptant, doivent être levés avec beaucoup de modération, et de maniere à ne pas paroître l'affecter directement. L'administrateur doit, dans ce cas, charger de droits les citoyens opulents, et imiter Horace lorsqu'il accabloit son souverain d'adulations, sans jamais lui adresser directement ses louanges, mais les mettant adroitement dans la bouche d'une troisieme personne qu'il faisoit intervenir. Ainsi les gens

qui possedent de grands capitaux en argent comptant, aisés à transporter, dans un instant, hors de la portée de la jurisdiction la plus étendue, pourroient jouir de certains privileges qui les attacheroient à leur patrie (tel seroit en Angleterre, par exemple, le droit de voter dans un comté ou un bourg); et alors, à raison de leur rang et non de leur argent, on pourroit les assujettir à une espece de capitation ou à quelqu'autre droit semblable, sous un autre nom. Les créanciers de cette nation ne pourroient-ils pas avoir des représentants au parlement; et en conséquence d'un si grand privilege, et de la sûreté additionnelle que les fonds acquerroient par-là, ne pourroient-ils pas être assujettis aux impôts, aussi-bien que les autres propriétaires d'un revenu déterminé? On voit, dans une grande monarchie de l'Europe, un exemple admirable de pareils impôts; le premier ordre de chevalerie y est distingué par une plaque, un ruban, une pension d'environ 130 livres sterlings (1) par an; mais aussitôt que quelqu'un est promu à cette dignité, il paie précisément cette même somme pour sa capitation. La pension a été accordée par le prince qui a institué l'ordre; la capi-

(1) L'ordre du S. Esprit.

tation est venue dans les regnes suivants, et paroît aujourd'hui plutôt une marque de distinction qu'une charge.

IV. *L'objet qui doit ensuite fixer l'attention de l'administrateur, ce sont les différentes considérations politiques qui doivent se présenter à lui, lorsqu'il compare le changement de la balance contre les membres industrieux de l'état avec les vibrations qui ont lieu contre la partie des habitants qui ne travaillent pas; ou, en d'autres mots, l'effet différent des impôts, suivant qu'ils affectent diversement ceux qui consomment afin de reproduire, et ceux qui consomment pour satisfaire leurs goûts.*

L'un et l'autre genre de consommation suppose une vibration de la balance des richesses; et nous avons dit que toutes les fois qu'il y avoit une vibration, on pouvoit mettre un impôt proportionnel.

Mais comme le but des impôts, de la maniere dont je le conçois, n'est que de faire le bien général en faisant passer une partie de l'opulence des riches dans les mains des industrieux pauvres, et non d'épuiser une partie de la nation pour enrichir l'autre; aucun objet essentiel de consommation ne doit être imposé sur un homme industrieux, qu'au-

tant qu'il pourra retirer l'impôt en entier de ceux qui consomment son ouvrage ; par ce moyen, tout le poids des impôts tombera sur l'autre classe d'habitants, c'est-à-dire, sur celle qui vit du produit d'un fonds déja acquis.

Observons ici en passant que si les impôts sont judicieusement établis, nul homme industrieux, non plus que celui qui vit de son revenu, ne pourra jamais retirer un sou des impôts qui ont été mis sur la *consommation des objets superflus.* J'éclaircirai ceci davantage par la suite ; ce seroit ici une anticipation inutile sur la science des impôts, que d'indiquer les moyens de parvenir à ce but. Mon intention à présent est seulement de récapituler les objets de l'attention d'un administrateur, relativement aux conséquences de la circulation et aux vibrations de la balance des richesses ; et ayant fait voir combien ces principes sont intimement liés avec ceux des impôts, cela seul suffit pour en faire sentir l'importance.

V. *Un administrateur doit faire attention à la différence entre la circulation étrangere et la circulation domestique des richesses nationales.*

Cet objet, quoique relatif en partie au

commerce étranger, ne doit pas être passé sous silence. En effet, il n'y a point de nations totalement dépourvues de communications étrangeres ; quoique l'administrateur d'un peuple vivant dans le luxe puisse donc agir, en général, comme s'il n'y en avoit point, il doit cependant observer les conséquences de la circulation avec ses voisins en tant qu'elle peut avoir lieu.

Toute correspondance mercantille avec des nations étrangeres, si elle ne se fait pas par l'échange d'objets de consommation, doit produire une vibration de la balance des richesses, ou en faveur ou au préjudice de l'intérêt que nous avons en vue. Mais il ne s'ensuit pas de ce qu'il y a une vibration, que l'administrateur ait la même liberté de lever des impôts sur chaque objet de consommation, que si les deux bras de cette balance s'agitoient dans le pays même soumis à son administration.

Lorsque les consommateurs sont ses sujets, il peut avec sûreté lever l'impôt ; mais s'il l'augmente par degrés au point de diminuer la consommation et de réduire le produit de l'imposition, il gagnera probablement plus en décourageant l'importation étrangere, et en empêchant la richesse nationale

tionale de sortir, qu'il n'auroit pu gagner par le montant de l'impôt, en conséquence de la dissipation qui en auroit été faite.

Le cas est tout différent lorsque les consommateurs sont des étrangers : car vous ne pouvez obliger un homme qui n'est pas votre sujet à payer au-delà du profit qu'il retire de votre correspondance. Ce n'est donc, comme je l'ai dit, que sur les objets d'exportation où la nation a de grands avantages naturels sur ses voisins, qu'on peut lever des droits.

VI. Le dernier objet, dont je parlerai comme digne de l'attention d'un administrateur, est *la regle de conduite qu'il doit se prescrire à lui-même, lorsqu'il s'agira d'étendre ou de restreindre les impositions, suivant les variations qui surviennent dans la proportion entre la circulation* ÉTRANGERE *et* DOMESTIQUE *de son pays.*

Il faut qu'il connoisse exactement les proportions de l'une et de l'autre ; qu'il compare la quantité de consommation intérieure avec le produit de l'industrie et la quantité d'importation.

Si la consommation intérieure est égale à la somme des deux autres, le pays doit perdre annuellement la valeur de ce qui est

importé. Il faut alors hausser les impôts par secousses brusques, particulièrement sur les objets d'importation, non pour en augmenter le produit, mais pour empêcher l'augmentation du luxe et la dissipation de la richesse nationale.

Si la consommation intérieure n'excede pas le produit de l'industrie, il sera clair que l'exportation est au moins égale à l'importation ; alors on doit soutenir l'exportation ; et si l'on ne peut y parvenir autrement, il faut distribuer en primes sur les articles d'exportation, une partie des impôts levés sur la consommation intérieure : lorsque ce moyen ne réussit pas, toutes les importations pour la consommation doivent être arrêtées, suivant les principes déja établis.

Si la consommation intérieure se trouve réellement moindre que l'industrie, c'est l'indication d'un commerce étranger florissant. Il faut alors, comme on l'a suffisamment expliqué, tenir les prix bas ; par conséquent les impôts porteront moins de profit, parceque chaque sou imposé, et qui affecte le prix des objets d'exportation, doit être retranché de leur produit net, et les frais de recette de cette partie sont entièrement perdus pour le public ; le restant sera donc

plus ou moins grand, suivant que le commerce étranger sera plus ou moins considérable.

A mesure donc que la circulation intérieure l'emporte sur la circulation étrangere, les impôts deviennent nécessaires, afin de corriger, au moyen de leur produit, les mauvais effets du luxe qui a fait hausser les prix, et afin de pouvoir accorder des primes plus considérables pour soutenir l'exportation. A mesure que les efforts de l'administrateur pour soutenir le commerce de son pays, deviennent inutiles par les progrès du goût de la dissipation parmi ses sujets; on reconnoîtra, de plus en plus, la nécessité d'enrichir le trésor national, parceque l'administrateur sera, par ce moyen, en état de soutenir son autorité contre l'influence des grandes richesses jetées dans la circulation intérieure, et de défendre ses sujets opulents et adonnés au luxe, des effets de la jalousie des nations qui les ont enrichis.

Enfin l'exportation de l'ouvrage jointe au maintien de la supériorité dans la concurrence des marchés étrangers (comme on l'a déja dit et comme on l'expliquera encore plus en détail), semblent être les motifs les

plus raisonnables qui puissent déterminer un administrateur à former un plan pour lever des impôts considérables sur son peuple, tant qu'il jouit de quelque branche de commerce étranger. Si les impôts continuent après sa chûte et qu'on les trouve encore nécessaires, cette nécessité elle-même est une suite du changement opéré sur l'esprit et les mœurs d'un peuple chez lequel les richesses et le luxe se sont introduits.

Les charges du gouvernement, dans ces circonstances, doivent augmenter considérablement aussi-bien que les prix de toutes choses. N'est-il pas bien naturel que celui qui est employé par l'état reçoive un équivalent proportionné au prix de ses services? Doit-on supposer qu'une personne née dans un haut rang, et à qui cette seule circonstance, dans la plupart des nations, donne un avantage que les talents acquis ne peuvent guere compenser, sacrifiera son temps, ses soins, pour des récompenses qui pourroient contenter ses inférieurs? Les talents des grands méritent d'être récompensés aussi-bien que ceux des derniers d'entre les industrieux, et l'état paie, avec raison, tous les services qu'on lui rend. Nous avons dit que la circulation de ce juste équivalent étoit

le *palladium* de la liberté, le lien d'une douce dépendance entre des hommes libres; et le même esprit devroit animer toutes les parties du corps politique. C'est une maxime fondamentale dans tout gouvernement libre, que rien *ne se fait pour rien;* et les obligations qui ne sont pas liquidées par un juste équivalent, font former des prétentions au-delà de leur valeur, et sont constamment accompagnées de mécontentement dans un temps ou dans un autre.

Un autre usage des impôts, après l'extinction du commerce étranger, est de servir à la circulation, en faisant, pour ainsi dire, la fonction du cœur dans un enfant, lorsqu'après sa naissance celui de la mere ne peut plus lui servir. Le trésor public, en acquérant un surcroît continuel d'argent du produit des impôts, peut le tourner dans les canaux les plus convenables, entretenir par-là l'industrie qui fleurissoit auparavant, et qui ne dépendoit que de la prospérité du commerce étranger.

A mesure donc que l'administrateur s'apperçoit que les flots de richesse qui circuloient avec rapidité dans tout l'univers, commencent à couler plus lentement au dehors, et à former des stagnations qui se répandent

ensuite dans la circulation intérieure, il doit créer un plan d'imposition pour fournir des primes qui dédommagent l'exportation de la perte qu'elle doit essuyer par la hausse que le luxe occasionne dans les prix; pour rassurer en même temps l'état lui-même contre l'influence des richesses domestiques, et récompenser ceux qui ont été employés à son service.

On doit suivre et étendre ce système en proportion du déclin du commerce étranger; et lorsque celui-ci vient à cesser en quelque sorte, alors l'augmentation des impôts et leur application judicieuse allant de pair, l'état lui-même entretiendra la circulation en recevant d'une main et en distribuant de l'autre, jusqu'à ce que, par une disposition sage et la direction d'un habile administrateur, chaque vice intérieur puisse, avec le temps et la persévérance, être corrigé, le commerce étranger redevenir florissant, d'après les principes que nous avons déja posés, et d'après ce qui nous reste encore à dire dans les livres suivants.

Tant que l'industrie se soutient, il y a toujours de l'espoir. Les mœurs changent, et le même luxe qui a éteint le commerce étranger, en faisant rentrer les richesses em-

ployées dans cette espece de circulation, peut, dans la suite, en ranimant l'industrie intérieure, et en mettant une quantité suffisante de richesses entre les mains d'un bon administrateur, rendre le rétablissement de ce commerce facile à quiconque possede des instruments aussi puissants pour écarter tous les obstacles qui s'opposent à son entreprise.

Ceci représente une nouvelle circulation; savoir celle de l'esprit et des mœurs d'un peuple qui, sous un habile administrateur, peut prospérer dans toutes les situations; et puisque, par la nature de l'homme, aucune prospérité ne peut être permanente; ce qu'on peut faire de mieux après, est de céder à la force à laquelle on ne peut résister, reconduire le peuple avec adresse et prudence au même degré de prospérité qu'auparavant, après lui avoir, en quelque sorte, fait parcourir, avec le moins d'inconvénients possibles, tous les degrés de la décadence.

CHAPITRE XXVIII.

La circulation considérée relativement à la hausse et à la baisse du prix des subsistances et des manufactures.

L'INTENTION de ce chapitre est d'appliquer les principes que nous avons recherchés à la solution de quelques questions qui ont déja été traitées par deux hommes célebres dans la science politique, Montesquieu et Hume. Les idées qu'ils ont proposées sont si ingénieuses, la théorie qu'ils ont établie, pour déterminer la hausse et la baisse des prix si simple et si étendue, qu'il n'est pas étonnant de les voir adopter par tous ceux qui ont écrit après eux.

Je n'oublie pas le plaisir que me causerent, à une premiere lecture, les ouvrages de ces deux auteurs: cette distribution facile des objets, suite d'une théorie générale, me mettoit aussitôt en état de classer une foule d'idées qui étoient auparavant éparses dans ma mémoire; faculté qui, chez

les hommes, rassemble fréquemment plus de matériaux qu'ils ne peuvent, faute de temps ou de capacité, en combiner, d'une maniere convenable.

Je suis loin de prétendre à aucune supériorité de jugement sur ces hommes célebres dont je vais discuter les opinions; le hasard seul m'a conduit à un examen plus détaillé des circonstances particulieres sur lesquelles ils ont fondé leurs combinaisons générales; et, d'après mes recherches, je crois avoir découvert qu'en ceci, comme dans toutes les autres parties de la science de l'économie politique, on ne peut guere établir de regle générale.

Il n'y a aucune proportion réelle ou exacte entre la valeur de l'argent et celle des marchandises; cependant nous en trouvons une établie dans tous les pays. Comment cela s'explique-t-il?

Nous avons déja recherché dans le quatrieme chapitre de ce livre les principes d'après lesquels on peut juger de l'influence du commerce sur la variation du prix des choses: mais la question dont il s'agit ici est de fixer et déterminer le prix fondamental qui est l'objet de la variation. Nous avons dit que le prix d'une manufacture étoit dé-

terminé par la dépense de l'ouvrier, la somme qu'il a employée pour porter son ouvrage à sa perfection et son profit raisonnable. Nous devons examiner maintenant ce qui, dans tous les pays, doit déterminer le taux du prix de ces articles de premiere nécessité, puisque leur valeur influe nécessairement sur celle de tous les autres.

Le meilleur moyen de parvenir à la vérité dans toutes les questions de cette nature, est de les simplifier autant qu'il est possible pour qu'elles soient d'abord clairement entendues.

Lorsqu'il se présente une question relativement au prix, on suppose nécessairement une aliénation ; et lorsque nous supposons un taux commun dans le prix de quelque chose, nous supposons en même temps que leur aliénation est fréquente et familiere. Or il faut que j'observe ici que, dans les pays où regne la simplicité (qui sont ceux où il faudroit naturellement chercher la décision de cette question, puisque c'est là seulement où il ne se forme pas un concours de circonstances pour hausser les prix des subsistances), il n'est guere possible de déterminer un taux pour le prix des articles de premiere nécessité.

Examinons l'état de ces Indiens qui vivent

de leur chasse, et celui des autres nations où on peut dire que les habitants exercent universellement cette espece d'agriculture que j'ai appellée un moyen direct de subsistance ; et nous verrons qu'on ne trouve guere dans le commerce les objets qui servent à leur nourriture et à leurs besoins : personne ne les achete, parceque l'occupation principale de chacun est de se les procurer à lui-même. Quelle réponse auroit faite un montagnard écossois, il y a cinquante ans, à celui qui lui auroit demandé combien il avoit vendu la pinte de son lait, la douzaine de ses œufs et la charge de sa tourbe ? Dans plusieurs provinces où le commerce et l'industrie sont inconnus, il y a plusieurs choses qui n'ont aucun prix déterminé, parcequ'elles se vendent rarement ou peut-être jamais.

La vente seule peut déterminer les prix, et les ventes fréquentes seules fixer ce qu'on appelle le *taux*. Or la vente fréquente des objets de premiere nécessité marque la distribution des habitants en *cultivateurs*, et en ce que nous avons appellé *ouvriers libres*. Les premiers sont ceux qui produisent les choses nécessaires à la vie ; les derniers sont ceux qui les achetent ; et comme le fonds avec lequel ils doivent acheter est produit par leur

industrie, il suit que, sans industrie, il ne sauroit y avoir de vente d'objets de subsistance; par conséquent point de taux déterminé.

Une autre conséquence de ce raisonnement est que la vente des subsistances suppose un superflu entre les mains du vendeur, et un équivalent convenable entre celles de l'acheteur; et lorsque cet équivalent n'est pas de l'argent, il suppose aussi un superflu du produit de quelque genre d'industrie; par conséquent, par l'échange du superflu de certains articles, un homme se procure ce qui lui manque sur tous les autres. Ceci nous représente la douce dépendance qui unit les membres d'une société libre.

La question ainsi analysée, ne s'ensuit-il pas que les prix des objets de premiere nécessité dépendent plutôt de l'occupation et de la distribution des classes d'habitants que de l'abondance de ces objets, ou de l'argent pour les acheter, puisqu'on trouve plusieurs exemples où ces objets n'ont eu que peu ou point de prix, même dans les pays où l'argent ne manquoit pas? La raison des bas prix n'est donc pas la grande abondance des choses à vendre, mais le peu de besoin qu'on a de les acheter, chacun en étant pourvu

d'une maniere ou d'une autre sans être obligé d'aller au marché.

Combien d'exemples familiers ne voit-on pas par-tout de cette économie? Ne trouve-t-on pas dans tous les pays même où le nombre des industrieux libres est extrêmement multiplié, plus de la moitié des habitants nourris directement par la terre? La classe entiere des cultivateurs ne va pas au marché acheter ses vivres. Demandez à un gentilhomme de la campagne la dépense de sa maison; il vous dira la somme d'argent qu'il dépense tous les ans, peut-être la quantité de rentes en nature qu'il consomme chez lui, et le revenu des terres qu'il régit lui-même: mais il ne s'avisera jamais de compter le prix de chaque poulet, de chaque mouton ou de chaque bœuf que sa ferme lui fournit, qu'il consomme sans les évaluer, et dont il ne pourroit disposer dans plusieurs pays à aucun prix déterminé.

De là je conclus encore que ce n'est que dans les pays d'industrie où l'on peut déterminer un taux régulier pour les objets de premiere nécessité; et puisque dans ces pays plusieurs circonstances concourent à les rendre ou plus hauts ou plus bas que dans d'autres, il s'ensuit qu'ils n'ont par eux-mêmes

aucune proportion déterminée quelconque avec la quantité d'or et d'argent qui se trouve dans le pays, comme j'espere le faire voir encore plus évidemment tout à l'heure.

Qu'est-ce donc qui détermine le taux de la valeur de ces objets dans les pays d'industrie? Voici, à mon avis, la meilleure réponse à cette question.

Le taux des subsistances se détermine d'après deux considérations. La premiere est le nombre de ceux qui sont obligés de les acheter, c'est-à-dire de ceux qui ne les possedent pas, et à qui ils ne sont pas fournis par ceux qui les ont en échange de leurs services. La seconde est le degré d'emploi que trouvent ceux qui sont obligés de les acheter.

Le *nombre* de ceux qui achetent des vivres, regle à-peu-près la *quantité* vendue, parceque ce sont des objets nécessaires, et dont chaque individu doit être pourvu dans une proportion déterminée: plus la vente est fréquente, plus le prix se détermine. Ensuite, quant au taux, je pense qu'il doit dépendre des facultés des acheteurs, et celles-ci doivent être déterminées par l'étendue de celles du plus grand nombre d'entre eux, c'est-à-dire par l'étendue des facultés des

dernieres classes du peuple. C'est la raison qui fait que, dans les plus grandes famines, le pain ne peut jamais monter au-dessus d'un certain prix, car s'il excédoit les facultés des classes les plus nombreuses, elles seroient obligées de retirer leur demande, ce qui laisseroit le marché surchargé pour la consommation des riches ; par conséquent, ceux qui meurent de faim dans des temps de disette, sont seulement ceux dont les facultés se trouvent malheureusement au-dessous du taux de celles du plus grand nombre ; dans les pays d'industrie, le prix de la subsistance ne peut donc jamais excéder les facultés de la classe nombreuse qui jouit du nécessaire physique, et par conséquent, jamais à un point capable d'affamer un grand nombre d'individus, chose qui arrive communément dans les pays où l'industrie est peu connue, où une multitude d'hommes nourris uniquement par la charité, reste sans ressource quand celle-ci vient à lui manquer.

Ainsi les facultés de ceux qui travaillent pour le nécessaire physique chez des nations industrieuses, doivent déterminer le taux de la subsistance ; et la valeur en argent qu'ils reçoivent de leur ouvrage, détermi-

nera le taux de leurs facultés, qui doivent hausser ou baisser dans la proportion de la demande de leur travail.

Par cet exposé de la question, je ne prétends pas en avoir banni toute obscurité. Elle reste toujours compliquée comme sa nature semble l'exiger, et sa solution dépend d'autres considérations qui me conduisent à l'examen de la doctrine de MM. de Montesquieu et Hume, touchant l'influence des richesses sur la hausse des prix. Je commencerai par présenter succinctement cette doctrine au lecteur en trois propositions.

1°. Les prix des marchandises (disent-ils) sont toujours proportionnés à l'abondance de l'argent dans le pays ; de sorte que l'augmentation des richesses, même fictives, telles que le papier, influe sur les prix *en proportion* de sa quantité.

2°. Les especes et autres monnoies ayant cours dans un pays, sont la représentation de toutes les diverses sortes de travail et de marchandises qui s'y trouvent; de sorte qu'à *proportion* qu'il y a plus ou moins de cette représentation (le numéraire), il faut une plus ou moins grande quantité de la chose représentée (c'est-à-dire des marchandises,

dises, etc.) pour la même quantité de ce numéraire. De là il suit que,

3°. En augmentant les marchandises, elles deviennent moins cheres; augmentez le numéraire, elles augmenteront de prix.

Rien de plus beau que ces idées; elles paroissent, au premier coup-d'œil, suffisamment étendues pour comprendre toutes les variations de circonstances qui peuvent arriver. Je ne sais quel est le premier auteur de cette doctrine, je la trouve dans M. Locke et dans le Spectateur, à la date du 19 octobre 1711; mais elle a été admirablement éclaircie par M. de Montesquieu, et M. Hume en a étendu la théorie; celui-ci l'a présentée sous diverses formes également agréables, dans ses discours politiques, qui lui ont mérité l'approbation de tous les savants, au point qu'on trouveroit à peine une nation en Europe qui n'ait le plaisir de les lire dans sa propre langue.

Lorsqu'en examinant cette théorie, j'ai voulu en faire l'application aux matieres sur lesquelles elle doit influer, j'ai reconnu qu'elle ne pouvoit s'accorder avec les principes que j'avois déduits suivant l'ordre qui m'avoit paru le plus naturel. Cette considération m'a obligé, à regret, de l'abandon-

ner et d'en suivre une autre beaucoup plus compliquée. J'ai déja témoigné combien je suis toujours fâché de me voir forcé de rejetter une regle générale; et celle-ci, plus que toute autre, m'avoit séduit à la premiere vue: mais je dois avouer qu'en examinant de près ces trois propositions, je suis obligé de ranger cette théorie ingénieuse sur un sujet si intéressant, parmi les maximes générales et superficielles qui ne manquent jamais d'induire en erreur.

Afin de mettre cette matiere dans le plus grand jour possible, je ferai une courte application de mes propres principes, relativement à la décision de la question principale; savoir les causes de la hausse et de la baisse des prix, et je terminerai le chapitre par quelques remarques sur les trois propositions ci-dessus, soumettant le tout au jugement du lecteur.

J'ai déja établi comme un principe, que ce sont les opérations compliquées de la demande et de la concurrence qui déterminent le taux de chaque chose. S'il y a beaucoup d'ouvriers et peu de demande, l'ouvrage sera à bon marché; par conséquent, si l'augmentation des richesses produit l'effet de *hausser* la demande, l'ouvrage aug-

mentera de prix, parcoque *ce cas* suppose de la concurrence ; mais si elle ne produit pas d'autre effet que *d'augmenter* la demande, les prix resteront comme auparavant. Que deviendra donc alors la quantité additionnelle d'especes ou de papier monnoie ? Je réponds que dans l'un et l'autre cas, elle entrera en circulation en proportion de la *hausse* ou de l'*augmentation* de la demande, avec cette différence que dans le premier cas, elle aura l'effet de hausser les prix, parcequ'on ne suppose pas que la fourniture ait augmenté en proportion ; dans le second, les prix resteront comme auparavant, parcequ'on suppose que la fourniture augmente en proportion. Telles sont les conséquences de l'augmentation des richesses, lorsqu'elle produit l'effet de *hausser* ou *d'augmenter* la demande. Mais si, lors de cette révolution, on trouve que la demande n'éprouve aucune variation, alors les especes *additionnelles* seront probablement resserrées ou converties en vaisselle, parceque ceux qui les possedent n'ayant point le desir d'augmenter leur consommation, encore moins la générosité de donner leur argent, leurs richesses ne produiront pas plus d'effet que si on ne les avoit pas tirées de

la mine ; quant au papier monnoie, aussitôt qu'il aura servi au premier objet, de fournir à la demande de celui qui l'a emprunté (parcequ'il n'avoit point alors d'especes), il reviendra à celui qui le doit, et sera réalisé à raison de son peu d'utilité pour entretenir la circulation.

Qu'on augmente ou qu'on diminue donc tant qu'on voudra le numéraire d'un pays, les marchandises hausseront ou baisseront toujours, suivant les principes de la demande et de la concurrence ; et celles-ci dépendront constamment des inclinations de ceux qui ont une *propriété* ou une autre espece *d'équivalent* quelconque à donner ; mais jamais de la quantité du *numéraire* qu'ils possedent.

A quelque point qu'on augmente la quantité du numéraire, c'est le desir seul de le dépenser qui haussera les prix ; à quelque point qu'on le diminue, tant qu'il y aura dans un pays une propriété réelle, quelle que soit sa dénomination et concurrence pour consommer parmi ceux qui la possedent, les prix seront hauts par le moyen des échanges de la monnoie symbolique, des services mutuels et de mille autres inventions. Donnons-en un exemple.

Supposons un pays où les prix soient déterminés, et où le numéraire suffise pour la circulation. N'est-il pas clair que si ce pays communique avec d'autres nations, il doit y avoir entr'eux une certaine proportion de prix pour plusieurs especes de marchandises, et que l'augmentation ou la diminution subite du numéraire (supposé qu'elle pût, *par elle-même*, produire l'effet de hausser ou de baisser les prix), seroit gênée dans son opération par la concurrence étrangere ? Mais supposons que ce pays n'ait aucune communication quelconque, ce qui paroît être le seul cas où cette théorie puisse influer avec quelque apparence de raison; quelqu'un prétendra-t-il que le goût des habitants pour la frugalité ou la dissipation, n'aura aucune influence sur les prix ? et assurera-t-on qu'aucune variation dans l'esprit du peuple, quant à la frugalité ou à la dissipation, ne puisse avoir lieu sans une variation dans la quantité de leur or et de leur argent ?

On répliquera peut-être que, quant aux choses superflues, il n'est pas douteux que le génie d'un peuple ne puisse influer sur les prix concurremment avec la quantité du numéraire; mais que pour les articles de

nécessité absolue, il faut qu'ils restent toujours dans la proportion de la masse des richesses. Je ne puis admettre la justesse de cette réflexion. Prenons l'exemple des grains, qui est le plus familier. N'est-il pas clair, d'après ce qui a été dit plus haut, que la portion de richesses qui se trouve entre les mains de la derniere classe du peuple en regle constamment le prix? Par conséquent, quelque opulents qu'on suppose les riches, le prix de la subsistance ne peut jamais s'élever au-dessus des facultés des pauvres. N'est-il pas encore clair que ceux de la derniere classe du peuple *qui achetent leur subsistance*, doivent le faire avec ce qu'ils reçoivent des riches en retour de leur industrie? Or, si la quantité des richesses des derniers ne regle pas leur demande pour le service des premiers, ne s'ensuit-il pas que le prix du grain aussi bien que de toute autre chose exposée en vente, doit dépendre du degré de concurrence parmi les riches pour le travail du pauvre, c'est-à-dire de la demande de l'industrie, et non de la quantité de richesses dans le pays?

On n'a jamais nié que la demande extraordinaire d'une marchandise n'eût l'effet d'en hausser le prix; et certainement on ne niera

pas que la demande d'une marchandise particuliere ne puisse être plus grande dans un temps que dans un autre, quoiqu'il se trouve, à ces deux époques, la même quantité de cette marchandise dans le pays, et que la même quantité de numéraire se trouve aussi, non seulement dans le pays, mais même dans la circulation.

J'avoue que dans un pays où il y a beaucoup de numéraire, et où le crédit est peu connu, une demande haute et extraordinaire d'un objet superflu peut hausser le prix, plus que dans un autre où le numéraire est plus rare, parceque dans certaines occasions le prix d'une chose n'a d'autres bornes que celles des facultés de l'acheteur. De même dans d'autres pays où il n'y a presque point de numéraire ni de crédit, il pourroit être impossible que la plus haute demande haussât le prix de ces objets, même jusqu'au taux ordinaire, établi dans les pays où il y a beaucoup de richesses. Mais ces exemples paroissent trop particuliers pour servir de base à une regle générale, relativement à l'état des prix, dans la situation actuelle des nations de l'Europe, qui toutes, plus ou moins, communiquent les unes avec les autres.

Je ne peux m'empêcher de faire attention ici à deux circonstances très remarquables que nous apprend l'histoire, et qu'on ne sauroit révoquer en doute : quoiqu'elles paroissent se contredire l'une l'autre, et répandre beaucoup d'obscurité sur les principes que j'ai entrepris d'expliquer, je vais les rapporter pour servir d'éclaircissement ; et quand on les aura bien examinées, j'espere qu'elles confirmeront ma doctrine.

La premiere, c'est qu'autrefois en Écosse, où l'argent et le crédit étoient certainement très rares, le prix de huit livres de farine d'avoine, qui se vendent communément aujourd'hui huit pences sterlings (1), n'étoit que de deux tiers d'un penny, et qu'un laboureur recevoit un penny et un tiers pour sa subsistance de toute la semaine, c'est-à-dire la valeur de seize livres de farine d'avoine, qui est encore aujourd'hui la quantité réglée pour cet objet.

On trouve une confirmation curieuse de l'authenticité de ce calcul dans un hôpital de Vieux Aberdeen. Anciennement quelques propriétaires de terres avoient fait une fon-

(1) Environ seize sous de France.

dation pour une certaine quantité de farine d'avoine en faveur des pauvres de l'hôpital qui avoit la liberté d'opter, entre la farine en nature ou la valeur en argent, à raison de deux tiers de penny pour chaque huit livres de farine. L'hôpital choisit imprudemment l'argent, et jusqu'à présent il n'est payé que sur ce taux. Or il seroit certainement impossible qu'aucun degré quelconque d'abondance, ou aucun défaut de demande réduisît actuellement le prix de cette denrée aussi bas : conséquemment, dira-t-on, c'est l'augmentation des richesses et non celle de la demande qui hausse les prix.

L'histoire ancienne nous apprend l'autre fait. Dans le temps où les richesses abondoient dans la Grece et à Rome ; lorsque les choses rares et les ouvrages des meilleurs artistes étoient portés à un prix excessif, un bœuf se vendoit pour une bagatelle, et les grains étoient à meilleur marché qu'ils ne l'ont peut-être jamais été en Écosse.

Si l'application de nos principes aux circonstances de ce temps-là fournit la solution de ces contradictions apparentes ; si nous découvrons par ce moyen que le bas prix des denrées, tant en Écosse où il y avoit peu d'argent, qu'à Rome où il y en avoit beau-

coup, venoit uniquement du peu de demande des objets de subsistance, ne s'ensuivra-t-il pas que notre principe est juste, et que l'autre, tout ingénieux qu'il est, manque d'exactitude, puisqu'il paroîtra que les bas prix s'accordent également avec les richesses et la pauvreté?

Quant à l'Écosse, anciennement, comme encore aujourd'hui, dans tous les pays où il y a peu d'industrie, où les habitants sont pour la plupart nourris directement par la terre, sans aucun échange ou aliénation de ses fruits; où l'agriculture est exercée comme moyen direct de subsister; où les rentes sont basses, et où, par conséquent, les ouvriers libres, qui en vivent pour prix de leur industrie, doivent être en petit nombre; la demande des grains dans les marchés publics sera très petite: conséquemment les prix seront très bas, soit qu'il y ait beaucoup ou peu d'argent dans le pays. La raison en est claire. Ici la demande est proportionnée, non au nombre de ceux qui consomment, mais de ceux qui achetent: or ceux qui consomment sont tous les habitants; mais ceux qui achetent ne sont que le petit nombre d'industrieux libres qui gagnent leur vie d'une maniere indépendante par leur travail et leur

adresse : or, le prix de leur subsistance pour la semaine étoit un penny et un tiers ; par conséquent la subsistance qu'ils achetoient ne pouvoit pas monter au-delà de ce taux.

Quant à l'état de la Grece et de Rome, où l'esclavage étoit établi; ceux qui étoient nourris par le travail de leurs propres esclaves, par ceux de l'état, ou par le grain distribué gratuitement au peuple, n'avoient pas besoin d'aller au marché ; par conséquent ils n'entroient pas en concurrence avec les acheteurs. D'ailleurs la simplicité des mœurs et le peu de manufactures connues alors, rendoient généralement les besoins moins étendus, par conséquent, le nombre des industrieux libres étoit petit, et c'étoient les *seuls* qui eussent *besoin* d'acheter des vivres et autres choses nécessaires; la concurrence des acheteurs devoit donc être petite en proportion, et les prix bas.

Ajoutez à cela les réflexions qui se présentent naturellement, lorsqu'on examine ce que c'est que de fournir des marchés. Ils étoient pourvus en partie par le surplus du produit des terres des grands, labourées par des esclaves, lesquels étant nourris par les terres, ce surplus ne coûtoit presque rien

aux propriétaires; et comme le nombre de ceux qui avoient besoin d'acheter étoit très petit, ce surplus se vendoit à bon marché. D'ailleurs le grain distribué gratuitement au peuple devoit nécessairement tenir le prix du marché bas, parcequ'une partie du grain pouvoit quelquefois devenir un superflu à l'égard de ceux qui le recevoient, par conséquent cette partie pouvoit être vendue en concurrence avec les grains produits aux frais des particuliers.

Mais il n'en étoit pas de même lorsqu'il paroissoit un beau poisson au marché, ou qu'un artiste présentoit quelque ouvrage curieux: l'argent abondoit dans le pays, entre les mains des riches qui entroient en concurrence pour avoir la préférence; par-là les prix se montoient à un point exorbitant. Le luxe de ces temps-là, quoiqu'excessif, étoit borné à un petit nombre d'individus; et comme l'argent, en général, circuloit lentement dans les mains de la multitude, il s'arrêtoit constamment dans celles des riches, qui ne reconnoissoient d'autres bornes que leurs caprices, dans les prix des choses qu'ils desiroient, quand ils avoient l'argent pour l'acquérir.

Il paroît, d'après cela, que les richesses

d'un pays n'ont aucune influence déterminée sur les prix ; quoique j'avoue qu'elles pourroient accidentellement les affecter ; et si nous nous écartons des principes déja établis, savoir que les prix sont réglés par la combinaison des opérations de la demande et de la concurrence, afin de suivre l'autre, il faut ajouter une restriction (à laquelle j'ai vu que M. Hume avoit fait attention dans une occasion, quoiqu'il l'ait perdue de vue dans plusieurs autres), savoir, *que le prix de chaque marchandise est en proportion de la somme d'argent qui circule dans le marché pour cette marchandise*, ce qui est à-*peu-près* ma proposition en d'autres mots ; car l'argent destiné à l'achat d'une marchandise quelconque est précisément la mesure de la demande ; mais même alors l'argent au marché *destiné* seulement à l'achat d'un objet particulier, n'en regle pas le prix ; ce n'est que la conclusion du traité, c'est-à-dire la convention entre le vendeur et l'acheteur qui puisse déterminer le prix ; et celle-ci doit dépendre des inclinations de chacun, non du poids de l'argent ; c'est ce qui va être éclairci par un exemple.

Je suppose que le grain ait été pendant plusieurs mois de suite à quarante schil-

lings le *quarter*, dans un marché de campagne, où la demande ordinaire, pour la consommation courante, est de vingt *quarters* par chaque jour de marché; s'il arrive une demande extraordinaire qui surpasse tout ce qui se trouve au marché, il y aura une concurrence entre les acheteurs, laquelle haussera le prix du marché. Or, selon la doctrine de nos savants auteurs, on pourroit dire que le grain hausse en proportion de la quantité du numéraire qui se trouve au marché, et que c'est à raison de cette augmentation de numéraire que le prix du grain a haussé. Je réponds premièrement, en supposant que cela soit vrai, peut-on dire qu'une demande particuliere momentanée, ou peut-être accidentelle de quelques *quarters* de grain de plus qu'à l'ordinaire, supppose une augmentation de la quantité d'argent dans le pays, ou même la moindre variation sur la consommation totale ou la quantité de grain qui s'y trouve? Car, si la demande a haussé dans un marché, elle doit probablement avoir diminué dans un autre, puisque les mêmes habitants ne peuvent consommer dans deux endroits. Je pense qu'on doit en être convaincu sans autre explication; mais je dis de plus que les

prix ne hausseront pas en proportion de l'argent qui se trouve au marché, mais en proportion du desir que ceux qui le possedent ont d'acquérir le grain.

Supposons que la quantité totale de grain qui se trouve au marché, soit de 30 *quarters*, s'il n'y a point de demande pour une plus grande quantité, ils se vendront 40 shillings comme les 20 *quarters* auroient été vendus. Mais si on suppose que la demande soit de 60 *quarters*, et qu'il y ait 120 livres sterlings prêts à être employés en grains, s'ensuit-il que le grain s'élevera jusqu'à 4 livres sterlings (80 schillings) le *quarter*, parceque l'argent du marché est dans cette proportion avec la quantité de grain? non certainement.

Je pense donc qu'il faut adopter l'autre principe, et s'en tenir aux proportions de la demande et de la concurrence. Nous verrons alors que si les vendeurs veulent monter leur prix jusqu'à la proportion de l'argent, toute demande sera tout aussi complètement nulle que s'il n'y en avoit jamais eu; et ces vendeurs seront ensuite obligés de se contenter d'une augmentation modérée, qui sera en proportion de la *demande urgente*, et jamais en proportion de la *somme* prête à être employée.

La circulation de chaque pays, comme nous l'avons déja fait voir, doit être toujours *en proportion de l'industrie des habitants qui produisent les marchandises qui vont au marché.* La partie de ces marchandises qui est consommée par les personnes mêmes qui les produisent, n'entre pas dans la circulation et n'influe nullement sur les prix. Si, par conséquent, le numéraire d'un pays se trouve au-dessous de la *proportion* (1) du produit de l'industrie *exposé en vente*, l'industrie elle-même s'arrêtera, ou l'on aura recours à quelque invention, la monnoie symbolique, par exemple, pour fournir un équivalent. Mais si le numéraire se trouve au-dessus de la proportion de l'industrie, il ne produira aucun effet dans la hausse des prix, et n'entrera point dans la circulation ; il sera resserré dans les coffres, et attendra non seulement que les propriétaires aient le desir de consommer, mais encore que les industrieux puissent satisfaire à leur demande.

Nous pouvons donc conclure des prin-

(1) Il faut observer que *proportion* ici ne signifie pas *valeur.*

cipes

cipes que nous avons établis, que quelle que soit la quantité d'argent dans une nation qui correspond avec le reste du monde, il n'en peut jamais rester dans la *circulation* qu'une quantité à-peu-près proportionnée à la consommation des habitants riches, au travail et à l'industrie des pauvres. La valeur de chaque espece particuliere de cette consommation est déterminée par une foule de circonstances intérieures et extérieures; par conséquent, la proportion n'est pas déterminée par la *quantité* d'argent actuellement dans le pays.

Si l'on soutient, au contraire, que la proportion entre les especes et les manufactures est réciproque et déterminée, alors je peux tirer cette conséquence, savoir: *qu'il faut* que *le plus grand* produit de l'industrie soit vendu pour *ce qui se trouve d'especes* dans le pays, *quelque petite que soit la somme;* de même *que le plus petit* produit de l'industrie *doit être* vendu pour *toutes les especes* du pays, *quelque grande que soit la somme;* par conséquent nous devons supposer dans le premier cas, que les industrieux ne chercheront jamais un meilleur prix au dehors; dans le second, que les gens riches doivent dépenser tout ce qu'ils ont

à satisfaire leurs besoins les plus modérés, et ne jamais chercher des marchandises moins cheres que celles qu'ils trouvent chez eux. Il n'y aura, par conséquent, point de commerce étranger, et personne ne pourra thésauriser.

Je vais finir ce chapitre par quelques observations sur les trois propositions, selon l'ordre où elles se trouvent.

Proposition I. Les prix sont en proportion de l'abondance de l'argent. Ainsi l'augmentation même des richesses fictives, telles que le papier, affecte les prix suivant sa quantité.

D'après cela M. Hume désapprouve l'introduction du papier monnoie, lorsque les especes manquent, et dit que si on ne laissoit dans la circulation que l'or et l'argent, la quantité en étant moindre, les prix baisseroient.

Ce n'est autre chose, à mon avis, que le projet de détruire le crédit dans la vue de soutenir le commerce et l'industrie, parcequ'il empêcheroit efficacement qu'on ne fît aucune consommation, à moins qu'on ne se trouvât par hasard muni d'argent comptant. Le papier monnoie, en Angleterre, soutient-il le prix des grains aujour-

d'hui (janvier 1759)? et tous les objets de nécessité absolue ne baisseront-ils pas en peu de temps dans ce pays comme dans toutes les autres contrées de l'Europe, si on continue de suivre le même système?

Si tout le papier monnoie du royaume étoit une fois proscrit, les prix d'un grand nombre d'objets baisseroient sans doute considérablement; mais cette baisse ne seroit ni universelle ni uniforme. Elle ne seroit pas causée par la distribution égale des especes parmi les habitants, suivant la valeur de leur propriété; ni par la modicité de la quantité, parceque les prix au dehors continueroient encore d'en régler un grand nombre au dedans, mais par la révolution subite et le renversement violent de la balance entre l'ouvrage et la demande. La prépondérance se trouveroit du côté du premier, au point que les classes industrieuses qui gagnent leur subsistance journaliere en fournissant des superfluités, formeroient ensemble une si forte concurrence, que leur ouvrage tomberoit tandis que la subsistance se soutiendroit toujours au prix de l'exportation. Si on demande ce qui pourroit occasionner cette différence; je réponds que les ouvriers qui fournissent des superfluités

adaptées au goût de leur nation, ne trouveroient plus de demande par le défaut de crédit ou de fonds circulant pour les acheter; et que les étrangers ne profiteroient pas de la baisse du prix pour acheter des objets superflus qui ne seroient pas adaptés à leurs goûts; mais ils acheteroient volontiers chaque boisseau de grain devenu superflu par l'extrême misere d'un si grand nombre d'habitants; il arriveroit de là que le prix des vivres seroit à-peu-près au niveau de celui des autres pays.

Mais si nous supposons toute communication interrompue avec les autres nations, cette proportion entre l'argent et les prix se soutiendroit-elle? Nullement. En voici la raison : il y a plusieurs moyens d'aliéner des biens ou des productions naturelles sans le secours des especes. On pourroit consommer des quantités immenses des uns et des autres par des trocs ou par des services dans des pays où l'argent est inconnu ; or toute cette portion aliénée entre dans la masse de ce qu'on appelle produit et manufactures qui viennent au marché ; mais elle ne peut influer sur le numéraire, ni le numéraire sur elle, puisqu'il reste inactif pendant toutes ces opérations.

Une autre raison est qu'on ne sauroit conserver une répartition égale des especes au point de servir au besoin de chacun suivant sa fortune. La raison en est palpable; l'argent, comme toute autre chose, passera dans les mains de ceux qui en donnent le plus haut prix; et lorsque la quantité en est petite dans un pays où l'on ne peut rien avoir sans son secours, les propriétaires des terres qui ont le plus d'envie de consommer, se procureront des especes au plus haut intérêt, ou donneront plus de terre que les autres pour les avoir.

Cela seul suffit pour prouver que la répartition des especes ne peut jamais être en proportion de la propriété; cela détruit aussi la supposition de la hausse et de la baisse des prix, suivant la proportion de cette propriété, même dans un pays qui n'auroit aucune communication étrangere. En voici la preuve: un particulier qui, en hypothéquant ses terres, a accumulé une grande partie des especes de son canton, fera hausser les prix dans son voisinage en faisant une demande extraordinaire d'ouvrage, et le reste du pays où la valeur circulante est épuisée, doit diminuer sa demande; par conséquent les prix baisseront ailleurs. Je passe à la seconde proposition.

PROP. II. Les especes et autres monnoies ayant cours dans un pays, sont la *représentation* de tout le travail et de toutes les marchandises qui s'y trouvent ; de sorte qu'à mesure qu'il y a plus ou moins de cette *représentation*, il faudra en assigner une plus ou moins grande quantité pour la chose représentée.

Je ne saurois admettre cette *représentation*; je la regarde même comme une source d'erreurs. Un équivalent convenable pour le travail et les manufactures peut, en un sens, être appellé *une représentation ;* mais il n'est pas nécessaire que cet équivalent consiste en especes. Les aliments et les vêtements ne sont-ils pas un équivalent pour des services personnels ? Une maison franche de dettes et une piece de terre ne sont-elles pas, pour un tisserand de campagne, un bon équivalent de toutes les manufactures qu'il peut fabriquer pour moi qui suis le propriétaire de son fonds? Quand il n'y auroit pas un sou en especes dans le pays, s'ensuivroit-il de là qu'il ne pourroit y avoir d'aliénation, ou que tout y seroit pour rien?

L'argent a une valeur intrinseque ; et quand il entre dans un pays, il ajoute à sa valeur, comme si on y joignoit une portion

de territoire; mais il n'a aucun droit exclusif de représenter des choses vendables; ou d'être considéré comme l'unique équivalent de tout ce qui peut être aliéné. On en a fait une mesure commune, uniquement à cause de sa rareté, de sa solidité, de ce qu'il est propre à la circulation et susceptible d'une division exacte sans bornes, qu'il porte avec lui sa valeur qui est un équivalent pour toutes sortes de choses, et qu'il est en même temps très peu sujet à varier.

A la vérité, si un administrateur, pour régler la circulation et le commerce, réunissoit de temps en temps tous les propriétaires des especes en un seul corps, et tous ceux qui possedent des objets aliénables, les ouvriers, etc. dans un autre; qu'après s'être bien informé des quantités respectives des uns et des autres, il voulût établir un tarif général des prix suivant la regle de notre auteur, on pourroit facilement admettre cette idée de *représentation,* parceque les parcelles de manufactures sembleroient alors adaptées aux pieces de monnoies, comme les rations de fourage pour les chevaux d'une armée, sont plus ou moins grandes, suivant que les magasins sont bien ou mal pourvus; mais cela ressemble-t-il aux opérations du commerce?

C'est une idée ingénieuse que de considérer les especes comme une *représentation* de toute l'industrie et des manufactures d'un pays ; elle a été imaginée pour servir de regle générale, et pour classer avec facilité des choses extrêmement compliquées par leur nature. De là vient l'erreur. Nous employons un terme complexe, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et nous en tirons des conséquences comme s'il exprimoit une idée fixe et déterminée.

Si, en algebre, x, y, z, etc. exprimoient jamais plus d'une idée simple, la science deviendroit inutile. Mais comme ces caracteres nous représentent toujours la même notion, ils ne changent pas de nature, quelles que soient les transpositions qu'ils aient à subir.

La question actuelle nous prouve qu'il n'en est pas de même des termes de toutes les autres sciences. Les especes sont appellées *une représentation*, parceque c'est un équivalent ; et parcequ'elles sont *une représentation*, elles doivent être en proportion exacte avec la chose représentée ; et parceque cette représentation *paroît* avoir lieu dans certains exemples particuliers, la regle, par cette raison, devient générale, quoique les circonstances soient différentes. Si, par exemple,

un marchand ou un particulier a dans son grenier pour mille livres de grain, il n'est pas douteux que la millieme partie de la denrée ne vaille la millieme partie de la somme, parceque l'une et l'autre sont déterminées dans la qualité et la quantité : mais les parcelles de grains, quoiqu'exactement proportionnées aux prix du tout, ne tirent pas leur valeur de cette proportion, mais de la valeur totale de la masse entiere, qui est déterminée par la combinaison de la demande et de la concurrence, comme on l'a déja dit, et non des especes du pays qui ne peuvent avoir aucun rapport, ni avec la qualité, ni avec la quantité du grain.

Il pourroit y avoir des especes en très grande quantité dans un pays peu industrieux, et réciproquement. Les especes sont toujours un *équivalent*, mais jamais *une représentation*, non plus que tout autre équivalent qu'on pourroit imaginer. Si la doctrine de cette seconde proposition étoit vraie, toutes les marchandises d'un pays devroient se vendre comme la portion de grain de l'exemple précédent, suivant la regle de trois. La propriété de tout le travail et de toutes les manufactures du pays est à la partie dont je veux disposer, comme tout l'or et l'argent du pays

est à la somme que je dois recevoir. Cette maniere de régler les prix peut être très ingénieuse ; mais elle n'est pas très commune. Je passe maintenant à la troisieme et derniere proposition.

PROP. III. Augmentez les marchandises, elles deviendront moins cheres ; augmentez l'argent, leur prix haussera.

Cette proposition est beaucoup trop générale : la premiere partie est communément vraie ; la derniere est plus communément fausse.

Qu'est-ce qui peut augmenter les marchandises, si ce n'est la demande ? Si la demande est égale à l'augmentation, il n'y aura aucun changement dans le prix.

Qu'une abondance extraordinaire augmente la quantité des vivres, leur prix baissera naturellement : mais on pourroit les entasser dans des magasins, et faire hausser le prix malgré l'abondance ; on pourroit les demander du dehors, ce qui produiroit aussi une hausse.

Qu'un trop grand nombre d'ouvriers s'occupent à produire des choses superflues qu'on ne puisse pas exporter, le prix en diminuera infailliblement.

La même chose est vraie de la diminu-

tion dans la quantité des marchandises. Si celles-ci diminuent par degrés par la diminution de la demande, leur prix ne haussera pas.

Si la quantité des vivres se trouve au-dessous de la consommation nécessaire des habitants, les prix en hausseront indubitablement.

Si la quantité des objets superflus est diminuée, les prix en hausseront seulement en proportion de l'empressement à acheter, c'est-à-dire de la concurrence, et non en proportion de la diminution de la quantité réelle, quant aux especes ou au numéraire.

Augmentez la quantité de l'argent, on n'en peut rien conclure quant aux prix, parcequ'il n'est pas certain qu'on augmente sa dépense en proportion de sa richesse; et quand on le feroit au moment que cette demande additionnelle aura produit une fourniture suffisante, les prix reviendront à l'ancien taux.

Mais diminuez la quantité des especes *employées dans la circulation*, vous retardez celle-ci, et vous nuisez aux industrieux, parceque nous supposons la premiere quantité exactement suffisante pour conserver l'un et l'autre dans la juste proportion des

desirs et des besoins des habitants.

Ce n'est là qu'un petit nombre des modifications innombrables qu'il faut nécessairement apporter à cette regle générale ; et j'espere que ce que j'ai dit justifiera l'observation que j'ai faite sur toute cette doctrine, savoir qu'elle est plus spécieuse que solide dans chacune de ses trois branches.

Qu'on me permette de proposer encore une question sur cette matiere, et je finis.

Supposons que le numéraire en Europe continue d'augmenter chaque année jusqu'à ce qu'il se trouve dix fois plus grand qu'à présent, les prix augmenteroient-ils en proportion ?

Je réponds qu'une telle augmentation pourroit avoir lieu sans qu'il arrivât le moindre changement dans les prix, ou qu'elle pourroit en occasionner un très grand, selon les circonstances. Si l'industrie devenoit dix fois plus grande qu'elle n'est à présent, c'est-à-dire que le produit en augmentât jusqu'à valoir dix fois ce qu'il vaut aujourd'hui suivant le taux actuel des prix ; la valeur de chaque manufacture et autres objets de production pourroit n'éprouver aucun changement. Cette supposition est possible, parceque personne ne peut dire à

quel degré la demande peut porter l'industrie; si au contraire on suppose que la prépondérance est du côté de la demande, de maniere à attirer toute la richesse dans la circulation, sans produire l'effet d'augmenter la fourniture (ce que je crois impossible), alors les prix monteroient dix fois plus haut que le taux actuel, au moins sur beaucoup d'articles.

Cette solution est entièrement conforme aux principes de M. Hume et aux miens, parceque rien n'est si aisé, dans une hypothese, que d'établir des proportions entre des choses qui, par elles-mêmes, ne peuvent donner aucune prise au calcul.

CHAPITRE XXIX.

La circulation avec les nations étrangeres est la même chose que la balance du commerce.

Nous avons essayé de faire voir, dans le chapitre précédent, comment la circulation de l'argent donné en échange pour des objets de consommation, produisoit une vibration dans la balance de la richesse intérieure; nous allons maintenant appliquer les mêmes principes à la circulation du commerce étranger, afin de découvrir s'il peut réellement y avoir sur ce commerce une balance, capable d'enrichir une nation et d'en appauvrir une autre.

Nous avons dit que lorsque l'argent est donné pour un objet de consommation, la balance tourne en faveur de celui qui le reçoit, aussitôt que celui avec lequel il a fait l'échange a commencé de consommer.

Que si deux objets de consommation sont échangés, la balance se trouve de niveau

lorsqu'ils sont tous les deux consommés; que ce n'est que la richesse qui se trouve dans la circulation qui peut changer la balance, et que le reste doit être resserré, converti en vaisselle, ou employé dans le commerce étranger. Nous avons observé que la quantité de numéraire qui se trouve dans la circulation, est toujours en proportion de la vente du produit de l'industrie ou des manufactures; et que quand la quantité de métaux ne suffiroit pas pour entretenir une circulation proportionnée à la demande de ceux qui ont quelque équivalent réel à donner, on pouvoit, lorsque l'intérêt de l'état l'exigeoit, introduire une monnoie symbolique pour remplir le vide.

Nous avons aussi établi comme une espece de regle générale, que le luxe étoit avantageux à la nation lorsqu'il ne tendoit qu'à soutenir la demande dans une proportion raisonnable avec les facultés et les goûts de la partie industrieuse d'un peuple, et qu'aussitôt qu'il commençoit à faire pencher la balance du côté de la demande intérieure, en donnant lieu à une concurrence entre les naturels du pays, pour consommer ce que les étrangers recherchent, alors il étoit nuisible, et tendoit évidemment à détruire le

commerce étranger. Ces principes sont très analogues les uns aux autres, et il est essentiel de ne pas les perdre de vue dans l'examen de la question présente.

Je dois encore ajouter que les fluctuations de la balance des richesses sont constamment en faveur des industrieux et contre le consommateur oisif. Ceci cependant souffre une restriction; il faut supposer l'industrieux frugal, et l'oisif prodigue; car, si l'homme industrieux consomme le produit de son industrie, il n'aura travaillé que pour accroître sa consommation et non sa richesse; et si l'homme oisif, par sa frugalité, se renferme dans les bornes de son revenu annuel, il réparera par là tous les désavantages de son oisiveté; la balance sera alors égale entre eux; l'industrie d'un côté et le fonds déjà acquis de l'autre, tiendront les deux parties de niveau comme auparavant.

Afin donc de faire tourner la balance de la richesse intérieure en faveur d'un homme pauvre, il faut qu'il soit industrieux et frugal.

Appliquons ces principes à une nation entiere, considérée comme un individu de la grande société du genre humain. Un particulier qui conduit ses affaires avec prudence,

dence, est dans le cas de devenir plus riche par son industrie, ou de dépenser son bien avec économie et discrétion ; ainsi je dois supposer qu'une nation bien gouvernée devient plus riche par son commerce étranger, ou du moins qu'elle est en état de ne pas en devenir plus pauvre.

Le devoir d'un administrateur est de veiller sur la conduite de ceux qui sont chargés de la correspondance étrangere, comme celui d'un pere de famille, est de veiller sur ceux qu'il envoie au marché.

Le savant M. Hume est d'opinion qu'il n'existe point ce que l'on appelle balance de commerce ; que l'argent dans tout l'univers est comme un fluide qui doit être toujours de niveau, et qu'aussitôt que ce niveau est détruit par quelque accident, chez une nation qui conserve le nombre de ses habitants et son industrie, il faut que la richesse reprenne son niveau comme auparavant.

Pour le prouver, il suppose les quatre cinquiemes de tout l'argent de la Grande-Bretagne anéantis dans une nuit ; il imagine qu'en conséquence le travail et les marchandises baisseroient de prix, et que, par ce moyen, les marchés étrangers seroient entièrement fournis par ce peuple industrieux

qui commenceroit aussitôt à faire revenir une si grande quantité de richesses, qu'il se retrouveroit de niveau avec ses voisins.

Ce raisonnement est conforme aux principes que nous avons examinés et osé rejeter dans le chapitre précédent. Ils sont fondés l'un et l'autre sur la même base, et mènent à une suite de conséquences absolument différentes du plan général de nos recherches.

Mon intention est moins de réfuter les opinions des autres que de les passer brièvement en revue ; les propositions générales, telles que celles dont il s'agit ici, ne sont vraies ou fausses qu'en tant qu'on les suppose accompagnées de certaines restrictions, de certaines applications, et renfermées dans de certaines limites ; c'est pourquoi je ne dirai rien de la proposition en elle-même ; j'examinerai seulement jusqu'à quel point l'exemple de l'anéantissement subit d'une grande portion de la richesse d'une nation, peut être naturellement suivi des conséquences que suppose M. Hume.

Qu'on me permette donc d'offrir une autre conséquence que celle de l'auteur, fondée sur la doctrine que nous avons établie, et qui pourroit avoir lieu par l'anéantis-

sement des quatre cinquiemes de tout l'argent de la Grande-Bretagne. Je ne ferai point attention aux autres effets qu'une révolution si subite pourroit occasionner ; l'auteur ne les a pas comptés ; c'est pourquoi je les considérerai comme hors de la question. Je suppose l'événement arrivé, les prix diminués, et qu'on a paré à chaque inconvénient immédiat. Je bornerai ma recherche aux conséquences inévitables d'une telle révolution, quant au commerce étranger, le remplacement de l'argent anéanti, la conservation d'un même nombre d'habitants, et du même degré d'industrie qu'auparavant. Si je fais voir que le seul anéantissement du numéraire et la réduction des prix en proportion (qui, je l'avoue, doit en être la suite) produira l'effet d'anéantir et l'industrie et les industrieux, on ne soutiendra plus que la révolution puisse avoir l'effet de ramener une partie proportionelle de la richesse générale de l'Europe, parceque la conservation des industrieux est regardée comme un préalable essentiel.

Voici donc la conséquence qui, selon moi, auroit probablement lieu dans un cas aussi extraordinaire. Je me flatte que le lecteur a déja prévenu ma décision.

Les habitants de la Grande-Bretagne qui, dans une pareille circonstance, auroient en leur possession tous les objets exportables nécessaires à la vie, et beaucoup d'autres objets demandés dans les marchés étrangers, au lieu de les vendre à leurs pauvres concitoyens à un prix proportionné au tarif de notre auteur, et à la diminution du numéraire qui en est, selon lui, la représentation, les exporteroient en France, en Hollande, ou dans quelque autre pays où ils pourroient trouver un meilleur prix; et les habitants de la Grande-Bretagne seroient réduits à la plus extrême misere.

Si on réplique que l'exportation seroit prohibée, je réponds que cette prohibition seroit très à propos, mais très contraire aux principes d'un commerce libre; et il seroit même impossible qu'elle produisît son effet, comme l'auteur l'observe avec raison lorsqu'il dit: « peut-on imaginer que toutes « sortes de marchandises se vendroient en « France un dixieme du prix qu'elles pro- « duiroient de l'autre côté des Pyrénées, « sans trouver le chemin pour y aller, et « sans tirer de là des trésors immenses? » Supposons que cette phrase soit ainsi conçue:—Peut-on imaginer que les marchandises

se vendroient en Angleterre un quart du prix qu'elles produiroient au-delà de la mer, sans trouver le chemin pour y aller, et en tirer des trésors immenses? Ceci est entièrement conforme à nos principes, et ruine toute la supposition précédente de M. Hume, parceque l'exportation de ces objets anéantiroit les habitants.

De là je conclus qu'une nation, quoiqu'industrieuse et peuplée, peut se réduire elle-même à la pauvreté au milieu de voisins riches; comme un particulier, quoique riche, peut se réduire à l'indigence au milieu des amusements et du luxe de Londres et de Paris, et qu'en suivant une conduite différente, ils peuvent tous amasser de grandes richesses au-delà de la proportion de celles qui se trouvent chez leurs voisins.

Cette matiere n'exige pas une longue discussion. Ce n'est pas par l'importation des marchandises étrangeres, ni par l'exportation de l'or et de l'argent, qu'une nation devient pauvre; c'est en consommant ces marchandises, lorsqu'elles sont importées. Au moment que commence la consommation, la balance tourne; par conséquent, il est évidemment contraire aux principes que nous examinons ici de vendre au dedans,

ou de détruire les objets confisqués. L'unique moyen de réparer le dommage causé par de telles fraudes, est d'exporter les marchandises et de les vendre à bas prix dans d'autres pays, pour nuire au commerce de celui qui les a d'abord fournies. Nous pouvons encore conclure de là que les nations qui commercent avec l'Inde, en exportant leur or et leur argent pour des retours en choses superflues de la nature la plus aisée à consommer, et dont la consommation est prohibée dans l'intérieur du pays, ne dépensent pas leur propre numéraire; mais celui de leurs voisins qui achetent ces retours pour leur propre consommation. Une nation peut par conséquent devenir immensément riche par l'exportation de son propre numéraire, et l'importation de toutes sortes de marchandises de consommation. Mais elle feroit bien d'éviter ce commerce, lorsque le luxe commence à s'introduire parmi ses habitants, de peur de ressembler à l'ivrogne qui se fait marchand de vin, afin de bien servir ses amis; ou à la marchande de modes qui se pare des plus belles dentelles qu'elle desinoit auparavant à ses pratiques.

Si chez une nation riche, où le luxe est porté à un très haut point, où le desir du gain sert

d'aiguillon à l'industrie, où tous les pauvres travaillent à faire tourner en leur faveur la balance des richesses; si dans cette nation, dis je, on consomme non seulement tout l'ouvrage des habitants, mais même celui des autres pays, il faut qu'il y ait contre elle une balance de commerce égale à la consommation étrangere qu'il faut payer en especes ou par un intérêt annuel, qui tend à diminuer le capital précédent. Que ce commerce continue un certain temps, et on verra non seulement disparoître les métaux, mais on pourra même réussir à exporter les terres. Ceci paroît un paradoxe, ce n'est pas cependant une chose extraordinaire; les Corses ont exporté, c'est-à-dire vendu la plus grande partie de leur isle aux Génois; et aujourd'hui, après en avoir dépensé le prix en velours et en satins, ils voudroient la faire revenir en confisquant la propriété des Génois, qui ont, tout à la fois, payé l'isle et retiré le prix par la balance de leur commerce contre ces insulaires. Il seroit à souhaiter que la Corse seule eût donné de tels exemples.

N'est-il donc pas du devoir de l'administrateur d'empêcher la consommation des productions étrangeres? Si on permettoit

l'importation des tapisseries ou d'autres meubles, élégants tels qu'on en voit dans certaines grandes capitales de l'Europe, dans une nation voisine; qui doute que cet article ne fît sortir de l'argent du pays?

On dira peut-être qu'on pourroit envoyer en échange autant de choses élégantes d'un autre genre. Cela est vrai; et il seroit heureux que ce fût le cas; mais il faut supposer alors une égalité d'élégance dans les deux pays; il faut de plus supposer un goût réciproque pour les especes respectives d'élégance. Or, le goût d'un pays peut, à la vérité, être commun aux deux; mais il pourroit se faire que le goût de l'un ne fût pas celui de l'autre, quoiqu'il ne lui fût pas inférieur peut-être dans l'opinion d'un tiers; la différence peut provenir de ceci; que les jeunes gens d'un de ces pays, voyagent dans l'autre dont les habitants restent chez eux: circonstance qui pourroit devenir très préjudiciable au pays des voyageurs, si un sage administrateur, par des prohibitions mises à propos sur certains objets de consommation étrangere, ne prévenoit les mauvaises conséquences de la préférence que ses sujets donneroient à des articles que le pays ne fournit pas.

Ceci me fait penser que ce ne seroit peut-être pas une mauvaise maxime, dans une grande monarchie, d'avoir, dans la capitale, un hôtel pour chaque ministre étranger, dans lequel la distribution des appartements seroit analogue, autant que cela se pourroit, au goût du pays, pour le ministre duquel l'hôtel seroit destiné; mais, quant à l'ameublement, il faudroit qu'il fût fourni par les manufactures intérieures les plus élégantes, aisé à exporter, et parfaitement adapté aux usages et aux modes des différents pays étrangers. Un tel réglement seroit vu de bon œil, parcequ'il épargneroit beaucoup aux ministres étrangers, et leur donneroit insensiblement du goût pour les manufactures et le luxe du pays où ils résident. D'un autre côté, loin de desirer qu'on agît avec les mêmes égards, je recommanderois qu'on donnât un assortiment de meubles, par forme de gratification, à chaque ministre qui seroit envoyé dans les pays étrangers, et qui les vendroit dans le pays lorsque sa commission seroit expirée. Cette dépense ne coûteroit pas un sou à la nation, et seroit un moyen de séduire sans affectation les étrangers, qui paieroient cher, par la suite, ces marques de politesse et d'honnêteté. Je reviens.

Un administrateur, sans être versé dans le calcul des exportations et des importations, ni dans la combinaison des différents cours du change des diverses villes de l'Europe, peut établir comme une maxime, que toute marchandise étrangere, de quelque espece qu'elle soit, qui se consomme chez la nation qu'il gouverne, est autant d'ajouté à la balance du commerce contre elle, et que toute marchandise quelconque produite, soit par le sol, soit par le travail des nationaux, qui est consommée par les étrangers, fait tourner d'autant la balance en sa faveur.

Une nation peut, en quelque sorte, être comparée à un gentilhomme qui vit sur sa terre; je suppose que c'est tout ce qu'il a. Il en tire directement sa subsistance, peut-être fait-il faire ses habits dans sa famille. S'il est assez frugal pour ne jamais rien acheter au marché, toutes les productions qu'il peut épargner et vendre, sont autant d'argent qu'il met dans sa poche. S'il veut se permettre, de temps en temps, une bouteille de vin que son terrain ne produit pas, il faut qu'il aille au marché l'argent à la main; et aussitôt que sa bouteille est finie, il se trouve réellement d'autant plus pauvre

qu'auparavant de tout ce qu'il a dépensé: s'il continue et qu'il augmente sa consommation de choses qu'il est obligé d'acheter, il épuisera l'argent de sa bourse, et sera réduit aux simples productions de sa ferme; puisque ce gentilhomme campagnard est alors plus pauvre, quelqu'un se trouvera certainement plus riche; et comme ce n'est personne de sa famille, il faut que ce soit quelqu'un de ses voisins.

De même une autre nation qui n'a pas besoin de recourir aux marchés étrangers pour fournir à sa propre consommation, doit certainement devenir riche en proportion de son exportation.

Ces richesses, d'un autre côté, ne circuleront pas dans le pays en proportion de la consommation intérieure des productions naturelles et des manufactures, mais en proportion de leurs aliénations pour de l'argent: la richesse surabondante s'arrête d'une façon ou d'une autre, entre les mains de ceux qui thésaurisent et qui consomment peu.

Tant qu'il se trouve une quantité suffisante d'argent pour entretenir ces aliénations réciproques, ceux qui thésaurisent ne seront pas en état d'employer leur argent mort

dans l'intérieur du pays ; mais aussitôt que le numéraire ainsi accumulé en diminue la quantité au dessous de la proportion nécessaire pour entretenir la circulation, on commencera à le prêter, et il circulera de nouveau, pour un temps, jusqu'à ce que, par l'opération des mêmes causes, il rentre dans les coffres d'où il étoit sorti.

Si on objecte que lorsque la richesse d'une nation augmente, l'argent ne peut éprouver aucune stagnation, parceque, *les prix haussant en proportion de son augmentation*, toute la richesse additionnelle doit être mise dans la circulation ; la raison et l'expérience doivent sûrement faire voir le foible de cette objection.

Ainsi pendant qu'on conserve une balance favorable sur le commerce étranger, une nation devient tous les jours plus riche ; cependant les prix continuent de se régler comme auparavant, par les opérations combinées de la demande et de la concurrence ; et quand une nation devient plus riche, d'autres doivent devenir plus pauvres ; c'est là un exemple d'une balance favorable de commerce.

Lorsque les seuls individus, vivant dans le luxe, profitent de ces richesses superflues

sans que l'état lui-même en profite pour s'assurer les avantages qu'il a acquis par là, alors la balance prend un tour contraire ; c'est ce qui arrive toutes les fois qu'on permet des importations étrangeres, soit pour satisfaire le luxe des riches, soit à raison de la hausse du prix des marchandises du pays, en conséquence de la concurrence intérieure. Les permettre uniquement en faveur des premières classes, c'est annoncer de la légereté et un défaut d'attention indigne d'un administrateur ; si c'est pour la seconde raison, cela montre ou l'ignorance des conséquences réelles d'un expédient aussi momentané, ou une grande indifférence pour le bien-être des classes inférieures du peuple.

Chaque augmentation de prix, au dedans du pays, doit être une conséquence nécessaire d'un grand nombre de circonstances domestiques qu'il faut corriger pour détruire cet inconvénient, ainsi que je crois l'avoir assez clairement prouvé. Mais supposons que, par l'augmentation des richesses *seules*, les manufacturiers ne puissent plus fournir leurs ouvrages à un prix aussi bas que les autres nations ; il me semble que, par humanité aussi bien que par prudence, un peuple devroit consentir à les payer un peu

plus cher. Par humanité, parceque l'introduction des manufactures étrangeres affameroit le peuple qui vous a enrichi par son travail : par prudence, parcequ'en ouvrant vos ports à de pareilles importations, vous abandonnez, de propos délibéré, la supériorité de richesses que vous aviez acquise avec tant de peine.

Je conviens, si l'on veut, que les particuliers ne reglent ni leurs dépenses ni leurs projets de fortune par la seule vue du bien public. L'homme qui veut acheter un habit sera fort aise de trouver une piece d'étoffe de manufacture étrangere à bon marché ; un autre voudra introduire en contre-bande des objets qui doivent des droits considérables ; mais la question est de savoir si l'administrateur doit permettre cette consommation étrangere. C'est à-peu-près la même question que de demander si le chef d'une famille doit, en bonne économie, permettre à ses domestiques d'inviter leurs amis à venir boire dans sa cave, au lieu de les mener au cabaret.

Mais supposons qu'on dise « qu'en laissant le commerce libre, on peut être assuré « que la richesse se mettra naturellement en « équilibre dans tous les pays, et que la

« crainte d'une balance défavorable de com-
« merce, n'est que l'effet d'une imagination
« chagrine ». Voy. *Discours politiques* de M. Hume, sect. V.

On peut faire plusieurs réponses à cette objection. La premiere, que c'est afin d'empêcher cette espece de balance que toutes les nations riches se donnent de l'inquiétude; car ce qu'on entend par balance ici, est l'égalité des richesses; et ce sont les nations riches qui doivent craindre qu'on ne les réduise à cette égalité. Dans la question dont il s'agit, c'est la perte de la supériorité que l'on entend lorsqu'on dit que la balance tourne contre une nation. Par conséquent, s'il est de l'intérêt d'une nation pauvre, respectivement à ses voisins, que le commerce soit libre, afin que la richesse, comme un fluide, se mette de niveau; je suis sûr qu'il est de l'intérêt d'une nation riche d'ôter la communication d'un commerce nuisible, par des empêchements tels que des restrictions, des droits et des prohibitions sur l'importation, afin que par ce moyen comme par l'effet des digues, sa richesse puisse se soutenir *au dessus* du niveau de l'élément qui l'environne.

Une autre réponse est que la liberté du

branche, et tout ce qui rend cette demande précaire, ruinera l'entreprise et ceux qui y sont employés.

Une troisieme réponse est qu'une nation quelconque qui ouvriroit ses ports à toutes sortes d'importations, sans être assurée d'une permission réciproque de la part de ses voisins, seroit, si je ne me trompe, bientôt ruinée; et si cela est ainsi, c'est une preuve que la balance du commerce est une supposition possible, et que des restrictions convenables sur l'importation peuvent tourner au profit de l'état.

L'administrateur qui veut encourager l'industrie doit agir en même temps qu'il permet et qu'il protege. Les manufactures en laines auroient-elles jamais pu s'introduire en France, par la considération des grands avantages que l'Angleterre en retire, si le roi n'avoit pas entrepris de les soutenir, en accordant différents privileges aux entrepreneurs, et en défendant rigoureusement les draps étrangers? Y a-t-il d'autre moyen d'établir une nouvelle manufacture quelque part?

Ainsi la liberté indéfinie du commerce auroit d'abord l'effet de détruire au moins tous les arts de luxe, par conséquent elle

ce qui *doit* arriver, est extrêmement difficile, sinon impossible.

En traitant de la balance du commerce, je ne l'ai considérée jusqu'ici qu'en tant qu'elle augmente la quantité des especes d'un pays. Dans le livre suivant, lorsque nous aurons occasion de mettre ce sujet de nouveau sur le tapis, je ferai voir comment une balance peut être extrêmement favorable sans augmenter la masse des métaux précieux; savoir, en procurant des subsistances pour un nombre additionnel d'habitants; en augmentant la navigation, qui est un article de richesse; en constituant toutes les autres nations ses débitrices; par l'importation d'un grand nombre de marchandises de durée, qu'on peut regarder aussi comme des articles de richesse. C'est ainsi qu'une maison bien meublée, une cave bien garnie, une garde-robe considérable, et une écurie bien montée, ajoutent du prix à l'héritage d'un propriétaire de terres.

Nous aurons occasion de faire voir alors que l'industrie augmente la valeur permanente d'une nation, comme l'agriculture en augmente les productions annuelles.

CHAPITRE XXX.

Questions diverses et observations relatives au commerce et à l'industrie.

Il est temps d'en venir à la conclusion de ce livre. Le commerce et l'industrie sont des sujets intarissables, considérés sous tous leurs rapports et dans toutes leurs conséquences. Mon intention a été de remonter aux principes primitifs qui influent sur les opérations générales, et qui entrent, pour plus ou pour moins dans chaque combinaison. J'ai représenté le commerce dans son enfance, dans sa virilité et dans sa vieillesse, et j'ai tâché de fixer un régime général de santé pour chaque période. Une fois qu'on est maître des principes, il est facile d'en faire l'application à tous les cas particuliers, pourvu qu'on connoisse exactement toutes les circonstances qui s'y rapportent.

L'objet de ce chapitre est de revenir sur quelques points de notre sujet, qui, je crois, n'ont pas été suffisamment développés ; de faire appercevoir quelques différences remarquables entre l'économie ancienne et

l'économie moderne, quant à la circulation et à l'industrie, et en général, de rassembler certaines circonstances propres à indiquer l'esprit des temps modernes, dont nous nous proposons de tirer une suite de principes étroitement liés les uns aux autres. Tout ce qui contribue à fixer les rapports des choses est utile, parceque ce n'est que par leur moyen que nous parvenons à nos connoissances. Or il n'arrive que trop souvent que nous admettons légèrement certains rapports, tandis qu'il n'y a rien de plus essentiel en fait de raisonnements politiques, que de les fixer avec toute la clarté et la précision possibles, d'aller pas à pas, et d'avoir toujours bien présents à l'esprit l'expérience et les faits, lorsque nous voulons tirer une conséquence d'un principe général. Quelque juste que nous semble une conséquence, si, en la comparant avec l'expérience, elle ne s'y accorde pas, il y a à parier dix contre un que nous avons omis quelque circonstance qui devoit entrer pour quelque chose dans la combinaison.

Qu'il me soit permis de citer pour exemple une méprise que j'ai commise moi-même, et que j'ai laissée à dessein dans le second chapitre du premier livre. J'ai lu

diment avancé qu'un administrateur qui, dans certaines occasions qui lui semblent favorables pour lever de grandes sommes sur le peuple, se contenteroit d'augmenter les impôts en proportion seulement de l'intérêt de l'argent emprunté, se tromperoit lourdement, et agiroit sans prévoyance pour l'avenir. Je me rappelle que lorsque j'écrivis cette phrase, elle me parut si claire et si évidente, que je crus ne rien risquer en la faisant entrer dans un chapitre préliminaire; mais lorsque j'ai examiné la chose de plus près, je me suis apperçu de l'erreur grossiere dans laquelle j'étois tombé, comme je le prouverai en son lieu. Si j'avois eu dès lors la même indulgence pour toutes les méprises de cette espece, il m'auroit fallu plus de temps pour corriger mes propres bévues que je n'en ai mis à poursuivre mon sujet; ceux même qui raisonnent avec assez de justesse sur cette matiere, se laissent ordinairement séduire par la généralité de leurs propositions; en restant dans le cercle étroit des combinaisons que l'auteur s'est prescrit, elles sont, pour la plupart du temps, vraies et admissibles; mais, hors de là, il est possible qu'elles soient toujours fausses. Il se peut donc que ceux de mes lecteurs, dont

les idées seront plus vastes et plus étendues que les miennes, trouvent à critiquer à chaque page de cet ouvrage; tant mieux, ce n'est qu'à force de discussions et de critiques que les branches particulieres de nos connoissances parviennent à la certitude de la science.

Plus un plan d'économie politique est simple, plus il est facile de gouverner d'après des regles générales: plus, au contraire, il devient compliqué, plus l'administrateur est assujetti à des combinaisons. Mais lorsque des regles générales ont été consacrées par une longue habitude, elles acquierent un tel empire sur l'esprit d'un peuple, que toute déviation est regardée comme une espece d'hérésie. Eh quel est le peuple qui peut se flatter d'être souvent gouverné par un homme assez pénétrant pour imaginer un plan calculé sur toutes les circonstances, assez adroit pour en faire sentir l'utilité, et assez puissant pour le mettre à exécution!

Tout changement qui arrive dans un état est avantageux aux uns et désavantageux aux autres; toute opération qui a pour but le bien public, ne peut donc manquer de mécontenter ceux qui perdent au nouvel arrangement. Il faut donc bien mûrir

peser toutes les circonstances avant d'adopter un nouveau plan d'administration; une fois adopté, il faudroit que ceux qui prétendent le critiquer, se crussent des talents supérieurs, et munis de meilleures informations sur chaque circonstance particuliere, que l'auteur de l'innovation; c'est pour cela qu'il est peu dangereux qu'on censure l'opinion d'un administrateur lorsqu'il la communique au public, mais qu'au contraire il le seroit beaucoup de blâmer sa conduite, lorsqu'on ne connoît pas les motifs qui le font agir.

Dans les chapitres précédents, nous avons traité de la nature et des conséquences de la circulation, des effets produits par l'augmentation et la diminution des especes, et de la doctrine de M. Hume sur la balance du commerce. Les idées de cet auteur sont si clairement exprimées, qu'il est facile de les concevoir; et quand on s'entend de part et d'autre, les disputes sont bientôt terminées.

Afin donc de répandre un peu plus de lumiere sur la nature de la balance du commerce entre les nations, je vais examiner les questions suivantes, tandis que le sujet du chapitre précédent est encore présent à notre esprit.

QUESTION I. Peut-on établir un jugement sur l'état de la balance du commerce d'une nation, uniquement d'après la quantité d'especes qu'elle possede?

Je réponds pour la négative. Dans un pays au désavantage duquel la balance du commerce tourne régulièrement depuis plusieurs années, on peut trouver une grande portion des especes de toute l'Europe; tandis qu'au contraire il est possible qu'on n'en trouve qu'une très petite quantité, dans celui en faveur duquel la balance du commerce a constamment tourné pendant le même espace de temps.

La balance, sur chaque objet de commerce, peut être en faveur d'une nation qui dissipe, dans une guerre lointaine, au-delà des retours qu'elle reçoit.

La balance, sur chaque objet de commerce, peut être contre un pays dont les pertes sont plus que compensées, soit par le produit de ses mines, soit par les nations qui lui sont tributaires ou qui lui fournissent volontairement des subsides par différentes considérations politiques.

Outre ces variétés, il y a encore d'autres combinaisons relatives aux especes mêmes. On peut dire que celles qui se trouvent dans

un pays lui appartiennent d'une *maniere absolue*, lorsque ni l'état ni les particuliers qui le composent ne doivent rien aux étrangers; ou qu'elles ne lui appartiennent qu'en *vertu d'un prêt*. Or, que ces especes soient empruntées ou non, elles n'en font pas moins partie de la propriété du pays dans lequel elles se trouvent; mais la différence consiste en ce que, si elles proviennent d'un emprunt, leur acquisition n'ajoute rien du tout au patrimoine de la nation, c'est-à-dire qu'il n'en résulte aucune augmentation de richesse pour elle; mais lorsqu'elles proviennent de l'industrie, les especes augmentent réellement la valeur du pays, selon les principes établis dans le vingt-sixieme chapitre.

Une nation qui n'auroit qu'une très petite quantité d'or et d'argent, ne peut-elle pas ouvrir un emprunt de quelques millions à un intérêt quelconque? Au défaut de ses propres sujets, ne sera-t-il pas rempli par des étrangers? L'intérêt annuel qu'elle doit en payer, joint aux pertes résultantes d'un commerce désavantageux, ne diminueront-ils pas continuellement son numéraire; et cependant n'est-il pas possible que, par de nouveaux emprunts, elle maintienne, et même augmente la quantité qui en circule

chez elle à un tel point qu'elle en possede enfin une plus grande portion qu'aucun de ses voisins ?

Allons plus loin. N'est-il pas encore certain que toutes les nations s'empresseroient de placer leur argent comptant, inutile à leur propre circulation, dans le pays où l'intérêt est à un taux plus fort que chez eux, et où, par conséquent, le prix des biens fonds est moindre, puisqu'elles seront sûres ou d'en retirer un plus gros intérêt, ou d'acquérir des propriétés solides ? En refusant donc aux étrangers le droit d'acquérir ces biens fonds, on s'oppose effectivement à l'importation gratuite des especes. J'avoue qu'il n'est pas sans exemple de voir des gens faire de telles acquisitions, dans l'unique but de tirer les revenus hors du pays ; mais, quelle que soit l'intention de l'acquéreur dans l'origine, il est de fait que, tôt ou tard, le propriétaire d'un établissement solide finit par s'en rapprocher ; et lorsque cela n'a pas lieu, par s'en défaire en faveur d'un autre.

Il suit de là que, si les acquêts des biens fonds étoient permis à un chacun, et s'il étoit statué que la possession d'un terrain de telle ou de telle valeur confére roit le droit de naturalisation, il n'est pas douteux qu'un

tel réglement n'attirât des sommes immenses dans les états où les biens fonds sont à très bon compte ; et comme ce que l'étranger recevroit en retour n'est point susceptible d'être exporté, le numéraire d'un tel pays désigneroit également et la quantité des terres vendues, et le produit des marchandises exportées. C'est pour n'avoir pas assez étendu ces combinaisons, ainsi que beaucoup d'autres aisées à appercevoir, que M. Bellony, dans sa *Dissertation sur le commerce*, chap. 1, sect. 5, est tombé dans plusieurs erreurs en estimant l'exportation des produits d'un pays particulier, d'après la quantité d'argent qui s'y trouve.

« De quelque côté (dit-il) que se trouve « l'abondance des especes, cette abondance « annonce celle des choses mêmes dont les « especes sont la mesure; et c'est avec raison « qu'on dit communément que tel royaume « et telles personnes sont riches en raison « de la masse plus ou moins considérable « d'argent qu'ils possedent. D'un autre côté, « en examinant la situation d'un état et la « quantité d'especes qui y circulent, si cette « circulation est considérable, on peut dire « que son commerce d'exportation est très « florissant; si, au contraire, cette circu-

« lation est gênée ou interceptée, en un mot, « si elle manque, on ne doit point douter « que son commerce d'importation ne soit « plus considérable que le premier, et qu'il « n'ait fait sortir l'argent. »

Ces conséquences ne sont justes que dans la supposition où l'or et l'argent monnoyés entrent dans un pays ou en sortent, comme le prix des marchandises exportées ou importées. Mais combien l'auteur dont nous venons de parler n'a-t-il pas attiré d'argent d'Angleterre à Rome sans autre exportation que celles des billets des voyageurs ?

D'un autre côté, ne peut-il pas arriver qu'un pays qui possede une grande quantité d'or et d'argent la retire de la circulation pour y substituer une monnoie symbolique? Une nation ne peut-elle pas, aussi bien qu'un particulier, employer ses especes à un commerce extérieur lucratif, et en retirer tous les jours quelque profit? Ne peut-elle pas, au bout d'un certain temps, retirer ses fonds en faisant rentrer ses dettes ? Ne peut-elle pas aussi faire rentrer son papier, et que le résultat de ces opérations soit pour elle une augmentation réelle d'especes ? Il est donc clair que tant que le papier est en circulation, on ne peut former aucun jugement sur

la balance du commerce national, en prenant pour base la quantité d'especes que le pays possede, puisqu'il est possible qu'alors il soit en totalité entre les mains de l'étranger; d'où il résulte que la nation la plus riche en réalité pourroit être néanmoins la plus dépourvue d'especes courantes.

« Les écrits de M. Gée » (dit M. Hume dans son discours politique sur la balance du commerce) « causerent une terreur pa-« nique à toute la nation, en lui montrant, « par une longue énumération de particu-« larités, que la balance du commerce étoit « si fort à notre désavantage, que, dans l'es-« pace de quatre ou cinq années, il ne res-« teroit plus un seul schilling en Angleterre. « Mais heureusement il y a plus de vingt « ans que cette prophétie a eu lieu, pendant « lesquels nous avons soutenu une guerre « extérieure des plus coûteuses; et néan-« moins, selon l'opinion commune, l'argent « n'a jamais été plus abondant dans le « royaume qu'il l'est actuellement. »

M. Gée avoit tort de conclure que de la balance défavorable du commerce devoit nécessairement s'ensuivre l'exportation totale du numéraire; mais M. Hume n'étoit pas pour cela fondé à taxer de fausseté les calculs

de M. Gée. Je n'ai nulle connoissance du fait en lui-même ; j'ignore pareillement si M. Gée étoit juge compétent dans la question qu'il traitoit ; mais je crois que, d'après ce qui vient d'être dit, on sentira que l'état des especes en Angleterre, à l'époque où M. Hume écrivoit, ne pouvoit faire preuve pour aucun des deux partis.

Juger de la balance du commerce est une chose, juger de la richesse d'une nation par rapport à ses especes en est une autre. L'Angleterre peut infiniment augmenter les siennes par son commerce, et les diminuer dans la même proportion par ses guerres ; c'est peut-être ce qui arrive. Dans d'autres temps il est possible que la balance du commerce lui soit défavorable, et que des guerres très coûteuses, hors de son pays, soient un moyen de la faire pencher en sa faveur. Si cette nation payoit ce qu'elle doit à l'étranger en argent comptant, n'en diminueroit-elle pas bien vîte la quantité qu'elle possede actuellement ; que dis-je même ne l'épuiseroit-elle pas? et sûrement on n'a jamais cru s'appauvrir en acquittant ses dettes. Rien de plus aisé que de se procurer des especes lorsqu'on a des propriétés solides pour servir d'hypotheque ; mais ce seroit une absurdité

du vin, s'ensuit-il que tout le monde doive s'enivrer ?

II. Rien n'est plus compliqué que la balance du commerce lorsque plusieurs nations s'y trouvent intéressées. La richesse générale circule de l'une à l'autre, comme l'argent que le fermier paie au propriétaire lui revient par la circulation. Dans le nombre des individus par les mains desquels l'argent passe, il en est d'adonnés au luxe, d'autres à l'économie; les premiers représentent les nations qui perdent à la balance, les seconds celles qui y gagnent. Mais ces nations industrieuses qui sembloient vouloir engloutir les richesses de toutes les autres, ne sont-elles pas quelquefois exposées à des événements inattendus qui les obligent à des restitutions considérables? Combien de millions, par exemple, l'Angleterre n'a-t-elle pas rendu au Continent par ses guerres et ses subsides? Toutes les fois que cela est arrivé, on peut dire qu'elle a préparé de nouvelles ressources à son commerce pour plusieurs années; et en effet, nous voyons l'argent repasser successivement chez elle, comme celui sorti des coffres de l'état s'y trouve rentré à la fin de l'année.

III. On peut encore demander comment,

que jamais, son opinion ne doit pas pour cela être rejettée, puisqu'il arrive presque toujours que le fils qui dissipe sa fortune, a plus d'argent comptant que son pere n'en avoit lorsqu'il l'amassoit. Que l'Irlande paie ce qu'elle doit à l'Angleterre, que lui restera-t-il en especes? Que l'Angleterre à son tour, paie ce qu'elle doit à tout le monde, et elle verra ce qu'il lui restera en or et en argent. Supposons qu'en résultat de compte, il ne se trouve pas un schilling dans l'un ni l'autre pays, peut-on conclure de là que ces royaumes soient ruinés? Nullement; *les especes sont bien une partie de nos richesses, mais n'en peuvent jamais être la mesure.*

L'état de l'Irlande m'est très peu connu; mais s'il est vrai, comme on le prétend, que la quantité de son papier monnoie augmente journellement; je suppose que c'est parceque le paiement des rentes remises journellement aux propriétaires des biens fonds résidants en Angleterre, occasionne une exportation continuelle d'especes, et que les Irlandois se contentent de n'en racheter que la quantité nécessaire au paiement de la balance de leur commerce, en suppléant au reste, par une augmentation de papier mon-

noie, proportionnée aux progrès de leur industrie, par le rachat des especes. Je ne prétends pas dire qu'ils les rapportent en Irlande pour les faire repasser de nouveau en Angleterre : mais bien qu'ils en envoient la valeur dans ce dernier pays en marchandises que les marchands anglois paient comptant, ou en papier anglois aux créanciers sur l'Irlande, pour la valeur de leurs rentes, etc.

Pour éclaircir encore plus ces principes par un exemple, supposons que toutes les terres de l'Irlande appartiennent en propre à des Anglois résidants en Angleterre, et qu'ils en retirent tous les ans les revenus qui en proviennent; qu'en résulteroit-il? Qu'aussi long-temps que la portion du produit des terres qui représentent la rente (et que nous avons dit être le fonds assigné à la subsistance des ouvriers libres), pourroit être achetée et consommée par les Irlandois eux-mêmes, ou en d'autres termes, tant qu'en Irlande même il y a assez de demandes pour la quantité des productions de la terre; cette portion ou ces rentes seront payées en argent, ce qui diminuera les especes, ou en toute autre chose convertissable en argent, c'est-à-dire en produit de leur industrie, qui, par la voie du commerce,

passe entre les mains des propriétaires anglois, soit en argent, soit sous toute autre forme qu'ils jugent à propos.

Mais que dès l'instant où la demande de cette portion de fruits viendra à manquer en Irlande, faute d'argent ou d'industrie pour l'acquérir; ce qui ne sera pas consommé dans le pays passera en nature en Angleterre ou (tels que le bœuf, le beurre, le suif, etc.) deviendra un objet de commerce avec l'étranger, qui, en échange, donnera de l'or et de l'argent aux propriétaires des terres d'Irlande. Cette diminution de demande des produits du pays, supposeroit la dépopulation de l'Irlande, puisque cette diminution suppose la mort ou l'émigration d'une partie des premiers consommateurs.

Concluons donc qu'une grande partie de la valeur d'un pays consiste dans ses productions naturelles et dans ses manufactures; mais qu'il ne s'en suit pas, comme M. Bellony l'affirme, que ces productions et manufactures doivent nécessairement y attirer une quantité proportionnée de l'or et de l'argent de l'Europe, aussi nécessairement qu'un banc de poissons attire les o seaux aquatiques, la charité le pauvre la beauté l'admiration.

QUEST. II. Ne peut-on pas établir une regle sûre pour juger la balance du commerce d'après la quantité d'argent ; ou du moins appercevoir les effets de cette balance dans l'augmentation ou la diminution de la masse des richesses ?

Si on pouvoit supposer que les especes ne passent jamais d'un pays dans un autre que par la voie du commerce, et en échange des marchandises qui s'exportent, ce seroit une regle certaine.

Dans les pays qui ne produisent ni or ni argent, et où les métaux ne se trouvent qu'après y avoir été importés en échange des produits de leur industrie, la balance en leur faveur, depuis l'introduction primitive de ces métaux jusqu'à ce jour, seroit mesurable par la quantité qu'ils en possedent. Dans ce cas, M. Bellony a raison.

En outre, la consommation de ces pays, pendant le même nombre d'années, est égale à la totalité de ses productions naturelles et de celle de l'industrie de ses habitants pendant le même temps, *moins* la quantité de ces mêmes productions et de travail, dont la valeur est ou a été égale à la quantité d'especes actuelles du pays.

D'un autre côté, dans les pays où les en

trailles de la terre contiennent de l'or et de l'argent, la balance défavorable du commerce peut être évaluée, à dater du jour où ces métaux devinrent des objets de commerce, par la quantité qui en a été exportée jusqu'à ce jour.

Et de plus, la consommation faite dans ces pays, dans le même espace de temps, est égale à la totalité des productions de la nature et de celles dues à l'industrie de leurs habitants, *plus* la quantité de ces productions de la nature et de l'industrie, dont la valeur est ou a été égale à la quantité de métal exporté.

Mais ces propositions sont beaucoup trop générales pour servir de principes, parceque le commerce n'est pas intéressé à toutes les acquisitions ou aliénations d'especes; cependant elles peuvent servir à faciliter l'intelligence de ce que nous avons dit précédemment, et même dans plusieurs cas, on les trouvera assez exactes; par exemple,

Si, dans quelque nation de l'Europe, il se trouve qu'il y ait précisément autant d'or et d'argent qu'il y en avoit il y a dix ans, et si cette nation, dans cet espace de temps, avoit supporté, sans avoir recours aux emprunts étrangers, une guerre dispendieu-

qui lui eût coûté, par exemple, cent cinquante millions ; il est certain que, pendant ces dix ans, la consommation intérieure doit avoir été de cent cinquante millions moindre que la valeur des productions de la nature, de la main-d'œuvre et de l'industrie de ses habitants ; et que cette somme doit être venue du dehors en retour d'une pareille valeur des productions de la nature, du travail, etc. au dessus de leur propre consommation.

Dans cette supposition, la richesse nationale (c'est-à-dire les métaux) reste la même que par le passé ; mais la balance seule en est changée. Comment ce changement s'est-il opéré, et quelles en sont les conséquences ? C'est ce qu'on pourra reconnoître, en faisant l'application des principes déja établis.

Quest. III. Quels étoient les effets de la richesse avant l'introduction du commerce et de l'industrie ?

Je ne puis trop recommander à mes lecteurs de comparer souvent les circonstances relatives à l'économie des anciens avec celles de l'économie moderne : nous voyons avancer tous les jours un grand nombre de maximes nouvelles, qui, selon moi, n'auroient jamais vu le jour si on avoit mûrement pesé ces

circonstances. J'ai tâché de faire voir que le prix des denrées, et sur-tout de celles de premiere nécessité, n'a que peu ou point de connection avec la quantité d'especes circulant dans le pays. Le plus léger coup-d'œil, jeté sur la circulation des especes dans les différents siecles, suffira pour confirmer cette assertion; mais le goût général de dissipation, qui va tous les jours croissant, nous porte à regarder les mots de richesse et de circulation comme synonymes, tandis qu'il n'y a rien de plus contraire à la raison et à l'expérience. Un coup-d'œil rapide, jeté sur les différents âges du monde, répandra plus de lumieres sur cette question, que des raisonnements purement abstraits.

C'est une question pour moi, si les mines du Potose et du Brésil ont produit plus de richesses à l'Espagne et au Portugal dans les deux siecles derniers, que les trésors entassés de l'Asie, de la Grece et de l'Egypte, après la mort d'Alexandre, n'en ont fourni aux Romains dans les deux siecles qui suivirent la défaite de Persée et la conquête de la Macédoine.

Je crois ne pas beaucoup m'éloigner de la vérité en comparant aux mines du nouveau monde les seuls trésors amassés par la

frugalité des Grecs, tels que nous les ont rapportés tous les historiens qui ont décrit la chûte de ces empires.

Quel fut l'effet de l'accumulation de ces immenses richesses, relativement à la circulation? Certainement elles ne contribuerent pas à l'accélérer; et, pour peu qu'on soit versé dans l'histoire ancienne, on sera forcé de convenir que l'argent circulant alors n'étoit pas, à beaucoup près, aussi considérable, relativement à ces trésors, que la circulation de nos jours, comparée aux richesses du souverain le plus économe de l'Europe. Si quelqu'un doutoit de cette vérité, qu'il ouvre Appien, et qu'il y lise que les successeurs d'Alexandre, auxquels ces immenses trésors appartenoient, vivoient avec la plus grande frugalité. Ces trésors étoient donc, comme je l'ai déja dit, une addition réelle à la valeur de ces empires, mais n'influoient en aucune façon sur le prix des denrées. A cette époque, où il y avoit si peu de circulation, le prix des choses dut être extraordinairement modique, non parcequ'elles étoient trop abondantes, mais parcequ'il y avoit peu de demande. Pour le prouver, je me contenterai de citer l'exemple d'un pays qui, dans une révolution de

50 ans, possédoit, à une certaine époque, beaucoup plus *d'especes* que ses terres, ses maisons, ses esclaves, ses marchandises, ses denrées, ses meubles, et même son argent ne valoient à une autre époque de ce même période. Je suis surpris que M. Hume qui rapporte ce fait, n'en ait pas été frappé lui-même; car l'or et l'argent monnoyés, que ce pays possédoit, excédant tellement la valeur de sa propriété, meuble et immeuble, on ne pouvoit pas le considérer comme représentant le produit de son industrie, qui n'en étoit qu'une si légere portion. Avant la guerre du Péloponnese, Athenes avoit dans ses coffres un trésor de dix mille talents, et, cinquante ans après, toute la république, les articles ci-dessus compris, n'en valoit pas six mille. (Hume dans son *Discours politique sur la balance du commerce*).

Ces trésors furent dissipés pendant la guerre, et ils n'avoient été amassés que pour cela. L'observation que j'ai faite dans le chapitre XXII est donc juste, que la guerre produisoit anciennement le même effet que le commerce de nos jours; c'étoit elle seule qui rendoit le numéraire à la circulation; mais la paix ramenant une stagnation générale de la circulation, le peuple reprenoit son an-

cienne simplicité, et le prix des denrées restoit toujours modique, attendu que ni les besoins ni la demande d'aucun objet essentiel n'étoient augmentés. Ceci suffit quant à l'état des richesses dans les temps de frugalité.

Les Romains subjuguerent tous ces états, et en emporterent les trésors à Rome. La république fut anéantie, et les souverains les plus prodigues, dont l'histoire ait jamais fait mention, se succéderent les uns aux autres pendant près de deux siecles. Ces immenses richesses furent alors rejetées dans la circulation, et je vais passer maintenant aux effets produits par cette révolution.

J'ai déja dit au chapitre XXVIII qu'en conséquence de l'excessive prodigalité d'alors, le prix des choses purement superflues monta prodigieusement haut, tandis que celui des choses de premiere nécessité resta toujours au taux le plus bas. Le fait est incontestable, et quiconque voudroit encore s'en assurer davantage, n'auroit qu'à parcourir le recueil précieux des exemples du luxe, des richesses, et en même temps de la simplicité des anciens, qu'on trouve dans l'ouvrage de M. Wallace, intitulé *Dissertation sur la population des temps anciens et modernes, page* 132 *et suivantes.*

En partant des principes déja établis, il est facile de rendre compte de cette opposition remarquable entre la cherté des choses superflues et le bon marché des objets de premiere nécessité. La circulation de l'argent ne ressembloit alors nullement à celle d'aujourd'hui : les fortunes des particuliers étoient le fruit de la corruption, de la fraude, de la concussion, de la rapine ou de la parcimonie, et non celui du commerce et de l'industrie. Séneque amassa près de 60 millions de notre monnoie en quatre ans. Un Augure possédoit plus de 75 millions. M. Antoine devoit aux ides de mars plus de 8 millions qui étoient déja payés avant les calendes d'avril. Il n'y a nulle part d'exemple d'une circulation si rapide. Toutes les révolutions étoient violentes ; l'homme puissant étoit avide et prodigue ; le foible étoit pauvre et vivoit dans la plus grande simplicité ; par conséquent les objets de la fantaisie du riche étoient immensément chers, tandis que le nécessaire du pauvre étoit à vil prix. Ceci peut servir d'appui aux principes établis dans le chapitre XXVIII; savoir, que le prix des subsistances doit toujours être, et est en effet proportionné aux facultés de la classe la plus nombreuse des acheteurs ; que le prix de

toute chose doit être en raison de la demande qu'on en fait, et que, dans tous les cas où on peut fournir naturellement dans le rapport de la demande, il y aura toujours une proportion déterminée entre le prix de ces articles et celui des subsistances. Or, dans les exemples cités par M. Wallace, on ne trouve un prix exorbitant qu'aux articles dont l'augmentation ne pouvoit pas suivre la proportion de la demande. En voici la liste. De grands ânes apportés d'Espagne, des paons, des pigeons délicats, des mulets, des lamproies, des pêches, de grandes asperges, du pourpre, de la laine, des bijoux, des tapis, des vêtements de fin lin, des esclaves dressés aux arts libéraux, des tableaux, des statues, des livres et des honoraires des maîtres de science. En parcourant ce catalogue on apperçoit aisément que le prix extravagant de ces objets ne pouvoit provenir que de l'impossibilité d'augmenter la fourniture en proportion de la demande, et nullement de la quantité d'argent qui n'avoit aucune influence sur la hausse du prix des objets de pure nécessité. Le bon marché de ceux-ci, au contraire, ne provenoit pas de leur abondance, mais bien de ce que leur prix ne pouvoit excéder les facultés de la multitude.

pauvre, puisqu'il est certain que, quelque riches que fussent les grands, leurs besoins purement nécessaires restoient toujours bornés. Si l'empire romain eût été gouverné avec ordre et tranquillité, ce goût pour le luxe, en répandant l'argent dans la classe la plus nombreuse des citoyens, eût avec le temps augmenté la partie industrieuse, et fait déserter les campagnes; il en eût résulté un accroissement dans la demande pour les subsistances, et par conséquent aussi une hausse dans leur prix : d'un autre côté, la proportion convenable entre les services et les récompenses données par le public, étant fixée, elle eût arrêté la rapine et la corruption, sources de ces fortunes monstrueuses. L'industrie alors encouragée, tous les articles du luxe de la table, tels que les oiseaux rares, les poissons recherchés, les fruits, etc. seroient devenus plus communs, et par conséquent eussent diminué de valeur. Mais quand le despotisme, d'un côté, ou l'esclavage, de l'autre, deviennent le patrimoine héréditaire des citoyens d'un état, on ne doit pas s'attendre à voir les mêmes principes opérer les mêmes effets que dans ces siecles heureux où le monarque et le paysan naissent avec une égale liberté de jouir des avantages

qui leur ont été transmis par leurs ancêtres.

Je vais actuellement me rapprocher de mon objet, et examiner la différence remarquable qui existe entre l'économie des siecles passés et celle établie de nos jours, relativement à la méthode de faire des levées d'hommes et d'argent.

Cette différence est due au commerce et à l'industrie; et comme j'ai annoncé plusieurs autres effets provenants de la même cause, il est assez convenable d'indiquer dans ce dernier chapitre celles qui ont opéré les changements qui ont lieu dans la politique moderne. Quand on ne considere que les effets sans remonter aux causes productives, on court risque, ou de blâmer trop légèrement, ou de se laisser aller à une admiration puérile : ce n'est qu'en décomposant les causes naturelles, que nous parvenons à asseoir un jugement solide sur la nature de chaque abus et de chaque avantage.

La quantité d'or et d'argent qui circule aujourd'hui est moins due à la découverte de l'Amérique qu'au goût généralement répandu pour les objets d'industrie. Nous voyons dans l'histoire que les anciens possédoient des trésors qui ne le cédoient guere aux richesses de l'Europe moderne. Appien, dit

dit M. Hume, fait mention du trésor des rois d'Égypte qui se montoit à près de 2 milliards sterlings; il ajoute que les successeurs d'Alexandre étoient presque aussi riches et tout aussi économes. La frugalité n'a donc rien d'incompatible avec la richesse; et par conséquent on a tort d'attribuer le rafinement européen aux mines d'Amérique. C'est l'extension de la liberté civile qui a forcé les riches à ouvrir leurs trésors toujours enviés, afin de se procurer les services de ceux qui précédemment faisoient une partie de leur propriété. Telle est l'origine du commerce et de l'industrie.

Comment se peut-il donc que du commerce et de l'industrie soient aussi provenus les impôts et les armées permanentes, qui paroissent leur être si opposés?

Je réponds, en peu de mots, que cette révolution a peu changé le fond même des choses, mais beaucoup la forme. Le commerce et l'industrie ne peuvent prospérer que par l'ordre et la régularité. Les impôts et les armées permanentes ne sont que l'exécution plus réguliere de l'ancien plan pour maintenir la puissance, la sûreté et l'indépendance des nations de l'Europe.

Les impôts ne sont que le rachat des ser-

vices qu'on exigeoit autrefois en nature. Les armées permanentes sont devenues nécessaires pour empêcher que le luxe et le faste des riches, toujours avides des services du pauvre, n'enlevent les bras nécessaires à la défense de l'état. Les services personnels étoient les impôts d'autrefois. Il n'est pas possible qu'un état subsiste sans que les membres contribuent à son bien-être par une portion de leur propriété ; et comme dans les siecles passés les serfs n'en avoient pas d'autre que la faculté de travailler, ils ne contribuoient que par le service de leurs bras, c'étoit leur taxe. On ne doit pas s'imaginer que jamais aucun état ait pu subsister sans la contribution des sujets. Une preuve plus authentique de la vérité de cette assertion, c'est qu'en 1443, tandis que Charles VII défendoit sa couronne contre le roi d'Angleterre qui la lui disputoit, l'édit de Saumur, du 14 septembre, convertit formellement les services des vassaux en une taille perpétuelle, et c'est à cette époque qu'il faut proprement fixer l'origine des troupes réglées de la France. Personne ne regardoit cette imposition comme oppressive ou injuste ; et si ceux qui y sont encore soumis s'en plaignent actuellement, c'est parcequ'en outre ils sont tenus à des

services personnels, la plus dure de toutes les impositions.

QUEST. IV. Pourquoi donc les impôts excitent-ils une réclamation si générale? Pourquoi les regarder comme une innovation? Et comment se flatte-t-on de voir un jour le terme d'une oppression si générale? Je réponds que c'est parcequ'on fait ordinairement plus d'attention aux mots qu'aux choses mêmes. Autrefois la plus grande partie des habitants vivoit sur les terres, et étoit soumise au service personnel. Cette espece d'imposition étoit familiere, générale et égale; chaque classe de citoyens étoit tenue à des services analogues à son rang dans l'état. Les industrieux qui vivoient indépendants dans les campagnes, et qui ne jouissoient pas des immunités des villes et des corporations, étoient si peu nombreux, qu'ils n'étoient pas un objet digne de l'attention du gouvernement. En outre la plupart des priviléges d'alors étoient attachés aux terres, d'où il résultoit que ces êtres indépendants étoient, en quelque sorte, sans protection; n'étant vassaux de personne, personne ne s'intéressoit à eux; ils devenoient donc la proie de quiconque avoit du pouvoir; on n'étoit pas fâché de voir que des gens qui

regorgeoient de richesses, sans paroître les avoir méritées, fussent pillés par des seigneurs qui sembloient dévoués au service de l'état. Nous voyons, dans les temps des croisades, combien ces thésauriseurs étoient odieux; ils étoient, pour la plupart, ce que nous appellons de nos jours des marchands, ce fut principalement la haine qu'on leur portoit, qui fit proscrire le prêt à intérêt, comme contraire à l'esprit du christianisme, parcequ'alors les Juifs étoient les principaux marchands ou prêteurs d'argent.

Au commencement du seizieme siecle, les princes commencerent à prendre du goût pour la magnificence; ne trouvant personne chez eux capable de les satisfaire, ils faisoient venir plusieurs objets des manufactures de Flandres et de Venise, qui étoient alors les deux pays les plus commerçants. Ce fut l'origine du commerce étranger en Europe. Ces deux états, voyant le grand bénéfice qui résultoit pour eux de ce nouveau genre de dissipation, donnerent les plus grands encouragements aux industrieux. S'ils avoient commencé par les charger d'impôts, ils auroient tout ruiné; l'industrie fut donc d'abord encouragée et très légèrement imposée; cela s'accorde parfaitement avec no-

tre doctrine. Quelques souverains s'appercevant de la diminution journaliere de leurs richesses, firent tous leurs efforts pour rappeller l'ancienne simplicité, en prohibant ce commerce nuisible; d'autres, comme François I, roi de France, et Henri VIII d'Angleterre, mirent tout en usage pour introduire l'industrie dans leurs propres états. A cet effet, ils accorderent de grands priviléges aux manufacturiers, et par là en firent bientôt augmenter le nombre; mais cette révolution occasionna naturellement la désertion des campagnes, et diminua le nombre des gens tenus au service personnel, et celui des taillables en France, où ce genre de service tiroit à sa fin. Je ne m'attacherai pas à suivre minutieusement ces progrès, mais j'en viendrai tout de suite à l'époque d'une imposition générale. Lorsque l'industrie fut bien établie, et que les nations furent bien pourvues des productions de leur propre sol, travaillées d'une infinité de manieres par l'industrie de leurs propres sujets, les souverains s'apperçurent que leurs trésors s'appauvrissoient, et virent qu'à moins de trouver un moyen pour retirer l'argent des mains de cette classe d'habitants, toutes les richesses iroient s'y absorber; mais ce

moyen étoit difficile à trouver. Les possesseurs de ces richesses n'avoient pas de propriétés foncieres qui leur fussent proportionnées, et leur argent étoit inaccessible. Quelques souverains eurent recours à la violence, d'autres à la ruse; mais l'une et l'autre produisirent les plus mauvais effets. La violence détruisit l'industrie et ruina les industrieux; car nous avons observé que dès que les habitants ont une fois abandonné la campagne, ils n'ont plus d'autre ressource que leur industrie, au lieu que le sol resteroit toujours au paysan pour son entretien, quand même on lui enleveroit souvent son argent. Les gens rusés corrompirent les grands; les ministres devinrent la terreur de quiconque avoit de l'argent, ils s'enrichissoient eux-mêmes par des compositions, et les besoins de l'état n'étoient jamais soulagés. Enfin on en vint à un plan d'impôts proportionnels; mais, pour le mettre en exécution, il falloit le consentement de toute la nation, car aucun souverain n'avoit un pouvoir assez étendu, et n'étoit encore arrivé au temps d'augmenter ses prérogatives. Ces sortes d'impositions furent donc d'abord introduites dans les républiques et dans les gouvernements mixtes. Elles rencontrerent

plus d'obstacles dans les monarchies, puisqu'elles affectoient les grands aussi bien que le peuple ; mais lorsque des guerres longues et dispendieuses eurent rendu les secours d'argent indispensables, on fut forcé de consentir aux impôts ; et le souverain qui n'avoit pas eu assez de pouvoir pour les *établir*, trouva aisément le moyen de les *maintenir*, quand ils furent une fois introduits.

Il est facile de découvrir, par cette marche progressive, la raison des clameurs qu'excitent les impôts. Le système en paroît nouveau, parceque, de notre temps même, nous les avons vus doubler, et qu'on les voit s'accroître tous les jours ; mais nous ne réfléchissons jamais à la différence des circonstances, et il est rare que nous nous arrêtions à l'examen des conséquences de ce nouveau genre de circulation entre le public et ceux qu'il emploie. L'état paie à présent en argent tous les services qu'on lui rend, parceque le peuple lui en fournit les moyens.

Si, de nos jours, le sang du corps politique sort par mille orifices, il en trouve autant d'ouverts pour l'absorber et le recevoir de nouveau ; je conclus de là que les impôts se perpétueront tant qu'on suivra ce même système d'économie politique. Et en

effet nous n'avons encore vu aucun état qui les ait abolis, quoique plusieurs en aient déja eu l'idée ; mais pour en revenir à la figure que j'ai employée, je peux ajouter que, si on bouchoit tous les orifices qui fournissent le sang, ceux destinés à le recevoir de nouveau et à l'absorber, dépériroient nécessairement. Nous reviendrons ailleurs sur cette matiere.

QUEST. V. Pourquoi les armées permanentes sont-elles une suite du commerce et de l'industrie?

En premier lieu, les armées de tous les temps passés, présents et futurs, ont eu, ont et auront pour but la guerre, tant offensive que défensive. Tant que ce fléau subsistera parmi les hommes, il est clair que, d'une maniere ou d'autre, il faudra des armées.

Dans tous les temps on a reconnu l'avantage d'avoir des troupes réglées ; et cependant il paroît que, pendant plusieurs siecles, elles ont été en quelque façon interrompues; c'est-à-dire que nous ne voyons pas dans l'histoire qu'on y fasse mention de légions, de régiments, ni d'aucun autre corps militaire entretenu et exercé en temps de paix, comme cela avoit lieu du temps de l'empire romain. Depuis que le commerce a été établi, au con-

traire, on a vu par tout revivre l'ancienne économie militaire des Romains. Expliquons aussi cette révolution d'après nos principes.

Tant que l'empire romain subsista, la rapine, plutôt que l'impôt, faisoit arriver des sommes immenses dans le trésor de l'état; par conséquent il lui étoit facile d'entretenir des corps nombreux de troupes réglées.

Ce fut avec ces armées disciplinées que les Romains subjuguerent, pour ainsi dire, le monde entier; c'est-à-dire, au moins toutes les nations policées connues alors, les Carthaginois, les Grecs, les peuples de l'Asie. S'ils s'étoient contentés de ces conquêtes, il seroit possible que leur empire subsistât encore, parceque les nations civilisées, riches et adonnées au luxe, sont ordinairement pacifiques: mais rien n'étoit capable d'assouvir leur ambition; ils conquirent la Gaule, et étendirent les bornes de leurs états depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à l'embouchure du Rhin. Tout étoit tranquille de ce côté-là, et dans le cours de deux ou trois siecles, les Espagnols et les Gaulois avoient déja adopté l'esprit, les mœurs et la langue de leurs conquérants: mais quand ils passerent le Rhin, le Danube et l'Euphrate, ils ne trouverent plus que des nations encore moins civilisées

et presque inconnues. Leurs ennemis s'enfuirent à leur approche, et leur abandonnerent un pays qui ne valoit pas même la peine de s'en emparer. C'est la plus forte des barrieres. En faisant la guerre à ces peuples, la partie n'étoit rien moins qu'égale : ceux-ci avoient tout à gagner et rien à perdre ; les Romains, au contraire, n'avoient rien à gagner et tout à perdre. Ces guerres durerent jusqu'à ce que les Barbares eussent appris la discipline romaine et fussent devenus guerriers. C'étoit pour eux le commerce le plus avantageux et le parti le plus sûr. Il paroît clairement par la forme de gouvernement qu'ils établirent par-tout, que c'étoit là le plan de leur économie. Chaque homme libre naissoit guerrier, et dès lors la milice réguliere devenoit inutile.

Les préjugés ont plus d'empire sur les hommes que la raison ; c'est à quoi j'attribue le prompt changement du gouvernement en Europe. Au lieu d'un seul homme qui gouvernoit le monde, comme du temps des empereurs ; suivant le nouveau système, tous les soldats étoient égaux, et le roi n'étoit que *primus inter pares.* Les sciences, l'industrie, la politique, tout fut bouleversé par cette révolution subite. *Cent ans de barba-*

rie suffisent pour détruire les effets de mille siecles de civilisation. C'est là l'époque de l'anéantissement des armées permanentes. Un prince puissant, tel que Charlemagne, placé sur un grand théâtre, et qui s'étoit rendu maître du monde, auroit pu, durant sa vie, rétablir l'ancienne économie. Mais le système féodal s'étant généralement répandu comme le plus propre, sans doute, à conserver un grand empire encore barbare, joint à la foiblesse des successeurs de ce prince, introduisit une nouvelle forme moins barbare que la premiere, mais également compatible avec une armée nombreuse sur pied. Chaque baron devint souverain, et ses vassaux étoient dressés aux armes; mais comme ils étoient obligés de ne pas abandonner la charrue pour avoir des subsistances, non plus que le camp; la guerre et l'agriculture s'allioient ensemble. Certains mois de l'année étoient destinés pour la guerre, d'autres pour la paix; cela étoit aisé: la guerre étoit toujours à la porte; une campagne étoit finie dans huit jours, parceque les plus grands ennemis étoient communément les plus proches voisins.

L'Europe a été pendant quelques siecles dans un état de confusion générale. L'auto-

rité des souverains, pendant cette époque, étoit extrêmement précaire ; et lorsqu'il se trouvoit à la tête d'une nation, un prince qui eût le talent de réunir ses sujets, il devenoit si redoutable, qu'il étoit impossible de lui résister. Il eût été difficile dans ce temps-là de se former une idée de la balance du pouvoir, parcequ'il n'y avoit point de regle pour déterminer la force des nations. L'Allemagne, sous Othon, menaçoit d'asservir l'Italie. Sous Édouard et sous Henri, l'Angleterre étoit sur le point de joindre la France entiere à sa monarchie. Ferdinand le Catholique posa les fondements de la grandeur espagnole, et ses successeurs visoient avec quelque apparence de succès à la monarchie universelle de l'Europe. De nos jours on ne peut acquérir par la conquête une petite province, ni même une ville un peu considérable, sans le concours général de toutes les puissances de l'Europe ; et ceux qui sont versés dans les affaires publiques, peuvent évaluer dans un instant les forces des souverains par les troupes qu'ils sont capables d'entretenir. Il est aisé de mettre sur une feuille de papier l'état de toutes les armées de l'Europe. Un souverain ajoute-t-il un homme par compagnie, tout le monde

en est instruit. Si on excepte le crédit, les talents des généraux et des ministres, tout ce qui est relatif au pouvoir est soumis au calcul. Par là la balance du pouvoir autrefois ignorée est devenue familiere aujourd'hui. Cela suffit quant aux faits. Examinons maintenant comment le *commerce* et l'*industrie* ont donné lieu à un système militaire régulier.

La raison est que, dans un état où ces deux choses sont établies, tout doit être régulier, sans quoi tout seroit bouleversé. C'est par un reste de l'esprit turbulent dont les souverains étoient animés pendant tant de siecles, qu'ils entretiennent aujourd'hui de si grandes armées. Tous les livres sont remplis de sentiments guerriers, depuis les écrits de Moïse jusqu'à nos gazettes. Un enfant ne peut pas apprendre à lire sans respirer le feu de la guerre. Comme rien n'est si évident pour quiconque considere la révolution totale arrivée dans l'esprit de tous les peuples de l'Europe que l'incompatibilité de la guerre avec la prospérité d'un état moderne, je me livre quelquefois à mon imagination au point de croire que le temps approche où les guerres cesseront : mais il n'est pas possible de prédire en matiere de politique : une paix géné-

rale est un événement contingent que mille accidents peuvent empêcher; un de ces accidents entre autres est que le système entier de la politique moderne peut être détruit avant que les souverains reconnoissent qu'il est de leur intérêt d'être tranquilles. L'ambition d'un seul arme tous les autres; et une fois qu'ils se trouvent à la tête de leurs armées, le seul défaut d'argent ouvre un congrès, non pour faire la paix, mais pour laisser aux parties quelques années pour rassembler de nouvelles forces.

Ce n'est donc pas le commerce et l'industrie qui ont donné naissance aux armées permanentes; ils n'ont fait que rendre la guerre impossible sans elles. La vraie cause est l'ambition des princes qui veulent étendre leur domination, et quelquefois leur commerce. Nous voyons tous les jours combien il est difficile de lever des troupes à cet effet, principalement à raison des progrès du commerce et de l'industrie. Ceux qui ont l'argent ne peuvent avoir les hommes; ceux qui ont les hommes ne peuvent avoir l'argent. Ne voit-on pas dans la plus grande monarchie de l'Europe que le roi qui a le plus de sujets, ne peut pas soutenir le rang et le pouvoir qu'il s'est prescrits à lui-même (*son nécessaire*

politique pour la guerre) sans un corps de plus de 30 mille étrangers, au milieu d'une paix profonde, et après la plus grande réduction que la sûreté du pays ait pu permettre? Ces étrangers coûtent beaucoup plus cher que les troupes nationales; cependant les hommes courageux de tous les pays se ressemblent; de sorte que l'unique raison pour entretenir un corps si nombreux d'étrangers, est de faciliter des recrues lorsque les circonstances l'exigent, non pour ménager les sujets qui veulent servir, mais pour ménager l'agriculture et l'industrie, afin que le superflu de leur produit puisse fournir les moyens de compléter le corps des troupes dont l'expérience a déterminé la proportion avec ce superflu.

De cet exposé succinct, déduisons ce principe, que, puisque chaque état, suivant le système actuel de l'Europe, a besoin d'un certain nombre d'hommes armés pour sa défense, le premier soin d'un administrateur doit être de découvrir à combien peut monter le nombre de ses sujets qui préferent les conditions proposées pour le service militaire aux occupations de l'industrie. S'il trouve que ce nombre excede celui dont il a besoin pour compléter l'armée, c'est une

bonne raison pour diminuer leur paie jusqu'à ce que l'encouragement se trouve de niveau avec le nombre de recrues nécessaire. Si, au contraire, le nombre des volontaires se trouve au dessous du taux requis, il faut qu'il examine l'état de la balance de l'ouvrage et de la demande avant d'accorder d'autres encouragements. Si cette balance est égale, il faut prendre garde que la paie des soldats ne soit pas portée assez haut pour engager les dernieres classes à abandonner l'industrie qu'ils exercent.

Quels moyens faut-il donc employer ? Il y en a deux. Prendre à sa solde des troupes étrangeres, comme on fait dans plusieurs états, et pour de bonnes raisons apparemment, puisqu'on le fait. Mais je préférerois un autre plan, qui seroit de créer une autre classe d'habitants, destinée à recruter l'armée, d'après le principe déja établi ; savoir, que celui qui nourrit peut avoir autant de bras qu'il veut.

Je voudrois donc fixer la paie du soldat au-dessous du profit d'une industrie utile, et je recevrois tous ceux qui se présenteroient. Pour augmenter cette classe, je voudrois qu'on reçût tous les enfants mâles qui seroient donnés ou exposés par leurs parents.

Il

Il faudroit les élever à toutes les especes de travaux dont l'état auroit besoin, et leur nombre pourroit être porté à vingt pour cent au-delà de celui qu'on jugeroit nécessaire dans le temps de la guerre la plus vive. Les armées seroient recrutées de cette classe seulement ; ceux qui resteroient seroient employés à d'autres travaux publics, comme les arsenaux, les chantiers, les grands chemins, les édifices publics, etc. En prenant soin des enfants de cette classe entiere, on en augmenteroit le nombre tant qu'on le jugeroit à propos. On entretiendroit parmi eux le même esprit ; ils pourroient servir alternativement, et tous seroient disciplinés. Ce projet seroit utile dans un grand nombre de cas ; ce seroit même perfectionner la distribution des habitants ; l'exécution en seroit progressive ; c'est pourquoi il ne suppose aucune révolution subite. Mais ce projet ne convient qu'à un état qui peut augmenter sa population, sans aller chercher des subsistances au dehors : il ménageroit les terres et les manufactures, et offriroit un débouché tout prêt pour les surnuméraires de toutes les classes.

Nous reprendrons ce sujet dans le cinquieme livre, lorsqu'il s'agira de l'emploi des impôts. On n'en a parlé ici que parceque l'en-

tretien d'une force nationale a été mis au nombre des objets dignes de l'attention d'un administrateur, qui se trouve à la tête d'une nation riche et somptueuse, qui auroit perdu son commerce étranger.

QUEST. VI. Quels sont les principes d'après lesquels on doit évaluer les forces relatives des nations?

Si l'on ne restreint pas cette question, il n'en est point de plus difficile à résoudre: il ne faut donc l'examiner qu'autant que certains principes peuvent y influer. Il est aussi impossible d'évaluer la force réelle d'une nation que celle d'une quantité considérable de poudre à canon: et par la même raison, la nation ne peut pas exercer sa force tout d'un coup, ni la poudre s'enflammer tout à-la-fois; et les efforts successifs d'une petite puissance ne produisent jamais autant d'effet que le choc instantanée d'une grande. A proportion donc que les individus sont portés à concourir dans une opération publique, l'état devient puissant; et comme je ne connois aucun principe qui puisse régler ces affections de l'ame, il faut les exclure de la question, et mesurer la puissance des nations par la quantité d'hommes et d'argent qu'un administrateur peut employer en conséquence de l'économie qu'il a établie. Supposons donc

deux nations où le nombre des habitants et la quantité d'or et d'argent soient absolument les mêmes, ainsi que le génie et la discipline militaire. D'après ce que nous avons dit, il faut conclure que la nation la plus forte est celle qui, sans troubler l'économie de l'état, peut lever le plus grand nombre d'hommes, et verser le plus d'argent dans le trésor public.

Le nombre des habitants une fois donné, la premiere chose qu'il faut savoir est le genre de productions du pays, si elles consistent principalement en grains, en vin ou en pâturages; plus il y a de terre labourée, et plus elle produit de récoltes annuelles; moins elle nourrira d'ouvriers libres relativement à la population totale du pays. Ce calcul doit être conduit suivant les principes établis dans le livre I, chap. VIII.

Une fois le nombre d'ouvriers libres connu, il faut examiner l'état du luxe. C'est avec raison qu'on dit que le luxe amollit une nation, parceque le grand nombre d'ouvriers employés à en fournir les objets aux riches, diminue beaucoup celui qui pourroit être envoyé à la guerre. Si des manufacturiers et d'autres gens accoutumés à une vie sédentaire, étoient enlevés à un certain âge pour

composer des armées, ils seroient de mauvais soldats; et la force d'une nation dépend absolument de la valeur et de la force des troupes. Le luxe amollit donc, en général, une nation; mais il ne s'ensuit pas de là que les plus adonnés au luxe soient les plus efféminés et les moins propres à la guerre; on trouve, au contraire, qu'ils y sont les plus propres et les plus braves. La mollesse et la lâcheté d'ame se trouvent chez la multitude sédentaire. On pourroit prouver cette vérité par un grand nombre d'exemples tirés de l'histoire ancienne, si la situation présente de l'Europe pouvoit y laisser le moindre doute.

Par conséquent plus le luxe regne dans un pays, moins on y peut lever de bonnes troupes, et réciproquement. Mais il ne suffit pas d'avoir des hommes pour faire la guerre; il faut qu'ils puissent subsister, et, suivant le système militaire actuel, leur subsistance et les autres dépenses nécessaires exigent de grandes sommes d'argent. Nous devons donc examiner quelle portion de la richesse générale on peut employer à cet objet.

Un état est pauvre lorsque les richesses se trouvent dans un petit nombre de mains, parceque l'abondance du trésor public dépend en grande partie d'une distribution

juste et proportionelle des richesses parmi les habitants. Il n'y a que trois manieres d'acquérir des richesses : 1°. gratuitement, comme par succession, don, ou autre moyen semblable ; 2°. par l'industrie ; 3°. enfin par la frugalité. Les pauvres sont rarement enrichis gratuitement ; jamais par la frugalité, et toujours par l'industrie. Quand un pauvre devient riche dans un état quelconque, il change la balance des richesses dans la proportion de celles qu'il acquiert, et qui sont ôtées à un autre. Lorsque l'esprit d'industrie regne, la balance change constamment en faveur des industrieux ; et comme en général les plus riches ne sont pas les plus industrieux, il arrive de là que la balance tourne continuellement contre eux. Cela posé, plus l'industrie domine, plutôt la révolution sera opérée. Par ces sortes de révolutions, les richesses sont plus *également distribuées*. Je n'entends pas par *cette distribution égale* que chaque individu en ait une portion égale ; mais un espoir égal, je pourrois même dire la certitude, de devenir riche en proportion de son industrie. Les richesses acquises par succession ou par quelque autre moyen gratuit, ne contribuent nullement à la circulation. Le propriétaire, comme on l'a déja observé, ne fait que

changer de nom. Celles qu'on amasse par parcimonie ou par avarice, diminuent évidemment la circulation au lieu de l'augmenter. Ce n'est donc que par l'industrie seule qu'on fait circuler les richesses, et ce n'est que par la circulation que l'argent est utile. Lorsque de grandes sommes restent enfermées, elles ne produisent rien, et on ne les enferme que pour les rendre inutiles, en attendant une occasion pour les aliéner. C'est pourquoi, dans un état où il n'y a qu'un petit nombre de gens très riches et beaucoup de pauvres, il doit y avoir beaucoup d'argent resserré : car sans argent point de riches ; et s'il n'étoit pas resserré, il passeroit entre les mains des pauvres; pourquoi? Parceque les riches ne le donneront pas gratuitement aux riches, et que ceux-ci ne travailleront pas non plus pour l'acquérir : il faut donc, ou que le bas peuple soit oisif et qu'il fuie le travail, ou que les riches vivent avec tant de parcimonie et d'avarice, qu'ils empêchent l'argent de passer chez les pauvres. Dans l'un et l'autre cas, s'il y a de l'argent dans le pays, il doit se trouver dans des coffres.

On peut conclure de ces réflexions que des richesses qui ne produisent rien à leur propriétaire, ne doivent rien produire pour l'é-

tat : par conséquent que le pays où la circulation de l'argent est la plus rapide, est celui où, toutes choses égales, on peut à proportion lever la plus grande partie de la richesse générale pour le service public. C'est là tout ce qu'il est nécessaire d'observer à présent. Nous découvrirons d'autres regles pour évaluer les forces des différents états, après que nous aurons examiné la nature du crédit et des impôts, et les principes d'après lesquels on doit les lever dans les différents pays suivant les diverses formes des gouvernements.

Les principes de l'industrie ont été si entremêlés avec ceux du commerce, dans tous les chapitres de ce second livre, qu'il convient, pour achever ce sujet, d'examiner un peu la nature de la premiere, considérée d'une façon plus abstraite et sans relation avec l'équivalent qu'on donne pour elle ; caractere essentiel du commerce et fondement de leur liaison intime.

Jusqu'ici l'objet de notre recherche a été de découvrir une méthode d'engager un peuple libre à concourir à l'avancement de l'un et de l'autre, pour la plus grande aisance de la société, en faisant contribuer tous les membres au soulagement de leurs besoins

réciproques. Examinons maintenant quelques conséquences ultérieures. Jetons les yeux sur un autre point de vue de cette vaste perspective, où les avantages personnels qui résultent immédiatement de ce doux lien de dépendance mutuelle, doivent moins fixer notre attention, que les effets que produit l'industrie sur la face entiere des choses et sur les mœurs d'un peuple.

Pour rendre plus claire cette idée qui me paroît confuse, disons que jusqu'à présent nous avons traité notre sujet relativement aux principes qui doivent diriger un administrateur dans l'avancement du commerce et de l'industrie, en engageant les riches à donner du pain aux pauvres. Nous allons examiner à présent les conséquences qui résultent de l'exécution de ce plan, et comparer un pays habité par un peuple abondamment pourvu, mais sans industrie et sans travail, avec un autre, habité par un peuple qui subsiste par ces deux moyens. Nous examinerons encore l'industrie en tant qu'elle produit des effets plus ou moins nuisibles à la simplicité des mœurs, plus ou moins stables et utiles, suivant les différents objets vers lesquels elle aura été dirigée.

On peut aisément supposer une nation

vivant dans la plus grande simplicité, où les habitants soient même nuds, mais abondamment nourris, soit des fruits spontanées de la terre, soit du produit d'une agriculture proportionée aux besoins de chacun, et parmi lesquels il y ait peu d'échange. En partant de cette vie primitive, si je peux l'appeller ainsi, les degrés de l'industrie peuvent être augmentés par des nuances imperceptibles, et je pense que les augmentations doivent moins être mesurées par les degrés d'occupation des habitants que par la quantité des échanges qui se font parmi eux, parceque l'échange suppose quelque chose de superflu. (1)

---

(1) Nos premiers peres, placés dans le paradis, étoient nourris par la main de Dieu, et exempts, par leur constitution physique, de tout desir importun. Depuis la chûte, tout le genre humain a été occupé à imaginer et à exécuter des moyens de soulager les besoins qui sont les suites de ces desirs.

De là je conclus que, sans le péché, les objets des desirs des hommes seroient absolument différents de ce qu'ils sont à présent. Me permettra-t-on de supposer que, dans un état aussi heureux, l'homme auroit pu être doué de la faculté de transmettre ses idées les plus compliquées avec autant

séquent toute dépendance et toute subordination parmi les hommes ; chacun devroit dépendre entièrement de son propre travail et non d'autre chose.

Si l'homme étoit rétabli dans son premier état d'innocence ou réduit à celui de brute, si ses appétits étoient purement spirituels, ou qu'ils fussent bornés à satisfaire ses sens et à pourvoir à son nécessaire physique, une pareille économie seroit compatible avec l'état social : mais comme l'état où nous nous trouvons est mixte, que nos desirs participent de l'un et de l'autre, et que leur satisfaction constitue ce que nous appellons notre *nécessaire physique* que nous ne saurions nous procurer nous-mêmes, parcequ'il suppose nécessairement de la supériorité et de la subordination, aussi bien qu'une dépendance mutuelle parmi les hommes ; il est incompatible avec le gouvernement, et par conséquent avec la société, d'empêcher totalement l'aliénation ; cela étant ainsi, la simplicité de mœurs n'est que relative. Nos peres regardoient les mœurs de leurs ancêtres comme simples, ceux-ci admiroient la simplicité des patriarches ; peut-être viendra-t-il un temps où les mœurs du dix-huitieme siecle seront appellées la noble simplicité des anciens.

Puisque la simplicité des mœurs n'est que relative, nous pouvons décider que tant que les superfluités font plus de bien, en faisant subsister les pauvres, que de mal, en corrompant les riches, il faut les approuver d'autant et pas davantage.

On objectera peut-être ici que, puisque les superfluités ne sont bonnes qu'autant qu'elles fournissent des subsistances au pauvre, l'industrie devroit être dirigée vers des objets qui ne pussent pas corrompre l'esprit. Pourquoi de beaux habits, des repas somptueux, des meubles magnifiques, des sculptures, des dorures et des broderies? Pourquoi le luxe qu'on voit dans les palais, les jardins, les théâtres, les bals, les mascarades, les processions, les fêtes, les courses de chevaux et les divertissements de toute espece? Pourquoi, dis-je, la multitude qui est employée à fournir à ces objets passagers des foiblesses humaines, pour ne rien dire de pis, n'est-elle pas employée à faire des grands chemins, des ponts, des canaux, des fontaines, des fortifications, des ports, des édifices publics, utiles à la société en même temps qu'ils serviroient d'exemples pour les générations suivantes? Ces objets sont des monuments éternels de grandeur

d'une utilité permanente, et ne doivent pas plus être comparés à l'industrie frivole de nos jours, qu'une pyramide d'Egypte ne peut l'être avec le luxe de Cléopatre, ou la voie appiene avec les soupers d'Héliogabale. Tel étoit le goût des temps vertueux de l'ancienne simplicité. La grandeur d'un peuple s'annonçoit par la magnificence de ses travaux utiles, et à mesure que les vertus disparoissoient, un luxe semblable à celui de nos temps modernes lui succédoit. Les aqueducs, les égouts, les temples, les grands chemins et les lieux de sépulture, étoient les ornements de Rome sous les consuls. Du temps des empereurs, cette ville a brillé par les amphithéâtres et les bains ; et la dépravation des mœurs, disent les partisans de la simplicité, qui a amené la décadence, devroit effrayer ceux qui font l'apologie du luxe et de la dissipation moderne.

Afin de présenter cette question sous un point de vue clair, et de rendre justice aux anciens aussi bien qu'aux modernes, examinons encore une fois les circonstances, et cherchons les effets dans les causes qui les ont produits. Celles-ci agissent d'une maniere uniforme dans tous les siecles, et s'il y a une différence dans les mœurs, il faut

l'expliquer sans renverser les principes de la raison et du sens commun.

QUEST. VII. Comment un administrateur peut-il établir l'industrie sans détruire la simplicité, ni occasionner une révolution subite dans les mœurs de son peuple, dont les classes les plus nombreuses sont supposées vivre dans l'aisance et le bonheur ; et comment peut-il fournir en même temps à chacun ce qui peut lui être nécessaire ?

Les observations que nous allons faire, fourniront la réponse à cette question ; elles développeront encore mieux l'économie politique des anciens, et expliqueront comment les mœurs se sont conservées exemptes d'un luxe vicieux, malgré leurs grands et somptueux ouvrages, qui nous donnent une idée si sublime de la magnificence qu'ils mettoient aux choses utiles, et de leur noble simplicité. Ces observations confirmeront en même temps la justesse d'une distinction que j'ai faite dans le premier chapitre de ce livre entre le travail et l'industrie, en faisant voir qu'on peut toujours se procurer du travail, même par la force, en fournissant à l'homme son nécessaire physique sans aucun superflu ; au lieu que l'industrie ne peut s'établir que par un équivalent proportionné, non

au nécessaire absolu, mais aux desirs raisonnables de l'homme industrieux ; lequel équivalent devient ensuite un moyen de répandre le goût du luxe parmi toutes les classes du peuple.

Si un administrateur trouve certains individus dans le besoin, il faut ou qu'il les nourrisse, et dans ce cas il peut les employer comme il le juge à propos, ou qu'il leur donne un champ pour qu'ils puissent se nourrir eux-mêmes. S'il donne la terre, il ne peut exiger aucun équivalent, parceque celui qui n'a rien ne peut rien donner que son travail ; et s'il est obligé de travailler pour vivre, il ne peut pas acheter avec son travail la terre elle-même qui en est l'objet. On pourroit demander si un administrateur fait mieux de donner des aliments que de la terre. Il me semble évident que le premier moyen est le meilleur, parcequ'il peut exiger alors un équivalent; et puisque, de l'une et de l'autre maniere, l'homme est nourri, le produit de son travail est toujours un profit clair ; mais pour donner des vivres, il faut qu'il les ait; et, dans ce cas, ce doit être un surplus du produit des terres publiques, ou une contribution sur le peuple ; les deux cas supposent un travail porté au-delà

au-delà des besoins de ceux qui cultivent la terre. Si ce fonds est employé à nourrir ceux qu'il occupe à la culture du sol du pays en général, il n'aura pas l'effet immédiat de détruire la simplicité des mœurs ; il ne fera qu'étendre le fonds des subsistances. S'il les emploie à faire de grands chemins, des aqueducs, des égouts, des ponts et autres ouvrages semblables, cela étendra la correspondance entre les différentes parties du pays, et rendra le séjour des villes plus aisé et plus agréable : et ce changement tend directement à détruire la simplicité. Mais observons ici que l'industrie qui s'exerce aux dépens du public ne nuit pas à la simplicité des individus. Les subsistances superflues qui se trouvent à la disposition de l'administrateur sont données aux pauvres qui sont employés à pourvoir *aux besoins du public, et non des particuliers.* Mais si, en conséquence des routes faites, quelqu'un desire de changer de lieu en voyageant en voiture au lieu d'aller à cheval ou à pied, il faut qu'il engage quelqu'un à lui faire la machine : c'est un autre degré d'extension d'ouvrage du côté de ceux qui travaillent ; mais la conséquence de l'emploi est très différente lorsqu'on la considere relativement à

la simplicité des mœurs. La raison en est claire : l'invention doit être payée, et l'excédent qui en résulte entre les mains de l'ouvrier, est un fonds au moyen duquel il prendra le goût du luxe.

L'industrie détruit la simplicité des mœurs chez celui qui donne un équivalent pour un objet superflu, et l'équivalent donné fait naître fréquemment une espece subordonnée de luxe chez l'ouvrier. Ainsi quand l'industrie éprouve de l'encouragement de la part des individus qui donnent un équivalent pour satisfaire des desirs naissants, c'est une preuve qu'ils perdent la simplicité de leurs mœurs ; dans ce cas les besoins et les desirs des hommes deviennent des sources d'industrie, comme nous l'avons supposé dans le premier livre ; parcequ'en effet l'industrie de l'Europe est due à cette cause uniquement.

Mais l'industrie étoit très différente chez les anciens, où des multitudes d'esclaves, toujours prêts à exécuter ce que l'état ou leurs maîtres exigeoient d'eux pour l'équivalent de leur simple nourriture, empêchoient que les richesses ne tombassent entre les mains des hommes libres et industrieux ; et celui qui n'a pas d'équivalent propre à la circulation

à donner pour du superflu, doit demeurer dans son ancienne simplicité; ainsi le travail de ces temps-là ne produisant aucune circulation, ne pouvoit corrompre les mœurs du peuple, parceque demeurant constamment pauvre, il ne pouvoit jamais augmenter la consommation de choses superflues.

Je crois devoir citer ici l'autorité d'un ancien, tant pour éclaircir que pour prouver la justesse de ce tableau de l'économie politique des anciens.

Il nous reste un discours de Xénophon sur la maniere d'accroître les revenus de l'état à Athenes. Je n'ai pas le plus petit doute sur l'authenticité de cet ouvrage; c'est un chef-d'œuvre dans son genre; il répand plus de lumiere sur le sujet que nous traitons, que tout ce que j'ai jamais vu chez les anciens ou chez les modernes.

L'auteur de ce précieux monument nous donne ses idées, relativement à l'emploi des trois principales classes du peuple athénien; savoir, les citoyens, les étrangers et les esclaves. Nous voyons clairement, par le plan qu'il établit, qu'à Athenes, le plus renommé de tous les états pour les arts de luxe et de goût, il n'entra jamais dans la tête d'un politique d'introduire l'industrie, même parmi

Outre cette pension journaliere de trois oboles pour chaque citoyen d'Athenes, riche ou pauvre, il proposoit de construire aux dépens du public plusieurs vaisseaux marchands, un grand nombre d'auberges et d'hôtelleries pour recevoir les étrangers dans les ports, de bâtir des boutiques, des magasins, des bourses, etc. dont les rentes augmenteroient les revenus publics, et ajouteroient à la beauté et à la magnificence de la ville; enfin Xénophon conseille à l'état d'exécuter, par le moyen de ses esclaves et des étrangers, ce qu'un peuple libre de nos jours est constamment employé à faire dans tous les pays d'industrie. Tant que les citoyens d'Athenes continuerent de recevoir leur pension journaliere, proportionnée à la valeur de leur pur nécessaire physique, leurs occupations étant bornées au service militaire en temps de guerre, à l'assistance aux assemblées publiques et aux théâtres en temps de paix, vêtus comme des capucins, on leur enseignoit, ainsi qu'il convenoit à des hommes libres, à mépriser le travail et l'industrie, et à se glorifier de l'austérité et de la simplicité de leurs mœurs. La pompe et la magnificence des empereurs de Perse étoit un sujet de ridicule dans la Grece, une

preuve de leur barbarie et de la servitude de leurs sujets. D'après cet exposé du plan de Xénophon, je me flatte que le caractere distinctif, entre l'économie ancienne et l'économie moderne, paroîtra sensible; et je conseille aux lecteurs qui se plaisent à comparer ensemble les systêmes de la simplicité et du luxe, de parcourir ce discours précieux.

En combinant toutes les circonstances, lorsqu'on voit sur chaque point le contraste des mœurs anciennes avec les nôtres, il me semble que c'est rendre justice aux modernes que de convenir que le luxe qui se répand tous les jours dans toutes les classes du peuple, provient plutôt de l'abolition de l'esclavage, de l'égale distribution des richesses et de la circulation d'un équivalent pour chaque service, que d'une plus grande corruption des mœurs parmi nous que parmi les anciens.

Afin que l'industrie ait pour but l'utilité publique, le public et non les individus doit avoir l'équivalent à donner; l'emploi doit être adapté au goût de celui qui le paye. Or, dans les temps anciens, la plupart des ouvrages publics étoient faits par des esclaves ou au prix du pur nécessaire physique des

hommes libres ; nous trouvons dans Hérodote le prix d'une pyramide évaluée par la quantité de navets, d'oignons et d'aulx consommés par les ouvriers. Ceux qui construisirent la voie appienne étoient, je pense, aussi pauvres lorsque l'ouvrage fut fini que le premier jour qu'ils avoient commencé ; il en est toujours de même lorsque l'ouvrage n'exige pas une adresse particuliere de la part des ouvriers. Si, d'un autre côté, on peut citer des exemples où les ouvriers aient gagné des salaires considérables, il faudroit que les conséquences fussent les mêmes que de nos jours.

Ainsi, tant que l'industrie ne s'exerce pas sur des objets qui exigent une adresse particuliere, qui, d'après les principes établis dans le vingt-unieme chapitre, hausse les profits au-delà du nécessaire physique, les industrieux ne peuvent jamais s'enrichir ; et s'ils sont payés en argent, cet argent doit retourner entre les mains de ceux qui les nourrissent ; si on ne trouve pas de superflu ailleurs qu'entre les mains de l'état, cette industrie peut consommer un surplus de subsistance sans jamais attirer un sou dans la circulation. C'est là, si je ne me trompe, une juste application de nos principes à l'état

de l'industrie du temps de la république romaine, et à cette espece d'industrie que nous appellons *travail;* nous ne devons donc pas attribuer le goût du travail alors à la vertu des temps. Un homme qui avoit des richesses et qui les dépensoit, le faisoit, sans doute, alors comme aujourd'hui, pour satisfaire ses desirs; et si la simplicité du temps ne donnoit aucun secours à son invention pour les varier, il résultoit que l'argent ne se dépensoit pas, mais restoit resserré. J'ai souvent entendu des hommes dire que s'ils avoient tant d'argent, ils ne sauroient comment le dépenser, ce qui est certainement vrai; car on n'imagine pas souvent de le dépenser pour le public.

Personne ne niera, je crois, que l'argent ne soit mieux employé à bâtir une maison ou à produire quelque chose d'une utilité permanente, qu'à se procurer des objets superflus et passagers. Mais quel est le principe politique qui puisse influer sur le goût des propriétaires de l'argent? Cela étant ainsi, l'administrateur est réduit à l'alternative, ou de laisser prendre à l'industrie une direction peu avantageuse à l'état, et d'une nature peu durable, ou de priver le pauvre de l'avantage qui en résulte. Me sera-t-il permis

d'ajouter que l'administrateur d'un peuple dont le goût est tourné vers une espece frivole de dépense, fait très bien de diminuer le fonds qui sert à cette prodigalité en enlevant, par le moyen des impôts, une partie de l'équivalent circulant qu'on y employoit? Quand une fois il s'est enrichi par le moyen de ces contributions, il se trouve dans la même situation que les administrateurs anciens, avec cette différence que ceux-ci avoient leurs esclaves à leurs ordres, et qu'ils les nourrissoient, au lieu que l'autre a des hommes libres qui se nourrissent eux-mêmes au moyen de l'équivalent. Il peut alors établir des ouvrages publics, et inspirer, par son exemple, du goût pour une industrie d'une espece plus raisonnable, qui puisse contribuer au bien public, et procurer un avantage durable à la nation.

J'ai dit plus haut que l'acquisition de l'argent, par la vente de l'industrie aux étrangers ou en retour pour des objets de consommation, étoit un moyen d'augmenter la valeur générale de la nation; à présent je dis que quiconque pourroit transformer les objets les plus propres à la consommation en ouvrages durables et utiles, ajouteroit un degré de perfection; par conséquent si les

choses qu'on boit et qu'on mange, et qui sont les plus aisées à consommer, peuvent être toutes converties en ports, en grands chemins, en canaux et en édifices publics, ne seroit-ce pas un perfectionnement important? C'est ce que peut effectuer chaque administrateur qui a des subsistances à sa disposition, et que nul ne peut exécuter sans elles. L'argent n'est pas nécessaire pour le perfectionnement d'un pays. Tous les édifices magnifiques qui ornent l'Italie représentent plutôt la rareté de subsistance que l'or et l'argent qui se trouvoit dans le pays, lorsque ces édifices ont été construits. Terminons maintenant par quelques observations détachées sur ce qui a été dit.

OBSERVATION I. Lorsque j'admire dans un pays la magnificence et la grandeur des ouvrages publics, tels que les églises, les amphithéâtres, les routes, les digues, les canaux; en un mot, lorsque j'examine la Hollande, le plus grand ouvrage qui peut-être ait jamais été fait par l'homme, je ne suis pas frappé de la dépense; je la compare avec le nombre d'hommes qui ont vécu pour les exécuter. Lorsque je vois un autre pays bien habité où l'on ne trouve aucuns de ces ouvrages, le contraste fait naître une foule de réflexions.

Quant au premier, je suppose que, pour construire ces ouvrages, il a fallu établir ou l'esclavage ou des impôts, parcequ'il arrive rarement qu'un souverain fasse de pareilles dépenses sur son patrimoine, uniquement pour servir le public. Les ouvrages publics se font par le public, et il faut pour cela que les personnes ou les fortunes des individus soient à ses ordres. J'appelle le premier esclavage, c'est-à-dire service; le second, impôts, c'est-à-dire les contributions publiques en argent ou autres choses nécessaires.

Observ. II. Je suppose de plus qu'on ne peut conclure, de ces ouvrages, rien qui puisse nous engager à former une haute idée de la richesse ou de quelque autre espece de magnificence du peuple qui les a exécutés. Tout ce qu'on peut conclure avec certitude relativement à son économie à cet égard, c'est que dans les temps où ils ont été exécutés, l'agriculture devoit être exercée comme métier, afin de fournir un surplus suffisant pour entretenir les ouvriers, ou que les subsistances ont dû être importées, soit en échange de quelques autres especes d'industrie, ou gratuitement, c'est-à-dire par rapine, par contribution, etc.

Observ. III. L'effet de ces ouvrages est

de faire circuler les subsistances et les autres choses nécessaires d'entre les mains de ceux qui en ont une quantité superflue dans celles des hommes employés au travail, ou d'obliger ceux qui auparavant ne travailloient que pour eux-mêmes, à travailler aussi en partie pour d'autres. Pour effectuer ceci, il faut de la subordination; car qui augmentera volontairement son travail pour nourrir des gens qui ne travaillent pas pour lui, mais pour le public? Cette combinaison a été négligée dans tout le premier livre, parceque nous y avons laissé les hommes libres de suivre leurs inclinations; cela étoit nécessaire pour donner une idée juste du sujet que nous allions traiter, et pour montrer les différents effets de l'esclavage et de la liberté. Mais à présent que nous avons formé les nations commerçantes, et établi entre elles une foule de dépendances réciproques qui attachent les membres les uns aux autres, il y a d'autant moins de danger à établir des restrictions, parceque les avantages qu'un peuple retire d'une société bien ordonnée, lui fait souffrir plus patiemment les inconvénients qu'entraîne la nécessité de la soutenir et de la perfectionner. C'est un principe universel qu'il faut instruire avec

douceur. Un jeune cheval doit être caressé la premiere fois qu'on veut lui mettre une selle. Il faut s'abstenir d'abord de tout ce qui paroît rude, quelque utile et quelque nécessaire qu'il soit, pour ne pas effaroucher l'être que nous desirons de former.

OBSERV. IV. Lorsqu'un administrateur connoît l'étendue et la qualité du sol de son pays, de maniere à pouvoir évaluer le nombre d'hommes qu'il pourroit nourrir, il peut dresser son plan d'économie politique, et régler la distribution des habitants comme si le nombre étoit déja complet; il dépendra de son jugement seul et de la combinaison des circonstances extérieures et intérieures de distribuer et d'employer les classes pendant les différentes époques de l'exécution de son plan, de la maniere la plus avantageuse pour l'avancement de l'agriculture, jusqu'à ce que toutes les terres soient parfaitement cultivées. Un principe fondamental, dans ce cas, est de tenir les cultivateurs constamment occupés, afin que leur surplus soit porté le plus haut possible, parceque ce surplus est le grand ressort de tout échange et de toute industrie; il faut ensuite le faire circuler: personne ne doit en consommer pour rien. Quelle différence énorme ne trou-

ve-t-on pas lorsqu'on considere deux pays étendus, fertiles, cultivés, peuplés également, et dont l'un est réglé d'après l'économie exposée ici; au lieu que dans l'autre, chacun est occupé à pourvoir seulement à sa propre nourriture et à son entretien.

Un administrateur, en pareil cas, devroit raisonner ainsi: j'ai un pays qui nourrit un million d'habitants, je suppose, et qui pourroit en nourrir encore autant, je trouve que chacun est employé à se pourvoir lui-même, et attendu la simplicité de leur mœurs, je vois qu'un nombre beaucoup moindre suffiroit pour faire tout l'ouvrage. Il résulte de là qu'il y en avoit un grand nombre presque oisif, tandis que d'autres qui ont plusieurs enfants meurent de faim. Assemblons tout mon peuple pour lui faire sentir les inconvénients du défaut de chemins. Il propose à chacun de ceux qui veulent travailler à ces chemins de les faire nourrir et soigner par la communauté, et de distribuer leurs terres à ceux qui veulent s'en charger. Le peuple sent cet avantage, et se détermine à travailler un peu plus pour remplacer la culture des portions de terres qui ont été abandonnées. Par cette révolution, le travail est augmenté, le sol continue d'être cultivé comme

auparavant, et le travail additionnel du cultivateur est transformé en une grande route: cela est-il autre chose qu'un moyen d'engager une partie du peuple à travailler, afin d'en entretenir une autre ?

Observ. V. Je demande s'il ne vaut pas mieux nourrir un homme pour qu'il travaille et se rende utile, que de le nourrir afin de le faire vivre et digérer? C'étoit là le cas d'une multitude d'hommes pendant le temps de l'ancienne servitude, comme c'est encore l'effet de la charité moderne mal entendue. L'un et l'autre étoient également propres à former des mœurs simples, et Horace l'a parfaitement décrit en disant:

Nos numerus sumus et fruges consumere nati.

J'ai entendu une traduction plaisante, mais peu noble de ce vers: *We add to the number of t-d-mills.* C'est une image très juste d'un grand nombre d'individus de l'espece humaine; elle fait également tort à la religion et au gouvernement.

Conformément à ces principes, nous ne voyons aucun grand ouvrage public dans les pays où regne une grande liberté. On ne trouve rien de semblable parmi les Tartares ni les Indiens chasseurs. C'est ce que j'appelle

pelle des nations libres, et non les républiques européennes où j'ai trouvé autant de subordination et de gêne qu'ailleurs.

Je sens qu'on pourroit interpréter mal certaines expressions dont je me suis servi quelquefois, en parlant de la charité. Il convient donc que j'en fasse une apologie dont la sincérité ne sera pas suspecte, parceque je n'en parle que pour éclaircir davantage mon sujet.

Quand je vois un monastere magnifique de moines mendiants, où la sculpture a été employée avec profusion, un édifice majestueux, des tours énormes, des incrustations de marbre, de beaux pavés, et que j'en compare l'exécution avec les facultés de l'homme le plus opulent; je ne trouve aucun rapport entre ce qu'il pourroit faire et ce qu'ont fait des mendiants avec le produit des aumônes des particuliers. Il est même des monasteres qui, s'ils avoient été bâtis par des souverains, auroient été cités par les historiens de génération en génération, comme d'éternels monuments de prodigalité et de dissipation. C'est là un des effets de la charité que j'ai entendu blâmer par plusieurs; mais, à mon avis, sans raison. Quel abus de richesses, disent-ils! Combien plus

utilement cet argent n'auroit-il pas pu être employé en établissant des manufactures, en construisant des vaisseaux, et en d'autres objets utiles? Tant que je suis entièrement occupé des effets qui résultent de l'exécution de l'ouvrage, je prends rarement le temps de réfléchir sur le but. La construction de ce monastere a nourri des pauvres industrieux, a encouragé les beaux arts, a perfectionné le goût des habitants, a excité la curiosité des étrangers; et lorsque j'examine ce que j'ai donné, je trouve qu'au lieu d'avoir contribué au bâtiment par un motif de charité, ma curiosité seule m'a fait contribuer en partie à la dépense. Je dépense mon argent dans ce pays, comme font d'autres étrangers, sans en rien emporter: aucune balance de commerce n'est plus claire que celle-là. La langue miraculeuse de S. Antoine de Padoue a valu plus d'argent quitte à la ville que n'auroit fait l'industrie de mille tisserands. L'aumône donnée n'est pas pour les moines, mais pour les pauvres qu'ils emploient. Si de mauvais plaisants tournent cette dévotion en ridicule, je demande de qui on doit se moquer, de ceux qui donnent leur argent, ou de ceux qui le reçoivent?

Dans un pays où il se fait ordinairement de ces ouvrages, ils cessent en grande partie d'être utiles lorsqu'ils sont finis : il faudroit aussitôt en commencer d'autres ; que deviendront autrement ceux qui se trouvent sans ouvrage ? Il ne faut pas conclure de là que l'utilité des ouvrages publics ne soit pas une considération principale. Il est bon qu'un ouvrage soit utile après qu'il est achevé, parcequ'il peut alors donner du pain à ceux qui ne l'ont pas construit ; mais qu'il soit utile ou non dans la suite, il faut qu'il le soit pendant qu'on y travaille ; et plusieurs qui donneroient volontiers mille louis pour orner une église, ne donneroient pas un écu pour bâtir le pont de Westminster ou le port de Rochefort. Mais l'exécution de l'un ou de l'autre fait également vivre les pauvres ; les travaux dispendieux sont donc un moyen de donner du pain aux pauvres, de favoriser l'industrie, sans nuire à la simplicité des mœurs. Ce qui sert de réponse à la septieme question.

Observ. VI. Les grands ouvrages qu'on trouve dans un pays tandis qu'on n'en trouve point dans un autre, ne prouvent point que le premier ait surpassé le second en travail et en industrie. Ce contraste annonce seu-

lement un partage différent de la propriété, ou la différence de goût dans les dépenses. Chaque entreprise marque un intérêt particulier. Les palais annoncent des individus riches ; de petites maisons commodes aux environs des villes annoncent des fortunes modiques, mais aisées ; les cabanes marquent la pauvreté ; les aqueducs, les grands chemins, etc. marquent l'opulence de l'état ; et si on les trouve dans un pays où il ne reste point de vestiges de dépenses particulieres, je dois en conclure qu'ils sont l'ouvrage ou de l'esclavage ou de l'oppression ; autrement quelqu'un, au moins, auroit gagné par leur exécution, et son gain paroîtroit dans quelque espece de dépense.

Observ. VII. Dans les pays où les fortunes ont été inégalement divisées, où il y a eu un petit nombre de riches et beaucoup de pauvres, il est ordinaire de voir des monuments durables de leur travail, parceque les grandes fortunes seules sont capables de les produire. Pour le prouver, comparons les châteaux anciens, je veux dire ceux qui ont été bâtis il y a 4 ou 500 ans, avec les maisons qu'on construit aujourd'hui. Dans ce temps-là, les fortunes étoient beaucoup plus inégales qu'à présent, c'est pourquoi nous

voyons les demeures des grands dans la plupart des pays, en petit nombre, mais d'une grandeur et d'une solidité extraordinaires. Il ne faut jamais juger aujourd'hui d'un bâtiment par l'argent, mais par le travail qu'il a coûté. Je juge, d'après les maisons d'un pays, de l'opulence des grands et de la proportion entre les fortunes des habitants; les anciens châteaux sont d'un goût qui annonce le pouvoir de ceux qui les ont bâtis; et comme ils sont en petit nombre, nous pouvons juger, d'après le penchant de l'homme pour l'imitation, que c'est par la seule raison qu'il n'y a eu qu'un petit nombre d'individus en état de les construire. Pourquoi voyons-nous aujourd'hui moins de disproportion entre la commodité des habitations qu'il n'y en avoit autrefois, si ce n'est parceque les richesses sont plus également distribuées par les effets de l'industrie que nous avons déja décrits?

OBSERV. VIII. Nous pouvons inférer de là que des monuments durables ne sont pas une mesure exacte de l'industrie d'un pays. La dépense qu'exigent d'un prince moderne, une cour brillante, des armées nombreuses, de fréquents voyages, des galas, des opéra, des mascarades, des tournois et des spec-

tacles, peut donner de l'emploi et du pain à autant de bras que le goût de celui qui a fait bâtir les pyramides; et la fumée de la poudre à la revue de ses troupes, ou celle des flambeaux et des bougies à ses fêtes, peut être aussi utile à la postérité que l'ombre des pyramides, qui est le seul effet visible qu'elles produisent; mais l'une reste éternellement, et l'autre ne laisse point de traces. La conservation seule de l'ouvrage, quelque inutile qu'il soit en lui-même, devient utile en ce qu'il sert d'ornement au pays, et inspire une noble émulation aux souverains qui succedent: d'où il résultera le bon effet de fournir de l'emploi aux hommes; la dépense de l'autre flatte les sens et donne du plaisir: il ne s'agit pas ici de choix; toutes les dépenses inutiles ne font que satisfaire la vanité; le hasard seul fait que l'un de ces deux genres est permanent, et l'autre passager.

On peut *engager* ceux qui ont de l'argent à s'en détacher en faveur des pauvres, mais jamais les y forcer au préjudice de leur postérité. Inspirez, si vous pouvez, le goût d'une dépense utile: c'est très bien: mais ne gênez jamais la dissipation de l'argent comptant, dans la vue de conserver des fortunes par-

ticulieres. Laissez ces précautions à la prudence de chaque individu. Chacun a, sans doute, le même droit de pourvoir à sa postérité, et de la perpétuer, que l'état de perpétuer le bien être de la communauté entiere ; c'est la combinaison de tous les intérêts privés qui forme la société générale ; de là je conclus, qu'à moins de très fortes raisons, il faut laisser les substitutions perpétuelles des terres aussi libres à ceux qui les possedent, qu'on doit laisser à ceux qui ont de l'argent la liberté de le resserrer dans leurs coffres.

QUEST. VIII. Quels sont les principes qui doivent régler l'établissement des compagnies commerçantes ; et quels effets celles-ci produisent-elles sur les intérêts du commerce ?

Il y a une liaison intime entre les principes relatifs aux compagnies, et ceux que nous avons examinés dans le vingt-troisieme chapitre, touchant les corporations. Les uns et les autres produisent des effets excellents, et on peut en abuser également. L'examen approfondi des principes, est le meilleur moyen d'obtenir les uns et de prévenir l'autre.

Les compagnies ont deux avantages principaux.

Le premier, qu'en réunissant les *fonds* de plusieurs marchands, une entreprise qui excéderoit la force d'un seul, devient praticable à la compagnie.

Le second, qu'en réunissant *les intérêts* de plusieurs marchands qui dirigent leur commerce *étranger* vers le même objet, la concurrence entre eux *au dehors* est empêchée, et tout ce qu'on gagne ainsi est un profit net, non seulement pour la compagnie, mais pour la société dont elle fait partie.

C'est en considération de cette derniere circonstance que des compagnies de commerce étranger ont droit à des privileges très étendus. Mais il ne faut jamais accorder à de pareilles associations plus d'encouragement que le bien général n'exige. Le public peut récompenser le génie, l'industrie et les inventions de certains individus, et soutenir une entreprise particuliere, autant que cela peut être raisonnable; mais chaque encouragement donné doit être aux dépens de la communauté entiere, et non d'une classe particuliere d'habitants.

Il est aisé d'entrevoir les désavantages qui résultent des compagnies par la nature même des avantages que nous avons exposés, et

les rapports entre les uns et les autres en indiquent les remedes.

1. Les grands capitaux des compagnies et l'encouragement que le public leur accorde, étouffent les efforts des commerçants particuliers, tandis que leurs succès inspirent à chacun l'émulation et le desir de partager un commerce aussi lucratif.

Dans ce cas, un administrateur doit examiner scrupuleusement les avantages que retire une compagnie de la réunion de ses fonds, et ceux qui sont dus à l'encouragement que le public donne à l'entreprise, afin que, d'une main impartiale, il puisse faire une distribution égale des bénéfices publics; et lorsqu'il reconnoît l'impossibilité de contribuer à l'avancement du bien public, en faisant participer des négociants particuliers aux privileges de ces compagnies, il doit faciliter l'admission dans ces associations de toutes les personnes qui auroient les qualités convenables.

2. Le second désavantage des compagnies est une suite du bénéfice sensible que fait l'état par la réunion de leurs intérêts, lorsqu'elles achetent dans des marchés étrangers. La même réunion qui, lors de l'achat, rassure la compagnie contre la concurrence,

devient également désavantageuse pour ceux à qui elle vend dans le pays. Les membres de la compagnie sont les maîtres du prix, et peuvent régler leurs profits par *la hauteur* de la demande, au lieu qu'ils devroient le tenir constamment proportionné à la valeur réelle de la marchandise.

Les avantages qui résultent de la réunion de plusieurs fonds particuliers, sont communs à toutes les compagnies ; mais ceux que nous avons dit provenir de la réunion de leurs intérêts, sont particuliers à ceux qui font un commerce exclusif dans des pays éloignés. Nous avons déja établi, dans un autre chapitre, les maximes qui doivent diriger la conduite de l'administrateur lorsqu'il regle les prix des marchandises, en observant la balance de l'ouvrage et de la demande, et en conservant aux principes de la concurrence toute leur activité. Mais ici il se présente un cas où, d'un côté du traité, la concurrence ne peut avoir aucun effet, et où son introduction est prohibée en faveur du bien public, par la destruction du privilege exclusif de la compagnie de commercer dans certains pays.

Quel est donc le moyen qu'il faut prendre pour conserver à la nation l'avantage qu'elle

retire de ce que la compagnie achete dans les pays étrangers, sans être exposée à aucune concurrence, et pour prévenir en même temps les inconvénients auxquels les habitants du pays sont exposés en voulant, à l'envi les uns des autres, acheter de la compagnie, dont les intérêts sont réunis en vertu du même privilege exclusif, et dont les membres sont les maîtres de demander les prix qu'ils jugent à propos. On peut répondre qu'il n'en est pas des compagnies comme des négociants privés; elles ne peuvent pas profiter de chaque petite circonstance dans la concurrence, pour hausser leur prix; elles ont un taux fixe, et tout le monde achete suivant ce même taux; de maniere que les débitants qui fournissent à la consommation, ont, sur un point, un avantage marqué, qui est qu'achetant au même prix, personne ne peut vendre à plus bas prix qu'un autre, et la concurrence entre eux met le public à l'abri des prix exorbitants.

Je conviens que ces avantages sont sensibles et réels; cependant ils ne prouvent autre chose, sinon que l'établissement des compagnies n'est pas aussi nuisible aux consommateurs, qu'il le seroit si elles pouvoient profiter de leur privilege exclusif au point de

vendre en détail. Mais il ne s'ensuit pas que les profits d'un pareil commerce ne s'élevent pas au moyen du privilege exclusif, au dessus du taux nécessaire pour rendre florissant le commerce général de la nation. La jalousie et le mécontentement que causent aux autres négociants, qui ne sont ni moins industrieux ni moins utiles à la nation, les avantages dont jouissent ceux qui sont incorporés sous la protection de privileges exclusifs, si contraires à l'impartialité qui devroit animer un bon administrateur, nuisent au commerce général, et devroient être prévenus, s'il étoit possible. Approfondissons donc cette matiere, et tâchons, en traçant les progrès de cette entreprise mercantile, qui doivent servir de base aux compagnies, et leur donner le droit d'obtenir certains privileges exclusifs, de découvrir un moyen par lequel un administrateur puisse former de pareilles sociétés, de maniere à se réserver toujours le pouvoir de prescrire à leurs ventes intérieures des réglements propres à suppléer au défaut de concurrence, et à empêcher que les profits de ce commerce exclusif ne s'élevent considérablement au dessus de *celui* qui se fait sans le secours du public.

Tant que les intérêts des compagnies sont

en un petit nombre de mains, l'union des membres est plus intime, et leurs affaires sont conduites avec plus de secret. C'est toujours ainsi, lorsque ces entreprises commencent; mais le défaut d'expérience occasionne souvent des pertes considérables; et tant que cela dure, on n'entend point murmurer contre ces associations, on n'est pas tenté de rivaliser dans des entreprises qui sont communément des objets de raillerie plutôt que de jalousie. Pendant cette époque l'administrateur doit établir la base de son autorité, il ne doit épargner ni peines ni soins pour soutenir l'entreprise; il doit s'instruire de la capacité des chefs, et exiger que leurs projets lui soient communiqués. Lorsqu'il les trouve raisonnables et bien combinés, il doit prendre sur son compte les pertes imprévues: c'est pour le public et non pour la compagnie qu'il travaille; et plus il emploie de soins et de dépenses pour mettre l'établissement sur un bon pied, plus il a droit d'en diriger l'exécution vers le bien général. Cette espece de secours l'autorise à inspecter leurs livres, et ce moyen, plus que tout autre, lui donnera une connoissance exacte de tout ce qui est relatif à leur commerce; par ce moyen, les commerçants ne pourront pas

se plaindre; ils s'engageront avec joie dans l'entreprise, étant assurés du secours du public dans tout ce qu'ils feront de raisonnable. Leur fonds devient en quelque façon assuré, les particuliers seront encouragés à leur faire crédit, et de créanciers ils deviendront bientôt associés. Aussitôt que ce plan vient à exciter de la jalousie, on peut en étendre la base en y admettant de nouveaux associés, au lieu de permettre aux premiers propriétaires d'augmenter leur fonds par le moyen des emprunts; par là, le fonds de la compagnie sera augmenté en proportion de l'emploi qu'on en pourra faire, et chacun sera content.

Lorsque les choses sont combinées de cette maniere, l'œil de l'autorité publique n'est pas une entrave au commerce: les individus qui servent la compagnie sont dans l'impossibilité de tromper; les mysteres, les secrets d'où naissent les abus, seront découragés; le commerce deviendra honorable et sûr, au lieu d'être frauduleux et précaire, parcequ'il s'accroîtra sous les yeux d'un inspecteur qui ne le protege que pour le bien public.

Pourquoi les compagnies demandent-elles des privileges exclusifs, et pourquoi leur

sont-ils accordés, si ce n'est pour récompenser ceux qui ont fait de grandes dépenses pour acquérir une science qui n'a rien coûté à l'état? Et pourquoi font-elles tant d'efforts pour cacher le secret de leur commerce, pour en partager seules les profits, si ce n'est pour faire rembourser au public au décuple la dépense de leur entreprise?

Lorsque les compagnies sont une fois bien établies, le premier soin d'un administrateur doit être d'empêcher que les profits de leur commerce ne s'élevent au dessus d'un certain taux. Nous ne parlons à présent que de celles qui, au moyen de leurs privileges exclusifs, ne sont exposées à aucune concurrence dans leurs ventes. Un bon moyen d'empêcher les prix de monter, est de mettre les compagnies dans la nécessité d'augmenter leur fonds à mesure que leur commerce pourra le permettre, en admettant de nouveaux associés; car je suppose qu'en augmentant le fonds de la compagnie, vous augmentez la quantité de marchandise dont elle dispose, et vous diminuez par conséquent la concurrence des demandeurs; mais comme cela n'aura pas non plus l'effet de réduire les prix à la valeur exacte de la marchandise, chose que la concurrence seule

peut faire, l'administrateur peut intervenir par une opération extraordinaire. Il peut soutenir les hauts prix de la compagnie sur tous les articles de luxe consommés dans le pays, afin de diminuer le prix des objets destinés ou à l'exportation ou aux manufactures.

Cela ne peut s'effectuer que quand on a affaire à des compagnies : dans tous les autres cas, les principes de la concurrence entre différents marchands qui commercent sur les mêmes objets avec des intérêts séparés, rendent la chose impossible. Mais lorsque les intérêts des vendeurs, qui forment la compagnie, se trouvent réunis, et qu'il n'y a point de concurrence, ils sont les maîtres de leurs prix, suivant les principes établis dans le septieme chapitre. Or, pourvu que le dividende du fonds entier soit une récompense suffisante, et pour la valeur du fonds et pour l'industrie de ceux qui sont employés à le faire valoir, le but est rempli. Les profits extraordinaires, sur une branche particuliere quelconque de commerce, portent le découragement sur toutes les autres.

Nous voyons souvent de grandes compagnies commerçantes devenir des moyens d'établir le crédit public ; il faut, dans ces occasions, distinguer entre le fonds du commerce

merce de la compagnie qui reste dans sa possession, et les actions, les billets, les rentes, les contrats, etc. qui en portent le nom, et qui n'ont de commun que ce nom. Le prix du premier se regle constamment par les profits du commerce; celui de l'autre par la valeur courante de l'argent.

Qu'on me permette ici d'observer un avantage, qui pourroit résulter pour une nation, de l'intervention prudente de l'administrateur dans le réglement d'un tarif des prix des marchandises qui sont mises en vente, sans aucune concurrence du côté des vendeurs.

D'après les principes déja établis, il faut proscrire, autant qu'il est possible, toute consommation étrangere, particulièrement celle de l'ouvrage, et en encourager, autant qu'il est possible, l'exportation. Or, si ce que vend la compagnie des Indes angloise, par exemple, aux étrangers, et qu'elle exporte pour des retours en argent, est égal à l'argent qu'elle avoit elle-même exporté auparavant, la balance sur le commerce de l'Inde sera égale. Mais si la concurrence de la France et de la Hollande nuit à la compagnie angloise dans ses ventes étrangeres, le gouvernement ne peut-il pas prêter une

main secourable pour augmenter les profits de la compagnie sur le thé, la porcelaine, les ouvrages vernissés du Japon, qui sont des superfluités consommées par les riches, afin de mettre la compagnie en état de fournir ses étoffes de soie et de coton aux étrangers à plus bas prix? Ces opérations, dis-je, sont praticables lorsqu'une compagnie vend sans concurrence, mais on ne doit jamais les entreprendre que quand sa situation est parfaitement connue; parceque le prix des marchandises d'exportation seroit peut-être soutenu par des abus ou une mauvaise administration, et non par les avantages supérieurs que pourroient avoir d'autres nations à faire le même commerce. L'unique remede contre les abus est la réforme; mais combien de fois ne voit-on pas un peuple mis à contribution pour soutenir ce mal.

Nous avons dit que les compagnies devoient leur origine aux difficultés qu'éprouve un commerce naissant: ces difficultés une fois vaincues, et la compagnie solidement établie, il se présente tous les jours de nouveaux objets de profit, au point que l'institution primitive est souvent éclipsée par les intérêts accessoires de la société; il est donc du devoir de l'administrateur de pren-

dre garde que les privileges exclusifs, accordés à la société pour un certain objet; ne soient étendus à d'autres intérêts entièrement étrangers à celui pour lequel la société a été établie, et qui lui a donné son nom; et un administrateur, en accordant des privileges exclusifs, ne doit jamais manquer de stipuler pour lui le droit d'inspection sur toutes les affaires de la compagnie; afin d'être en état de prendre des mesures efficaces pour prévenir les mauvaises conséquences qui pourroient en résulter pour l'intérêt général de la nation, ou celui de certaines classes particulieres.

Cela peut suffire pour le présent, quant aux privileges dont jouissent des compagnies de commerce étranger. Examinons maintenant la nature de ces sociétés en général, afin de découvrir leur influence sur les intérêts mercantiles d'une nation, et jusqu'à quel point elles tendent à porter chaque branche de commerce à sa perfection, lorsqu'elles sont établies et conduites sous les yeux d'une sage administration.

Outre les avantages et les désavantages déja mentionnés, il en est d'autres qui résultent de l'établissement des compagnies de commerce. Les premiers proviennent de

l'union, c'est-à-dire de la communauté d'intérêts; les derniers de la *désunion*, c'est-à-dire d'intérêts opposés.

Un intérêt commun unit, et un intérêt séparé désunit les membres de toute société; mais si le premier ne dominoit pas parmi les hommes, il n'existeroit point de société. Ceux de la même nation peuvent avoir un intérêt commun relativement aux étrangers, et des intérêts séparés les uns relativement aux autres; ceux de la même profession ont un intérêt commun relativement à l'objet de leur industrie, et un intérêt séparé relativement à son exercice : les membres de la même compagnie commerçante peuvent avoir le même intérêt dans le dividende, et des intérêts séparés dans l'administration du fonds qui le produit. Les enfants de la même famille, même le mari et sa femme, quoique liés par un intérêt commun, peuvent être désunis par un intérêt séparé. Le genre humain est comme un aimant qui attire par un pole et repousse par l'autre; et un administrateur, pour cimenter la société, doit savoir engager chacun, autant qu'il est possible, à tourner son pole d'attraction vers le centre commun du bien général.

De cette représentation figurée de la société

humaine, je conclus qu'il est dangereux pour l'intérêt commun de permettre une union trop intime entre les membres d'une société subalterne. Lorsque ces membres sont liés entre eux, pour ainsi dire, par toutes les articulations, ils deviennent, en quelque façon, indépendants du grand corps; lorsque l'union est moins intime, il reste des liens qui les attachent à la masse générale (1).

Les compagnies doivent être autorisées conformément à ces principes. On ne doit permettre la réunion de leurs intérêts qu'autant qu'elle est nécessaire pour soutenir l'entreprise avec des profits raisonnables; mais il faut empêcher tout avantage subalterne ultérieur dont les associés pourroient profiter en vertu de leur réunion, et le public doit soutenir l'intérêt des particuliers contre eux, dans toutes les occasions où ils chercheroient à abuser de leur réunion pour violer les droits des individus. Par exemple, un certain nombre de tisserands, de pêcheurs ou de quelque autre classe industrieuse, unissent leurs fonds pour augmenter les dif-

(1) Ceci a été écrit avant la suppression des Jésuites en France.

ficultés auxquelles des ouvriers isolés sont exposés par des dépenses multipliées qu'ils pourroient épargner étant réunis. Cette compagnie fait une grande demande de matériaux nécessaires pour exercer sa profession. Par cette demande, il s'attache à elle un grand nombre d'industrieux non incorporés qui trouvent par là du pain et de l'emploi; jusques-là c'est un avantage pour ces derniers; mais, à mesure que l'entreprise s'étend, et que la société se trouve en état de se rendre maîtresse de la totalité ou d'une partie considérable de cette branche de manufacture, elle ruine ses compétiteurs, et, ne formant qu'un seul intérêt dans l'achat des matériaux nécessaires et dans la vente de ses manufactures, elle gagne, dans le premier cas, en réduisant, au dessous du taux convenable, les profits de ses assistants subalternes; et dans le deuxieme, elle hausse trop ses profits au-delà de ce qui est nécessaire.

L'intervention de l'administrateur est donc nécessaire pour prévenir de pareils abus, non en gênant les opérations de la compagnie, mais en lui opposant des principes semblables à ceux dont elle tire avantage, de maniere à rendre sans effet ses mesures injustes.

Si les tisserands oppriment les fileurs, par exemple, il faut trouver un moyen, sinon en incorporant les derniers, du moins en réunissant leurs intérêts, d'empêcher une concurrence nuisible parmi eux. Il peut décourager des compagnies trop étendues, en établissant et en favorisant d'autres compagnies pour entretenir la concurrence, et il peut punir sévèrement chaque infraction faite aux loix qui tendroit à établir une dépendance arbitraire de la compagnie. Il doit, en un mot, être le protecteur de ces associations pendant qu'elles se forment; et, une fois formées, il doit prendre sous sa protection ceux qu'elles voudroient opprimer.

Lorsqu'on veut établir des manufactures, il est bon de n'y admettre que des gens qui aient été élevés dans les différentes branches de leur profession. Lorsque des personnes riches, mais ignorantes et systématiques, s'intéressent dans des manufactures naissantes, dans l'espoir de s'enrichir promptement, elles sont si avides de faire des profits considérables en proportion de leurs fonds, que leurs attentes sont communément trompées, et que l'entreprise échoue. Des gens de peine, nourris avec frugalité, se contentent de profits plus modiques; mais, sous la

protection publique ces profits deviendront de grosses sommes, et formeront, par leur accumulation, une nouvelle classe de citoyens opulents qui adopteront, ou plutôt qui conserveront les sentiments de frugalité dans lesquels ils sont nés.

Ainsi en établissant des compagnies de pêcheurs, par exemple, au lieu de souscriptions privées de ceux qui donnent leur argent par un motif d'esprit public, et en partie dans la vue d'en retirer un intérêt, ou de ceux qui sont leurés par l'espoir de faire de grands profits à la fin; le public devroit faire la plus grande dépense nécessaire; il faudroit admettre gratuitement à une petite portion de profits, les tonneliers, les voiliers, les cordiers, les charpentiers, les faiseurs de filets, en un mot, tous ceux qui peuvent être utiles à l'entreprise; et étant logés ensemble dans le même bâtiment ou dans une ville propre à leur profession, chaque ouvrier devient entrepreneur de la compagnie pour les objets de son travail: personne de ceux qui sont intéressés dans une entreprise, ne doit demeurer ailleurs que dans le lieu: qui que ce soit des associés peut entreprendre de fournir ce qui ne peut pas être fabriqué dans l'endroit à des prix

fixés. Ainsi toute la dépense que fait le public pour soutenir son entreprise, peut circuler dans les mains de ceux qui travaillent, et chacun sert de frein aux autres, à raison du dividende du profit général. Un grand avantage à soutenir des entreprises de cette maniere, est que, quoique les intéressés ne retirent aucun profit de l'entreprise elle-même, ils trouvent leur compte sur les différentes branches de leur propre industrie. La pêche des harengs fut d'abord établie en Hollande par une compagnie de marchands qui manqua; tout son fonds, en navires, en provisions, etc. étant vendu au dessous de son prix, fut acheté par des particuliers qui s'étoient instruits aux dépens de la compagnie, dans toutes les branches de ce commerce, et qui le conduisirent avec succès. Si la compagnie avoit été établie d'abord de la maniere expliquée ci-dessus, son commerce n'auroit jamais échoué.

CHAPITRE XXXI.

Récapitulation du second livre.

APRES avoir tracé, dans le premier livre, la route à une recherche particuliere des principes de l'économie politique moderne, je fais voir, dans l'introduction de celui-ci, que le principe fondamental de la science, dans tous les siecles, a été de partir de la supposition, que chacun agit, en ce qui regarde le public, d'après des motifs d'intérêt personnel, et que le seul sentiment d'esprit public, qu'un administrateur est en droit d'exiger de ses sujets, est une obéissance stricte aux loix. L'union de tous les intérêts particuliers fait le bien commun; c'est là ce que l'administrateur doit favoriser; ce doit être, par conséquent, le but de toutes ses actions, parceque la bonté d'une action dépend de la conformité entre le motif et le devoir de l'agent. Nous ne pouvons donc pas plus soumettre les actions d'un administrateur aux regles d'une morale privée,

que nous ne pouvons juger des desseins de la providence d'après ce que nous appellons bien ou mal. (1)

(1) Certains auteurs, pour n'avoir pas fait attention à cette distinction, ont commis un blasphême en attribuant le mal à l'Être suprême. Il n'existe point de mal dans l'univers, tout est bien, tout est absolument parfait ; les actions les plus atroces tendent au bien général, elles peuvent même, dans un sens, être appellées les actions de Dieu, comme tout ce qui se fait est fait par lui; mais à l'égard du *motif* de Dieu en les faisant, il est pur dans le degré le plus sublime ; l'action est impie et perverse à l'égard de l'agent seulement, et sa perversité ne provient pas de l'action elle-même, mais du défaut de conformité entre son devoir et son motif : or, si la punition d'une telle faute, qui est considérée aussi comme l'action de l'Être suprême, entre dans le système du bien général, n'est-ce pas le comble de la folie que de l'appeller injuste ? Nous connoissons les devoirs des hommes et de ceux qui les gouvernent; mais nous ne savons pas les devoirs de Dieu, s'il est permis de se servir d'une expression si peu propre ; et c'est pour cette raison seulement que nous ne pouvons juger de la bonté de sa providence. Nous devons donc l'admettre, et c'est un objet de ce que les théologiens appellent *foi*, la croyance des choses invisibles, lorsque le refus de les croire supposeroit une absurdité.

CHAPITRE PREMIER.

En traitant les principes d'une science quelconque, il faut d'abord mêler ensemble un grand nombre de choses très distinctes en elles-mêmes. Dans le premier livre, j'ai considéré la population et l'agriculture comme le même sujet; dans le second, le commerce et l'industrie sont représentés comme dépendants mutuellement l'un de l'autre. Pour indiquer ce rapport, j'ai donné, de tous les deux, une définition par laquelle il paroît que, pour constituer le commerce, il faut un consommateur, un manufacturier et un marchand; pour constituer l'industrie, il faut de la liberté chez l'industrieux: son motif, en travaillant, doit être de se procurer à lui-même, par le moyen du commerce, un équivalent avec lequel il puisse acheter les choses nécessaires en se réservant un surplus pour prix de son activité. L'industrie est différente, par conséquent, du travail qui peut être forcé, et qui n'est accompagné ordinairement d'autre récompense que de la simple subsistance. De là je prends occasion de montrer les effets nuisibles de l'esclavage sur les progrès de l'in-

dustrie, doù je conclus qu'elle étoit très gênée par la subordination des classes sous le gouvernement féodal, et qu'elle dut son établissement à la dissolution de ce système. Il importe fort peu de savoir si le commerce est la cause de l'industrie, ou si l'industrie est la cause du commerce; mais le principe dont l'un et l'autre dépend, est le goût des superfluités chez ceux qui ont un équivalent à donner; c'est ce goût qui produit la *demande*, et celle-ci devient le grand ressort de toute l'opération.

CHAPITRE II.

Nous avons substitué, dans tout ce livre, le terme de *demande*, que nous avions voulu exprimer dans le livre précédent, par celui de *besoin;* et puisque le sujet devient plus compliqué, et qu'il faut y faire entrer un grand nombre d'autres rapports, je dois résumer toutes les différentes acceptions de ce mot *demande.*

La demande est 1. toujours relative à la *marchandise*, c'est l'acheteur qui demande et le vendeur qui met en vente. 2. On dit qu'elle est *réciproque* lorsqu'il y a une double opération, c'est-à-dire lorsque le ven-

deur, dans le premier cas, devient l'acheteur dans le second; alors, en considérant les deux opérations sous le même point de vue, nous appellons *demandeurs* ceux qui ont payé le plus haut prix. 3. La demande est *simple* ou *composée:* elle est *simple* lorsqu'il n'y a point de concurrence entre les acheteurs, et *composée* lorsqu'il y en a. 4. Elle est *grande* ou *petite*, suivant la *quantité* demandée; et 5. *haute* ou *basse*, suivant le *prix* offert. L'effet d'une augmentation *progressive* de demande est d'encourager l'industrie en augmentant la fourniture, celui d'une augmentation *subite* de faire hausser les prix. Ce principe n'a pas toujours le même effet en produisant ces variétés: il est gêné dans ses opérations entre marchands qui cherchent leur profit; et il est accéléré entre des particuliers qui cherchent des objets de subsistance, de nécessité ou de luxe.

CHAPITRE III.

Je passe ensuite à l'origine du commerce et de l'industrie que je détermine d'après les principes du premier livre, où l'échange des choses nécessaires a été considéré comme un

commerce, et je trouve que le progrès de celui-ci est dû aux progrès de la population et de l'agriculture. Lorsqu'un peuple est parvenu à l'impossibilité morale d'augmenter son nombre, le progrès de l'échange s'arrête : celui-ci se convertit en commerce par l'introduction d'un nouveau besoin (l'argent), objet universel du desir de tous les hommes. Tant que les desirs des hommes sont réglés par leurs besoins physiques, ils sont circonscrits dans de certaines bornes. Aussitôt qu'il s'en forme d'autres, d'une nature politique, il n'y a plus de limites. La difficulté d'adapter des besoins aux besoins introduit naturellement l'argent qui est un équivalent exact pour toutes choses; celui-ci constitue la vente qui est un rafinement sur l'échange : le commerce n'est qu'un pas de plus; c'est une double vente : le marchand achete, non pour lui-même, mais pour d'autres. Un marchand est une machine d'une nature compliquée : si vous avez des besoins il y fournit : avez-vous du superflu, il vous en débarrasse ; si vous avez besoin d'une portion de l'équivalent universel (l'argent), il vous le donne, en établissant sur vous un crédit proportionné à vos facultés. L'introduction d'une machine si utile inspire à cha-

cun le desir de pouvoir s'en servir ; et c'est la raison pourquoi les hommes étendent leur travail au-delà de ce qu'exigent leurs besoins physiques.

Le commerce abrege donc les opérations embarrassantes de la vente et de l'échange, et met au jour plusieurs choses d'une grande importance à connoître pour les individus qui vivent en soulageant les besoins des autres. Il marque le taux de la *demande*, qui est, pour ainsi dire, la voix de l'administrateur conduisant les opérations de l'industrie vers le soulagement des besoins, et dirigeant la circulation des subsistances vers les demeures des nécessiteux.

CHAPITRE IV.

La conséquence de ceci est de déterminer la valeur des marchandises, et de marquer la différence entre *le prix coûtant* et *celui de la vente*. Le premier dépend du temps employé, de la dépense de l'ouvrier et de la valeur des matériaux ; le second est la somme de tout ceux-là ajoutée aux profits sur l'aliénation. Il est important de distinguer exactement entre ces deux parties constituantes du prix, le prix coûtant et le profit : le

le premier est invariable d'après la premiere détermination; mais le second augmente constamment, soit par le retard des ventes, soit par la multitude des aliénations; et plus on examine exactement toutes les circonstances relatives à l'analyse entiere des manufactures, plus il est aisé à l'administrateur de corriger les vices ou les abus qui tendent à porter les prix au-delà du taux convenable.

CHAPITRE V.

Rien ne tend plus à introduire un commerce étranger avantageux, que des prix modiques et déterminés. Cela attire d'abord les étrangers au marché; c'est ce qu'on appelle *commerce passif.* Secondement, il donne aux marchands les moyens de distribuer les productions de leur pays avec plus d'avantage parmi les autres nations; c'est ce que nous appellons *commerce actif étranger.* Je développe dans ce chapitre les effets de cette derniere espece. Je fais voir comment les marchands profitent d'abord de l'ignorance de leurs correspondants; comment ils leur inspirent le goût du luxe: comment la concurrence entre eux, lorsque

les profits sont hauts, fait qu'ils se trahissent mutuellement; et comment les sauvages les plus ignorants, apprennent à tirer avantage de la découverte; comment cette correspondance tend à rapprocher aussi bien qu'à perfectionner les nations les plus éloignées; et comment leurs intérêts mutuels les portent naturellement à chercher à se rendre utiles les uns aux autres.

CHAPITRE VI.

J'essaie ensuite de faire voir les effets du commerce sur les nations qui n'y jouent qu'un rôle passif: je prends occasion de là, de lier les principes du commerce avec ceux de l'agriculture, et je fais voir dans quelles occasions le commerce passif peut tendre à perfectionner la culture des terres, et quand il ne le peut pas. Sur cela j'établis ce principe, que quand le commerce passif suppose une augmentation de la consommation des subsistances domestiques pour le soutenir, il contribuera alors aux progrès de l'agriculture et non autrement: et comme le premier cas est celui qui arrive communément, j'en conclus que le commerce augmente naturellement la population dans tous les pays où il

est établi. Je développe ensuite les conséquences d'un goût naissant pour les superfluités chez des nations vivant dans la simplicité, et je fais voir comment il favorise naturellement les progrès de l'industrie parmi les classes inférieures, pourvu qu'elles soient libres ; ou les rend plus laborieuses si elles sont esclaves : d'où je conclus que lorsque les progrès du rafinement exigent du génie ou de l'invention de la part de l'homme, l'avantage est en faveur de ceux qui sont libres, et que là où il ne faut que des bras, c'est-à-dire du travail, l'avantage est du côté des esclaves : l'esclavage, par exemple, auroit pu faire la Hollande, mais la liberté seule pouvoit faire les Hollandois.

CHAPITRE VII.

Après avoir donné une esquisse générale du commerce, je passe à un examen plus exact des principes qu'un administrateur doit avoir en vue, pour le porter à sa perfection en le faisant servir à l'aisance au dedans, et au pouvoir et à la supériorité au dehors. Comme un particulier acquiert de l'aisance en proportion de son industrie et s'élève au-dessus de ses égaux, de même une

nation industrieuse devient opulente et acquiert la supériorité sur ses voisins moins industrieux.

Nous avons fait voir que la *demande* étoit la base sur laquelle le commerce étoit établi, et que la *concurrence* étoit ce qui le soutient et le porte à sa perfection. Ces termes sont souvent confondus ou du moins si mêlés ensemble qu'ils font naître des idées peu exactes, obscures et souvent contradictoires; c'est pourquoi j'ai cru devoir les analyser, les comparer ensemble, et indiquer leur rapport et leur différence.

La *demande* et la *concurrence* sont, l'une et l'autre, relatives à la vente et à l'achat; mais la *demande* ne peut s'appliquer qu'à *l'achat* et la *concurrence* s'applique à *l'un ou à l'autre.*

La *demande* annonce le desir d'acquérir; la *concurrence* marque une rivalité pour obtenir la préférence.

La *demande* peut exister sans *concurrence*, mais la *concurrence* suppose toujours une *demande.*

La *demande* est *simple* lorsqu'il ne paroît qu'un *seul* intérêt du côté des acheteurs.

La *concurrence* est *simple* lorsqu'elle n'a lieu que d'un côté du contrat, ou au moins

lorsque la rivalité se trouve beaucoup plus forte d'un côté que de l'autre.

La *demande* est *composée* lorsqu'il se trouve plus d'un intérêt du côté de ceux qui desirent d'acheter.

La *concurrence* est *composée* lorsque la rivalité se trouve des deux côtés du contrat à la fois.

La *concurrence simple* hausse les prix.

La *concurrence double* les réduit à la valeur exacte de la marchandise.

Tant que la *concurrence double* domine, la balance de l'ouvrage et de la demande reste égale, avec de douces vibrations : la *concurrence simple* la renverse.

Les objets de la *concurrence* en déterminent fréquemment la force. Les marchands achetent pour vendre : par conséquent leur *concurrence* est en raison des profits qu'ils comptent faire. Les gens affamés achetent pour manger, et leur *concurrence* est en proportion de leurs fonds ; ceux adonnés au luxe achetent pour satisfaire leurs desirs, et leur *concurrence* est en proportion de ces desirs : une forte *concurrence* d'un côté la fait diminuer de l'autre, et lorsquelle se trouve assez forte pour réunir effectivement les intérêts d'un côté du contrat, elle devient

absolument *simple*. Alors elle renverse totalement la balance, et doit bientôt détruire les intérêts divisés.

CHAPITRE VIII.

J'examine ensuite les termes relatifs, *dépense*, *profit* et *perte:* souvent leurs rapports ne sont pas exprimés, ce qui produit des ambiguités qu'il faut éviter. C'est pourquoi j'appelle la dépense *nationale*, lorsqu'elle diminue le fonds national en faveur des autres états. Je l'appelle *publique*, lorsque l'argent provenant d'une contribution nationale est employé par l'état dans le pays même; et *dépense privée*, l'emploi de l'argent qui appartient à des individus ou à des intérêts privés. Celle-ci n'a pas d'autre effet que de favoriser la circulation intérieure. Je distingue encore ce qu'on appelle *dépenser*, et ce qu'on appelle *avancer* de l'argent; le premier marque l'intention de consommer, le second, le dessein d'une aliénation subséquente.

Le profit est ou *positif*, ou *relatif*, ou *composé*.

Il est *positif* lorsque quelqu'un gagne et que personne ne perd: *relatif* lorsque quel-

qu'un gagne précisément ce qu'un autre a perdu: et *composé* lorsque le gain de l'un suppose pour l'autre une perte qui n'est pas égale à la valeur entiere du gain. La même distinction peut s'appliquer à la perte.

CHAPITRE IX.

Les principes fondamentaux qui influent sur les opérations du commerce et de l'industrie étant établis, je passe en revue leurs conséquences politiques, et les effets qui en résultent pour l'état qui a commencé de soumettre son économie politique aux intérêts du commerce. J'appelle cet état *une nation commerçante.*

La premiere conséquence est l'augmentation de la demande de l'ouvrage du peuple, parcequ'il commence alors à fournir les étrangers. Si cette augmentation est subite, elle *haussera* la demande; si elle est graduelle, elle *l'augmentera.* Si les prix haussent sur une branche considérable d'industrie, ils doivent hausser sur toutes, parcequ'il doit y avoir une concurrence pour les ouvriers: le fermier cherche des valets; il faut qu'il les dispute au tisserand, et le premier doit retrouver ses dépenses additionnelles

sur la vente des objets de premiere nécessité. Lorsque cette révolution a lieu, malheur à ceux qui ne peuvent augmenter le fonds de leur subsistance en proportion de l'augmentation de leur dépense. Rien n'est si heureux qu'une augmentation progressive des profits sur l'industrie, et rien de si fâcheux que sa cessation, qui est une suite nécessaire de toutes les augmentations. Lorsque les prix haussent, le marché est abandonné, et les autres nations profitent de cette circonstance pour obtenir la préférence; de là je conclus que la *hausse* de la demande est le précurseur de la décadence du commerce, et son *augmentation* le vrai fondement d'une opulence permanente; mais, comme l'augmentation de la fourniture peut supposer une augmentation d'habitants, l'administrateur doit constamment tenir les subsistances dans une proportion aisée avec la demande: car de là dépend tout. Les subsistances abondantes sont un moyen infaillible de tenir les prix bas, et les révolutions subites et violentes dans la valeur des vivres, peuvent ruiner l'industrie, malgré le concours de toutes les autres circonstances favorables; la raison en est claire; cet article seul comprend les deux tiers de

la dépense totale des classes inférieures ; et leurs gains doivent être proportionnés à leurs dépenses ; mais, comme les gains de ceux qui travaillent pour l'exportation sont fixés, dans une nation commerçante, par les effets de la concurrence étrangere, si leur subsistance n'est pas tenue à un taux égal, leur vie doit être précaire, ou ils doivent se trouver dans une vicissitude perpétuelle entre l'abondance et la disette. On peut juger par là de l'extrême importance, pour une nation commerçante, où les prix des vivres sont sujets à des variations considérables et subites, de distinguer ceux que fournissent les étrangers, de ceux que fournissent les nationaux, aussi bien que l'avantage inappréciable qui résulteroit d'une police sur les grains, qui pût en contenir le prix dans de certaines limites déterminées.

CHAPITRE X.

Cette doctrine me conduit naturellement à examiner les proportions entre *la demande* et *la fourniture ;* et pour mieux exprimer mes idées, je les ai considérées comme deux quantités suspendues dans les bassins d'une balance politique, que j'appelle

balance de l'ouvrage et de la demande, ayant préféré le mot d'*ouvrage* à celui de *fourniture*, parceque ce sont les intérêts des ouvriers principalement que nous examinons.

Lorsque l'*ouvrage* est proportionné à la *demande*, la balance vibre par l'effet d'une double concurrence; le commerce et l'industrie sont florissants ; mais comme l'opération des causes naturelles doit détruire cet équilibre, la main de l'administrateur est constamment nécessaire pour le soutenir.

Après avoir représenté les différents moyens par lesquels la balance se détruit par la prépondérance *positive* ou *relative* de l'un ou l'autre bassin, j'indique les conséquences de cette négligence de la part de l'administrateur. Si le bassin de *l'ouvrage* l'emporte, c'est-à-dire s'il y a plus d'ouvrage que de demande, ou les ouvriers entrent dans une concurrence nuisible qui réduit leurs profits au-dessous du taux convenable, et les fait mourir de faim; ou une partie de leur ouvrage reste entre leurs mains, ce qui décourage l'industrie. Si le bassin de la *demande* l'emporte, alors ou les prix hausseront, et les profits seront consolidés ; ce qui prépare la voie à une riva-

lité étrangere ; ou la demande cessera aussitôt, ce qui marque les entraves mises aux progrès de l'industrie.

Ainsi chaque subversion de la balance suppose un de ces quatre inconvénients : ou les industrieux s'affament les uns les autres, ou une partie de leur ouvrage leur reste, ou leurs profits haussent et se consolident, ou une partie de la demande reste à satisfaire. Voilà ce que j'appelle les effets immédiats de la subversion de cette balance ; j'indique ensuite les conséquences qu'ils entraînent, si l'administrateur n'est pas sur ses gardes pour les prévenir.

Un administrateur doit être constamment attentif, et aussitôt qu'il s'apperçoit d'une tendance trop fréquente d'un des bassins à l'emporter, il doit doucement charger le bassin opposé ; mais ne jamais rien ôter, sans la plus grande nécessité, du côté pesant. Ainsi, quand la prépondérance se trouve du côté de la demande, il doit encourager l'établissement de nouvelles entreprises, pour augmenter la fourniture et conserver les prix au taux précédent ; quand la prépondérance est du côté de l'ouvrage, il faut employer tous les moyens d'augmenter l'exportation, pour empêcher que les

profits ne tombent plus bas que le prix des subsistances.

Chapitre XI.

J'examine ensuite comment l'équilibre de cette balance finit par se détruire.

1°. L'augmentation constante de l'ouvrage suppose une augmentation de bouches, et, par conséquent, de vivres; mais la quantité de vivres dépend de l'étendue et de la fertilité du sol; ainsi, sitôt que le sol refuse de donner plus de vivres, il faut les aller chercher au dehors; et quand la dépense qu'il faut faire pour se les procurer est au-dessus d'un certain taux, les subsistances deviennent trop cheres; ceci augmente les prix, fait abandonner le marché; et la prépondérance se trouve du côté de l'ouvrage, jusqu'à ce que les industrieux entrent dans une concurrence nuisible et s'affament mutuellement: ici le secours de l'argent public devient nécessaire.

2°. Lorsqu'un peuple oisif, abondamment nourri, se livre à l'industrie, il peut, pendant un certain temps, fournir des manufactures au plus bas prix, parcequ'*il ne vit pas* de son industrie, mais s'en amuse seu-

lement. De là vient le bas prix de toutes sortes d'ouvrages de la campagne anciennement, et de l'ouvrage des religieuses encore aujourd'hui; mais lorsque les campagnes sont débarrassées de bouches superflues, et que celles-ci sont réduites à vivre de leur industrie seule, les prix haussent, et le marché est abandonné.

3°. Lorsque l'administrateur leve imprudemment des impôts de maniere à obliger les étrangers à rembourser la partie qui a été payée par les industrieux qui les fournissent, cela fait encore hausser les prix, et le marché est abandonné. Ainsi l'opération des causes naturelles doit faire cesser toute augmentation, à moins que la main de l'administrateur ne soit employée pour en arrêter les mauvais effets immédiats. Lorsque les vivres deviennent rares, et l'extension de l'agriculture trop dispendieuse, il faut qu'il fasse contribuer le public au perfectionnement de la culture du sol; lorsque le prix des subsistances hausse encore par d'autres augmentations, il faut qu'il le baisse au moyen de l'argent public; et lorsque cette opération devient trop étendue, il faut qu'il se borne à produire une diminution du prix de cette partie des subsistances consommée

par ceux qui fournissent les marchés étrangers.

CHAPITRE XII.

Les vices domestiques seuls ne suffisent pas pour ruiner une nation commerçante; il faut qu'elle ait des rivales capables d'en profiter.

Lorsqu'elle fait vibrer la balance de *l'ouvrage* et de *la demande* par des *augmentations* alternatives, elle triomphe et n'a rien à craindre; lorsque celles-ci cessent, il faut qu'elle s'arrête, par le moyen *d'augmentations* et *de diminutions* alternatives, jusqu'à ce que les abus des autres nations la mettent de nouveau en état de vibrer par des *augmentations*; mais aussitôt que le bassin de l'ouvrage a perdu sa prépondérance par la diminution du nombre des industrieux, et que les vibrations de la balance se soutiennent par des *diminutions* alternatives, afin de soutenir les hauts profits de l'industrie, alors tout est ruiné; et les nations étrangeres, malgré tous les désavantages qui accompagnent de nouvelles entreprises, établissent une heureuse rivalité: elles ôtent le pain de la bouche de ceux qui les servoient auparavant, et, en

profitant des avantages dont jouissoient les commerçants, elles font vibrer leur propre balance par des augmentations qui minent peu à peu le commerce des autres, jusqu'à ce qu'il soit totalement éteint.

CHAPITRE XIII.

La rivalité, entre les nations, me conduit à examiner jusqu'à quel point la forme de leur gouvernement peut être favorable ou défavorable à leur concurrence réciproque : cela mene à une digression concernant l'origine du pouvoir et de la subordination parmi les hommes, autant qu'il est raisonnable et conforme à l'équité naturelle, et je conclus que toute *subordination* d'homme à homme, quel que soit leur rapport réciproque, doit être en proportion de leur *dépendance mutuelle*. Les degrés de cette subordination varient comme les nuances d'une couleur. Je les divise néanmoins en quatre. 1. Celui des esclaves à l'égard de leur maître ; 2. celui des enfants à l'égard de leurs parents ; 3. celui des laboureurs à l'égard des propriétaires des terres ; et 4. celui des ouvriers libres employés dans le commerce et les manufactures, à l'égard de leurs

pratiques. En m'élevant un peu au-dessus de ma sphere, je dis que la subordination des sujets envers leurs souverains, dans les gouvernements libres, ne s'étend qu'à l'obéissance exacte aux loix. Je passe ensuite à l'examen de quelques principes anciens; et en comparant la politique de nos ancêtres avec le système moderne, je conclus que le grand obstacle politique aux progrès du commerce et de l'industrie provient plutôt de la subordination arbitraire, irréguliere et indéterminée entre les classes et entre les individus, que de la différence de la forme réguliere et établie de leur gouvernement, de leur législation, de l'exécution et de l'administration de l'autorité suprême. Tant que les loix seules gouvernent, il importe peu par qui elles sont faites ou mises à exécution.

CHAPITRE XIV.

J'essaie dans ce chapitre d'appliquer mes principes à l'économie politique de la république de Lacédémone. Je fais voir que le commerce et l'industrie ne sont pas essentiels à la sécurité et au bonheur. En analysant le plan de Lycurgue, je montre que la perfection en étoit entièrement due à sa simplicité.

CHAPITRE XV.

Je passe ensuite à l'application des principes généraux aux modifications particulieres du commerce.

La balance de l'ouvrage et de la demande favorise également les intérêts *étrangers* et *domestiques* d'une nation : les *premiers* en augmentant son pouvoir et sa supériorité au dehors, les *derniers* en donnant de l'emploi et des subsistances à chacun au dedans. Ces intérêts sont réglés par des principes absolument différents ; et cela mene à de nouvelles combinaisons très dignes d'attention.

Dans le premier livre nous avons considéré les consommateurs et les fournisseurs comme membres de la même société, leurs intérêts étant confondus ensemble ; mais au moment qu'il s'agit de commerce étranger, les intérêts deviennent entièrement séparés : chaque pays se trouve sous la direction d'un administrateur particulier, et ces administrateurs jouent l'un contre l'autre comme une partie d'échecs : celui qui gouverne les consommateurs doit faire tous ses efforts pour apprendre à son peuple à se fournir lui-même. Celui qui est à la tête

des fournisseurs doit faire tout ce qu'il peut pour rendre inutiles les efforts du premier, en vendant à bon marché, et faisant en sorte que les sujets de son rival trouvent leur compte à employer ses fournisseurs préférablement à leurs propres compatriotes. Voilà donc deux plans opposés et contraires qu'il s'agit d'exécuter, et nous essayons d'indiquer les principes qui doivent régler la conduite de ces administrateurs dans toutes les époques de leur prospérité ou de leur déclin. Nous indiquons les moyens de metttre à profit toutes les circonstances favorables pour arriver au but qu'on se propose, et nous ferons voir comment on peut pallier tous les inconvénients inévitables, lorsqu'un remede absolu est impossible.

Chapitre XVI.

Dans ce chapitre je continue mes raisonnements, afin de conduire l'attention de mes lecteurs vers la différence entre les principes du commerce *étranger* et *intérieur;* et réservant le dernier pour un examen subséquent, je commence à chercher la différence entre ces branches de commerce étranger qui rendent les nations *nécessairement*

dépendantes les unes des autres, et celles où la dépendance n'est qu'*accidentelle* : on peut compter sur les premieres ; mais les dernieres étant d'une nature précaire, leur conservation doit être un objet de soin particulier pour l'administrateur.

Le moyen d'y parvenir est de tenir le prix de chaque article d'exportation à un taux proportionné à la possibilité de le fournir, sans jamais souffrir qu'il hausse malgré les occasions favorables que la demande étrangere pourroit offrir. Le danger qu'il faut éviter n'est pas la *hauteur*, mais la *consolidation* des profits ; cette considération doit donc diriger la conduite de l'administrateur sur ce point ; d'un autre côté il doit prendre garde que les classes nombreuses de gens industrieux qui fournissent à la demande étrangere, et qui par des considérations politiques se trouvent réduites au *minimum* des profits, ne soient réduites encore, par une diminution accidentelle de cette demande, au-dessous de ce taux nécessaire : il faut donc qu'il supplée au défaut de la demande étrangere, en procurant d'une maniere quelconque la vente de la portion d'ouvrage qui leur reste ; et s'il faut perdre à cette opération, il vaut

mieux que la perte tombe sur toute la communauté, qui peut la supporter, que sur une seule classe qui en seroit accablée.

CHAPITRE XVII.

Lorsque les manufacturiers se trouvent sans emploi, il faut d'abord en rechercher soigneusement la cause ; elle peut provenir de la hausse du prix des subsistances, de la diminution au dehors, ou de nouveaux établissements de manufactures dans le pays. A chacune de ces causes il faut un remede particulier ; les plaintes des manufacturiers ne sont pas le signe infaillible de la décadence du commerce ; c'est lorsque les profits exorbitants leur sont enlevés qu'ils se plaignent le plus. Les plaintes de ceux qui souffrent réellement, c'est-à-dire de ceux qui sont privés du *nécessaire*, sont foibles et ne s'étendent guere au-delà de ceux qui partagent leur misere. Les vrais symptômes de la décadence du commerce, il faut les chercher dans les demeures des riches, où les consommations étrangeres commencent à se montrer. Un administrateur jugera avec plus de certitude de la décadence de ce commerce, *qui soutient et enrichit le peu-*

ple, par *l'aisance* des classes industrieuses, que par leur *détresse*. Les nations étrangeres donneront volontiers du *pain* à ceux qui les servent ; mais rarement donneront-elles *autre chose* De là je conclus que plus les manufacturiers sont à leur aise, plus un administrateur doit être sur ses gardes pour empêcher que cet avantage momentané n'entraîne et la pauvreté nationale et la détresse particuliere.

Quand la consommation intérieure commence à être fournie du dehors et que les étrangers abandonnent notre marché, ou qu'ils refusent nos marchandises lorsque nous les portons chez eux ; nous avons alors une preuve infaillible d'un commerce déclinant ; quoique l'augmentation de la demande domestique puisse soulager sur le champ toutes les personnes industrieuses devenues oisives, et leur donner même un meilleur emploi qu'auparavant, en fournissant au luxe de leurs compatriotes.

Un administrateur doit être en état de remédier à tous les maux. Lorsque le luxe est sur le point d'extirper le commerce étranger, il faut qu'il soit à l'affût pour s'emparer de chaque ouvrier privé d'ouvrage par les caprices des modes, afin de lui donner un

emploi utile : il peut opposer son exemple à celui des gens plus somptueux, et à mesure qu'il gagne du terrain sur eux, il faut qu'il ouvre tous les canaux pour enlever les manufactures de ceux qu'il fait travailler pour le rétablissement du commerce étranger. Si d'un autre côté il a lui-même le goût du luxe, et qu'il soit disposé à l'encourager, il doit prendre garde que l'exemple de dissipation qu'il donne ne produise l'effet de diminuer le nombre d'ouvriers employés pour fournir à la consommation intérieure et à la demande étrangere. Il remplira ce but en conservant des subsistances abondantes dans le pays, et en tenant fort bas les prix de chaque espece de manufacture; en augmentant par degrés les ouvriers employés en proportion de l'augmentation de la demande. Par ce moyen son luxe augmentera la population sans nuire au commerce étranger. Le grand art consiste donc à adapter l'administration aux circonstances et à la régler d'après des principes invariables.

CHAPITRE XVIII.

Mais comme l'administrateur n'est pas

toujours l'artisan de l'économie par laquelle son peuple doit être gouverné, il doit savoir écarter les inconvénients aussi bien que les prévenir, parcequ'il est en grande partie responsable des fautes de ceux qui l'ont précédé. Ainsi quand ses prédécesseurs ont souffert que l'opération des causes naturelles ait haussé les prix et détruit le commerce étranger, il faut qu'il entre dans le détail le plus minutieux sur chaque circonstance relative à l'industrie, afin de déraciner la cause réelle de ces augmentations. Quand pour guérir une maladie on n'applique pas le remede convenable, il en résulte souvent les conséquences les plus funestes.

Si un administrateur, par exemple, veut remédier aux *profits consolidés*, en multipliant les ouvriers employés dans des manufactures, lorsque les hauts prix ne viennent que de la cherté des vivres : par cette seule méprise il gâtera tout. Ceux qui ne gagnent réellement que le nécessaire physique entreront alors en concurrence et s'affameront mutuellement; mais si, au lieu de multiplier les bras, il augmente les subsistances, les prix baisseront, et alors, en tenant les ouvriers dans une juste proportion avec la demande, ils descendront naturellement

et progressivement au taux le plus bas, et l'exportation se fera avec succès.

Je considere les *profits consolidés* et les *hauts prix des subsistances* comme des vices dans un état, qu'il est au pouvoir de l'administrateur de corriger ; mais il y a une troisieme cause de hauts prix, (c'est-à-dire hauts relativement à ceux des autres pays), qui ruinera également le commerce étranger malgré toutes les précautions.

C'est ce qui arrive lorsque les autres nations ont appris à profiter de la supériorité de leurs avantages naturels. J'ai fait voir comment les vices intérieurs mettent les étrangers en état de devenir nos rivaux ; mais, sans ce secours, toute nation bien gouvernée sera capable de profiter de sa propre supériorité naturelle malgré la meilleure administration de l'autre côté. L'unique remede, dans ce cas, est que la nation dont le commerce commence à décliner, en conséquence de la supériorité naturelle des autres nations, observe strictement la *frugalité*, et tente tous les moyens d'inspirer le goût du luxe à ses rivaux : qu'elle attende, avec patience, jusqu'à ce que les commençants sans expérience éprouvent les inconvénients qui accompagnent un genre de

vie dispendieux et des profits consolidés. Outre ce moyen, il en est d'autres qui dépendent de l'application judicieuse de l'argent public, machine d'un effet irrésistible dans le commerce, capable de ruiner celui de toute autre nation qui ne seroit pas soutenu par des moyens semblables, et de maintenir l'exportation en dépit des plus grands désavantages naturels; mais je renvoie ces principes au cinquieme livre, où nous traiterons de l'emploi des impôts.

Ayant indiqué les moyens de conserver le commerce étranger déja établi, j'examine ensuite comment ces nations qui, faute de prévoyance, ont contribué à l'élévation d'autres plus industrieuses, en entretenant avec elles un commerce désavantageux, peuvent prévenir l'épuisement de leurs trésors, apprendre à se fournir elles-mêmes de toutes les choses nécessaires, et profiter de leurs propres avantages naturels, pour devenir les rivales de celles qui les ont peut-être appauvries, et non seulement reprendre leur ancien rang, mais poser les fondements d'une économie politique capable de les élever au niveau des états les plus florissants.

Je finis mon chapitre en invitant le lecteur à faire attention à la différence qui se trouve

entre la *théorie* où tous les vices qu'il faut corriger paroissent à découvert et sans mêlange, et la *pratique* où ils sont souvent difficiles à découvrir, et si entre-mêlés, qu'il est à peine possible d'appliquer un remede qui ne produise de très grands inconvénients. Si le remede contre les abus étoit aussi aisé à appliquer qu'on pourroit le croire d'après la théorie, ils seroient bientôt corrigés par-tout.

Il faut donc que les spéculatifs se méfient de leur science, lorsqu'en matiere d'administration ils donnent des conseils à ceux qui sont disposés à les suivre aveuglément, ou quand ils entreprennent de s'en mêler eux-mêmes. Un homme consommé dans la pratique sent des difficultés qu'il ne peut réduire en principes, ni rendre intelligibles à tout le monde; mais l'homme à théorie entreprendra hardiment de remédier à tous les maux, et celui qui n'en prévoit point du côté opposé échouera probablement; après quoi il pourra bien rendre raison de son mauvais succès. Celui qui possede une bonne théorie peut être excellent dans le conseil, mais sans une pratique longue et éprouvée, il ne fera jamais qu'un administrateur maladroit.

CHAPITRE XIX.

Après avoir traité des principes fondamentaux du *commerce* et de *l'industrie*, ayant expliqué la doctrine de la *demande* et de la *concurrence*, la théorie des *prix*, ainsi que des causes de leur *hausse* et de leur *baisse*, la différence entre les *prix coûtants* et les *profits*, la *consolidation* de ceux-ci, et les effets de cette *consolidation* sur une branche quelconque de manufacture, j'expose mon sujet sous un nouveau jour, en le présentant au lecteur sous un point de vue plus étendu. Après avoir, pour ainsi dire, étudié la carte de chaque province, nous devons maintenant examiner celle du pays entier. Ici toutes les rivieres et les villes principales sont marquées, mais on a supprimé les ruisseaux, les villages, etc.; ce n'est qu'un résumé succinct de ce qu'on a déja parcouru. Le commerce, considéré sous ce point de vue, se divise en trois districts, ou suivant les trois époques de la vie, *l'enfance*, *l'âge viril* et *la vieillesse*.

Pendant *l'enfance* du commerce, l'administrateur doit établir la base de l'*industrie*; il doit multiplier les besoins, encourager à

y fournir; enfin il doit observer les principes du premier livre, avec cette addition qu'il faut exclure toute importation d'ouvrage étranger. Le luxe ne peut produire que de bons effets, lorsqu'il ne tend qu'à bannir l'oisiveté, à donner du pain à ceux qui sont dans le besoin, et à stimuler l'adresse.

Lorsqu'un peuple se livre sérieusement au travail, que l'oisiveté est déracinée, et que l'adresse est portée à sa perfection, alors l'administrateur doit essayer d'écarter tous les obstacles qu'a dû occasionner l'exécution de la premiere partie de son plan. Il faut enlever l'échafaudage, lorsque l'édifice est achevé. Ces embarras sont les hauts prix sur lesquels il a été obligé de fermer les yeux, pendant qu'il cherchoit à inspirer le goût de l'industrie pour l'avancement de l'agriculture et des manufactures; mais à présent qu'il veut fournir les marchés étrangers, il doit multiplier les bras, les mettre en concurrence, réduire, tout à la fois, les prix des subsistances et de l'ouvrage: lorsque cela devient difficile, à raison du luxe du peuple, il faut qu'il attaque les mœurs des riches, qu'il réprime la consommation domestique des superfluités, afin d'avoir plus de bras pour fournir aux étrangers.

Digitized by Google

La derniere époque du commerce est bien la plus brillante, lorsqu'après l'extinction du commerce étranger, les richesses acquises commencent à circuler dans l'intérieur. La variété des nouveaux principes qui naissent de cette révolution fait le sujet de ce qui reste à examiner dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XX.

Avant de traiter les principes du commerce intérieur, je prépare la voie par une courte dissertation sur le mot *luxe*. J'essaie d'analyser à fond ce mot, afin de découvrir et de ranger, par ordre, toutes les idées qu'il peut présenter. Je justifie de cette maniere la définition que j'en ai donnée (qui est la consommation de choses superflues), et je fais voir que le luxe que je recommande est exempt de vice et d'abus.

Je distingue donc entre *le luxe*, *la sensualité* et *l'excès*, trois termes souvent confondus, quoiqu'ils présentent des idées très différentes. Un homme peut consommer une grande quantité de choses superflues par un principe d'ostentation, ou même dans la vue politique d'encourager l'industrie. Voilà ce que j'appelle *luxe*. La *sensualité* peut

être satisfaite dans une cabane aussi bien que dans un palais ; *l'excès* est purement relatif aux circonstances ; le *luxe*, par conséquent aussi bien que la *sensualité* ou toute autre passion, peut être porté à *l'excès*, et par là devenir vicieux. Or, *l'excès*, dans la consommation, est vicieux à mesure qu'il affecte nos intérêts *moraux*, *physiques*, *domestiques* ou *politiques*, c'est-à-dire notre *ame*, notre *corps*, notre *fortune privée* ou *l'état*. Lorsque la consommation que nous faisons ne nuit sous aucun de ces rapports, nous pouvons dire qu'elle est modérée et exempte de vice.

Nos intérêts *moraux* et *physiques* souffrent par l'excès dans *le boire*, *le manger*, *l'amour*, *le repos* ou l'indolence, suivant que ces jouissances affectent respectivement *l'ame* ou le *corps*, ou l'un et l'autre à la fois.

Notre intérêt *domestique* nous fait appeller souvent *excès* ce que la nature trouve à peine *suffisant*, et dans d'autres occasions, l'ame et le corps se détruisent par les *excès* qui ont contribué à amasser les plus grandes fortunes.

L'inconvénient *politique*, le plus direct d'un luxe excessif, est la perte du commerce

étranger: les plus indirects suivent ceux que nous avons déja décrits, et en sont des conséquences, parcequ'ils peuvent rendre négligents et incapables, avides et corrompus, ceux qui sont employés au service de l'état; mais ces maux sont plus proprement les effets *directs* de l'imperfection de l'esprit, que des conséquences *naturelles* résultant de l'excès dans la consommation des choses superflues. Il faut donc les envisager comme des effets secondaires, puisqu'ils peuvent provenir de l'avarice aussi bien que de la prodigalité. Corriger des vices politiques, c'est sarcler un parterre de jeunes fleurs; toutes les racines sont mêlées, et les feuilles se ressemblent; il faut donc avoir l'adresse et le discernement d'un bon jardinier, pour entreprendre une pareille opération.

CHAPITRE XXI.

Du luxe je passe au *nécessaire physique*, que je définis d'après la consommation qu'il suppose. Un homme a son nécessaire physique lorsqu'il est *nourri*, *vêtu* et *à l'abri des dangers*; mais, comme nous voyons que ces jouissances ne suffisent nullement pour satisfaire ses desirs, j'établis une autre es-

pece de *nécessaire*, que j'appelle *politique*. Je mesure celui-ci aussi par la consommation qu'il suppose; savoir, celle qui convient au *rang* de la personne.

Le *rang* est encore déterminé par *l'opinion commune des hommes;* et cette *opinion* est fondée sur des circonstances relatives à la *naissance,* à l'*éducation* ou aux *habitudes des* personnes. Lorsque l'opinion commune a assigné à quelqu'un un certain rang, il acquiert le droit de jouir de certains objets de *superflu physique*, qui entrent dans la composition de son *nécessaire politique.* Ainsi ceux qui sont élevés au dessus du niveau de la derniere classe doivent avoir un habit de dimanche; le fermier doit être mieux vêtu que celui qui travaille sous lui; le curé de la paroisse doit avoir une soutane; le magistrat d'une petite ville doit avoir des manchettes, et peut-être des bas de soie; un prévôt, un habit de velours, et un lord-maire, une voiture de parade; ces objets et d'autres semblables constituent ce que j'appelle le *nécessaire politique.*

Le rang d'un homme l'oblige quelquefois à faire de certaines dépenses qui peuvent affecter même *son nécessaire physique:* combien de fois ne voyons-nous pas des gens

se

se couvrir les épaules aux dépens de leur ventre. La concurrence entre les desirs de notre *esprit* et ceux qui dérivent de notre *économie animale* est si forte, qu'il est souvent difficile de déterminer si l'impossibilité de fournir à nos *besoins physiques*, provient de ce que nous avons trop accordé à d'autres desirs, ou d'une pauvreté réelle.

Les dernieres classes du peuple, dans un pays de commerce, doivent être restreintes à leur nécessaire physique; mais cette restriction doit être opérée, non par *l'oppression*, mais par les effets de la *concurrence* seule. Tant que cette concurrence est soutenue parmi ceux de la même classe, son effet est de les réduire toutes au *nécessaire physique*; et, quand elle les réduit plus bas, c'est un vice qu'il faut arrêter. Un talent particulier, dans certains ouvriers de la même classe, les élevera au-dessus de ce niveau; et plus ils pourront s'élever au-dessus de la concurrence, plus leurs profits seront considérables: en devenant maîtres dans quelque art, ils partagent les profits de ceux qu'ils emploient, et s'élevent ainsi en rang et en fortune, pourvu que leur frugalité coucoure avec tous les autres avantages naturels ou acquis. C'est donc un principe qu'il faut

encourager universellement la concurrence jusqu'à ce qu'elle ait eu l'effet de réduire les industrieux au nécessaire physique, et d'empêcher qu'elle ne les réduise plus bas. De là résulte la nécessité d'employer tous les moyens de soulager certaines classes du fardeau de leurs enfants, si vous voulez qu'elles se perpétuent, et d'empêcher que les impôts et les autres charges ne les affectent d'une maniere inégale.

CHAPITRE XXII.

Ici je traite directement du commerce intérieur, qui a lieu après l'extinction du commerce étranger, lorsque tous les efforts pour le rétablir se sont trouvés inutiles. Une nation opulente, en pareil cas, ne doit pas se croire sans ressources : un habile administrateur saura rendre son peuple heureux dans toutes les situations ; c'est un principe universel de conduite publique et particuliere, que de regarder en avant, et d'améliorer le présent d'après l'expérience du passé. Un grand inconvénient, qui résulte du commerce étranger *déja perdu*, est qu'il n'est plus question de faire de nouvelles acquisitions de richesses, ou de remplacer un

son de ce qui peut avoir été envoyé hors du pays. Mais les plus grands inconvénients se font sentir par la perte de ce commerce: ils sont sans nombre, s'il ne se trouve pas un habile administrateur à portée de les prévenir.

Pour les indiquer suivant leur ordre, je fais une récapitulation succincte de mes principes. L'idée la plus simple suffit pour en faire sentir la force; et lorsque le lecteur s'apperçoit d'une répétition qui lui paroît superflue, il doit faire attention que cette circonstance même est une preuve de leur exactitude. Nous devons, dans cette science, nous servir de nos principes, comme un charpentier se sert de sa regle; cet instrument n'a rien de nouveau pour lui, il faut cependant qu'il l'ait toujours à la main, pour savoir avec précision tout ce qui est relatif à son ouvrage.

J'introduis, dans ce chapitre, une courte dissertation sur la différence entre le luxe ancien et moderne; j'en expose brièvement la nature et les effets. J'indique la ressemblance entre le luxe des temps modernes et celui du petit nombre de grandes villes commerçantes de l'antiquité, telles que Tyr et Carthage; je fais voir en quoi il différoit du

luxe qui a causé la chûte des empires de l'Asie et de Rome.

Lorsque les empires étoient une fois formés, ils se ruinoient par le luxe, et se conservoient par le moyen de leurs guerres, parceque celles-ci faisoient circuler leurs richesses.

Lorsque les états commerçants prirent une forme militaire, et chercherent à faire des conquêtes, leur ruine suivit de près cette ambition, parceque la guerre détruisoit l'industrie, source de leur grandeur.

Voici, selon moi, d'où provient cette différence : c'est que dans les *monarchies*, les richesses, d'où naissoit le luxe, étoient le fruit de la rapine, et dans *les autres* celui de l'industrie; les premiers ne donnoient aucun équivalent de leurs richesses, comme faisoient les autres. Lorsqu'on acquiert sans donner un équivalent, on dissipe sans mesure. Le luxe des brigands étoit extrême et violent; celui des marchands, systématique et proportionné. Le luxe des monarchies entraîna la négligence des affaires publiques.

Dans les villes, ce fut cette négligence qui détruisit le luxe. Le seul avantage du luxe, dans les monarchies, étoit d'assouvir les passions; et c'étoit, chez les autres, son

unique inconvénient. D'après ce contraste, j'établis la différence entre le luxe ancien et le luxe moderne. Le premier étoit violent; le dernier est méthodique, et ne peut être soutenu que par l'industrie et la liberté. Une autre conséquence est que la rapine est aussi incompatible avec l'industrie, que le pouvoir arbitraire; par conséquent les souverains absolus, qui établissent l'industrie dans leur pays, pour jouir des douceurs du luxe et de l'opulence, préparent insensiblement des entraves à leurs successeurs qui, par cette raison seule, doivent soumettre leur gouvernement à un système régulier de loix et d'économie politique.

Ce moyen vaut mieux pour limiter le pouvoir arbitraire des souverains, que toutes les rebellions qu'on a jamais imaginées. La confusion établit le pouvoir arbitraire, l'ordre le détruit.

CHAPITRE XXIII.

Lorsqu'une nation, qui s'est enrichie par un commerce soutenu et réciproque de manufactures avec d'autres nations, trouve que la balance du commerce tourne contre elle, son intérêt est de l'arrêter totalement, et de rester comme elle est, plutôt que de con-

tinuer, par habitude, un commerce qui, par un changement de circonstances, doit produire des effets très opposés aux avantages qu'il procuroit auparavant. Cette cessation peut être opérée par le moyen de droits et de prohibitions, qu'un administrateur saura mettre sur les importations aussitôt qu'il s'apperçoit qu'elles commencent à l'emporter sur les *exportations* de son pays.

J'éclaircis ces principes par l'examen de ceux qui influent sur l'érection des communautés dans les villes et les bourgs. Je fais voir comment on peut les considérer comme autant d'états que le luxe domestique, les impôts et le haut prix des vivres ont mis dans l'impuissance de soutenir la concurrence avec les étrangers, c'est-à-dire avec le pays libre qui représente ici le reste du monde. Je fais voir combien les privileges exclusifs sont raisonnables en faveur de ceux qui partagent le fardeau particulier de la communauté, autant seulement que cela regarde la fourniture de leur propre consommation; et j'indique les moyens d'empêcher tout ce qui peut décourager l'industrie, toutes les fois qu'elle a pour objet de fournir aux besoins de ceux qui ne sont pas compris dans la corporation.

Je conclus de l'usage constant et soutenu, de lever des *impôts* dans des villes érigées en communautés, que ces *impôts* sont une conséquence très naturelle du luxe et de la perte du commerce étranger ; et comme ces villes ont donné au souverain l'idée de les étendre universellement, il n'est pas étonnant de voir le commerce étranger anéanti, en conséquence de ces extensions si peu réfléchies.

CHAPITRE XXIV.

Je considere ensuite les précautions qu'il faut prendre au moment critique d'une grande révolution, par laquelle un peuple se voit déchu du droit d'être compté au rang des nations commerçantes.

Un administrateur qui examine attentivement tous les objets d'importation, et l'emploi qu'on en fait, reconnoîtra facilement quand il faut l'encourager, la restreindre ou la prohiber.

Il faut toujours que cet examen renferme tous les rapports, parceque l'importation de chaque marchandise étrangere affecte plusieurs intérêts différents, tant au dehors qu'au dedans de la nation, les uns directement, et d'autres par ses conséquences. Rien

n'est si compliqué que les intérêts du commerce. L'importation d'une marchandise peut d'abord favoriser les intérêts de ceux du pays qui la reçoivent en retour de leur exportation ; l'importation peut être utile aux progrès des manufactures, pourvu qu'elle consiste en objets qui leur soient propres : mais si la manufacture entiere qui en est produite ne sert qu'à la consommation intérieure, cette importation nuira en général à l'intérêt national. L'importation des vins et des eaux-de-vie est une épargne considérable sur les subsistances, dans les pays septentrionaux, où les liqueurs distillées des grains suppléent à leur défaut. Un administrateur doit examiner ce rapport et beaucoup d'autres, avant de condamner un objet quelconque d'importation. Cet examen fait, et les comptes étant arrêtés de part et d'autre, chaque objet d'importation désavantageux doit être enlevé ; et s'il résulte de là une cessation générale d'exportation, alors le commerce étranger est enterré avec honneur sans aucune révolution violente, parcequ'on suppose que l'administrateur a procédé par degrés, et cherché, pendant tout ce temps-là, à accroître la consommation intérieure à mesure que les industrieux étoient

réduits à une oisiveté forcée par les autres opérations.

Lorsque le commerce étranger est anéanti, il faut réduire le nombre des habitants à la proportion des subsistances du pays, supposé que leur prospérité précédente les ait portés au-delà ; la richesse nationale sera conservée en entier, et circulera de maniere à procurer à chacun des vivres et de l'emploi.

CHAPITRE XXV.

A quelque extrémité qu'une nation soit réduite en fait de commerce étranger, elle trouvera toujours une demande au dehors pour les objets superflus de ses productions naturelles, lesquels, s'ils sont bien administrés, deviendront un moyen d'augmenter la richesse nationale.

Si l'exportation des subsistances se soutient tandis que plusieurs habitants du pays se trouvent dans le besoin, les entraves qu'on mettroit sur cette exportation ne remédieroient pas au mal ; parceque les malheureux continueroient toujours de l'être jusqu'à ce qu'on vînt à leur secours, et qu'on les mît en état de disputer les subsistances de leur propre pays aux nations étrangeres. La prin-

cipale cause de ce phénomene est la prépondérance de la balance de l'ouvrage dans le pays. Lorsque la demande intérieure ne remplit pas le vuide dont nous avons parlé, il en résulte une concurrence vicieuse parmi ceux qui travaillent pour le nécessaire physique ; le prix de leur travail se trouve au-dessous du taux commun des subsistances *au dehors:* leur portion est exportée, et ils sont réduits à mourir de faim.

L'administrateur d'un peuple vivant dans le luxe doit donc tâcher de tenir la balance égale ; et si la subversion en est nécessaire, il vaut mieux qu'elle arrive par la prépondérance du bassin de la demande. En voici la raison.

Toutes les subversions sont mauvaises et accompagnées de conséquences fâcheuses. Si la prépondérance est du côté de l'ouvrage, les industrieux seront affamés, leurs subsistances seront exportées ; la nation gagne à cette balance ; mais elle semble vendre en quelque façon ses habitants. Si la prépondérance est du côté de la demande, le luxe augmentera ; mais les pauvres seront nourris aux dépens des riches, et le fonds des richesses nationales restera comme il étoit. C'est pourquoi, lors de la cessation

du commerce étranger, il faut ou perdre vos sujets ou encourager le luxe.

L'administrateur, après avoir réglé les intérêts de son commerce extérieur, doit s'appliquer avec plus de soin que jamais aux affaires *domestiques*. Je réduis à trois les objets principaux de son attention. 1. Régler les progrès du luxe suivant le nombre d'ouvriers prêts à fournir à la demande. 2. En fixer les bornes, c'est-à-dire la multiplication de son peuple à la proportion de l'étendue et de la fertilité du sol. 3. Enfin distribuer son peuple en classes, suivant que l'exigent les circonstances dont il n'est pas le maître.

Ici j'indique les raisons pourquoi le luxe fait moins de mal dans un grand royaume que dans un petit état. Pourquoi des loix somptuaires sont bonnes dans une ville impériale de l'Allemagne, et pourquoi elles seroient nuisibles à Londres et à Paris. Pourquoi l'établissement d'une armée permanente dans un *pays complètement peuplé* et riche, exige des efforts pour diminuer le luxe, pour empêcher une trop grande prépondérance de la demande et la hausse des prix, qui ôteroit l'espoir de recouvrer le commerce étranger.

Ayant parcouru rapidement les objets de l'attention d'un administrateur, j'examine les conséquences naturelles de cette révolution sur l'esprit, le gouvernement et les mœurs d'un peuple qui, d'industrieux et frugal qu'il étoit, est devenu somptueux et recherché.

Les commerçants retirent leurs fonds à mesure que le commerce décline, et les prêtent à des propriétaires de terres qui, par là, se trouvent en état de se livrer au luxe. Cela dédommage l'industrieux de la perte de la demande étrangere. Lorsque l'argent, employé auparavant à en accroître la masse, commence à circuler dans le pays pour procurer des choses superflues et pour augmenter la consommation domestique, le pays paroît tous les jours devenir plus riche; les artisants et les manufacturiers, qui étoient réduits auparavant au nécessaire physique, se trouvent alors dans l'aisance: ils augmentent leur consommation; cela accélere la circulation; un air d'abondance et d'aisance se répand sur tout le pays; les effets même de leur décadence paroissent des preuves invincibles de leur prospérité.

Un administrateur peut considérer les richesses sous trois rapports différents; ou

comme une mine tant qu'elles restent enfermées ; ou comme un objet de commerce quand elles sont employées pour en acquérir davantage ; ou comme un objet de luxe et un fonds susceptible d'être imposé lorsqu'elles servent à satisfaire nos besoins politiques.

La tournure générale d'esprit et la disposition des habitants de tous les pays (relativement à l'argent), peut, ce me semble, être réduite à l'une ou à l'autre de ces trois modifications. Le devoir d'un administrateur est de disposer l'esprit de son peuple de maniere à former son goût pour la dépense par degrés insensibles, et de le modeler d'après les principes qui contribuent le plus à la prospérité nationale. Le goût d'entasser des richesses chez les particuliers ne peut guere être avantageux à l'état ; quand l'état les entasse, le cas est très différent, comme nous le ferons voir. Tant que l'argent est employé à en acquérir davantage, il ne peut jamais procurer au propriétaire ni pouvoir ni autorité ; mais lorsque dans le dernier cas il est employé pour satisfaire nos desirs, il procure du pouvoir à l'ambitieux, qui peut par conséquent partager cette influence dont personne ne doit jouir que celui qui est à la tête de l'état. C'est là la source

des factions et des cabales les plus dangereuses. C'est par de tels moyens que les gouvernements bons ou mauvais se changent en anarchie. Les richesses particulieres corrompirent et détruisirent enfin la république romaine ; les richesses privées seules établirent la liberté en Hollande, sur les ruines de la tyrannie espagnole. Aussitôt donc que les habitants d'un pays commencent à employer leurs richesses pour satisfaire leurs goûts, l'administrateur doit en même temps commencer à s'enrichir lui-même pour conserver la supériorité qui est essentielle à *celui* qui est le principe de toute action ; s'il ne peut y réussir, le pouvoir qu'il a disparoîtra bientôt, et le gouvernement prendra une nouvelle forme.

Un administrateur acquiert des richesses en imposant des taxes sur son peuple. La rapine est la taxe du despote ; la capitation, l'impôt territorial, et d'autres qui affectent les personnes, sont celles du monarque ; les accises sur les consommations sont imposées par des gouvernements limités. Les premieres ruinent tout, les secondes affectent les richesses croissantes, et les dernieres accélerent la dissipation. Je termine mon chapitre par de courtes observations historiques

concernant le pouvoir et l'influence des grands dans différentes circonstances.

CHAPITRE XXVI.

Je considere ensuite la nature de ce que j'appelle *balance de la richesse.* Plus il y a de circulation dans un pays, plus cet objet devient important. Tant que la plus grande partie du numéraire d'une nation étoit enfermé, ou qu'il ne circuloit que par la rapine et l'extorsion, on s'appercevoit à peine de ses effets reconnus dans les temps modernes, où l'industrie le fait circuler comme l'équivalent des services.

Les especes ou le numéraire qui circulent dans un pays doivent être considérés comme une portion du patrimoine national; ils changent constamment de main dans un pays d'industrie, et celui qui devient propriétaire d'une partie est propriétaire d'une partie proportionnée du fonds public.

Au moyen de cette espece de propriété on peut acquérir toutes les autres. Lorsqu'elle est donnée pour une portion de terre: cet échange ne produit aucune différence dans la situation respective des parties; un bien en terres ne vaut ni plus ni moins qu'un au-

tre de la même valeur en argent. Si j'achette une rente ou que je paie mes dettes avec l'argent que j'ai dans ma poche, ni moi ni la personne avec qui je traite n'éprouvons aucun changement dans notre situation, relativement à la richesse.

Mais si j'emploie mon argent en marchandises de consommation pour mon propre usage, aussitôt que j'ai consommé une portion quelconque de ce que j'ai acheté, je deviens d'autant plus pauvre : car cette opération anéantit en quelque sorte, quant à moi, l'argent que j'avois. C'est ce que j'appelle la vibration de la balance des richesses ; je deviens plus pauvre, et celui qui a produit l'objet que j'ai consommé pour mon usage en est d'autant plus riche : la balance a donc tourné contre moi en sa faveur.

Comme plusieurs personnes vivent en produisant des objets de consommation, un des usages de l'argent est de rendre *inconsommables*, pour ainsi dire, le superflu de notre propre consommation. Par cette opération le superflu passe en d'autres mains qui le consomment, et le numéraire que reçoivent les industrieux en échange sert à fournir à tous leurs besoins à mesure qu'ils desirent de les satisfaire.

La

La vibration de la balance des richesses n'est donc autre chose que le changement qui a lieu tous les jours, quant à la proportion relative des richesses entre les individus d'un état; mais comme cette vibration ne peut arriver que quand l'argent que quelqu'un possede vient à disparoître, sans qu'il conserve en sa possession aucun équivalent réel qu'il puisse aliéner pour la même valeur; il s'ensuit que la balance tourne constamment en faveur de ceux qui vendent ou leurs effets ou leurs services, ou leurs ouvrages; et ils conservent cette balance à mesure que leur gain excede leur propre consommation. De l'autre côté la balance tourne constamment contre les consommateurs oisifs, parcequ'ils sont censés ne rien produire; par conséquent toute leur consommation va en diminution de leurs richesses.

Jusqu'ici il n'a été question que de la balance de la richesse mobiliaire, c'est-à-dire de l'argent; mais l'introduction de celui-ci ainsi que le goût des superfluités produit l'effet de convertir la *propriété solide* en ce que j'appelle *monnoie symbolique.*

Une fois que ce rafinement sur l'usage de l'argent a lieu, nous voyons les maisons, les terres, les jurisdictions, les provinces,

les principautés, les couronnes, les sceptres, les empires mis en circulation par le moyen de la monnoie symbolique appellée billets de banque, actions dans les fonds d'une banque, comptes, engagements, hypotheques, aliénations de domaines, hypotheques sur les impôts, cessions faites par des traités définitifs.

Comme la frugalité et l'industrie de nos jours sont capables d'entasser les plus grandes fortunes et de les convertir en propriétés solides, de même la dissipation, par le secours de la monnoie symbolique, est un moyen sûr de les anéantir : de là je conclus que la dissipation suppose de la frugalité et la frugalité de la dissipation. Dans tous les pays où la circulation est considérable, elles se contre-balancent et se détruisent mutuellement : et puisque l'égalité des fortunes est impossible à maintenir sans proscrire les aliénations, c'est-à-dire la circulation, le meilleur moyen d'établir l'égalité chez un peuple est, ce me semble, de rendre les individus riches alternativement.

Je termine mon chapitre par un examen des effets des dettes nationales sur la vibration de cette balance ; et je conclus d'après les principes déja établis que, respectivement

aux intérêts collectifs de l'état, c'est-à-dire entre l'état lui-même, les créanciers et le peuple, les emprunts publics ne produisent aucune vibration des richesses : mais que suivant que l'argent emprunté est dépensé au dedans du pays ou au dehors, la balance vibre d'autant entre les individus au dedans, ou tourne contre l'état en faveur des nations étrangeres.

CHAPITRE XXVII.

J'essaie ensuite de faire voir combien il est indispensable à un administrateur d'acquérir une connoissance parfaite de la nature et des effets de la circulation. Il se trouve par là en état de juger quand l'argent *qui circule* dans un pays suffit pour entretenir les échanges; et lorsqu'il ne suffit pas, il apprend à en augmenter la quantité, soit en le faisant sortir des coffres toutes les fois que les habitants cherchent à l'enfermer, ou en y substituant une autre monnoie symbolique, ou du papier lorsque les especes manquent réellement.

J'observe ici que la monnoie *de circulation* ou la monnoie *courante* d'une nation est constamment en proportion du goût des riches

pour la dissipation et de l'application des pauvres à l'industrie.

Lorsque la dissipation des riches tend à détourner les industrieux en les empêchant de fournir à l'exportation ; alors l'administrateur, au lieu d'autoriser la conversion de la propriété solide en faveur de la circulation intérieure, par l'introduction d'une monnoie symbolique, doit rendre cette opération plus difficile en permettant, sur les terres, des substitutions, des fidéicommis, et autres inventions pour diminuer le crédit des jeunes gens, retarder le terme de leur majorité, etc.

D'un autre côté, tant que les terres sont mal cultivées, que les classes nombreuses demeurent pauvres et oisives, et que l'argent reste renfermé, l'administration doit suivre une route toute opposée : il faut employer tous les moyens de faciliter et d'établir le crédit de ceux qui ont une propriété solide, tels que l'introduction des prêts à intérêt, la cessation des substitutions sur les terres pour en faciliter la vente, afin de liquider les demandes des industrieux contre les propriétaires, en déclarant même la cause des créanciers la plus favorable dans tous les procès douteux; et enfin en permettant

l'arrêt sur les personnes pour dettes mobiliaires ; c'est-là, si je ne me trompe, soutenir les intérêts des créanciers, autant qu'il est possible, dans une nation libre quelconque. En un mot, tout réglement devient utile lorsqu'il peut favoriser les industrieux, accélérer la circulation, et établir, en faveur de chacun, un crédit proportionné à ses facultés.

Plus l'argent devient nécessaire pour entretenir la consommation, plus il est aisé de lever des impôts, dont l'usage est de favoriser le bien public en prenant aux riches un fonds suffisant pour employer, au service de l'état, ceux *qui méritent* et ceux qui sont *pauvres;* ou pour corriger les mauvais effets du luxe domestique, quant au commerce étranger, en formant un fonds pour le paiement des primes sur l'exportation.

Un administrateur, en levant des impôts, doit faire attention à la nature de ces branches de circulation qui font vibrer la balance, afin de les distinguer de celles qui ne supposent aucune vibration. Lorsqu'un homme achette une terre, il seroit absurde de lui faire payer un impôt de *cent pour cent*, quoique vous puissiez, avec sûreté, le

faire lorsqu'il achete une bouteille de liqueur ou une livre de chocolat.

Dans les impôts sur la consommation, il faut être très attentif à ne pas confondre ceux payés par les hommes qui consomment pour satisfaire leurs desirs, avec ceux que paient les gens qui ne consomment que pour produire, c'est-à-dire ceux qui affectent les riches, et ceux qui affectent les industrieux.

Un administrateur doit encore voir clairement jusqu'à quel point les impôts peuvent influer sur les prix des objets d'exportation: si ces prix en sont affectés, il faut les rendre avec intérêt, et même, lorsque cela ne suffit pas pour soutenir la concurrence étrangere, il faut y ajouter des primes ou récompenses au moyen de nouvelles impositions sur la consommation intérieure.

Comme toutes les augmentations doivent cesser enfin, les expédients pour soutenir le commerce étranger contre l'influence des abus intérieurs doivent cesser aussi; mais lorsque le commerce s'arrête, les impôts peuvent être augmentés, parceque les considérations en faveur de l'exportation n'ont plus lieu. Il faut alors que l'administrateur change de plan, et qu'il emploie tout le pou-

voir et l'influence que lui donne un trésor bien fourni, pour déraciner tous les abus qui ont tari la source qui fournissoit à son pays des augmentations continuelles de richesses.

Je finis mon chapitre par cette réflexion, que, sous un administrateur sage, chaque vice de l'état porte avec lui son remede propre.

Si le luxe éteint le commerce étranger, il donne lieu aux impôts; et l'argent entre les mains d'un bon administrateur est un moyen infaillible de corriger toutes sortes d'abus.

En parlant des impôts, il arrive souvent que je ne vois pas plus loin que ma plume. Lorsque je leve la tête et que je regarde autour de moi, je trouve la politique de mon cabinet bien différente de celle du siecle où je vis. Je conviens que la différence est frappante; mais la raison est toujours raison, et il n'y a point d'impossibilité à supposer qu'elle soit réduite en pratique.

CHAPITRE XXVIII.

Les prix supposent une aliénation pour de l'argent, et les aliénations fréquentes et familieres peuvent seules fixer un taux.

Le prix des objets de premiere nécessité regle, en grande partie, celui de toute autre chose. Or, les aliénations fréquentes et familieres de ces objets supposent de l'industrie et une classe nombreuse d'ouvriers libres, parcequc ceux-ci seuls sont les acheteurs; la consommation des choses nécessaires par ceux qui sont occupés à les produire pour eux-mêmes ne suppose aucune aliénation. Ainsi, si chacun se fournissoit à lui-même les choses nécessaires, l'aliénation n'en auroit point lieu, il n'y auroit par conséquent aucun prix fixe. Il s'ensuit de là que le prix de ces choses dépend des occupations d'un peuple, et non de la quantité de leurs espèces.

Le taux du prix des *subsistances* est en raison composée du nombre de ceux qui sont obligés d'acheter, et de la demande de leur travail: le prix des vivres ne peut jamais s'élever au dessus du niveau des facultés des classes nombreuses d'un peuple, parcequ'aussitôt que le prix excede les moyens de l'acheteur, il retire sa demande; et lorsque la demande d'une classe nombreuse est retirée, les subsistances se trouvent en trop grande abondance, par rapport aux riches seuls, pour être à haut prix.

Par conséquent, plus les facultés d'un peuple industrieux d'un pays quelconque sont égales, moins la disette y occasionnera de détresse, et il n'y aura que ceux dont les moyens ne pourront pas atteindre au taux, qui risquent d'être affamés.

Ainsi les facultés de ceux qui se bornent au *nécessaire physique* dans les pays d'industrie, détermineront le taux de la valeur des subsistances, et la valeur *en argent* qu'ils reçoivent de leurs ouvrages, déterminera le taux de ces facultés; par conséquent le prix des vivres doit hausser et baisser suivant le nombre des ouvriers et la demande de leur travail; c'est-à-dire que le prix des subsistances sera en raison composée des articles ci-dessus.

J'examine ici l'opinion de MM. de Montesquieu et Hume, qui pensent que le prix de toutes choses dépend de la quantité d'especes qui se trouvent dans un pays, et qu'ils regardent comme la représentation de tout ce qui est vendable: comme si ces deux quantités, les marchandises et les especes, étoient divisées en parties aliquotes, exactement proportionnées les unes aux autres. Je tâche de déterminer le sens de ces propositions, afin de faire voir comment elles

induisent en erreur, au lieu de répandre du jour sur cette question délicate. Je propose ensuite une autre doctrine, qui est que la valeur d'une marchandise ne peut être déterminée nulle part que par les *opérations combinées de la demande et de la concurrence;* lesquelles, quoiqu'elles éprouvent souvent *l'influence* des richesses, ne peuvent jamais être *réglées* par elles.

Chapitre XXIX.

Je suis dans ce chapitre le fil des idées de M. Hume dans ses discours politiques; et comme il est porté à croire, d'après ses principes, qu'il ne peut point y avoir de balance de commerce contre une nation, qu'il croit au contraire que l'argent ressemble à un fluide qui tend toujours à se mettre de niveau: en suivant les conséquences de notre raisonnement précédent, je fais voir que rien n'est plus aisé ni plus ordinaire qu'une balance favorable ou défavorable de commerce; et j'observe que ce que j'entends par balance n'est pas de mettre le fluide de niveau, mais de l'accumuler et de l'élever, dans certains pays, par le moyen de l'industrie et de la frugalité nationale, ce qui

forme la balance favorable, ou de le diminuer dans d'autres par le luxe et la dissipation nationale, ce qui forme la balance défavorable. Ainsi la doctrine générale du *niveau* ne peut avoir lieu que dans la supposition où toutes les nations seroient également frugales et industrieuses, ou plutôt qu'elles auroient un mélange égal de ces qualités et de leurs opposés, ainsi qu'un commerce réciproque, absolument libre. Lorsque les idées des différentes personnes sont exposées avec franchise, toutes les questions sont résolues sans disputes; elles n'ont lieu que quand les termes ne sont pas bien entendus.

CHAPITRE XXX.

L'objet de cette recherche n'étant pas de traiter de la population, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, etc. comme des sujets distincts, mais comme des objets qui influent sur l'économie politique des états modernes; mon but est rempli aussitôt que je trouve les principes généraux, relatifs à chacun, suffisamment déduits et rangés sous différents chefs généraux. Ainsi l'usage de ce chapitre de ques-

tions et d'observations diverses est de servir d'application à ce qui a précédé, d'introduire, sans aucune liaison directe, les questions analogues au sujet du livre; ou de donner plus d'étendue à ceux que j'ai traités trop brièvement dans les différents chapitres.

Dans la premiere et la seconde question, j'essaie de faire voir que la quantité d'argent dans un pays ne suffit pas pour juger de l'état de son commerce étranger, parcequ'on peut acquérir et dépenser de l'argent par d'autres moyens que par le commerce. Une nation peut emprunter des étrangers plus que le montant de la balance contre elle, et payer, en subsides et en guerres extérieures, des sommes bien au-delà de la balance de son commerce. Elle peut employer son argent au commerce extérieur tandis que le papier circule à sa place au-dedans : ou elle peut l'enfermer dans des banques d'où il peut ne jamais sortir ; en un mot, les richesses d'une nation commerçante peuvent ressembler à celles d'un commerçant qui peut être immensément riche, quoiqu'il ait actuellement très peu de numéraire en sa possession.

D'un autre côté les richesses d'une na-

tion prodigue peuvent ressembler à celles d'un individu prodigue qui peut avoir beaucoup d'argent, emprunté de toutes parts sur le crédit d'un grand fonds de propriété solide.

La troisieme question regarde les effets des richesses dans le pays où le commerce et l'industrie sont peu connus ; dans ce cas le numéraire doit être resserré ou la vertu disparoîtra. Pourquoi ? parceque, si l'argent circule où il n'y a point d'industrie, il faut que ce soit sans un équivalent en ouvrages ou en services ; c'est-à-dire pour satisfaire les passions ou une prodigalité excessive. L'expérience a démontré la vérité de ce principe. Tant que les monarques de la Grece, de l'Asie et de l'Egypte conserverent leurs immenses trésors, la vertu et la simplicité se soutinrent ; lorsque ces richesses furent mises en circulation sous les premiers empereurs romains, nous voyons les funestes conséquences qui en résulterent. Qu'est-ce qui pouvoit produire de tels monstres, si ce n'est le goût de la dissipation sans aucun objet raisonnable sur lequel ils pussent employer leurs richesses ? Tout l'argent de l'univers entre les mains d'un souverain prodigue moderne, n'affecteroit pas ses mœurs, le goût du luxe l'en débarrasseroit bientôt ;

la conséquence seroit qu'il enrichiroit ceux qui auroient satisfait ses desirs, et cela à peu près en proportion de leurs services. Mais dans les anciens temps la violence du gouvernement arrêtoit les progrès de l'industrie : il resultoit de là que le petit nombre de ses productions étoit vendu un prix exorbitant, et que les richesses accumulées par des particuliers causoient communément leur ruine, parceque le brigandage étoit l'unique expédient des souverains, pour faire rentrer l'argent dans leurs coffres.

La comparaison de l'économie des anciens avec celle des modernes me paroît également curieuse et instructive. Le contraste nous fait souvent réfléchir sur des circonstances qui nous auroient échappées autrement.

Dans les quatrieme et cinquieme questions, je fais l'application des principes que nous avons posés pour découvrir comment l'établissement du commerce et de l'industrie a naturellement donné lieu à un système régulier d'impôts et d'armées permanentes.

Cela me conduit à comparer des circonstances relatives à l'économie de l'Europe, où les impôts étoient presque inconnus il y a quelques siecles, avec les temps présents où ils deviennent tous les jours plus familiers ;

je fais voir qu'on les paye en grande partie au lieu du service personnel auquel les sujets étoient autrefois tenus, et par lequel les états étoient soutenus : et si on les étend au-delà de cette proportion, c'est en conséquence d'une nouvelle circulation ouverte entre l'état et ceux qui le servent. De sorte que l'effet des impôts dépensés dans un état bien gouverné, est d'attirer l'argent gratuitement d'entre les mains de ceux qui en ont de superflu, pour le donner à ceux qui peuvent et veulent contribuer au service de l'état ; ou en d'autres termes, d'obliger les particuliers à dépenser leur argent pour le service de leur pays.

J'essaie de faire voir, d'après les mêmes principes et d'après une déduction historique très succinte de faits relatifs à l'état de la milice de l'Europe depuis le temps des Romains, que les armées permanentes sont devenues nécessaires de nos jours, tant que les souverains de l'Europe auront la rage de faire la guerre; parceque si on n'entretenoit pas ces corps de troupes en temps de paix, les demandes du luxe leur donneroient un emploi qu'ils ne voudroient pas quitter lorsque les souverains auroient besoin de leurs services.

Ces questions nous conduisent à la recherche d'un moyen d'évaluer les forces militaires respectives des différents souverains.

Ici je réduis la puissance à deux principes, les hommes et l'argent : les hommes aux ordres de l'état sont ceux qui n'ont qu'une existence pauvre et précaire, ou du moins dont la condition est pire que celle que l'état leur offre pour leurs services militaires ; par conséquent, plus un peuple est utilement employé, moins il est propre à former des armées. De là vient qu'on dit que le luxe amollit une nation ; proposition très vraie, lorsqu'elle est bien entendue relativement aux classes industrieuses du peuple, et non à celles qui vivent dans le luxe.

Le revenu annuel d'un état est en proportion de la circulation ; parceque c'est au temps de la circulation seulement qu'on peut lever les contributions nationales, avec le moins d'inconvénient. L'argent qui ne circule pas n'est d'aucune utilité au propriétaire, par conséquent il ne peut être utile à l'état.

Le crédit est en proportion du pouvoir de payer l'intérêt de l'argent emprunté.

Ayant suffisamment exposé les avantages de l'industrie en pourvoyant aux besoins des pauvres, je considere ensuite ses effets permanents,

permanents après que le premier but a été rempli. Si on emploie mille louis à un feu d'artifice, un grand nombre de personnes est employé par là, et gagne une nourriture momentanée ; si la même somme est employée à faire un canal pour arroser les champs d'une province, le même nombre d'ouvriers peut retirer le même avantage, et jusques-là le compte est le même ; mais le feu d'artifice une fois tiré reste-t-il autre chose que la fumée et l'odeur de la poudre ? Au lieu que l'effet du canal est une fertilité perpétuelle donnée à un sol autrefois stérile. Ici je compare de nouveau l'économie ancienne avec la moderne ; je fais voir que la magnificence des anciens ne tendoit pas, comme le luxe des temps modernes, à détruire la simplicité des mœurs, parcequ'ils devoient leur magnificence à l'esclavage des classes inférieures du peuple, qui ne recevoient d'autre équivalent de leurs services que la simple subsistance ; au lieu que la magnificence moderne dépend de l'industrie qui entraîne après elle des rétributions en argent, qui mettent en état ceux qui ont contribué d'abord au luxe des autres, de demander les mêmes services aux classes inférieures qui commencent à par-

en résulte est que, comme la compagnie *achete*, elle *vend* de même, sans concurrence; le moyen de prévenir ce mauvais effet est donc que l'état fasse constamment la grande dépense de tous les établissements semblables en faveur du commerce étranger; et qu'il accorde des privileges en faveur du commerce en général et non, comme on fait communément, pour dédommager des particuliers des frais de l'établissement, ou par d'autres considérations politiques. Lorsqu'un privilege exclusif est accordé selon ces principes, l'état peut se réserver le droit d'inspecter toutes les affaires de la compagnie, et d'y admettre de nouveaux actionnaires en proportion de la demande du commerce, au lieu de permettre à la compagnie de grossir ses fonds par des emprunts. On empêche les fraudes par ce moyen, et on pose le fondement de différentes opérations mercantiles qui contribuent à la prospérité de l'état sans nuire aux intérêts de la compagnie. On prévient la jalousie en empêchant que la liaison trop intime entre ses membres, lorsqu'ils sont en petit nombre, ne dégénere en un monopole oppressif et scandaleux.
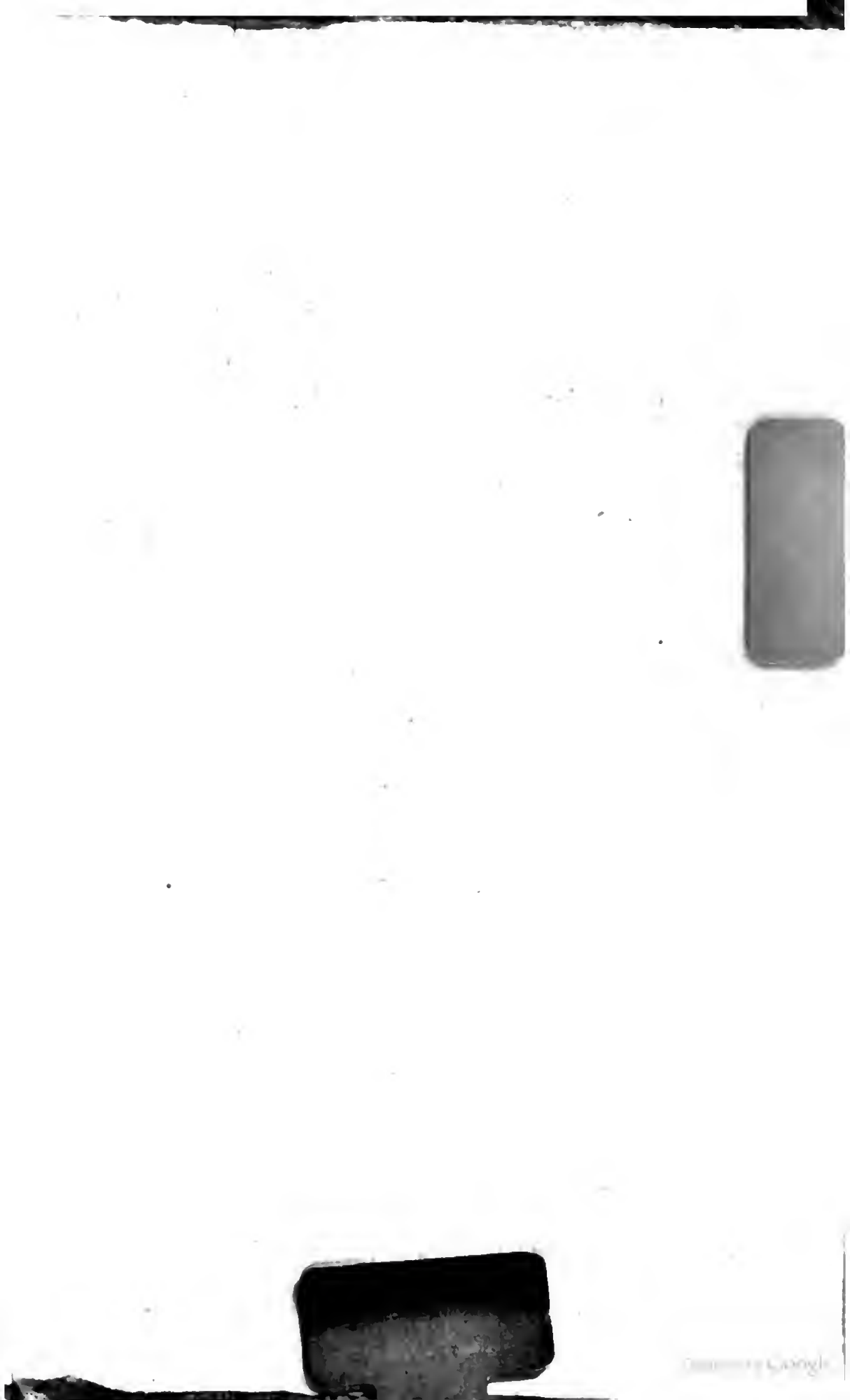
Fin du tome second.